

Diplôme de conservateur de bibliothèque

Mémoire d'étude / janvier 2015

Les « espaces actualité » dans les bibliothèques en France : origines, évolutions et paradoxes

Laurence Crohem

Sous la direction d'Isabelle Westeel
Directrice du Service Commun de Documentation - Université de Lille 3

Remerciements

Je remercie chaleureusement, madame Isabelle Westeel, directrice du service commun de documentation de l'université de Lille 3, pour avoir proposé ce sujet passionnant et pour avoir accepté de diriger ce travail. Ses conseils pertinents, ses relectures, ses encouragements et son suivi constants m'ont été très précieux. Je lui suis très reconnaissante de la confiance et du soutien qu'elle m'a témoignés tout au long de cette étude et de nos échanges.

J'exprime également ma gratitude à tous les professionnels des bibliothèques qui ont accepté de m'accorder un entretien, qui ont répondu, souvent longuement et toujours avec enthousiasme, à mes questions sur les « espaces actualité », et m'ont transmis documents internes et photographies. Ils m'ont tous réservé un excellent accueil, malgré des emplois du temps très chargés.

Je remercie donc

Sylvie Barbier, Eva Bellinghausen, Yoann Bourion, Hélène Certain, Hélène Coste, Marie-Estelle Créhalet, Christelle Di Pietro, Noëlle Drognat-Landré, Christine Dumay, Amaël Dumoulin, Marie-Cécile Potier-Ferrando, Florence Gaume, Geneviève Gourmelon, Pierre Gravier, Julien Gueslin, Charlotte Henard, Marie-Pierre Hurel, Anne-Cécile Hyvernat, Guillaume Krawiec, Philippe Lannegrand, Laurent Matejko, Anne Morenvillé, Pascale Nabaffa, Marie-Luce Poupard, Hélène Robin, Christine Thomé, Cécile Toutou.

Je remercie aussi vivement pour leur participation les professionnels qui ont pris le temps de répondre à l'enquête envoyée par courriel.

Merci également à tous les personnels de l'ENSSIB, en particulier à Pierre Gouin et Liane Miremont pour leur aide logistique, ainsi qu'à tous les personnels de la bibliothèque.

Je remercie aussi mes camarades de DCB pour cette année riche et passionnante.

Merci également à mes proches, pour leur présence sereine, pour leur confiance et leur soutien, et pour le reste aussi,

Merci enfin, pour tout, à Olivier,

Résumé :

« Lieux communs » des bibliothèques, à tous les sens du terme, les « espaces actualité » font aujourd’hui l’objet de réaménagements. La présente étude vise à analyser les origines de cette spécificité française, à tracer les contours de ces espaces, à examiner les défis et évolutions auxquels ils sont aujourd’hui confrontés, ainsi que les paradoxes qui les caractérisent. Elle a pour périmètre les bibliothèques de lecture publique et les bibliothèques universitaires en France. À l’heure de la crise de l’espace public et de l’essor de la presse en ligne, les « espaces actualité » s’affirment comme des lieux publics citoyens privilégiés, où il est possible selon que l’on se trouve dans une bibliothèque de lecture publique ou dans une bibliothèque universitaire, de chercher un emploi, de mettre l’actualité en perspective, mais aussi de vivre ensemble et de construire son appartenance à une communauté. Espaces en mouvement et souvent innovants, ce sont aussi des dispositifs permettant d’interroger le rôle des bibliothécaires, et de dynamiser les bibliothèques.

Descripteurs :

Espaces publics

Actualité – bibliothèques

Bibliothèques – utilisation de l’espace

Bibliothèques – aspect social

Bibliothèques publiques – France

Bibliothèques universitaires – France

Abstract :

« Common places » of libraries, in every sense of the word, « news corners » or « news spaces » are being remodeled. This study aims at analysing the origins of this French specificity, at defining those spaces, at examining the challenges they face and the evolutions undergo, as well as the paradoxes that are part of their identity. Its scope embraces public libraries and academic libraries in France. At a time when public space is undergoing a crisis and online papers are booming, « news corners » are public places of choice, where, depending on the type of library (public or academic), people can look for a job, put current events into perspective, but also live together and build up their belonging to a community. Spaces which are always evolving and which are often innovative, they are also structures that can question the role of librarians and reinvigorate libraries.

Keywords :

Public spaces

Current events – libraries

Libraries – use of space

Libraries – social aspects

Public libraries – France

Academic libraries – France



Cette création est mise à disposition selon le Contrat : « **Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 2.0 France** » disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/deed.fr> ou par courrier postal à Creative Commons, 171 Second Street, Suite 300, San Francisco, California 94105, USA.

Sommaire

SIGLES ET ABRÉVIATIONS	9
INTRODUCTION	11
1. DES SALLES DE PÉRIODIQUES AUX « ESPACES ACTUALITÉ » : JALONS HISTORIQUES, ESSAI DE DÉFINITION ET ENJEUX	15
1.1. Une lente émergence ? Jalons pour une histoire des « espaces actualité » dans les bibliothèques en France	15
1.1.1. <i>L'influence du modèle anglo-saxon et le « retard français »</i>	<i>15</i>
1.1.2. <i>La « salle d'actualité » de la BPI : modèle inimitable et inimité (1977-1997).....</i>	<i>17</i>
1.1.3. <i>Les « espaces » et « salles d'actualité » dans les bibliothèques de lecture publique : une diffusion limitée ?</i>	<i>23</i>
1.1.4. <i>« Salles de culture générale » et « salles d'actualité » dans les bibliothèques universitaires : un bref historique des « espaces actualité » en BU.....</i>	<i>26</i>
1.2. « Actualité » et « espaces actualité » : des concepts élastiques ? ..31	
1.2.1. <i>L'intérêt des professionnels : des espaces fréquents, peu évalués, mais ponctuellement étudiés</i>	<i>31</i>
1.2.2. <i>L'« actualité » : une notion protéiforme.....</i>	<i>33</i>
1.2.3. <i>« Espace actualité » : expression vide, concept, ou lieu clairement identifié ?</i>	<i>36</i>
1.3. Démarche, éléments d'état des lieux et enjeux actuels d'un espace polyvalent	41
1.3.1. <i>Le recueil des données : observations, enquête et entretiens</i>	<i>41</i>
1.3.2. <i>Éléments pour un état des lieux</i>	<i>43</i>
1.3.3. <i>Enjeux actuels d'un espace polyvalent : identité, technologie, aspiration à la convivialité et crise de l'espace public.....</i>	<i>44</i>
2. (RÉ)INVENTER UN « LIEU COMMUN » : QUELLES IDENTITÉS ET QUELLES RÉPONSES POSSIBLES POUR LES « ESPACES ACTUALITÉ » FACE AUX DÉFIS CONTEMPORAINS ?	47
2.1. Des lieux d'autoformation et d'accompagnement à l'insertion : pour un « espace public » inclusif ?	48
2.1.1. <i>Regards outre-Manche et outre-Atlantique et spécificités du contexte français.....</i>	<i>48</i>
2.1.2. <i>Formation, autoformation et recherche d'emploi dans les bibliothèques de lecture publique : les « espaces actualité » comme lieux favorisant l'« insertion » ?</i>	<i>50</i>
2.2. Des lieux de décryptage des médias et de débats citoyens : pour un « espace public » d'échanges et de confrontations ?	55
2.2.1. <i>Les bibliothèques, entre envies et réticences ?.....</i>	<i>56</i>

2.2.2. Fournir des outils pour comprendre l'actualité, la mettre en perspective et en débattre.....	60
2.2.3. Atouts et limites des « espaces actualité » comme espaces critiques	65
2.3. Des « lieux communs » : vivre ensemble dans l' « espace public »	66
2.3.1. Les « espaces presse » dans les bibliothèques de lecture publique : avant-postes des troisièmes lieux ?.....	66
2.3.2. Entre « espaces actualité » et « espaces détente » : la nouvelle vitalité des espaces alternatifs dans les bibliothèques universitaires	69
3. LES « ESPACES ACTUALITÉ » : DES OPPORTUNITÉS POUR DYNAMISER LES BIBLIOTHÈQUES ?	77
3.1. Les bibliothécaires des « espaces actualité », entre missions traditionnelles et nouvelles compétences : une légitimité réaffirmée.....	77
3.1.1. Un bibliothécaire fantôme ?	77
3.1.2. Un bibliothécaire relais ?.....	78
3.1.3. Un bibliothécaire journaliste ... des collections ?.....	79
3.2. Les « espaces actualité » : des espaces d'innovation et des dispositifs pour dynamiser les bibliothèques ?	83
3.2.1. Dynamiser les bibliothèques ? Les vertus d'un espace en mouvement.....	83
3.2.2. Vers des « espaces membranes » ? Quand les « espaces actualité » accompagnent le mouvement de la Cité.....	84
3.2.3. Vers des espaces participatifs ? Fab labs et « espaces actualité » : des frontières poreuses.....	86
3.2.4. Vers la mise en scène de la production des savoirs ? Quand les « espaces actualité » exposent la recherche en mouvement	89
CONCLUSION.....	93
SOURCES	95
BIBLIOGRAPHIE ET WEBOGRAPHIE SÉLECTIVES	97
TABLE DES ANNEXES.....	111
TABLE DES ILLUSTRATIONS.....	157
TABLE DES MATIÈRES.....	159

Sigles et abréviations

BBF : Bulletin des Bibliothèques de France

BDP : Bibliothèque Départementale de Prêt

BnF : Bibliothèque Nationale de France

BNU : Bibliothèque Nationale Universitaire (Strasbourg)

BPI : Bibliothèque Publique d'Information

BU : Bibliothèque universitaire

DGMIC : Direction Générale des Médias et des Industries Culturelles

EBLIDA : European Bureau of Library Information and Documentation Association

ESGBU : Enquête Statistique Générale auprès des Bibliothèques Universitaires

TLF : Trésor de la Langue française

UHA : Université de Haute Alsace

ULB : Université Libre de Bruxelles

UNISTRA : Université de Strasbourg

UPMC : Université Pierre et Marie Curie

UVSQ : Université de Versailles Saint Quentin

INTRODUCTION

Un « Espace d'actualités », explique le « bibliothécais sans peine¹ » en 2007, n'est rien d'autre, en langage courant, qu'un « coin journaux ». Est-ce pourtant si sûr ? Il pourrait sembler pertinent de s'en tenir là. Toutefois, de même que les « animations » ne se réduisent pas aux « conférences » et qu'un « espace de convivialité » n'est pas nécessairement une « cafétéria », les « espaces actualités », s'ils incluent un « coin journaux », sont aussi parfois composés, dans les bibliothèques, d'autres collections et d'autres services, qui peuvent *a priori* sembler assez différents selon les établissements.

Le concept de « salle d'actualité » ou d'« espace actualité » paraît élastique et les réalités hétérogènes. S'il est difficile de définir cet espace considéré par certains comme typiquement français, c'est aussi parce que la notion d'actualité est particulièrement polysémique et se décline, et que ses supports sont multiples : presse écrite, presse en ligne, *pure player*, télévision, radio, essais, derniers romans, etc. Par ailleurs, les contours de la presse, qui est un des supports privilégiés de l'actualité et les plus présents dans ces espaces, sont flous : selon le *Trésor de la Langue Française*, elle désigne « l'ensemble des publications périodiques, principalement les journaux quotidiens », mais, de par la variété des modes de publication, tend aujourd'hui à se confondre avec l'information en général². Au sein des établissements, on trouve des « espaces presse » et des « espaces actualité » que l'on dira « enrichis », qui proposent documents et services agrégés autour de la presse d'actualité : les contours, les objectifs et la pertinence de ces types d'espaces dédiés aujourd'hui sont l'objet de cette étude.

Le périmètre retenu est celui des bibliothèques de lecture publique et universitaire, et ce à deux titres. D'une part, les espaces presse, qui sont la version minimale des « espaces actualité » sont un des rares espaces qui existent dans les deux types de structure. Dans les deux cas, ils concentrent des pratiques plus informelles de détente, font coexister des usages et des publics plus hétérogènes et constituent un lieu public, au sens fort du terme, pour la communauté desservie. D'autre part, les « espaces actualité » et « salles d'actualité », tels qu'ils existent dans les bibliothèques de lecture publique ont servi d'inspiration à de nouveaux espaces qui se sont constitués dans les bibliothèques universitaires. Ainsi, si les spécificités propres à chaque univers et liées à la différence des missions et des publics rendent ces espaces différents dans leurs collections et les services associés, les notions de lieu, d'usage informel, de convivialité, et de construction de la communauté dans chacun de ces univers constituent des points de convergence qui sont aujourd'hui au cœur des projets de création ou de reconfiguration de ces espaces.

Quels sont les enjeux auxquels sont confrontés les « espaces actualité » dans les bibliothèques aujourd'hui ? Le déclin de la presse papier et le développement

¹ BALLEY, Noëlle. Le bibliothécais sans peine. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne]. 2007, n° 3. [Consulté le 26 décembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-03-0078-015>. ISSN 1292-8399.

² *ressources sur la presse gratuite | Le petit blog de la presse gratuite (imprimée)...* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 26 décembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://www.lapressegratuite.com/ressources>. Sur la presse magazine et ses contours et sur les difficultés de définir la presse à l'ère du numérique, voir également CHARON, Jean-Marie. *La presse magazine*. Paris : La Découverte, 2008. ISBN 978-2-7071-5607-5 ; LE FLOCH, Patrick et SONNAC, Nathalie. *Économie de la presse à l'ère numérique*. Paris : La Découverte, 2013. ISBN 978-2-7071-7642-4.

de la presse numérique, accessible sur place et à distance, pourraient conduire à s'interroger sur la pertinence d'un espace dédié. On constate toutefois une forte fréquentation de ces espaces, dans leur forme traditionnelle, qui propose une offre conséquente de presse papier, ainsi qu'une forte appropriation des lieux par les usagers attachés à ces espaces de sociabilité facilement accessibles et présents dès l'entrée des établissements. Nous serons certes amenés à nous interroger sur la façon dont les bibliothèques traitent l'actualité et sur le rapport complexe qu'elles entretiennent au présent, l'étude analyse essentiellement la pertinence de ces *lieux* et des services associés, ainsi que leur évolution réelle et possible, dans les établissements aujourd'hui.

Il est difficile de connaître précisément les publics de ces espaces, souvent habitués, quelquefois séjournant, parfois précaires, attachés à des pratiques de consultation, et en recherche d'un lieu, d'une atmosphère, d'un lien avec la cité, ainsi que d'une relation avec les autres usagers. Quelques études existent, sur les publics de ce que fut la « salle d'actualité » de la BPI, ou encore sur ceux de la médiathèque José Cabanis de Toulouse et de son « pôle Actualité » (2014). Ces études permettent de recueillir quelques traits généraux des publics des « espaces actualité » en général, mais sont toutefois également fortement ancrées dans un lieu.

L'objectif de l'étude étant de comprendre le « génie » de ces lieux spécifiques que sont les « espaces actualité », d'analyser leur pertinence, leurs évolutions et leurs hybridations nouvelles, nous avons choisi de nous appuyer sur les études existantes et de réaliser un état des lieux de ces espaces en réalisant une enquête factuelle auprès des bibliothèques de lecture publique situées dans les villes de plus de 100 000 et de plus de 50 000 habitants, et auprès des bibliothèques universitaires disposant de plus de 300 places de lecture. Au-delà des données factuelles à même de pourvoir des exemples et de nourrir l'étude, cette enquête a également permis de recueillir une observation indirecte des publics. Par ailleurs, des entretiens avec des bibliothécaires ont permis d'interroger la pertinence de ces lieux dédiés, de mesurer les évolutions et leur lien avec les nouveaux besoins perçus par les professionnels, et les dynamiques introduites par les « espaces actualité » en termes de compétences professionnelles et de potentiel d'innovation pour la bibliothèque.

Avant d'analyser les enjeux auxquels doivent faire face les « espaces actualité » aujourd'hui, il importe de faire l'historique de ces lieux, d'en tracer les contours et d'en donner une définition opératoire. Ces analyses préalables permettront d'examiner les enjeux et les défis que doivent relever les espaces actualités aujourd'hui : dans les bibliothèques de lecture publique comme dans les bibliothèques universitaires, ils proposent un « lieu commun », au double sens de lieu banal et de lieu où vivre ensemble, à réinventer dans le contexte de ce que l'on pourra appeler une « crise de l'espace public ».

Quelles cohérences construire pour (ré)inventer ces « lieux communs » ? Les défis auxquels les « espaces actualité », véritables lieux citoyens, sont confrontés aujourd'hui, sont nombreux et varient selon les différents univers : accompagner les usagers vers l'emploi et vers l'inclusion sociale, mettre en perspective l'information et susciter le débat citoyen, proposer un lieu de partage où vivre ensemble à l'heure où les espaces sont de plus en plus cloisonnés, etc. Si les deux premiers défis concernent essentiellement l'univers de la lecture publique, le dernier se rapporte également aux bibliothèques universitaires, qui développent les lieux alternatifs permettant à la communauté universitaire de tisser des liens. Loin

d'être de simples « coin journaux », les « espaces actualité » deviennent ainsi de véritables lieux citoyens, dont la structure et le fonctionnement semblent propres à dynamiser les bibliothèques.

De par leur situation privilégiée au sein des établissements, les « espaces actualité » sont, en effet, des dispositifs permettant de dynamiser les bibliothèques, notamment en réinventant le rôle du bibliothécaire comme bibliothécaire relais, journaliste de ses collections et spécialiste de l'accueil. Espaces en mouvement, ne permettent-ils pas également de susciter l'innovation au sein d'un établissement pour faire de la bibliothèque dans son ensemble un véritable espace citoyen ?

1. DES SALLES DE PÉRIODIQUES AUX « ESPACES ACTUALITÉ » : JALONS HISTORIQUES, ESSAI DE DÉFINITION ET ENJEUX

Avant d'examiner les enjeux auxquels les « espaces actualité » sont aujourd'hui confrontés dans les bibliothèques en France, il importe d'abord de poser quelques jalons historiques afin de mieux comprendre les conditions d'émergence et de diffusion de ces espaces dans les établissements, puis de proposer une typologie de ces lieux, qui bien que fréquents, sont parfois difficiles à définir.

1.1. UNE LENTE ÉMERGENCE ? JALONS POUR UNE HISTOIRE DES « ESPACES ACTUALITÉ » DANS LES BIBLIOTHÈQUES EN FRANCE

1.1.1. L'influence du modèle anglo-saxon et le « retard français »

Avant de se muer progressivement en bibliothèques de lecture publique, les bibliothèques en France furent d'abord des bibliothèques d'étude destinées aux érudits. La lecture de la presse était considérée comme une forme d'« oisiveté lisailleuse », pour reprendre les propos critiques d'un commentateur des usages de la salle de lecture de la bibliothèque nationale de la rue de Richelieu, ouverte à tous en 1833³. Suite aux préconisations du rapport Mérimée en 1858, la salle B, dite également salle Colbert, ouvrit en 1868, pour fermer près de 70 ans plus tard en 1935 : destinée à des lecteurs non-chercheurs, elle visait ainsi à séparer les usages, les publics et les accès⁴, et à offrir, dans un espace dédié et en consultation en accès indirect, 25 000 volumes non précieux et susceptibles d'intéresser un public plus large : tandis qu'une carte d'admission était nécessaire pour l'accès à la prestigieuse salle Labrousse, l'accès à la « salle publique provisoire de lecture⁵ » était gratuit et possible pour tous. Si seuls quelques dictionnaires étaient en libre accès, une demande étant nécessaire pour consulter les ouvrages disposés dans la salle, il était possible de feuilleter librement « journaux et périodiques disposés sur une petite table dans la pièce octogonale qui menait à la salle⁶. » Par ailleurs, on trouvait, parmi les 25 000 volumes « ce qui permettait à l'ouvrier ou à l'employé de parfaire son bagage professionnel et de se frotter à des techniques nouvelles⁷. »

³ L'expression, citée par Eve Netchine et Edmée Strauch, est de Paul-Lacroix Jacob. Voir NETCHINE, Eve et STRAUCH, Edmée. La « salle B » ou 70 ans de lecture publique à la bibliothèque nationale. Dans : BLASSELLE, Bruno et PORTES, Laurent (dir.), *Mélanges autour de l'histoire des livres imprimés et périodiques*. Paris : Bibliothèque nationale de France, 1998, p. 244. ISBN 2-7177-2063-4.

⁴ On y entrait, en effet, par un accès séparé, par la rue Colbert, et non par la rue de Richelieu. *Ibid.*, p. 246.

⁵ *Ibid.* p. 249.

⁶ *Ibid.* p. 251.

⁷ *Ibid.* p. 261.

Fermant au moment où les premières expériences de lecture publique se développent en France, la salle B et son mélange encore timide d'ouvrages pratiques et de presse à proximité immédiate ne pourrait-elle pas être considérée comme un exemple de mise en place d'une « salle d'actualité » dans le contexte du milieu du XIXe siècle⁸ ?

À l'inverse des bibliothèques françaises, les bibliothèques de lecture publique anglo-saxonnes n'ont pas de fonction patrimoniale. Le patrimoine des bibliothèques se trouvant quasi-exclusivement dans les bibliothèques universitaires, les bibliothèques de lecture publique ont assumé plus tôt des fonctions d'information par le biais d'une offre de documents d'actualité. Ces fonctions ont marqué Eugène Morel qui constatait, au début du XXe siècle, la mise à disposition dans les *public libraries* des « plus récentes actualités », permettant aux établissements de jouer le rôle d'une « machine sociale nouvelle⁹ ». Ces informations actuelles gagneraient, expliquait-il, à être rassemblées dans un même espace :

(...) supprimez, s'il le faut, les revues banales, celles qu'on offre aujourd'hui, que l'on trouve partout et qui attirent les flâneurs, retardez d'un mois la lecture des journaux de Paris, mais qu'on ait de suite les journaux et revues de l'étranger.

Et surtout les annuaires.

Il nous faut la documentation courante de la vie, une salle de périodiques. J'entends par périodiques ce qui est à consommer de suite, et ne sera plus aussi bon l'an prochain. Beaucoup de livres sont dans ce cas. Tels manuels de métier, tels traités techniques et scientifiques modifiés chaque année, sont aussi bien des périodiques que telle revue qui s'occupe peu ou pas de l'actualité. Ce n'est point parce que le quantième du mois n'y est pas marqué que ceci cesse d'être un périodique et devient un livre. Il y a donc un départ à faire, aussi net que possible¹⁰ ...

Documentation périssable, désherbable, en libre accès, traitant à la fois des préoccupations concrètes de l'usager et de « l'actualité-monde », les préconisations d'Eugène Morel (qui concernent la création d'une nouvelle salle au sein de la bibliothèque nationale, l'expérience de la salle B étant, selon lui, trop timide) semblent tracer les contours des espaces que l'on a nommés « salles d'actualité » dans les bibliothèques en France, en reprenant l'expression utilisée par la BPI lors de sa création en 1977 pour lui donner un nouveau sens¹¹.

Au-delà de l'actualité de la documentation et de son caractère pratique sur lesquels insiste Eugène Morel, c'est plus spécifiquement le modèle de la *community information*, d'une part, et des *reference services*, d'autre part, tels qu'ils se développent dans les *public libraries* anglo-saxonnes au cours du XXe

⁸ Sur la salle B, voir également le mémoire d'étude de GALVEZ, Marie. *Accueillir le grand public à la BnF : origines, permanences et évolutions*. Mémoire de DCB. Villeurbanne : ENSSIB, 2011, p. 32- 39.

⁹ MOREL, Eugène. *La librairie publique*. Paris : Armand Colin, 1910, p.70.

¹⁰ *Ibid*, p. 183.

¹¹ Dans le compte-rendu qu'il donne de l'ouvrage de Jean-Pierre Seguin, Bertrand Calenge rappelle qu'Eugène Morel est pionnier dans l'insistance qu'il porte sur « l'intérêt des périodiques pour une information fraîche, sur la nécessité de services d'accueil, de salles d'actualité ». CALENGE, Bertrand. Eugène Morel (1869-1934) et la lecture publique. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne]. 1994, n° 2. [Consulté le 20 novembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1994-02-0093-014>. ISSN 1292-8399.

siècle qui influence la création d'espaces spécifiques dédiés. Les services d'information pratique émergent, en effet, dans les bibliothèques britanniques et américaines, au cours des années 1970, pour accompagner le citoyen dans ses démarches et pour jouer le rôle de relais dans le cadre des programmes de lutte contre la pauvreté¹² : l'intérêt de ces services est de répondre clairement à une demande du public et de réfléchir à l'articulation des services proposés par la bibliothèque à ceux proposés par les autres structures. Dans les années 1980, une certaine curiosité des bibliothécaires est perceptible pour la mise en œuvre de ces « espaces d'actualité » et de vie pratique au service d'une communauté dans les bibliothèques anglo-saxonnes : plusieurs articles du *Bulletin des bibliothèques de France* relatent, en effet, ces expériences¹³. Le concept de service d'information pratique est toutefois lent à s'implanter dans les bibliothèques en France. Traitant des services émergents dans les bibliothèques en 1992, tels que la constitution de dossiers de presse, la fourniture d'informations aux entreprises ainsi que l'accès à de nouveaux modes d'information (minitel), Jean-Philippe Lamy note la difficulté de traduire la notion de *community service*, qui désigne à la fois un service « communautaire » et d'« information civique », et choisit l'expression « information générale » pour désigner « une information immédiatement exploitable sous forme d'adresses, de programmes, et de listes d'associations (...) dans les domaines sociaux, culturels, professionnels, sportifs ». Il souligne, par ailleurs, l'importance d'un lieu dédié et accessible pour proposer cette information d'ordre pratique sans préciser si cet espace pourrait/devoir aussi comprendre la presse¹⁴. L'influence anglo-saxonne, alliée à l'influence nordique et à celle de la « salle d'actualité » de la BPI, semble avoir été une source d'inspiration forte pour les « espaces actualité enrichis », au service du citoyen, qui se sont modestement développés dans les années 1990.

Malgré l'expérience pionnière de la BPI en 1977, les réalisations françaises d'« espaces actualité » qui proposent autre chose qu'un coin journaux, sont, en effet, on le verra, restées peu nombreuses.

1.1.2. La « salle d'actualité » de la BPI : modèle inimitable et inimité (1977-1997)

La « salle d'actualité » de la BPI, prévue dans les programmes de 1969¹⁵, constitue à la fois une expérience fondatrice pour les « espaces actualité »

¹² Sur ce point, voir le compte-rendu par Marie-José Nivelet-Imbert de l'ouvrage *Community Information : What Libraries Can Do* (London : Library Association, 1980). NIVELET-IMBERT, Marie-José. Community information. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne]. 1982, n° 9-10. [Consulté le 20 novembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1982-09-0574-009>. ISSN 1292-8399.

¹³ Voir le compte-rendu publié par Geneviève Le Cacheux : BOWEN, Judith, WALLEY, E.D. et WATSON, Joyce. The Management of community information services in the public library. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne]. 1981, n° 6. [Consulté le 20 novembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1981-06-0369-013>. ; voir également : ROADS, James. Du rôle des bibliothèques comme service d'informations sociales. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne]. 1984, n° 3. [Consulté le 20 novembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1984-03-0220-003>. ISSN 1292-8399.

¹⁴ Les nouveaux espaces décrits par Jean-Paul Lamy en 1992 devraient, explique-t-il, être « facilement identifiable[s] dans le hall » et situés « aussi près que possible de la voie publique d'accès à la bibliothèque », voire « à proximité de la cafétéria », sans nécessiter « a priori de protection contre le vol ». LAMY, Jean-Philippe. Vers de nouveaux services dans les bibliothèques publiques. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne]. 1992, n° 6. [Consulté le 20 novembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1992-06-0054-008>. ISSN 1292-8399.

¹⁵ SEGUIN, Jean-Pierre. *Comment est née la BPI : Invention de la médiathèque*. Paris : Bibliothèque publique d'information, 1987, p. 109. ISBN 2-902706-14-6.

ultérieurs, qui revendiquent cet héritage, et un modèle inimitable et inimité : les « espaces actualité » des bibliothèques n'en retiendront, en effet, que quelques traits tout en adoptant parfois le nom.

Pour avoir été prévue dès les programmes de 1969, l'existence même de la « salle d'actualité » au sein d'un établissement fondé sur l'« encyclopédisme, l'actualité et le libre accès¹⁶ » n'est pas une évidence. Le risque existait, en effet, que la « salle d'actualité » puisse être redondante vis-à-vis de la BPI, dont l'ambition était de mettre à disposition l'« actualité de l'information » et l'« actualité du savoir », pour reprendre les deux volets de la notion d'« actualité » retenus par Gérald Grunberg¹⁷.

1.1.2.1. L'origine de l'expression « salle d'actualité »

L'origine de l'expression *salle d'actualité* est difficile à identifier. Elle a été employée au pluriel (*salle d'actualités*) pour désigner, à l'époque de la diffusion des actualités filmées au cinéma, des salles de cinéma diffusant ces programmes en continu, fondées sur le modèle des *newsreel theatres* américains, qui ont disparu dans les années 50 avec la généralisation de l'équipement des foyers en téléviseurs¹⁸. Tandis que les journaux cinématographiques hebdomadaires *Pathé Journal*, créé en 1909, et *Gaumont Actualités*, créé en 1910, sont diffusés avant le film, les « salles d'actualités » à proprement parler, c'est-à-dire celles qui se consacrent majoritairement à la diffusion des actualités filmées, se généralisent dans les années 1930, avec la création du réseau de salles *Cinéac*, qui présentaient les actualités filmées, ainsi que des films courts. En 1937, le magazine *Beaux-Arts* posait déjà la question de la fin de ces « salles d'actualités », qui disparurent également en France, suite à l'avènement de la télévision¹⁹. Contrairement à la « salle d'actualité » de la BPI, qui permettait de confronter les médias et de s'initier à leur décryptage, les *Cinéac* diffusaient une information monolithique. Au-delà de la similitude de l'expression *salle d'actualité(s)*, l'ambiance de diffusion de ces programmes, extrêmement détendue et propice à l'expression spontanée d'opinions politiques, nous semble ici notable, car elle évoque l'idée de mouvement attachée à la notion d'« actualité ».

1.1.2.2. Quelle actualité ? Un panorama des médias et de l'édition

D'une surface d'environ 600 m², la « salle d'actualité » de la BPI, espace fermé bénéficiant de larges horaires d'ouverture et situé au rez-de-chaussée du centre, multipliait les supports documentaires et se donnait plusieurs missions : si des usuels et ouvrages de référence étaient présents²⁰, la fonction essentielle était

¹⁶ AROT, Dominique, BATT, Chris, BAZIN, Patrick, et al. *Les 25 ans de la BPI : encyclopédisme, actualité, libre accès*. Paris : Bibliothèque publique d'information, 2003. ISBN 2-84246-078-2.

¹⁷ *Ibid.*, p 58.

¹⁸ GOMERY, Douglas. Daily news at the movies : les salles d'actualités des années trente et quarante. Dans : BORDAT, Francis et ETCHEVERRY, Michel (dir.), *Cent ans d'aller au cinéma : le spectacle cinématographique aux États-Unis, 1896-1995*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 1995, p. 87-98. ISBN 2-86847-164-1.

¹⁹ *Les actualités filmées françaises*. Perpignan : Institut Jean Vigo, 1997, p. 112-113. ISBN 2-906027-08-1.

²⁰ Christine Thomé explique que les collections de « vie pratique » de la « salle d'actualité » étaient axées sur des professions amenées à rencontrer de grandes mutations. Par ailleurs, la « salle d'actualité » accueillait les brochures de la mairie de Paris, et proposait une orientation aux usagers nécessitant un hébergement d'urgence ou un suivi médical (renvoi vers des associations et dispensaires).

non pas « de constituer une sorte d'annexe de la bibliothèque, mais plutôt une vitrine de l'édition et de la librairie française contemporaine, une sorte de librairie où l'on pouvait prendre librement et rapidement connaissance des derniers numéros de journaux, ou de revues, ou des livres qui venaient de paraître, sans avoir la possibilité de les utiliser pour une 'lecture travail' (...)»²¹ ». Fonctionnant sur la base d'une collaboration avec les éditeurs de livres, de disques, de journaux et de revues, qui mettaient à disposition les nouvelles parutions par le biais d'un service de presse, la « salle d'actualité » n'était ainsi « ni une librairie, ni une bibliothèque²² » : on ne pouvait ni acheter les nouveautés ni les emprunter ou les photocopier, mais la consultation gratuite de ces documents, pourtant rarement identifiés comme des nouveautés, pouvait conduire à un acte d'achat²³. Les ouvrages demeuraient en consultation durant 9 mois en salle avant d'être remplacés par d'autres ouvrages récemment édités. L'engagement envers les éditeurs était double : il s'agissait, d'une part, de garantir que les documents mis à disposition ne seraient pas reproduits, et de faire de la publicité pour ces produits de l'édition, par le biais de vitrines fixes, d'affiches, d'animations, de débats²⁴. La « salle d'actualité » se voulait ainsi, avant tout, outil de promotion au service de l'édition française sous tous supports.

Cette collaboration originale et unique dans le paysage des bibliothèques françaises n'a pas été reprise dans d'autres établissements. Ce sont plutôt les autres collections et services de la « salle d'actualité » qui ont inspiré les réalisations ultérieures.

Soucieuse de fournir une information actuelle et une diversité de points de vue et d'opinions, la « salle d'actualité » proposait, toujours en service de presse, plus de 750 titres de journaux ou revues, parfois introuvables ailleurs, notamment pour la presse étrangère²⁵. Elle jouait ainsi un rôle important dans la diffusion de l'information dans un contexte rendu parfois difficile par les troubles politiques des pays concernés : la presse africaine francophone, ainsi que la presse algérienne, presse martyre à l'époque, étaient ainsi fortement représentées. Certains dessinateurs de la presse algérienne, interdits de publication dans leur pays, faxaient leurs dessins de presse, trouvant ainsi, dans la « salle d'actualité », une liberté d'expression qui leur était niée²⁶.

En mettant à disposition les quotidiens français et étrangers les plus courants, mais aussi une presse plus confidentielle et peu diffusée, la « salle d'actualité » offrait ainsi, en plus de l'information courante, une information rare. Comme le soulignait Gérard Grunberg en 2002, la rareté de l'information se déplaçant

²¹ SEGUIN, Jean-Pierre. *Comment est née la BPI : Invention de la médiathèque*. Paris : Bibliothèque publique d'information, 1987, p. 109- 110. ISBN 2-902706-14-6., p. 109-110

²² POULAIN, Martine. Douceurs et métamorphoses des rencontres : La salle d'actualité de la BPI et ses usagers. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne]. 1986, n° 4. [Consulté le 13 octobre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1986-04-0300-002>. ISSN 1292-8399.

²³ Les usagers de la « salle d'actualité » achetaient davantage de produits culturels que la population générale. Voir POULAIN, Martine et BARBIER-BOUVET, Jean-François. *Publics à l'œuvre : pratiques culturelles à la Bibliothèque publique d'information du Centre Pompidou*. Paris : la Documentation française, 1986, p. 164-165, p. 277. ISBN 2-11-001622-1.

²⁴ Entretien avec Christine Thomé.

²⁵ Christine Thomé rappelle que *Le Monde* est un des rares quotidiens à ne pas avoir accordé de service de presse. Elle ajoute que si tous les pays étaient représentés, certaines zones l'étaient toutefois moins que d'autres, notamment le continent sud-américain.

²⁶ Entretien avec Christine Thomé.

constamment vers d'autres champs, les modalités de fourniture d'une information rare dans les « salles d'actualité » doivent depuis régulièrement être interrogées²⁷.

L'offre de la « salle d'actualité » était également une offre de flux : radio, télévision (diffusant les chaînes étrangères en continu), dépêches AFP, minitels et premiers accès à internet, dès son apparition. Il s'agissait, en d'autres termes, d'offrir de l'information en continu à des usagers qui n'étaient pas nécessairement équipés de la technologie permettant de la recevoir, mais également d'être la vitrine des nouvelles technologies de l'information : cette mission assumée par la « salle d'actualité » dès 1977 a été parfois reprise dans les « salles d'actualité » ultérieures, qui se sont dotées d'accès internet, puis de tablettes, devenant, de fait, des espaces privilégiés pour offrir une initiation à la maîtrise des nouveaux outils²⁸. Cette offre de vitrine technologique s'étendait au-delà des médias de flux : Christine Thomé rappelle que la « salle d'actualité » a accueilli les machines prototypes de la RATP, et qu'elle fut l'un des premiers endroits où trouver des CD à Paris²⁹.

1.1.2.3. Des services : des dossiers de presse aux animations

Au-delà du service proposé par la salle d'actualité, la BPI proposait un service de questions-réponses, dont la source était les dossiers de presse constitués par un service qui prit le nom de « Public Info » en 1986 (et qui se constitua alors en espace distinct pour le renseignement téléphonique)³⁰. L'instauration d'un système de gestion électronique des dossiers de presse conduisit à la naissance de BPI-doc, et à la mise à la disposition du public d'un poste de consultation dédié en 1996³¹. Si la constitution de dossiers de presse au sens propre du terme a aujourd'hui cessé, cette tâche étant très lourde en terme de temps de travail et se heurtant à une réglementation juridique plus stricte³², les anciens dossiers de presse sont désormais numérisés et disponibles en ligne (et sous forme physique dans l'espace presse actuel).

La constitution de dossiers de presse remplissait une double fonction : il s'agissait à la fois de rassembler en un même lieu une information dispersée, de constituer une documentation cohérente autour d'un sujet d'actualité, et également de proposer un filtre, c'est-à-dire d'ordonner cette documentation et de constituer ce que l'on a pu appeler une « mémoire de l'actualité ». Les dossiers de presse remplissaient ainsi une fonction essentielle d'articulation entre les différentes temporalités d'une bibliothèque, cette même fonction sur laquelle Bernard Stiegler

²⁷ AROT, Dominique, BATT, Chris, BAZIN, Patrick, et al. *Op. Cit.*, p. 58.

²⁸ L'utilisation d'internet est, d'ailleurs, parfois en tête des usages dans les espaces actualité, devant les utilisations des collections ou de l'espace comme lieu de convivialité et de débat, ce qui soulève la question de l'identité de ces espaces.

²⁹ Entretien avec Christine Thomé.

³⁰ GOURHAND, Anne et STRA, Claire. Public Info Presse Service. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne]. 1997, n° 3. [Consulté le 27 novembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1997-03-0016-002>; MARINET, Anne. Le téléphone public d'information. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne]. 1984, n° 3. [Consulté le 27 novembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1984-03-0208-002>. ISSN 1292-8399

³¹ *La Base de presse Bpi-Doc* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 27 novembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://www.bpi.fr/medias/la-base-de-presse-bpi-doc>.

³² Sur ce point, voir STRA, Claire. Les panoramas de presse. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne]. 2004, n° 6. [Consulté le 27 novembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2004-06-0051-007>. ISSN 1292-8399.

attirait l'attention lors de l'exposition intitulée *Mémoires du futur*³³. Si cette mission d'articulation semble, au premier abord, revêtir une importance modérée au sein d'une bibliothèque qui est déjà une bibliothèque d'actualité, elle est cependant essentielle au sein des bibliothèques publiques afin de donner une cohérence à un « espace actualité » qui n'est ni tout à fait intégré dans la bibliothèque ni tout à fait en dehors³⁴. On verra que, dès lors que les dossiers ou panoramas de presse ont disparu, que les revues de presse en ligne peinent à émerger faute de personnels, cette articulation essentielle trouve aujourd'hui d'autres moyens d'expression.

Enfin, la « salle d'actualité » de la BPI se voulait un lieu d'expositions et de débats. Il s'agissait de proposer, par le biais d'expositions, une mise en perspective de questions d'actualité : la forme pouvait être celle, très régulière, de la simple mise en regard des dessins de la presse quotidienne, destinée à susciter la réflexion des usagers, comme celle plus ponctuelle d'expositions, décidées lors de réunions mensuelles et hebdomadaires, les ajustements étant quotidiens. Certaines expositions ont ainsi fait date, notamment l'exposition « Graffiti et société », qui s'est tenue du 29 juillet au 31 août 1981³⁵.

Par ailleurs, la grande originalité de la « salle d'actualité » fut également de proposer un véritable espace public d'échanges, un forum de débats sur des sujets d'actualité, dont la programmation était définie environ deux semaines à l'avance. Deux personnes programmaient les débats et les animaient, souvent avec l'aide d'un professionnel de la radio. L'importance prise par le débat au sein du centre, et en particulier de la « salle d'actualité », en fit ce que certains sociologues ont appelé « l'université cachée³⁶ ».

En d'autres termes, la « salle d'actualité » proposait à la fois une initiation au décryptage des médias, sous la forme simple de la mise à disposition de sources d'information les plus diverses possibles et de la mise en regard des unes (telle qu'on la propose dans un kiosque, par exemple), une médiation de l'information (par le biais de la constitution des dossiers de presse), une aide ponctuelle à la vie quotidienne et citoyenne (information sur l'emploi et relais d'associations diverses), et un dispositif de confrontation et d'échanges de points de vue propre à développer l'esprit critique et la participation à la vie de la cité.

1.1.2.4. Un succès public et critique

Elle est, à notre connaissance, un des rares « espaces actualité » à avoir bénéficié de plusieurs études de public de grande ampleur, et les analyses de la fréquentation de cette salle proposées dans ces études fournissent des éléments qui peuvent encore être constatés aujourd'hui dans un certain nombre d'« espaces actualité » des bibliothèques de lecture publique. Au fil des quatre études qui ont fait date, quelques constantes émergent du foisonnement des usagers et de leurs motivations. La « salle d'actualité » était très fréquentée : 3450 visiteurs par jour

³³ AROT, Dominique, BATT, Chris, BAZIN, Patrick, et al. *Op. Cit.*, p. 61-69.

³⁴ Sur ce point, voir la partie 1.2.3.1. de cette étude, intitulée « Un espace paradoxal en bibliothèque ».

³⁵ Voir le catalogue d'exposition : LÉANDRI, Ange. *Graffiti et société : Bibliothèque publique d'information, salle d'actualité, Centre national d'art et de culture Georges Pompidou, 29 juillet-31 août 1981*. Toulouse : Université de Toulouse-Le Mirail, 1981. Les expositions avaient lieu dans la salle d'actualité et dans une salle attenante, et étaient parfois réalisées avec le Centre de Création Industrielle pour les plus importantes.

³⁶ BENVENISTE, Annie et ROMAN, Joël. *L'Université cachée : Dix Ans de débats au Centre Georges Pompidou*. Paris : Bibliothèque publique d'information, 1991. ISBN 2-902706-31-6.

en moyenne en 1982, et 2671 en 1988. Les usagers étaient surtout des hommes. Un tiers était d'origine étrangère. Si l'on notait un niveau scolaire élevé parmi les fréquentants de la salle, qui étaient également plutôt jeunes, une relative mixité sociale s'est progressivement mise en place, permettant à la « salle d'actualité » d'atteindre ses objectifs de démocratisation et d'incitation à fréquenter la bibliothèque elle-même. Lieu de « brassage social », la « salle d'actualité » faisait ainsi se côtoyer chômeurs et chefs d'entreprise, comme le montrent les enquêtes analysées par Martine Poulain. Si les usagers étaient, pour un tiers d'entre eux, des « habitués », la salle accueillait également un grand nombre de nouveaux venus, ce renouvellement constant des publics correspondant, par ailleurs, à un des objectifs de la bibliothèque. L'absence de formalisme de la salle, qui était aussi une des clés de son succès, permettait enfin que se développent d'autres usages que les usages prévus : avant tout conçue pour donner un « panorama de l'édition » en France, la « salle d'actualité » a dû son succès à une offre de presse étendue, transformant parfois le lieu en salon de lecture accueillant aussi des publics séjournant ne venant que pour la presse. Une certaine dialectique entre recherche de l'habitude et recherche de la surprise semblait constamment s'opérer. Certains usagers venaient avec leur propre quotidien, pour le lire dans la salle, cherchant ainsi à la fois le confort d'un lieu accueillant, la présence familière de gens que l'on vient retrouver quotidiennement, sans nécessairement leur parler, mais aussi la possibilité d'être surpris et détournés de cette pratique de la lecture solitaire. Malgré une présence notable de l'habitude, l'esprit du lieu et l'atmosphère qui y régnait favorisaient, en effet, la « recherche de l'imprévu » : l'indisponibilité de tel journal, lu par un autre usager, conduisait ainsi à la consultation d'un autre document ou à l'écoute distraite d'un débat ayant lieu dans la salle³⁷. Un certain nombre d'éléments notés par ces études se retrouvent dans les publics des « espaces actualité » des bibliothèques de lecture publique aujourd'hui, à cette différence près que ces derniers présentent toutefois une part importante de publics retraités.

1.1.2.5. L'après « salle d'actualité » ?

L'expérience de la « salle d'actualité » n'a pas été reconduite après la fermeture de la BPI pour travaux en 1997. Une autre répartition des espaces a été proposée en 2000, lors de la réouverture : le service de presse a pris fin, supprimant ainsi la mise à disposition immédiate des nouveautés de l'édition et réduisant l'offre de presse. Un « espace presse » a été créé au premier étage, offrant plus de 500 titres de journaux, et magazines d'information nationale, régionale et internationale sur papier et en ligne. L'espace offre également un fonds de livres et de périodiques sur la presse et les médias ainsi que les « télévisions du monde ». Si l'offre s'est certes modifiée, changeant en retour la fréquentation et les animations qui ont fait l'identité de la « salle d'actualité », l'« espace presse » est toutefois aujourd'hui encore ce que nous appelons un « espace actualité enrichi », proposant un éclairage et une contextualisation possible de l'actualité.

Si le modèle de la « salle d'actualité » semble avoir influencé les bibliothèques de lecture publique, celles-ci n'en ont toutefois retenu que quelques traits.

³⁷ Voir « La salle d'actualité ou la recherche de l'imprévu », in POULAIN, Martine et BARBIER-BOUVET, Jean-François. *Publics à l'œuvre : pratiques culturelles à la bibliothèque publique d'information du Centre Pompidou*. Paris : la Documentation française, 1986, p. 145-228. ISBN 2-11-001622-1.

1.1.3. Les « espaces » et « salles d'actualité » dans les bibliothèques de lecture publique : une diffusion limitée ?

Il existe peu d'études sur la présence d'« espaces » et de « salles d'actualité » dans les bibliothèques de lecture publique. Si les salles de périodiques et salles de presse, qui se sont généralisées dans les années 1970, sont aujourd'hui courantes, il n'en va pas de même des « espaces actualité enrichis », qui retiennent quelques traits saillants de la « salle d'actualité » de la BPI et du modèle anglo-saxon, et dont la diffusion a été modeste.

Si un recueil exhaustif de la mise en place (et éventuellement de la disparition) de ces espaces enrichis n'est pas possible, quelques jalons peuvent toutefois être retenus.

Avant même l'ouverture de la « salle d'actualité » de la BPI en 1977, la bibliothèque municipale de Lyon s'est dotée, dès 1972, en plus d'une salle de prêt, d'une « salle d'information générale » qui présentait les caractéristiques d'une « salle d'actualité », par les collections et services fournis (notamment la constitution de dossiers de presse). Etienne Dennery en fournit la description suivante :

L'autre salle est une salle d'information générale. (...) Elle sera à la fois une salle d'accueil où l'on orientera les lecteurs et répondra à leurs questions et où ils trouveront une documentation générale actuelle, de quoi s'informer rapidement de manière pratique sur ce qui intéresse le plus grand nombre de gens actuellement, qu'il s'agisse de l'éducation des enfants, des problèmes de la vie familiale en général, du planning familial, de la vie en société, des problèmes de la société tels l'urbanisme, l'habitat, la circulation, de l'adaptation des hommes à l'environnement. (...). Cette salle devrait attirer un public important, désireux de s'instruire sur tous les problèmes d'actualité et de parfaire sa culture générale³⁸.

En plus des usuels, des quotidiens et des revues d'actualité, la salle d'information générale, d'une surface d'environ 430 m², contenait des indicateurs de chemins de fer, des annuaires, des encyclopédies, des « états du monde », des guides touristiques, mais aussi des bandes dessinées, choix qui peut sembler *a priori* surprenant, mais qui visait à casser l'image d'une bibliothèque sévère et à constituer un produit d'appel invitant à fréquenter d'autres espaces de la bibliothèque³⁹. Par ailleurs, l'introduction de la bande dessinée en bibliothèque constituait une nouveauté : les quotidiens, revues et usuels semblent ainsi avoir pu servir à conférer au sein de la bibliothèque une légitimité à un support qui n'en était pas encore doté dans cet espace. La distinction entre les espaces semble s'être opérée davantage par usages (prêt ou consultation, étude ou détente, etc.) que par thématiques ou supports. L'introduction de la départementalisation thématique en 1996, conjointe à la généralisation du prêt pour tous les supports, sonna la fin de la salle d'information générale. Les journaux et revues d'actualité générale furent

³⁸ Discours prononcé par M. Étienne Dennery, Directeur chargé des bibliothèques et de la lecture publique, pour l'inauguration de la Bibliothèque municipale de Lyon, le 6 décembre 1972. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne]. 1973, n° 1. [Consulté le 28 novembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1973-01-0001-001>. ISSN 1292-8399.

³⁹ Entretien avec Noëlle Drogat-Landré et Anne-Cécile Hyvernât ; voir également ANIESA, Ange. *Construction et aménagement de la bibliothèque municipale Lyon Part-Dieu : 1963-1978*. Mémoire de DCB. Villeurbanne : ENSSIB, 2013, p. 38.

ainsi présentés au sein du département Société (droit, gestion, économie, sociologie, sciences, géographie). La départementalisation proposait ainsi une autre manière, plus segmentée, de traiter l'actualité, chaque département disposant de revues correspondant à son domaine, et éclairant les événements récents par la profondeur des collections, mises en valeur sur des tables thématiques. L'émergence de la salle d'information générale, la dissémination des revues dans les départements, et la renaissance aujourd'hui d'un « carré d'actu » témoignent de la permanence de l'interrogation sur la pertinence d'un lieu exclusivement dédié à l'actualité en bibliothèque et sur l'articulation de ce lieu au reste de l'établissement.

Suite à l'expérience de la Part-Dieu et de la BPI, d'autres réalisations ont eu lieu en France, axées sur la constitution de dossiers de presse, notamment à Besançon (service ouvert en 1978), et à Montpellier (salle ouverte en 1983)⁴⁰.

La mise en place d'un « service d'actualité et d'information » dès l'ouverture au public de la bibliothèque centrale de Bordeaux-Mériadeck en 1991 constitue un autre jalon majeur. Il s'agit, selon Serge Bouffange, d'un « intermédiaire entre la salle de presse remodelée et l'espace mettant en scène l'actualité⁴¹ ». Proposant un espace de 706 m² sur les 6285 m² d'espace public offerts par la bibliothèque, situé au premier étage, dans le premier espace de lecture offert aux adultes, le « service d'actualité et d'information » disposait d'un espace consacré à la presse (environ 270 titres en 1991), et d'une salle de lecture non cloisonnée proposant des usuels et de la documentation de premier niveau (environ 3400 volumes en 1991, et plus de 9000 en 1998), en consultation sur place uniquement. Présentant le service en 1998, Nadine Massias explique que les collections comprenaient également de la « documentation annexe, collectée auprès des administrations, des services sociaux ou culturels⁴² », ainsi que des dossiers de presse. L'axe était également mis sur les services proposés aux usagers concernant la vie pratique (aide à la rédaction de la déclaration de revenus, en collaboration avec un inspecteur des impôts) et sur l'éclairage possible de l'actualité par le biais d'expositions régulières portant sur des manifestations nationales ponctuelles (semaine du handicap), saisonnières (rentrée littéraire) ou sur la qualité de vie (l'eau, les déchets, etc.⁴³). Dans la présentation qu'elle donne du service, Nadine Massias en note les atouts et les écueils possibles : une fréquentation assidue par un public différent du reste de la bibliothèque et sensible au confort du lieu, mais aussi le risque de recréer une bibliothèque dans la bibliothèque et de peiner à trouver une identité face aux acteurs sociaux de la cité⁴⁴. L'on verra que ces écueils, qui semblent guetter tout « espace actualité enrichi », ont conduit à un renforcement de l'identité de l'« espace actualité » de la bibliothèque de Bordeaux Mériadeck.

Marie-Rose Briot constatait déjà en 1992 la présence modeste des espaces actualité enrichis dans les médiathèques des années 1990 : elle dénombre moins

⁴⁰ BOUFFANGE, Serge. *Le Service d'actualité et d'information de la Bibliothèque municipale de Bordeaux*. Mémoire de DCB. Villeurbanne : ENSSIB, 1992, p. 6-7.

⁴¹ *Ibid.*, p. 9.

⁴² BERTRAND, Annie. Les enjeux et le fonctionnement d'un service d'actualité et de culture générale dans les bibliothèques universitaires : l'exemple de la bibliothèque de l'université de technologie de Compiègne. Dans : *Actualité, informations, services de référence en bibliothèques*. Bordeaux : Presses universitaires de Bordeaux, 2000, p. 109. ISBN 9782911850141.

⁴³ *Ibid.*, p. 110-112.

⁴⁴ *Ibid.*, p. 106, 108, 121.

d'une dizaine d'établissements ayant mis en place ce service et note que chaque réalisation apparaît comme « une expérience pilote et procède d'un certain empirisme⁴⁵ ».

Les projets discutés à l'époque, et présentés en annexe dans l'étude citée, n'ont, pour certains pas vu le jour : c'est notamment le cas de *Médiactuelle*, nom donné à la salle d'actualité prévue dans le projet de construction du site de Tolbiac de la BnF, et qui se voulait service d'information, de présentation de l'actualité et de découverte des nouveautés⁴⁶. Il est difficile d'expliquer aujourd'hui pourquoi le projet n'a pas été retenu : ce type d'espace a-t-il été pensé comme relevant davantage des missions d'une bibliothèque qui soit exclusivement de lecture publique ? On peut relever dans ce document de travail trois éléments importants pour l'étude présente en ce qu'ils sont représentatifs des interrogations autour des « espaces actualité », tant dans les années 1990 qu'aujourd'hui : Alain Rémond note les risques qui pourraient guetter cet « espace actualité », à savoir celui de devenir un sas, un lieu de passage non identifié alors qu'il serait conçu à la fois comme zone d'appel vers d'autres espaces de la bibliothèque et comme espace de destination ; le document oriente par ailleurs le projet autour de l'idée d'une articulation forte de cet espace au reste de la bibliothèque (réflexion autour des collections et de leur profondeur et autour de la prolongation des missions de l'espace dans un lieu dédié aux débats) ; il insiste enfin sur la nécessité d'un renouvellement constant de cet espace et suggère une forte modularité. Ces trois éléments relèvent des paradoxes et défis auxquels sont soumis les espaces actualité.

L'ouvrage de référence édité par Jean-Pierre Vosgin et Marie Dinclaux expose les résultats d'une enquête réalisée en février-juin 1998⁴⁷ : sur 63 établissements ayant répondu à l'enquête, 28 abritent une « salle d'actualité, un kiosque, ou une salle de périodiques », mais les « espaces actualité enrichis », qui présentent en 1998 (ou projettent de présenter) les services d'actualité dans un *même* espace sont minoritaires. On dénombre 14 établissements répondant à ce critère : Antibes (projet au sein d'un nouvel équipement, ouvert au public en 2006) ; Besançon ; Bordeaux ; Limoges (projet au sein de la BMVR, ouverte au public en 1998) ; Lorient (projet au sein d'un nouvel équipement) ; Marseille (projet au sein de l'Alcazar, équipement ouvert au public en 2004) ; Melun (au sein d'un nouvel équipement en projet, prévision de salle d'actualité autour de 3 pôles : actualités locales, actualité générale (périodiques, internet, usuels), infothèque (recherche d'emploi) ; Metz ; Montpellier (forum de l'actualité au sein de la BMVR, ouverte au public en 2000) ; Nice ; Paris (projet de réorganisation des services de la « salle d'actualité » de la BPI) ; Reims (projet au sein de la médiathèque Croix-Rouge, ouverte au public en 2003) ; Rennes (projet au sein des Champs Libres, équipement ouvert au public en 2006) ; La Rochelle ; Villeurbanne (projet).

Le cas des BMVR mérite un éclairage particulier : en effet, parmi les douze établissements retenus en 1998 pour ce programme de construction, certains

⁴⁵ BRIOT, Marie-Rose. *La salle d'actualité : un nouveau service dans les médiathèques des années 90*. Projet de recherche pour le DSB. Villeurbanne : ENSSIB, 1992, p. 8.

⁴⁶ RÉMOND, Alain. *Médiactuelle : projet de salle d'actualité à la Bibliothèque de France*. Dans : *Rapports des groupes de travail, 1991*. Paris : Etablissement public de la Bibliothèque de France, 1991. ISBN 2-909485-00-5.

⁴⁷ DINCLAUX, Marie et VOSGIN, Jean-Pierre (dir.). *Actualité, informations, services de référence en bibliothèques*. Bordeaux : Presses universitaires de Bordeaux, 2000, p. 176-190. ISBN 2-911185-04-8. Cette enquête a été réalisée par Gilles Gudin de Vallerin entre février et juin 1998.

présentent un « espace actualité » conséquent et sont même l'espace phare de la bibliothèque⁴⁸ : à Montpellier, dans la médiathèque Émile Zola, le « forum de l'actualité » est un espace ouvert qui s'étend sur 594 m² (sur XX m² ouverts au public), tandis que Les Champs Libres consacrent XXX au pôle « Vie du Citoyen » sur XX m² ouverts au public et proposent des horaires d'ouverture étendus pour cet espace indépendant⁴⁹. Ces deux « espaces actualité enrichis » visaient d'abord, pour l'un, à satisfaire le goût de la consultation sur place de la presse en proposant un espace confortable⁵⁰, et, pour l'autre, à fournir des clés de compréhension du monde contemporain. En proposant, par exemple, la diffusion des dépêches AFP sur le mur, le pôle « Vie du citoyen » visait ainsi à permettre de « mieux comprendre [la] production journalistique et de mettre en perspective l'information⁵¹ ». La polyvalence de ces espaces (usage d'internet, lecture de la presse, antichambre de la bibliothèque) est à la fois leur force et leur faiblesse : ils semblent aujourd'hui amenés à se réinventer pour construire une identité plus forte et plus adaptée aux usages.

L'étude menée par Nicolas Beudon en 2008 aboutit aux mêmes conclusions : si les « espaces actualité enrichis » demeurent alors rares et protéiformes, tant en termes de collections, de médias et de services, les « espaces actualité » contenant la presse d'actualité et la presse magazine se développent et constituent, comme on le verra, des espaces souvent banals, très fréquentés, et peut-être à la recherche d'une identité autre que celle de lieu de passage et de zone d'appel⁵².

1.1.4. « Salles de culture générale » et « salles d'actualité » dans les bibliothèques universitaires : un bref historique des « espaces actualité » en BU

La présence d'« espaces actualité » dans les bibliothèques universitaires n'a rien d'évident, que l'on parle d'« espaces presse » ou d'« espaces actualité enrichis ».

Pourtant, l'histoire des espaces dans les bibliothèques universitaires en France témoigne très tôt d'un intérêt pour la mise à disposition dans un lieu dédié d'une documentation dont les critères sont souvent d'être généraliste, non académique et actuelle. Ces salles, créés dans les années 1960, furent souvent nommées « salles de culture générale », et une affinité de ces espaces avec les « espaces actualité » ultérieurs est perceptible : l'on trouve par exemple un « service d'actualité et de culture générale » dans un espace dédié à la bibliothèque de l'université de technologie de Compiègne, explique Annie Bertrand en 1998,

⁴⁸ GERMAIN, Marc et LORIUS, Marion. Architectures des bibliothèques municipales à vocation régionale. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne]. 2000, n° 3. [Consulté le 29 novembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2000-03-0039-003>. ISSN 1292-8399.

⁴⁹ Si les autres équipements inclus dans le programme des BMVR ne constituent pas, à proprement parler, des « espaces actualité enrichis », la majeure partie d'entre eux contient un « espace actualité » comprenant la presse et les médias (internet et/ou télévision) : c'est le cas notamment à Nice, Marseille et Troyes.

⁵⁰ Fondé sur une étude préalable de publics, le « forum de l'actualité » est particulièrement adapté à la consultation sur place. GUDIN DE VALLERIN, Gilles. De l'équilibre des publics et des collections. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne]. 2000, n° 3. [Consulté le 29 novembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2000-03-0056-005>. ISSN 1292-8399.

⁵¹ *Dossier de presse : ouverture des Champs Libres* [en ligne]. [s. d.], p. 21. [Consulté le 29 novembre 2014]. Disponible à l'adresse : http://www.leschampslibres.fr/uploads/media/Dossier_presse_ouverture_LCL.pdf, p. 21.

⁵² BEUDON, Nicolas. *Les services d'actualité et d'information dans les bibliothèques publiques*. Mini-mémoire. Villeurbanne : ENSSIB, 2008.

rappelant que cet espace avait été prévu dès l'ouverture de la bibliothèque en 1972⁵³, et aujourd'hui une « salle d'actualité – culture générale » à la bibliothèque de l'université de Valenciennes (sur le site du Mont Houy, ouvert au public en 2001).

Dans la thèse qu'il consacre en 1999 à la *Concentration et [la] déconcentration dans l'organisation des bibliothèques universitaires françaises de province (1855-1985)*⁵⁴, Alain Gleyze revient sur le contexte et les raisons de l'émergence de ces « salles de culture générale » dans les bibliothèques universitaires en France à partir des années 1960. Les nouvelles constructions de bibliothèques universitaires dans les années 1960 (conformément aux instructions du 20 juin 1962) sont, explique-t-il, fondées sur le modèle de la déconcentration : à la faveur de l'accroissement des effectifs étudiants dans les années 1960, de nouvelles universités disciplinaires furent construites en périphérie des villes pour remplacer les facultés de centre-ville et les bibliothèques construites ne furent plus encyclopédiques comme elles avaient pu l'être au moment de la création des facultés, mais devinrent spécialisées et organisées en section. Cette fin de la bibliothèque pluridisciplinaire conduisit ainsi à une séparation des collections et des publics, qui suscita la crainte d'une culture générale moindre chez les étudiants, à laquelle de nouveaux espaces tentèrent de remédier. Alain Gleyze mentionne ainsi la mise en place de « salles de culture générale », principalement au sein des bibliothèques de sciences et de droit, et proposant une documentation différente en libre accès⁵⁵. Le projet mené à bien par Jean-Louis Rocher à la bibliothèque de sciences de l'université de Lyon, construite en 1964, fit école et fut repris par l'administration pour les aménagements ultérieurs.

Soulignant en 1970 le succès de fréquentation de cette salle, Jean-Louis Rocher en donne la description suivante :

A l'entresol, s'ouvrant sur le premier palier de l'escalier central, face à l'entrée, la salle de culture générale est un point d'attraction naturel. (...) Ses dimensions - une surface de 260 m² et, surtout, une hauteur limitée à 3,30 m - lui donnent une intimité très appréciée, que n'offrent pas les autres salles. Ses 68 places se répartissent autour de tables de formes et de dimensions diverses. Viennent s'ajouter à son agrément quelques plantes et la permission de fumer.

Son fonctionnement est autonome par rapport au reste de la bibliothèque et son organisation s'inspire de la lecture publique : présentation des nouveautés, des périodiques récents, libre accès aux rayons pour le prêt

⁵³ BERTRAND, Annie. Les enjeux et le fonctionnement d'un service d'actualité et de culture générale dans les bibliothèques universitaires : l'exemple de la bibliothèque de l'université de technologie de Compiègne. Dans : *Actualité, informations, services de référence en bibliothèques*. Bordeaux : Presses universitaires de Bordeaux, 2000, p. 85-100. ISBN 9782911850141.

⁵⁴ GLEYZE, Alain. *Concentration et déconcentration dans l'organisation des bibliothèques universitaires françaises de province (1855-1985)* [en ligne]. Thèse de doctorat. Lyon : Université de Lyon 2, 1999. Disponible à l'adresse : <http://demeter.univ-lyon2.fr:8080/sdx/theses/lyon2/1999/agleyze>.

⁵⁵ Alain Gleyze rappelle que les solutions proposées par Jean-Louis Rocher, à savoir la création de salles de culture générale, a été exposée lors du colloque international tenu à Genève en 1965 et ayant pour thème « les bibliothèques dans l'université ». Pour un compte-rendu, voir Le colloque de l'AUPELF. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne]. 1966, n° 6. [Consulté le 6 décembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1966-06-0201-001>. ISSN 1292-8399.

comme pour la consultation. (...) Elle [la sous-bibliothécaire] est également la correspondante de certains théâtres pour les abonnements étudiants⁵⁶.

Il s'agissait ainsi de présenter à la fois des collections qui visaient à favoriser l'interdisciplinarité et à pallier les défauts de la spécialisation, à former l'esprit critique du citoyen en devenir, mais aussi des collections non académiques et davantage tournées vers le loisir. Le but était, en outre, de proposer un espace accueillant qui soit également un lieu d'animations culturelles, et qui puisse devenir un lieu de rencontre pour les étudiants et pour les enseignants⁵⁷. La présence moindre de ces salles dans les bibliothèques de lettres s'explique notamment par une plus grande difficulté à distinguer les collections dites de loisir des autres collections de la bibliothèque⁵⁸.

A la nouvelle section des sciences de la bibliothèque de l'université de Bordeaux, ouverte en 1965, l'accent fut mis sur le confort de la « salle de culture générale ». Les collections formaient une bibliothèque de l'honnête homme, proposant « traités, grandes collections, livres de base intéressant toutes les disciplines non scientifiques », mais sans exclure « la littérature d'imagination⁵⁹ ». La section sciences de la bibliothèque de Rennes, ouverte en 1967, mit également à disposition des « ouvrages d'actualité ou de littérature classique » et des périodiques et revues d'actualité⁶⁰. Le confort fit également l'objet d'une attention particulière dans la « salle de culture générale » de la section Droit-Lettres de la bibliothèque de Grenoble-Saint-Martin-d'Hères, ouverte entièrement au public en 1968⁶¹. Contrairement aux deux salles précédentes, la section sciences de la bibliothèque universitaire de Toulouse, partiellement ouverte au public en 1970, adopta une conception moins large de la « salle de culture générale » et refusa explicitement la mise à disposition d'ouvrages de détente au sein de cet espace⁶². La section Droit-Lettres de l'université de Lille III, ouverte au public en 1974, offrit de 1977 à 2014 une « salle de culture générale » permettant à « ses utilisateurs d'accéder dans un cadre attrayant à une documentation actuelle portant

⁵⁶ ROCHER, Jean-Louis. La bibliothèque universitaire de Lyon-La Doua après cinq ans de fonctionnement. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne]. 1970, n° 11. [Consulté le 6 décembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1970-11-0545-001>. ISSN 1292-8399.

⁵⁷ Rappelons que les instructions de 1962 prônaient la construction de bibliothèques dites « divisionnelles », c'est-à-dire séparant les espaces ou étages réservés aux étudiants de ceux réservés aux chercheurs.

⁵⁸ Les littératures dites « de genre » ont, par exemple, progressivement gagné une légitimité académique et mobilisé l'attention d'équipes de recherche au sein des universités, rendant ainsi nécessaire leur présence dans le fonds de certaines bibliothèques universitaires. La question de la politique documentaire à mener dans un espace de ce type au sein d'une bibliothèque universitaire de lettres nous semble donc particulièrement cruciale.

⁵⁹ GUINARD, Jacques. La nouvelle Section des sciences de la Bibliothèque de l'Université de Bordeaux. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne]. 1965, n° 8. [Consulté le 6 décembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1965-08-0293-002>. ISSN 1292-8399. Pour des raisons budgétaires, il était prévu que les romans soient mis à disposition grâce à un accord avec la bibliothèque centrale de prêt de la Gironde. L'article n'indique pas si la presse et les revues d'actualité étaient présentes dans ce lieu.

⁶⁰ ROUX, Jean-Yves. La section sciences. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne]. 1971, n° 3. [Consulté le 6 décembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1971-03-0125-002>. ISSN 1292-8399.

⁶¹ KRAVTCHENKO, Suzanne et PAUL, Georges. La section droit-lettres de la nouvelle Bibliothèque universitaire de Grenoble-Saint-Martin-d'Hères. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne]. 1969, n° 4. [Consulté le 6 décembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1969-04-0131-001>. ISSN 1292-8399.

⁶² GRELLIER, Jacqueline. La bibliothèque universitaire de Toulouse, section sciences. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne]. 1972, n° 1. [Consulté le 6 décembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1972-01-0001-001>. ISSN 1292-8399.

sur des domaines autres que leur spécialité⁶³ ». Les réalisations furent, on le voit, diverses, et l'enquête menée par Jean Bleton auprès des bibliothèques de sciences et de médecine en 1982 révéla que si deux « salles de culture générale » fonctionnaient bien, quelques autres furent récupérées pour d'autres usages⁶⁴.

Ce désintérêt relatif pour les « salles de culture générale » fut toutefois de courte durée : en effet, depuis la démocratisation de l'enseignement supérieur dans les années 1960, le rôle des bibliothèques dans le développement de la culture générale des étudiants est régulièrement réaffirmé et, partant, la nécessité de collections, mais aussi de lieux comme les « salles de culture générale », quitte à redéfinir leurs missions. Cherchant à promouvoir l'action culturelle à l'université, Guy Hazzan voit ainsi, dès 1985, un fort potentiel dans les « salles de culture générale », qu'il propose à la fois de renommer et de redéfinir :

La salle de culture générale dont je rêve, pour commencer, ne porterait pas ce nom-là; ensuite elle ne devrait pas être perçue comme un élément de la bibliothèque : il s'agirait d'une salle-carrefour, permettant, comme on le voit aux États-Unis, aux enseignants de se rencontrer et de discuter; un endroit où l'on viendrait consommer une boisson, où l'on viendrait lire des revues d'intérêt général (revues littéraires ou de vulgarisation); bref, un endroit où l'on viendrait se détendre et trouver la littérature à laquelle on n'a pas le temps d'avoir accès par ailleurs⁶⁵.

Le rêve de Guy Hazzan semble préfigurer les conclusions de la *Mission pour la lecture étudiante*, créée en 1991, qui préconisait la création d'« espaces de lecture non strictement professionnelle (...) à la fois lieux de culture générale et de convivialité⁶⁶ » et interrogeait la faible offre d'espaces de ce type : « Combien de salles de culture générale et d'actualité dans les bibliothèques universitaires ? Combien de débats, d'opérations de promotion du livre, d'interventions d'auteurs⁶⁷ ? ». La formule est intéressante en ce qu'elle n'opère pas de distinction entre les « salles de culture générale » et les « salles d'actualité », mais en vient à les confondre en une même expression, tendance qui, on l'a vu, se confirmera. Des études furent menées dans les années 1990 sur ces « salles de culture générale » dans les bibliothèques universitaires, signalant ainsi l'intérêt porté par la profession à ces espaces et l'influence des « salles d'actualité » issues de la lecture publique sur ces lieux invités à renaître par la *Mission lecture étudiante*⁶⁸.

⁶³ TRÉNARD, Louis. *De Douai à Lille, une université et son histoire*. Villeneuve-d'Ascq : Université de Lille III, 1978, p. 134. ISBN 2-85939-098-7. Suite à un réaménagement des espaces, un autre lieu confortable, accueillant des collections de presse, de loisir, et propice à la détente, aux échanges, et à la tenue de manifestation culturelle, a été créé au sein de la bibliothèque. Nous reviendrons sur cette évolution des « salles de culture générale » vers des « espaces actualité » qui sont aussi des « espaces détente » et des lieux de rencontres et d'animation.

⁶⁴ BLETON, Jean. Quelques réflexions sur les nouvelles bibliothèques universitaires françaises de science et de médecine. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne]. 1982, n° 5. [Consulté le 6 décembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1982-05-0255-001>. ISSN 1292-8399.

⁶⁵ HAZZAN, Guy. Les desseins animés de Saint-Jérôme. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne]. 1985, n° 5. [Consulté le 6 décembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1985-05-0402-004>. ISSN 1292-8399.

⁶⁶ FRAISSE, Emmanuel. Une mission lecture étudiante. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne]. 1994, n° 1. [Consulté le 8 décembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1992-01-0038-006>. ISSN 1292-8399.

⁶⁷ Il s'agissait d'Emmanuel Fraisse. Voir HAZZAN, Guy. Haute curiosité et lectures infinies. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne]. 2004, n° 1. [Consulté le 8 décembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2004-01-0056-002>. ISSN 1292-8399. C'est nous qui soulignons.

⁶⁸ TRUFFERT, Françoise. *Un exemple de Salle de Culture Générale dans une section scientifique de Bibliothèque UNiversitaire : le cas de Lyon I*. Mémoire de DCB. Villeurbanne : ENSSIB, 1992.

L'importation du modèle des « salles d'actualité » de lecture publique dans les bibliothèques universitaires semble, en effet, avoir infléchi le fonctionnement de certaines « salles de culture générale » et avoir parfois conduit à la création d'espaces nommés « salles d'actualité », parfois connectées à internet, et contenant de la documentation pratique pour la vie de l'étudiant sans que cette politique documentaire soit majoritaire⁶⁹. Les bibliothèques ouvertes après les années 2000 intègrent plus volontiers ce type d'espace : des « salles d'actualité » prévues dès la construction existent encore aujourd'hui à la bibliothèque universitaire du Havre (2006)⁷⁰, de Valenciennes (2001), du Maine (2004), de Reims (2006). D'autres bibliothèques plus anciennes ont également choisi de mettre en place des « salles d'actualité »⁷¹ : Lille 2 (1995, ?), Lyon 3 (1996, salle d'actualité ouverte en 2005, avec un espace « télévisions du monde »), Toulon (?, salle d'actualité ouverte en 2004). Comme les « salles de culture générale » en BU et les « salles d'actualité » des bibliothèques de lecture publique dont elles sont les héritières, les « salles d'actualité » en BU présentent un caractère protéiforme : si la documentation concernant la vie de l'étudiant est présente au Havre (qui ne propose pas de collections de loisir et a abandonné les téléviseurs prévus dans le projet initial), elle est absente des « salles d'actualité » des autres universités qui, comme les « salles de culture générale » plus anciennes, mêlent presse et collections de loisir⁷².

Au terme de cet historique, il semble possible d'établir une continuité entre les « salles de culture générale » telles qu'elles se sont développées dans les bibliothèques universitaires à partir des années 1960, aussi diverses soient-elles, et les « salles d'actualité » telles qu'elles ont émergé dans ce contexte à partir des années 1990. A quelques exceptions près, ces deux expressions paraissent être des termes utilisés à des époques différentes pour désigner un espace analogue, importé de la lecture publique et adapté, et que les établissements ont parfois peiné à définir positivement. Rassemblant souvent des collections non académiques qui ne trouvaient pas leur place ailleurs dans la bibliothèque universitaire et proposant un lieu où les règles de silence et les postures d'étude s'appliquaient moins, ces espaces semblaient, en effet, parfois se définir par l'agrégation de collections dont la légitimité semblait alors moindre dans le contexte universitaire : presse, disques, romans, BD, etc., c'est-à-dire par la négative⁷³.

Les interrogations liées à la mise en place d'espace de ce type dans les bibliothèques universitaires sont certes liées aux différences de missions et de publics entre bibliothèques universitaires et bibliothèques de lecture publique. L'importation du modèle aura ainsi nécessité des adaptations fortes et aura eu tendance à évacuer une documentation pratique, prise en charge par d'autres

⁶⁹ Décivant en 1998 la salle « d'actualité et de culture générale » de la bibliothèque de l'UTC, créée dès l'ouverture en 1972, Annie Bertrand explique qu'elle offre des dossiers et fonds thématiques sur l'enseignement supérieur en France et à l'étranger et de la documentation propre à l'UTC. *Op. Cit.*, p. 95.

⁷⁰ GILLOT, Delphine. *Le Service Commun de Documentation de l'Université du Havre*. Rapport de stage DCB. Villeurbanne : ENSSIB, 2003. Voir annexes, p. 13 à 16.

⁷¹ La première date indique l'ouverture de la bibliothèque, la seconde, la mise en place de la « salle d'actualité ».

⁷² La BU du Havre est une des rares bibliothèques à avoir conservé un volet « vie pratique » de l'étudiant dans la « salle d'actualité », et s'inscrit dans la ligne des espaces et collections développés par la bibliothèque de Clermont Ferrand et celle de l'UTC, qui n'existent plus aujourd'hui. Voir notamment : *PolDoc : BMIU Clermont-Ferrand - La bibliothèque de culture générale et d'information de la BMIU Sciences du Campus des Cézeaux*. [en ligne]. [Consulté le 11 octobre 2014]. Disponible à l'adresse : http://poldoc.enssib.fr/ressource/bu/Clermont_BU2.htm.

⁷³ À la BU du Mans, cet espace s'appelait, à l'origine, « Lectures en liberté ».

structures de l'université, pour introduire le versant de la culture générale et commune (de loisir ou d'information), nécessaire à la formation du citoyen.

Malgré ces différences notables, le questionnement actuel sur la pertinence de tels « espaces actualité enrichis » semble rejoindre sur un certain nombre de points celui qui a aujourd'hui cours dans les bibliothèques publiques. La même tendance que celle observée dans les bibliothèques de lecture publique existe aujourd'hui dans les bibliothèques universitaires : si certains « espaces actualité enrichis » demeurent, se développent également des « espaces actualité simples » (des « espaces presse »)⁷⁴. La cohérence et la plus-value documentaire de ces espaces sont ainsi interrogées, tout comme leur rôle dans la formation du citoyen, ainsi que la capacité de ces lieux enrichis à jouer un rôle social au sein de la communauté universitaire.

1.2. « ACTUALITÉ » ET « ESPACES ACTUALITÉ » : DES CONCEPTS ÉLASTIQUES ?

1.2.1. L'intérêt des professionnels : des espaces fréquents, peu évalués, mais ponctuellement étudiés

Les « espaces actualité » semblent être des espaces banals dans les bibliothèques, que l'on pense aux « espaces presse » ou aux « espaces actualité » adjoignant à la presse d'autres collections et d'autres services. Pour autant, si un grand nombre de bibliothèques offre des espaces de ce type, ces espaces sont peu évalués. Ils ont toutefois fait l'objet de quelques études. Outre l'ouvrage édité par Jean-Pierre Vosgin et Marie Dinclaux en 2000 et intitulé *Actualité, Informations, services de référence en bibliothèque*, deux études sont spécifiquement consacrées aux salles et services d'actualité : celle de Marie-Rose Briot, en 1992, intitulée *La Salle d'actualité : un nouveau service dans les médiathèques des années 90*, et celle de Nicolas Beudon, en 2008, intitulée *Actualité et Information dans les bibliothèques publiques*⁷⁵.

La présence de la presse dans les bibliothèques et ses usages par les différents publics ont, en revanche, été peu étudiés. Une enquête récente (2013) menée sur un panel d'utilisateurs des bibliothèques publiques en Europe mesure notamment l'importance accordée aux services fournis par les bibliothèques publiques : chez 66 % des personnes interrogées, la possibilité de « lire des journaux/magazines » est perçue comme un service important ou très important, et intervient en 6^{ème} position, notamment après la possibilité de se connecter à internet⁷⁶. Il s'agit toutefois d'une étude de perception par les usagers, qui donne

⁷⁴ C'est le cas à la bibliothèque Marie Curie de Doc'INSA à Lyon : le kiosque présente les quotidiens et revues d'actualité tandis que les collections de loisir (littérature et BD) occupent un espace propre dans les étages.

⁷⁵ VOSGIN, Jean-Pierre et DINCLAUX Marie, *Op. Cit.* ; BEUDON, Nicolas. *Actualité et information dans les bibliothèques publiques*. Mémoire d'étude. Villeurbanne : ENSSIB, 2008 ; BRIOT, Marie-Rose. *La salle d'actualité : un nouveau service dans les médiathèques des années 90*. Projet de recherche pour le DSB. Villeurbanne : ENSSIB, 1992.

⁷⁶GLOBAL, T. N. S. *Enquête paneuropéenne destinée à évaluer les perceptions des utilisateurs à l'égard des avantages liés aux technologies de l'information et de la communication dans les bibliothèques publiques* [en ligne]. 2013. [Consulté le 21 décembre 2014]. Disponible à l'adresse : <https://digital.lib.washington.edu/xmlui/handle/1773/24053>. Toutefois, note Cécile Touitou, la perception de l'importance des services fournis par la bibliothèque est plus traditionnelle en France : l'emprunt et la lecture de la presse sont jugés plus essentiels par les personnes interrogées. TOUITOU, Cécile. *Perceptions des bibliothèques publiques européennes* | Bulletin des bibliothèques de France. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne]. 2014.

peu d'informations sur les usages réels, tant en termes quantitatifs que qualitatifs. Quelques études ponctuelles notent que les lecteurs de presse se rencontrent davantage chez les « séjournateurs » et les « passagers » que chez les « emprunteurs », pour reprendre les distinctions élaborées par Claude Poissenot⁷⁷. Les rares études consacrées à la présence de la presse en bibliothèque s'attachent notamment à l'adéquation entre l'offre de presse et la demande effective (présence ou non de la presse *people*, par exemple)⁷⁸.

L'enquête sur les pratiques culturelles des Français note une diminution du nombre de lecteurs de quotidiens entre 1997 et 2008 et signale une érosion régulière, et entamée depuis plusieurs décennies, du lectorat de la presse quotidienne⁷⁹. Toutefois, le constat d'Olivier Donnat s'applique à la presse payante et mérite d'être nuancé. En effet, dans un contexte de crise de la presse papier, les Français âgés de 15 ans et plus demeurent de grands lecteurs de presse et de presse magazine. L'étude Audipresse One de 2013 montre ainsi que la presse est lue par 97 % de la population au cours du mois, avec une moyenne de 6,1 titres par mois. Chaque jour, 42 % de la population lisent au moins un quotidien, 50 % lisent au moins un magazine tandis que 25 % lisent au moins un quotidien et un magazine ; l'étude estime qu'au total, 66 % des Français de 15 ans et plus, soit près de 40 millions de personnes, lisent quotidiennement la presse, et note, par ailleurs, que les pratiques sont cumulatives, les « hyperconnectés » étant également de gros consommateurs de presse papier. Si la lecture de la presse se fait majoritairement au domicile, elle se pratique également à 31% à l'extérieur, aucune précision n'étant donnée sur la part occupée par les bibliothèques dans ces pratiques de lecture⁸⁰.

L'enquête menée par Olivier Donnat sur la consommation des autres médias de flux, radio et télévision, indique que cette dernière est en repli dans les jeunes générations, plus en prise avec la « révolution numérique ». Rien ne permet toutefois dans ces données de mesurer la relation entretenue par le public avec l'actualité. Une enquête d'ampleur sur les outils utilisés par le public pour s'informer aujourd'hui, et intégrant toutes les formes de diffusion (presse papier, presse en ligne, *pure players*, web-radio, web-tv, etc.) ainsi que les lieux de consultation, reste donc à mener.

S'il existe quelques études portant sur les « espaces actualité », ces derniers demeurent toutefois peu connus : la presse semble être un support peu valorisé dans les pratiques professionnelles et dans la réflexion sur ces pratiques ; de plus,

[Consulté le 21 décembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/contributions/perceptions-des-bibliotheques-publiques-europeennes-0>. ISSN 1292-8399.

⁷⁷ POISSENOT, Claude. Les multifréquentants. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne]. 2000, n° 3. [Consulté le 22 décembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2000-03-0004-001>. ISSN 1292-8399.

⁷⁸ PEYROU, Mathilde. *La presse people dans les bibliothèques municipales*. Mémoire de DCB. Villeurbanne : ENSSIB, 2012 ; MERKLEN, Denis. *Pourquoi brûle-t-on des bibliothèques ?*. Villeurbanne : Presses de l'ENSSIB, 2013. ISBN 979-10-91281-14-0.

⁷⁹ Voir l'article du BBF qui compare les résultats de l'enquête de 1997 et de celle de 1998 et qui présente une synthèse des évolutions des pratiques : DONNAT, Olivier. Les pratiques culturelles à l'ère numérique | Bulletin des bibliothèques de France. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne]. 2010, n° 5. [Consulté le 22 décembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2010-05-0006-001>. ISSN 1292-8399.

⁸⁰ *Présentation PowerPoint - CP-Audipresse_ONE-ONE_GLOBAL_2013.pdf* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 22 décembre 2014]. Disponible à l'adresse : http://www.audipresse.fr/media/document/one2013/CP-Audipresse_ONE-ONE_GLOBAL_2013.pdf.

les lieux et les usages ne se prêtent pas aux critères d'évaluation retenus dans les enquêtes officielles (enquête de l'Observatoire de la lecture publique, ESGBU).

Les périodiques sont traditionnellement considérés comme des supports difficiles à traiter et à valoriser, car devant être mis à disposition très rapidement. Comment, par ailleurs, les bibliothécaires peuvent-ils valoriser un contenu pour ainsi dire inconnu ? Cette interrogation s'applique au contenu offert par les média de flux (radio, télévision, internet), qui ne sont pas choisis par l'établissement, mais elle s'applique également aux bouquets de presse numérique, offrant en nombre pléthorique des titres qui ne sont pas tous choisis par l'établissement. Les « espaces actualité » pourraient ainsi sembler *a priori* être des espaces peu propices à la valorisation des compétences des bibliothécaires, notamment des compétences de politique documentaire, et donc peu enclins à devenir des objets de recherche.

Par ailleurs, la presse suscite majoritairement des usages dits « faibles⁸¹ » : elle fait l'objet de consultations (autant sinon davantage que d'emprunts)⁸². Or, l'activité des bibliothèques se mesure toujours en 2015 à l'aune du nombre d'inscrits, d'entrées et d'emprunts, sans que compte soit tenu des consultations de documents, de la durée et fréquence des séjours, de l'usage intensif du lieu comme lieu de vie, par des usagers habitués, mais parfois non inscrits, plus difficiles à quantifier. Ces usages peuvent donc sembler *a priori* peu propices à la valorisation de l'activité des bibliothèques.

Si l'activité de ces espaces est encore peu reconnue par les statistiques officielles, ces lieux sont toutefois nombreux et très fréquentés. La configuration de ces lieux dépend fortement de l'interprétation que l'on donne à la notion polysémique d'actualité.

1.2.2. L' « actualité » : une notion protéiforme

1.2.2.1. Étymologie, définitions et usages

Si le mot *actualité* semble d'emblée compréhensible de tous, en donner une définition n'est cependant pas aisé. L'étymologie et la définition des usuels sont utiles, mais gagnent cependant à être enrichies des apports théoriques de la linguistique, de la philosophie et de la sociologie, comme le souligne l'étude intitulée *Qu'est-ce que l'actualité*, menée en 2005⁸³. Outre ces apports théoriques, il nous semble également intéressant de mettre à jour les paradoxes qui travaillent la notion d'« actualité » et qui en font un concept dynamique et, non pas absolu, mais relatif.

Comme le rappelle le *TLF*, l'étymologie du mot *actualité* relie ce terme à la racine latine *actualis* « qui agit, qui met en application », par opposition au latin *dictum*, « qui relève du discours ». Pour la langue courante, le terme réfère à l'« intérêt actuel de quelque chose » ; il désigne, dans un emploi collectif, « l'ensemble des faits tout récents et offrant un intérêt pour cette raison », et plus

⁸¹EVANS, Christophe. Les publics populaires | Bulletin des bibliothèques de France. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne]. 2014, n° 1. [Consulté le 22 décembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2014-01-0106-009>.

⁸² D'où le passage à une politique d'emprunt : rares sont aujourd'hui les « espaces actualité » dans lesquels les documents ne sont pas empruntables : voir enquête, question 39.

⁸³ BÉGUEC, Annelise, LAFON, Bernard, MEYER, Anne, et al. *Qu'est-ce que l'actualité ?*. Mémoire de recherche DCB. Villeurbanne : ENSSIB, 2005.

spécifiquement, au pluriel, les « informations, nouvelles, généralement brèves, récapitulant les principaux événements du moment (dans la presse, au cinéma, à la télévision, etc.) ». Pour la langue philosophique, il désigne la « qualité de ce qui est actuel ou actualisé, c'est-à-dire en acte et non en puissance. » Si l'emploi du mot *actualité* au sens philosophique remonte au XIII^e siècle (et reprend les distinctions aristotéliennes), l'emploi collectif se développe au XIX^e siècle, parallèlement à l'essor de la presse.

La linguistique, la sociologie et la philosophie permettent d'éclairer ces définitions en distinguant des traits saillants de la notion. La distinction entre le singulier et le pluriel permet de souligner le travail de synthèse opéré par qui met en forme les événements (les « actualités ») pour les façonner en une unité compréhensible (« l'actualité »)⁸⁴. Par ailleurs, la sociologie et les sciences de l'information montrent que loin de se livrer à l'état brut, l'actualité est mise en forme et hiérarchisée pour guider la perception des lecteurs, auditeurs et spectateurs. En outre, l'analyse de l'utilisation de « l'actualité » comme outil philosophique, à partir de la relecture de *Qu'est-ce que les Lumières ?* de Kant par Foucault, montre que l'enjeu est pour le philosophe de dépasser l'événementiel pour penser une « ontologie du présent », ou, pour le dire autrement, pour repenser les relations du sujet avec son temps⁸⁵.

A l'issue de cette synthèse, il nous semble intéressant, pour l'étude en cours, de construire une définition qui souligne certains paradoxes qui travaillent la notion d'actualité.

Contrairement à la fausse évidence de l'étymologie, il importe, en effet de noter que, si le mot *actualité* renvoie à la notion de mouvement et aux faits censés être bruts et immédiats, par opposition au dit, ces faits ne se donnent jamais sans filtres ni sans médiation. De la simple dépêche AFP, qui opère déjà un choix dans le mouvement des événements, à l'analyse résultant d'une enquête d'investigation, l'actualité n'est jamais brute, mais est le produit de constructions intellectuelles, narratives et médiatiques. On peut ainsi poser que l'actualité renvoie à « l'ensemble constitué, construit et mis en forme de faits tout récents et offrant un intérêt pour cette raison ».

Par ailleurs, si la notion d'« actualité » fait référence à des événements qui sont contemporains de l'émetteur et du récepteur, elle renvoie à un présent dynamique, en mouvement, pour reprendre l'étymologie du terme *actualité*, d'un présent qui fait signe à la fois vers le passé et vers l'avenir, et ce à la fois du côté de la production de l'actualité et de sa réception. Les différents modes d'inscription du présent de l'actualité dans une temporalité plus large sont ce qui permet de distinguer des degrés de distanciation au sein des traitements journalistiques de l'actualité et de distinguer ces derniers d'autres traitements philosophiques ou historiques, par exemple. Par ailleurs, les conditions de la réception de l'actualité influencent également la façon dont cette actualité résonne ou non avec le présent et l'histoire d'un pays, d'un territoire, d'une communauté. Le rapport des bibliothèques à l'actualité et au temps présent est certes souvent noté comme difficile. Toutefois, ce double filtre de la production et de la réception ne laisse-t-il pas entrevoir une place possible pour les bibliothèques à la fois dans

⁸⁴ *Ibid.*, p. 46.

⁸⁵ DEKENS, Olivier. *Philosophie de l'actualité*. Paris : Ellipses, 2008, p. 13. ISBN 978-2-7298-4051-8 ; *What is Enlightenment? | Michel Foucault, Info* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 23 décembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://foucault.info/documents/whatisenlightenment/foucault.whatisenlightenment.en.html>.

la production de l'actualité et dans l'organisation de sa réception à destination de leurs publics et de leur territoire ? En présentant l'actualité dans un espace, les bibliothèques *produisent* un nouveau filtre et organisent des conditions de réception qui permettent, en effet, d'*articuler* celle-ci à leurs publics et à leurs territoires.

1.2.2.2. Une notion relative ?

Loin d'être absolue, la notion d' « actualité » ne se résume ainsi pas à un ensemble d'événements bruts présentés sans filtre, mais, sans doute davantage encore que tout message, dépend à la fois des conditions de production et de réception.

Ce qui *fait* actualité est ainsi relatif à l'environnement du récepteur de l'information. La notion d' « actualité » peut, en effet, pour le récepteur, référer à un ensemble d'informations générales, sociales, économiques et politiques, qui concernent un environnement plus ou moins étendu, de l'actualité locale à l'actualité mondiale : c'est ce que nous pourrions appeler « l'actualité-monde ». Elle peut référer aussi à l'actualité de l'utilisateur, c'est-à-dire à un ensemble d'informations relatives à un environnement très proche qui conditionne le quotidien ou des événements de vie : c'est-ce que nous pourrions appeler « l'actualité de l'utilisateur ». Cette conception pratique de l'actualité est à rapprocher de ce que l'on nomme parfois « l'information citoyenne ». Selon le *TLF*, le terme « citoyen » réfère à tout « membre d'une communauté politique organisée », qui a donc, en vertu de cette appartenance, des droits et des devoirs, dont l'application nécessite la connaissance d'informations pratiques. La notion d'« information citoyenne », qui reste toutefois difficile à définir, nous semble signaler plus clairement que la notion d' « actualité » que la mise à disposition de l'information à la fois pratique, individuelle, locale et mondiale, est à penser en termes d'articulation de ces différents volets de l'information⁸⁶. Les diverses interprétations de la notion d' « actualité » expliquent l'existence même d' « espaces actualité enrichis » dans les bibliothèques en France, qui fournissent, par exemple, une information la plus pratique et la plus individualisée possible (information juridique pratique ; ouvrages d'aides à la recherche d'emploi), et une information qui permette à l'utilisateur de penser sa relation avec le monde environnant⁸⁷.

Si la notion d' « actualité » résiste tant à la définition, c'est non seulement parce qu'elle est relative, mais aussi parce qu'elle se décline. Lorsqu'il s'emploie seul, le terme *actualité* semble certes référer à l'actualité économique, politique ou sociale d'un environnement large (l'ensemble des événements advenant aujourd'hui dans le monde) ou restreint (l'actualité d'un pays, d'une communauté, ou d'un individu). Toutefois, cela n'est pas systématique, comme le montrent les documents de la « salle d'actualité » de la BPI de 1977 à 1997, et qui, sans que l'adjectif soit mentionné dans le lieu, mettait à disposition l'actualité éditoriale.

⁸⁶ En choisissant de s'interroger sur la notion d' « information du citoyen » plutôt que sur celle d' « espace actualité », les participants de la journée d'étude de 2003 mettent l'accent sur le débat et la participation, qui sont une modalité peu fréquente de l'animation d'un « espace actualité » en bibliothèque. LE SAUX, Annie. Information du citoyen en bibliothèque. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne]. 2003, n° 6. [Consulté le 23 décembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2003-06-0101-010>. ISSN 1292-8399.

⁸⁷ Les « espaces actualité enrichis » sont, on le verra, une spécificité française : en effet, la tradition anglo-saxonne distingue *news*, qui réfère à ce que nous avons appelé « l'actualité-monde » et *information*, qui réfère à l'information pratique.

L'actualité peut ainsi être éditoriale, littéraire, philosophique, musicale, cinématographique, et plus généralement culturelle, mais aussi sportive, ou encore culinaire. L'interprétation que les « espaces actualité » donnent de la notion et de sa mise en espace n'est pas nécessairement explicite dans le nom choisi : en revanche, l'*articulation* des différentes interprétations de l'actualité fait régulièrement l'objet de réflexions au sein des établissements.

1.2.3. « Espace actualité » : expression vide, concept, ou lieu clairement identifié ?

1.2.3.1. Un espace paradoxal en bibliothèque ?

Tout ordonnancement de l'espace au sein d'une bibliothèque reflète une idéologie et un découpage des champs du savoir propre à une époque donnée.

Les collections dites d'actualité semblent parfois peiner à trouver leur place au sein de cette mise en espace. « Les bibliothèques ont, depuis longtemps, du mal à gérer l' 'actualité', » explique Anne-Marie Bertrand, qui expose à la fois « une difficulté fonctionnelle [et] un désaccord intellectuel. » Dès lors, que signifie l'attribution d'un espace dédié à ces collections et services ? Ces espaces semblent paradoxaux : s'ils répondent à la demande d'information citoyenne, leur situation au sein de la bibliothèque (dès l'entrée, d'une manière qui le situe à la fois dedans et dehors) peut aussi être interprétée comme le signe d'une difficulté des établissements à proposer une information périssable, à assumer un rôle social ou encore à proposer un lieu qui soit davantage un lieu de détente et de rencontres qu'un lieu de lecture.

Telle est l'analyse qu'Anne-Marie Bertrand donnait de ces lieux en 1997 :

[...] la demande est forte de la part du public, pour trouver dans ces établissements publics ce qu'il a l'habitude de consommer dans ses pratiques privées, qu'il s'agisse de la presse, des romans-dont-on-parle ou des dernières parutions de l'édition électronique. L'actualité vue par le public n'est pas la même que l'actualité vue par le bibliothécaire. C'est, sans doute, la raison de la création de ces nouveaux espaces, destinés non seulement à regrouper et présenter des documents ou des services dont le critère de choix est la nouveauté, mais destinés aussi à créer un lieu transactionnel entre la demande des uns et l'offre des autres, un sas entre un extérieur [...] hiérarchisé et valorisé en fonction de la nouveauté, voire de l'immédiateté, et un intérieur où l'organisation s'appuie sur des critères intellectuels tout autres [...]. Cette idée de sas vient à l'esprit de l'analyste tout naturellement : à Evreux, à Bordeaux, à Poitiers, c'est près de l'entrée que se situe cet espace « d'actualité ». Pour en faciliter l'accès aux personnes non familières des bibliothèques, bien entendu. Mais aussi, peut-être, parce que subsiste un doute sur la réalité de son appartenance à l'organisation canonique de la bibliothèque – et il en est donc maintenu à l'écart⁸⁸.

Ces considérations, émises en 1997, sont-elles encore valables aujourd'hui ? Aujourd'hui encore, rares sont les établissements dans lesquels l' « espace actualité » est situé ailleurs qu'à l'entrée. Leur rôle de zone de transition, de

⁸⁸ BERTRAND, Anne-Marie. Le génie du lieu. Dans : BERTRAND, Anne-Marie et KUPIEC, Anne (dir.), *Ouvrages et volumes: architecture et bibliothèques*. Paris, France : Éd. du cercle de la librairie, 1997, p. 179. ISBN 2-7654-0657-X.

passage, de lisière semble ainsi affirmé par leur situation au sein de la bibliothèque : la configuration des lieux amènerait ainsi l'usager de l' « espace actualité » à franchir le seuil et à engager un parcours de lecteur qui le mènerait aux collections de la bibliothèque elle-même, considérées comme plus légitimes. Par ailleurs, cet espace semble être une zone de négociation (« un lieu transactionnel ») entre les publics et l'institution : d'une part, cet espace semble, en effet, être plus propice à des collections et des services davantage en prise avec la demande ; d'autre part, des postures et usages moins permis dans d'autres espaces y sont admis voire encouragés : l'espace actualité est traditionnellement un lieu où, plus qu'ailleurs, il est possible de parler, de s'étendre et de séjourner sur des chauffeuses, et parfois de manger ou de boire, et ce tant dans les bibliothèques municipales que dans les bibliothèques universitaires, où le zonage entre zones silencieuses et zones plus bruyantes est encore plus marqué.

Ces distinctions ont-elles encore cours aujourd'hui ? Le cas échéant, les « espaces actualité » seraient-ils alors de simples avant-postes de troisièmes lieux, permettant aux bibliothèques de se réinventer en attribuant à cet espace emblématique la charge d'accueillir ces nouveaux usages ? Ou se pourrait-il que ce lieu particulier soit aussi un des endroits où l'espace public se réinvente aujourd'hui, où il soit possible de « faire société » ?

1.2.3.2. Quelles finalités pour les « espaces actualité » ? Fonctions multiples d'un espace citoyen

Si les « espaces actualité » semblent avoir tardé à intégrer les espaces canoniques des bibliothèques, la mission de mise à disposition de l'information est reconnue comme partie intégrante des missions des bibliothèques et régulièrement réaffirmée. Dans la *Charte des Bibliothèques*, le Conseil Supérieur des Bibliothèques rappelle, en 1991, que les citoyens disposent d'un « droit à l'information » et que « la bibliothèque est un service public nécessaire à l'exercice de la démocratie⁸⁹. » Parmi les douze missions qu'il attribue aux bibliothèques de lecture publique, le *Manifeste de l'Unesco*, rédigé en 1994, mentionne deux missions relatives à la mise à disposition de l'information : les bibliothèques se doivent d'« assurer l'accès des citoyens aux informations de toutes catégories issues des collectivités locales [et de] fournir aux entreprises locales, aux associations et aux groupes d'intérêt les services d'information adéquats⁹⁰ ». Ces missions sont régulièrement réaffirmées : ainsi la *Déclaration de Glasgow sur les bibliothèques, les services d'information et la liberté intellectuelle* rédigée par l'IFLA en 2002 encourage-t-elle les bibliothèques à « promouvoir les principes de la liberté intellectuelle et à offrir un accès sans restriction à l'information ». Grâce à « la diversité des média [qu'elles mettent à disposition] (...), Les bibliothèques et les services d'information contribuent au développement et au maintien de la liberté intellectuelle tout en préservant les valeurs démocratiques et les droits civils universels. Leur vocation est donc d'offrir, sans restriction aucune, à leurs usagers l'accès à toutes les ressources et à tous les services nécessaires, et de lutter

⁸⁹ *1096-charte-des-bibliotheques.pdf* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 27 décembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/1096-charte-des-bibliotheques.pdf>.

⁹⁰ *Manifeste de l'UNESCO sur la bibliothèque publique* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 20 novembre 2014]. Disponible à l'adresse : http://www.unesco.org/webworld/libraries/manifestos/libraman_fr.html#2. points 9 et 10.

contre toute forme de censure⁹¹. » Ces positions ont été réaffirmées récemment dans la *Déclaration de Lyon sur l'accès à l'information et au Développement*, rédigée par l'IFLA en août 2014 et visant à inviter les États membres des Nations Unies à être attentifs au rôle joué par l'accès à l'information dans le « développement durable (...), la prospérité socio-économique à long terme et le bien-être de toutes les populations » et à prendre en compte l'importance de ce rôle dans le programme de développement post-2015⁹². Ces objectifs, affirme le texte, nécessitent un accès à l'information pour tous, « notamment [les] populations les plus pauvres et les plus marginalisées ». Le texte réaffirme ainsi le rôle joué par les bibliothèques dans la gestion des « données essentielles pour le développement » en rappelant six modalités d'action des bibliothèques. Quatre d'entre elles nous semblent directement liées aux services qui peuvent ou pourraient être proposés par les « espaces actualité ». Les bibliothèques peuvent aider à l'appropriation des « données essentielles pour le développement » :

- a) En mettant à la disposition des individus et des communautés locales des informations utiles en matière de droits fondamentaux, services publics, environnement, santé, éducation, opportunités de travail et dépense publique afin de contribuer à orienter le développement de ces individus et de ces communautés
- b) En identifiant et en mettant l'accent sur les besoins les plus urgents des populations
- e) En créant des forums et des espaces de discussion publics pour permettre une plus vaste participation à la vie de la société civile et à la prise de décision dans les affaires publiques
- f) En organisant des formations et en permettant l'acquisition de compétences pour aider les gens à accéder aux informations et aux services les plus utiles et à en comprendre le fonctionnement⁹³.

L'affirmation du rôle majeur des bibliothèques dans l'accès à l'information, réitérée trois fois sur la scène internationale sur une période de 20 ans, nous semble signaler un paradoxe. Cette insistance indique, en effet, que les bibliothèques revendiquent fortement une double mission politique et sociale consistant à contribuer à combattre la censure de l'information, à faire vivre la démocratie et à faire de l'utilisateur un citoyen éclairé en l'accompagnant dans la connaissance et dans l'exercice de ses droits et devoirs. Elle est également le signe d'une certaine difficulté à assumer ce rôle politique et social, liée, en France, à l'histoire même des bibliothèques ainsi qu'à la multiplicité des institutions et administrations susceptibles de pouvoir délivrer les informations mentionnées.

En se demandant en 2013, lors du 59^e congrès de l'ABF, si et à quelles conditions les bibliothèques françaises peuvent être ou devenir des « fabrique[s] du citoyen » (au double-sens de cette expression), les bibliothécaires posaient la question de la double mission sociale et politique des bibliothèques dans le

⁹¹ *La Déclaration de Glasgow sur les bibliothèques, les services d'information et la liberté intellectuelle* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 20 novembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://archive.ifla.org/faife/policy/iflastat/gldeclar-f.html>.

⁹² Voir *The Lyon Declaration On Access to Information and Development* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 20 novembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://www.lyondeclaration.org/>.

⁹³ Si elles relèvent de la facilitation de l'accès à l'information, les deux autres missions évoquées (-c et -d) consistent en la mise en place de partenariats entre institutions culturelles, en la mise à disposition d'archives ou la diffusion du patrimoine et sont généralement prises en charge dans d'autres espaces de la bibliothèque.

contexte français et européen, témoignant ainsi de la persistance et de l'universalité de ces interrogations. Les thématiques abordées montrent que la « fabrique du citoyen » peut dépasser le cadre d'un espace dédié et s'étendre au fonctionnement même de la bibliothèque (bibliothèque comme « université populaire », bibliothèque et bien communs, bibliothèque participative, etc.)⁹⁴, ce qui pose en creux la question de la pertinence de ces espaces dédiés aujourd'hui⁹⁵.

Le 59^e congrès de l'ABF s'adressait à la fois à l'univers de la lecture publique et à celui des bibliothèques universitaires et posait ainsi que la « fabrique du citoyen » s'opère dans les deux environnements. Certes, les missions des bibliothèques universitaires françaises, définies par décret, pourraient *a priori* sembler éloignées de cette double orientation politique et sociale⁹⁶. Pourtant, ces établissements participent effectivement à la formation des citoyens en permettant aux usagers de s'informer sur l'actualité par la mise à disposition de la presse d'actualité et de développer leur culture générale dans des espaces dédiés. En contribuant au développement de l'esprit critique des étudiants et de la communauté universitaire, les « espaces actualité » remplissent effectivement une mission politique. Dans ces « espaces actualité », dont la documentation diffère de celle offerte dans les « espaces actualité » des bibliothèques de lecture publique, le lieu semble particulièrement important. Dans les bibliothèques universitaires, les « espaces actualité » sont, en effet, souvent des lieux où il est possible de se retrouver entre étudiants pour un moment de détente ou de socialisation plus informel autour de BD et de mangas, et de participer à la vie culturelle dans un espace qui est aussi parfois utilisé pour des animations culturelles qui contribuent à construire l'identité de la communauté universitaire et à renforcer le sentiment d'appartenance à cette communauté. Les « espaces actualité » remplissent ainsi une mission sociale, au sens où ces lieux de convivialité constituent des « espaces publics » où l'on apprend à « vivre ensemble ». Cette participation active à la formation de citoyens par le biais de la mise à disposition de ces espaces, qui résulte souvent d'une analyse des besoins exprimés par les usagers est, par ailleurs, une déclinaison des missions consistant à « accueillir les usagers et les personnels de l'université » et à « organiser les espaces de travail et de consultation ».

Malgré les différences institutionnelles et les différences de fréquentation et de publics, qui induisent quelques écarts que nous avons soulignés dans la constitution des « espaces actualité », des points communs importants subsistent entre les « espaces actualité » des deux univers.

Il nous semble ainsi possible de distinguer six modalités par lesquelles ces espaces prennent en charge la double mission politique et sociale des bibliothèques relevée plus haut. L'une d'entre elles (n°5) semble se rencontrer davantage dans les bibliothèques de lecture publique tandis que les cinq autres se rencontrent

⁹⁴ Voir *Congrès 2013 : La bibliothèque, fabrique du citoyen - Association des Bibliothécaires de France* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 20 novembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://www.abf.asso.fr/6/47/352/ABF/congres-2013-la-bibliotheque-fabrique-du-citoyen?p=1>.

⁹⁵ L'on verra que la question de la dissémination des missions ou de leur concentration dans un espace dédié se pose pour les établissements, qui réfléchissent à la cohérence et à l'identité de ces espaces.

⁹⁶ Voir *Décret n° 2011-996 du 23 août 2011 relatif aux bibliothèques et autres structures de documentation des établissements d'enseignement supérieur créées sous forme de services communs* | *Legifrance* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 20 novembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000024497856&dateTexte=&categorieLien=id>.

régulièrement (mais pas systématiquement) dans les « espaces actualité » des deux univers⁹⁷.

Dans les bibliothèques en France, les « espaces actualité » remplissent notamment ou peuvent remplir la double mission politique et sociale évoquée en :

- 1) prenant acte de la fin de l'ère de la rareté de l'information et de la situation d'infobésité pour proposer une information pertinente et triée, dont la sélection constitue une forte valeur ajoutée
- 2) mettant à disposition une pluralité des modes de traitement de l'actualité qui permet leur confrontation et contribue ainsi à l'éveil de l'esprit critique et à l'éducation au décodage des médias
- 3) fournissant aux usagers la documentation et les outils nécessaires à la compréhension des enjeux de leur environnement et du monde contemporain
- 4) proposant des débats qui nourrissent la vie démocratique et citoyenne des usagers et de la communauté
- 5) fournissant aux usagers des informations pratiques susceptibles de les aider dans leurs démarches quotidiennes
- 6) proposant un lieu où les usagers peuvent se rencontrer et apprendre à « vivre ensemble ».

La variété de ces modalités montre que les fonctions des « espaces actualité » peuvent être multiples pour les usagers. A l'exception des quatre enquêtes de public menées à la BPI entre 1982 et 1996, il n'existe pas d'enquête d'ampleur permettant d'éclairer les usages et détournements d'usages ayant cours dans ces espaces, et partant la fonction qu'ils pouvaient remplir pour les usagers. Toutefois, à la lumière de ces quatre enquêtes, de quelques séances d'observation directe menées ainsi que des résultats de l'enquête d'observation indirecte menée auprès des bibliothécaires, nous pouvons émettre l'hypothèse que les « espaces actualité » remplissent la fonction d'un « espace public » particulier au double sens du terme : celui, politique de « sphère publique » et celui, géographique, de « lieu public⁹⁸ ». Ils sont, en effet, d'une part, un espace abstrait (une offre documentaire, une offre de services, une médiation, etc.) permettant aux usagers d'articuler et de penser leur rapport à un environnement proche (la bibliothèque et l'environnement quotidien et local) et lointain (le monde), et d'autre part, un espace physique de séjour et de rencontre où les usagers peuvent quotidiennement « faire société ».

1.2.3.3. Pour une typologie opératoire

Comment ces modalités sont-elles concrètement mises en œuvre ? Que sont concrètement les « espaces actualité » dans les bibliothèques en France aujourd'hui ?

⁹⁷ L'établissement de ces modalités se fonde sur les quelques travaux critiques évoqués (Briot, Vosgin, Beudon), ainsi que sur l'enquête menée, qui montre que ces modalités sont présentes (en totalité ou en partie) dans les « espaces actualité », ou qu'elles sont souhaitées, même si elles ne peuvent toutes être mises en œuvre. Ce dernier point est particulièrement vérifié dans le cas de l'initiation au décodage des médias et dans la mise en place de débats. Ce décalage entre l'idéal exprimé et les difficultés de mise en œuvre mérite d'être interrogé.

⁹⁸ Voir les définitions rappelées par Thierry Paquot : « (...) *l'espace public* évoque non seulement le lieu du débat politique, de la confrontation des opinions privées (...) mais aussi une pratique démocratique, une forme de communication, une circulation des divers points de vue ; *les espaces publics*, quant à eux, désignent les endroits accessibles au(x) public(s), arpentés par les habitants, qu'ils résident ou non à proximité. » Dans la première acception, l'expression s'emploie généralement au singulier, tandis qu'elle s'emploie plutôt au pluriel dans la seconde. PAQUOT, Thierry. *L'espace public*. Paris : La Découverte, 2009, p. 1. ISBN 978-2-7071-5489-7.

Les « espaces actualité » semblent pouvoir se répartir en deux catégories :

- les « espaces actualité » qui ne contiennent que la presse (sous forme papier et/ou électronique) et éventuellement d'autres médias dits de flux (ordinateurs connectés à internet et/ou télévisions). Au sein de ce groupe, deux configurations sont possibles : on y trouve soit la seule presse dite d'actualité entendue au sens large (presse quotidienne, presse quotidienne régionale, hebdomadaires d'actualité, mensuels d'actualité, presse sportive, presse dite féminine), les autres périodiques étant disposés dans des départements thématiques, soit l'ensemble des périodiques auxquels la bibliothèque est abonnée, l'« espace actualité » étant alors un « espace des périodiques », le critère retenu étant alors celui du support.

Nous utiliserons l'expression « espace presse » pour renvoyer spécifiquement à ce type d'espaces.

- les « espaces actualité » que l'on pourrait appeler « espaces actualité enrichis », qui adjoignent à la presse papier et/ou à la presse électronique d'autres collections et parfois d'autres services. Il peut s'agir de collections liées à la formation, l'emploi, la vie pratique, ou la vie locale ou encore à l'actualité littéraire. Il peut également s'agir, en bibliothèque universitaire notamment, de collections liées à la détente ne trouvant pas leur place dans d'autres espaces plus formels de la bibliothèque⁹⁹. Ces espaces peuvent également offrir un soutien à la formation, à l'autoformation, à la recherche d'emploi, ou encore une aide juridique. Ils peuvent également proposer des animations en rapport avec l'actualité présentée, qu'il s'agisse d'ateliers, de conférences, voire de débats.

1.3. DÉMARCHE, ÉLÉMENTS D'ÉTAT DES LIEUX ET ENJEUX ACTUELS D'UN ESPACE POLYVALENT

1.3.1. Le recueil des données : observations, enquête et entretiens

En l'absence d'études de publics conséquentes, il nous a semblé intéressant de mener quelques observations ponctuelles dans des « espaces actualité » choisis. Ces observations, qui ont eu, dans cette étude une simple valeur exploratoire, ont permis de constater que, dans les bibliothèques de lecture publique visitées, ces espaces étaient effectivement très fréquentés, par un public constitué de personnes âgées, mais aussi d'actifs et de sans abris, avec une durée de séjour très variable et des pratiques alternant le butinage, la lecture intensive de quotidiens, la consultation de presse en ligne ou d'internet, et la conversation¹⁰⁰. Les

⁹⁹ L'on trouve également ce trait dans certaines bibliothèques de lecture publique. L'on notera que l'on trouve des collections de DVD dans le pôle « Vie du Citoyen » de la bibliothèque des Champs Libres à Rennes. Espace fermé offrant des horaires d'ouverture plus larges que ceux de la bibliothèque, le pôle « Vie du Citoyen » permet ainsi de répondre à la demande d'emprunts en dehors des horaires d'ouverture de la bibliothèque, (entretien avec Marie-Luce Poupard). Un dispositif analogue a été envisagé pour l'« espace actualité » de la médiathèque André Labarrère de Pau, lui aussi fermé et offrant une amplitude horaire supérieure à celle de la bibliothèque, mais cette option n'a finalement pas été retenue, (entretien avec Geneviève Gourmelon).

¹⁰⁰ Quatre sessions d'observation de deux heures ont été menées dans deux bibliothèques de lecture publique (deux à la BPI et deux à la bibliothèque Mériadeck de Bordeaux). La démarche a consisté en une observation

observations ponctuelles dans les bibliothèques universitaires ont permis de constater une forte fréquentation de ces espaces, pour des usages de consultation de presse, mais aussi de travail dans des postures inhabituelles, de socialisation (plus ou moins bruyante) entre étudiants, ou au contraire de détente silencieuse et solitaire¹⁰¹.

Un recueil de données a également été établi grâce à une enquête diffusée en ligne directement auprès des bibliothèques. Il s'agissait donc d'une enquête ciblant les répondants : celle-ci a été envoyée aux directeurs des bibliothèques des 41 communes de plus de 100 000 et des 82 communes de plus de 50 000 habitants¹⁰². Elle a également été envoyée aux 77 SCD et SICD des universités, ainsi qu'aux 7 bibliothèques interuniversitaires, en demandant une diffusion auprès des bibliothèques offrant plus de 300 places de lecture.

L'enquête, présentée en annexe et visant à recueillir des données générales permettant de dresser un panorama, se compose de 3 parties :

- Le contexte
- L'espace actualité
 - L'espace
 - Les collections
 - Les services
 - Les publics
 - Quelques chiffres (cette partie, concernant le budget et les emprunts, a été reléguée à la fin du questionnaire pour accroître le taux de réponse).
- Votre conception d'un espace actualité

La partie chiffrée a été peu renseignée et est donc peu exploitable. Par souci de l'ergonomie du questionnaire, nous avons, par ailleurs, dans les autres parties, privilégié les ordres de grandeur ou les classements par ordre d'importance, qui sont moins décourageants pour les répondants et rendent cependant possible la construction d'un panorama général.

Ce questionnaire a permis de recueillir des données qui sont de trois ordres : a) des données objectives générales concernant la configuration de l'espace (ouvert ou fermé), son aménagement, les collections présentes dans cet espace, les animations y ayant éventuellement lieu ; b) des données issues de l'observation indirecte menée par les bibliothécaires eux-mêmes et portant sur les publics et sur

ethnographique menée à l'aide de grilles élaborées pour observer la densité de l'espace, les passages, les usages, les interactions et les sollicitations éventuelles. Le but de cette étude n'étant pas de mener une enquête de publics, ces sessions d'observation n'ont pas été multipliées. Leur utilité est ici exploratoire : elles ont, en effet, permis de confirmer que les « espaces actualité », bien que peu étudiés, sont des espaces assez fréquentés par le public ; ces constats ont, par ailleurs, été confirmés par les résultats de l'enquête que nous avons menée auprès des bibliothèques de lecture publique.

¹⁰¹ Les sessions d'observation (d'une durée de deux heures) ont été menées à l'espace « Quartier Libre » de la bibliothèque des sciences de l'université de Lyon 1, à la « salle d'actualités » (ici, au pluriel) de la bibliothèque de la manufacture de l'université de Lyon 3, à l'espace « La Bulle » de la bibliothèque de l'université des sciences et techniques de l'université de Bordeaux, et à l'espace « La BUvette » de l'université de Versailles-Saint Quentin. Les deux derniers espaces offrant un distributeur de boissons, les interactions observées dans ces deux lieux se sont naturellement révélées très différentes.

¹⁰² Les chiffres sont issus du recensement établi par l'INSEE en 2011. *Liste des communes de France les plus peuplées* [en ligne]. [S. l.] : [s. n.], 23 décembre 2014. [Consulté le 27 décembre 2014]. Disponible à l'adresse : http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Liste_des_communes_de_France_les_plus_peupl%C3%A9es&oldid=109394358. Page Version ID: 109394358.

les usages de l'espace actualité ; c) des données portant sur la perception par les bibliothécaires des missions (idéales) d'un espace actualité.

Les données recueillies par l'observation indirecte (partie du questionnaire intitulée « les publics ») ne remplacent certes pas les études de publics de ces espaces, aujourd'hui peu nombreuses. On peut également supposer qu'elles n'échappent pas complètement au biais de la surdéclaration : les répondants, soucieux de mettre en valeur l'« espace actualité » de leur établissement, peuvent éventuellement le déclarer (ou l'imaginer) « très fréquenté » ou déclarer (et même percevoir) davantage des usages jugés plus « légitimes ». Toutefois, le souhait d'être informé des résultats de l'enquête, exprimé à plusieurs reprises, nous paraît indiquer un réel intérêt pour ces questions susceptible de réduire partiellement ce risque.

Les questions portant sur les missions d'un « espace actualité » aujourd'hui peuvent permettre de mettre à jour les décalages éventuels entre les souhaits des professionnels et la mise en œuvre et d'éclairer ainsi les difficultés des bibliothèques « avec l'actualité », évoquées par la littérature professionnelle.

Cette collecte a eu pour but de dresser un rapide état des lieux préalable, et a permis de distinguer quelques grandes tendances. L'enquête abordait de nombreux aspects de ces espaces, et les réponses ont été riches. Nous avons choisi de synthétiser les données recueillies sans toutefois mentionner de chiffres, ni présenter de graphiques dans l'étude elle-même afin de ne pas alourdir le texte. Nous renvoyons ainsi à l'enquête en note de bas de page, et présentons en annexe les données recueillies suivies d'une brève analyse¹⁰³.

Dix-huit entretiens avec des professionnels responsables de ces espaces dans les bibliothèques de lecture publique et de lecture universitaire ont permis d'approfondir ce recueil de données préalable et ont constitué une source majeure d'information. Confirmant les grandes tendances observées lors de l'enquête, ces entretiens ont permis de mieux connaître les objectifs de ces espaces, de mesurer leurs évolutions réelles et possibles en entrant dans le détail de projets spécifiques, d'éclairer les attentes perçues, ainsi que le génie de ces lieux et leur capacité à dynamiser les établissements.

1.3.2. Éléments pour un état des lieux

L'enquête permet de constater que, si, en grande majorité, les bibliothèques comportent un « espace actualité », celui-ci est plus souvent un « espace presse » qu'un « espace actualité enrichi¹⁰⁴ ».

Les « espaces actualité » semblent être aujourd'hui souvent des espaces ouverts, situés près de l'accueil des bibliothèques présentés comme très fréquentés. Les services et animations, dont la présence reste très modeste, ne sont pas toujours les mêmes dans les deux univers : le lieu est davantage utilisé comme un espace d'accompagnement à l'autoformation, à la recherche d'emploi ou à la maîtrise des nouvelles technologies dans les bibliothèques de lecture publique, tandis qu'il semble parfois utilisé comme un lieu d'animation culturelle dans les

¹⁰³ Croisées avec d'autres, ces données pourront, en effet, permettre d'éclairer des points qui dépassent le cadre de cette étude, qui considère avant tout l'« espace actualité » en tant qu'*espace* et en tant que *lieu*.

¹⁰⁴ Les constats énoncés dans les études de Marie-Rose Briot (1992), de Jean-Pierre Vosgin et Marie Dinclaux (1998), et de Nicolas Beudon (2008) se trouvent ainsi confirmés. Voir enquête, question 35.

bibliothèques universitaires. La question du débat et de l'initiation au décryptage des médias est intéressante : souvent cités comme des missions souhaitables pour les « espaces actualité », ils sont cependant plus rarement mis en œuvre, paradoxe que l'on tâchera d'élucider¹⁰⁵.

L'utilisation de l'espace comme lieu de détente est souvent observée et la mise à disposition d'un espace de détente et de rencontre est souvent citée comme une des missions souhaitables des « espaces actualité »¹⁰⁶. Par ailleurs, les rénovations dont il est fait état vont souvent dans le sens d'une amélioration du confort des usagers et dans l'encouragement de cette appropriation du lieu¹⁰⁷.

1.3.3. Enjeux actuels d'un espace polyvalent : identité, technologie, aspiration à la convivialité et crise de l'espace public

Les résultats de l'enquête montrent que les « espaces actualité » sont aujourd'hui en mutation et doivent relever un certain nombre de défis, que l'on se réfère aux « espaces presse » ou aux « espaces actualité enrichis ». L'objet de cette étude est précisément d'interroger les modalités de ces mutations et des réorganisations spatiales de ces lieux de « fabrique du citoyen », directement en prise avec le mouvement de l'actualité par leur thématique, et avec le monde extérieur par leur situation privilégiée à proximité des espaces d'accueil des établissements.

1.3.3.1. La polyvalence ? Atouts, inconvénients et hybridations nouvelles ?

Au fil des évolutions technologiques, ces espaces sont parfois devenus très polyvalents, offrant, en plus de la presse, des services de connexion internet, un service d'impression, ou un banc d'initiation à l'usage de tablettes numériques, ainsi qu'une documentation générale de premier niveau, permettant alors une grande diversité des usages, souvent à proximité du hall de la bibliothèque. Cette polyvalence est une qualité qui peut aussi devenir un défaut : l'identité des « espaces actualité » serait-elle menacée s'ils devenaient, par exemple, de simples points de connexion à internet, une petite « bibliothèque dans la bibliothèque », ou encore une simple extension du hall d'entrée ? Un certain nombre d'« espaces actualité » ont choisi de (re)donner une identité forte à ces espaces, par rapport à la bibliothèque elle-même, d'une part, et par rapport aux autres structures (kiosques, mairies, maisons de l'emploi, etc.) d'autre part. Ainsi, la pertinence des cohérences élaborées dans les années 1990 est parfois interrogée.

L'enquête et les entretiens menés montrent, en effet, que les « espaces actualité » sont aujourd'hui souvent réaménagés. La question de l'identité de ces espaces est régulièrement posée, tout comme celle de nouvelles cohérences et de nouvelles hybridations à construire.

Ainsi, à la médiathèque José Cabanis de Toulouse, une réflexion a été menée en 2012 pour donner une identité au « pôle actualité », qui, s'il rencontrait la forte fréquentation qui est traditionnellement celle des « espaces actualité », était

¹⁰⁵ Voir enquête, questions 19 et 20 ; questions 43 et 50 et 51.

¹⁰⁶ Enquête, questions 47, 50 et 51.

¹⁰⁷ Enquête, questions 22 et 23.

considéré par les usagers et les bibliothécaires comme un vaste « coin journaux » et « coin télévision », sans réelle valeur ajoutée. Une réflexion du même ordre est aujourd'hui menée pour la « salle d'actualités » de la bibliothèque de la Manufacture, à l'université de Lyon 3 : ce lieu très polyvalent, qui comprend une photocopieuse, des ordinateurs, des téléviseurs, des imprimantes connectées, des tables et des fauteuils, n'est pas réellement utilisé comme une « salle d'actualité ».

La question de l'identité de ces espaces et des cohérences à renforcer ou des nouvelles hybridations à construire s'articule aux défis contemporains auxquels les bibliothèques doivent faire face. Les défis que les « espaces actualité » sont amenés à relever aujourd'hui nous semble être de deux ordres : l'un est lié à l'évolution des supports et des pratiques ; l'autre au contexte plus général d'une « crise de l'espace public ».

1.3.3.2. Évolution des supports, des technologies, et des pratiques ?

Ces mutations interviennent également dans un contexte propre aux « espaces actualité » : le développement de la presse numérique, qui coexiste aujourd'hui avec la presse papier dans l'offre commerciale et dans l'offre mise à disposition par la bibliothèque, soulève la question de la valeur ajoutée des « espaces actualité ». Si la presse d'actualité est consultable à distance par les usagers (ce qui n'est pas encore le cas dans un certain nombre de bibliothèques de lecture publique pour des raisons de coût, mais a tendance à se développer), quels services proposer pour continuer à attirer les usagers dans ces « espaces actualité » ?

L'évolution des supports et des pratiques rend ainsi caduques certaines cohérences passées. Les cohérences passées ont, en effet, souvent fait coexister presse et usuels (dictionnaires, encyclopédies), hybridation aujourd'hui en perte de vitesse à l'heure où l'utilisation d'internet remplace fréquemment la consultation d'usuels devenus obsolètes¹⁰⁸. Par ailleurs, les mutations de la presse et le développement de la presse numérique constituent des défis à venir. Si elle s'implante encore timidement dans les bibliothèques de lecture publique, la presse numérique exerce déjà une influence notable sur le réaménagement des « espaces presse » ou des « espaces actualité enrichis » : l'acquisition de bases de presse accessibles à distance est régulièrement citée comme un objectif à moyen ou long terme et pèse sur la réflexion menée sur les espaces¹⁰⁹. Dès lors que les collections de presse peuvent être consultées dans un autre espace de la bibliothèque ou à distance, la question de l'aménagement du lieu, des services qui y sont associés, voire, plus simplement, de l'atmosphère qui y règne, devient centrale. Par ailleurs, si les questions liées au développement de la presse numérique accessible à distance éclairent l'intérêt porté aujourd'hui par les établissements aux « espaces actualité » en tant que lieux, ce regain d'intérêt est aussi lié à la fonction de sociabilité que remplissent ou pourraient remplir ces « espaces publics », ces « lieux communs » au double sens du terme : comme espaces banals et faciles d'accès mais aussi comme lieux partagés où l'on peut vivre ensemble.

¹⁰⁸ Ainsi, le projet de réaménagement du Pôle Citoyen des Champs Libres (Rennes) prévoit la suppression des usuels dans cet espace. (Entretien avec Marie-Luce Poupard).

¹⁰⁹ À la médiathèque Émile Zola de Montpellier, la réflexion menée sur le « forum de l'actualité » s'inscrit-elle dans l'anticipation d'un déclin possible de la presse papier. (Entretien avec Pascale Nabaffa). Voir enquête, question 23 et questions 30 à 34.

1.3.3.3. Les « espaces actualité » comme « lieux communs » : faire face à la crise de l'espace public

Au-delà de la documentation et de la technologie offerte sur place, la convivialité du lieu semble jouer un rôle majeur dans la valeur ajoutée de ces espaces traditionnellement assez fréquentés. À l'heure où se développent les troisièmes lieux et les *learning centres*, l'attention portée à l'aménagement spatial, à l'ambiance et à l'atmosphère du lieu sont primordiales si l'on veut à la fois conserver le public traditionnel des habitués, lecteurs de presse papier, permettre des pratiques de détente et de séjour, et également, notamment dans le contexte des bibliothèques universitaires, mais pas exclusivement, attirer des publics plus jeunes, souvent plus éloignés de la presse quotidienne.

L'attention portée aux « espaces actualité » en tant que « lieux communs » s'inscrit également dans le contexte plus général de ce que certains théoriciens nomment une « crise de l'espace public ». Les analyses influentes de Richard Sennet concluent, en effet, à une domination de la sphère privée dans la sphère publique dans les sociétés post-industrielles et à la marchandisation croissante de l'espace public qui, en uniformisant celui-ci, en atténue la diversité. Cette crise s'illustre ainsi par la diminution d'espaces physiques communs et des pratiques sociales de rencontres de l'autre, d'échanges, de construction de l'opinion, qui nourrissent à leur tour une forme de déficit démocratique. Dans la lignée des constats formulés par Richard Sennett, Denis Delbaere ajoute que, si les places centrales et les rues des villes se laissent envisager, sur le plan architectural, comme des lieux de rassemblement et de rencontres, elles sont aujourd'hui davantage des lieux de contrôle social et des espaces fonctionnels de déplacement : les « gymnastiques de trottoir » y permettent l'évitement de l'autre. Cet évitement de l'autre semble également être favorisé par un urbanisme dit de « résidentialisation », adopté en France dans les années 1990, qui a conduit à une segmentation et à une privatisation des espaces¹¹⁰.

Les « espaces actualité » étant généralement des lieux très fréquentés, par des publics hétérogènes et souvent moins familiers de la bibliothèque (davantage d'hommes, de personnes âgées, d'allophones, de séjournants, de non-inscrits), ils constituent, en effet, des laboratoires privilégiés du « vivre-ensemble ». Leur localisation à l'entrée des bibliothèques en fait des lieux de contact et de frottement avec l'extérieur propres à jouer un rôle, aussi modeste soit-il, dans la redynamisation de l'espace public à tous les sens du terme, comme espace d'échange d'opinions et comme lieu physique de rencontres.

Comment réinventer l'identité de ces « espaces publics », quelles cohérences (re)donner à ces espaces, qui sont aussi des « lieux communs », à tous les sens du terme ? Telles sont les questions qui se posent aujourd'hui à ces lieux emblématiques que sont les « espaces actualité ».

¹¹⁰ DELBAERE, Denis. *La fabrique de l'espace public : ville, paysage et démocratie*. Paris : Ellipses, 2010, p. 9- 28. ISBN 978-2-7298-6158-2.

2. (RÉ)INVENTER UN « LIEU COMMUN » : QUELLES IDENTITÉS ET QUELLES RÉPONSES POSSIBLES POUR LES « ESPACES ACTUALITÉ » FACE AUX DÉFIS CONTEMPORAINS ?

À l'heure où les défis contemporains que sont les nouveaux supports et un besoin accru d'espaces de détente et de convivialité, un certain nombre d'« espaces actualité » substituent ainsi aux hybridations anciennes d'autres cohérences, plus susceptibles de donner une valeur ajoutée et une identité à ces espaces et de répondre à des besoins émergents. Certaines associations prennent aujourd'hui une pertinence particulière. Les choix documentaires associant à la presse d'autres collections dans cet espace semblent, par exemple, réorienter son rôle social tandis que la valorisation de l'« espace actualité » comme lieu de débats et de mise en perspective de l'actualité réaffirme le rôle de cet espace comme agora et forum citoyen. Enfin, les transformations de ces « espaces actualité », qui de simples « coins journaux » se muent en lieux de convivialité et de détente confortables, offrant des lieux plus adaptés qui peuvent permettre de mieux « vivre ensemble », témoignent également de cette quête de valeur ajoutée et de cohérence nouvelle. La recherche d'une identité consolidée pour ces « espaces actualité » va ainsi de pair avec le souhait d'élargir les publics au-delà des publics d'habitues : il s'agit d'aménager un lieu qui soit assez familier pour être appropriable par certains et assez différent pour qu'il suscite chez d'autres l'envie de s'y rendre, en d'autres termes de réinventer un « lieu commun ».

Les « espaces actualité » renforcent des cohérences ou construisent des hybridations nouvelles qui nous semblent particulièrement pertinentes aujourd'hui dans le contexte de la mutation des supports et des usages et de la crise de l'espace public évoquée précédemment. Nous examinerons trois orientations pouvant permettre aux « espaces actualité » de trouver une identité forte et de contribuer à la vitalité de l'espace public. Si la question de l'atmosphère du lieu est particulièrement prégnante et reçoit la pertinence nouvelle déjà mentionnée, nous avons également retenu deux autres cohérences moins fréquentes, mais pouvant jouer un rôle important dans ce contexte de crise de l'espace public. Les « espaces actualité » peuvent ainsi aujourd'hui être des lieux d'accompagnement à l'insertion, et constituer un espace public que l'on pourra nommer « inclusif », être des lieux de débat et offrir un espace public d'échange et de confrontation, ou encore être des « lieux communs », dont l'aménagement et l'atmosphère transforment la banalité pour permettre de mieux « vivre ensemble » dans l'espace public.

L'étude de ces orientations permettra également de distinguer les pertinences communes de celles qui sont propres aux bibliothèques de lecture publique ou aux bibliothèques universitaires et d'examiner les atouts et les limites de ces « espaces actualité ».

2.1. DES LIEUX D'AUTOFORMATION ET D'ACCOMPAGNEMENT À L'INSERTION : POUR UN « ESPACE PUBLIC » INCLUSIF ?

2.1.1. Regards outre-Manche et outre-Atlantique et spécificités du contexte français

2.1.1.1. L'accompagnement à l'insertion dans les bibliothèques : quelques exemples anglo-saxons

Si les « espaces actualité » sont une spécificité française, les services qu'ils offrent parfois, notamment ceux liés à l'insertion sociale, sont inspirés de ceux qui sont traditionnellement proposés aux usagers dans les bibliothèques anglo-saxonnes, au Royaume Uni et aux États-Unis.

Au-delà de fonds documentaires adaptés à la rédaction de CV et à la recherche d'emploi, les bibliothèques britanniques sont nombreuses à offrir de véritables services d'accompagnement à l'insertion professionnelle. Dès son ouverture en 2013, la Bibliothèque publique de Birmingham a mis en place un service de renseignements et de conseils concernant la création d'entreprises, qui rencontre un franc succès¹¹¹. L'offre se décline en bases de données, mais aussi en fourniture de bases de données, en aide à la recherche de financements, en formation à la construction de plans de développement, de maîtrise du cadre légal et des lois régissant la propriété intellectuelle. Dans les bibliothèques de taille plus modeste, des séances d'accompagnement à la candidature, d'entraînement à l'entretien d'embauche sont proposées, comme par exemple à l'*Idea store* de Tower Hamlets¹¹². Plus généralement, les *job clubs*, ou *work clubs* organisés par la bibliothèque permettent aux personnes en recherche d'emploi de se rencontrer en présence d'un animateur spécialisé (conseiller carrière, conseiller en formation) et d'aborder en groupe les difficultés liées à la recherche d'emploi¹¹³. Ces services existent également dans les bibliothèques de lecture publique et sur les campus, à proximité des bibliothèques universitaires aux États-Unis (comme au *Career Center* de UCLA, par exemple)¹¹⁴.

Si les textes récents inscrivent régulièrement l'apprentissage tout au long de la vie, l'autoformation et l'accompagnement à la recherche d'emploi dans la liste

¹¹¹ BOURION, Yoann. L'information sur l'accès à l'emploi dans les bibliothèques étrangères : quelques exemples. Dans : PERRIN, Georges (dir.), *Favoriser l'insertion professionnelle et l'accès à l'emploi : les atouts des bibliothèques*. Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2013. ISBN 979-10-91281-09-6 ; *Business - Library of Birmingham* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 20 novembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://www.libraryofbirmingham.com/business>.

¹¹² *Idea Store - Idea Store Employment Advice* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 20 novembre 2014]. Disponible à l'adresse : <https://www.ideastore.co.uk/about-us-idea-store-employment-advice>.

¹¹³ *Jobs Info - Jobs & Training Information at your Library - Nottingham City Council* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 20 novembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://www.nottinghamcity.gov.uk/jobsinfo>.

¹¹⁴ *UCLA Career Center - Career Center Library* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 20 novembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://www.career.ucla.edu/Student/Resources-Reports-and-Media/Career-Center-Library>. Un article récent plaide d'ailleurs pour une coopération plus étroite entre ces bibliothèques spécialisées et les bibliothèques universitaires : BELL, Steven. *Career Services and Academic Libraries: A Good Fit | From the Bell Tower*. Dans : *Library Journal* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 20 novembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://lj.libraryjournal.com/2013/06/opinion/steven-bell/career-services-and-academic-libraries-a-good-fit-from-the-bell-tower/>.

des missions des bibliothèques et en particulier des bibliothèques publiques¹¹⁵, les services de ce type restent cependant plus développés dans les bibliothèques anglo-saxonnes et les bibliothèques des pays nordiques, dans lesquelles ils constituent des services à part entière. En France, l'accompagnement à la recherche d'emploi est assuré par de nombreux acteurs (Pôle Emploi, Mission Locale, etc.), rendant ainsi la place des bibliothèques et leur coopération avec ces dispositifs plus difficiles à définir. Cet accompagnement s'est développé ces dernières années dans les bibliothèques. Il demeure toutefois pour des raisons qui sont également spécifiques au contexte français, l'apanage des bibliothèques de lecture publique, qui font parfois de ce service un des éléments d'un « espace actualité enrichi » : quelle est aujourd'hui la pertinence de cette association ?

2.1.1.2. Spécificités du contexte français : l'apanage des bibliothèques de lecture publique

Dotées depuis 1986 de Services Communs Universitaires d'Information et d'Orientation¹¹⁶, dont les missions sont de proposer des fonds documentaires et des services d'accompagnement à l'insertion professionnelle, les bibliothèques universitaires en France mettent aujourd'hui à disposition quelques fonds concernant la rédaction de CV ou l'orientation des étudiants, mais la documentation relative à l'insertion professionnelle est proposée au SCUIO, où s'effectue également un accompagnement à la recherche d'emploi sous la conduite de conseillers d'orientation.

S'inspirant des bibliothèques de lecture publique, certaines « salles d'actualité » des bibliothèques universitaires ont parfois mis à disposition d'importants fonds d'« orientation et d'aide à la recherche d'emploi », par exemple à Clermont-Ferrand, comme en témoigne la charte des collections de la bibliothèque de culture générale et d'information (BCGI), datée de 1997¹¹⁷. Les fonds liés à l'insertion professionnelle semblent avoir aujourd'hui disparu des « espaces actualité » des BU¹¹⁸. Les réponses à l'enquête indiquent, par ailleurs,

¹¹⁵ Voir notamment le *Manifeste de l'Unesco* (1994), ainsi que la déclaration de l'EBLIDA sur l'apprentissage tout au long de la vie (2001) : *UNESCO >> WebWorld | Manifeste de l'UNESCO sur la bibliothèque publique* [en ligne]. [s. d.]. Disponible à l'adresse : http://www.unesco.org/webworld/libraries/manifestos/libraman_fr.html. Par ailleurs, s'appuyant sur l'exemple des *Idea stores*, les préconisations émises en 2003 par le *Department for Culture Media and Sport*, qui fait partie du gouvernement britannique, soulignent le rôle majeur que les bibliothèques sont amenées à jouer dans la formation, l'accompagnement à la recherche d'emploi et l'insertion sociale ; voir DEPARTMENT FOR CULTURE MEDIA AND SPORT. *Framework for the Future: Libraries, Learning and Information in the Next Decade* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 11 octobre 2014]. Disponible à l'adresse : http://webarchive.nationalarchives.gov.uk/+http://www.culture.gov.uk/reference_library/publications/4505.aspx.

¹¹⁶ Voir le *Décret n°86-195 du 6 février 1986 relatif aux services communs universitaires et interuniversitaires d'accueil, d'orientation et d'insertion professionnelle des étudiants*. | *Legifrance* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 11 octobre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=LEGITEXT000006065414&dateTexte=20080609>. Antérieurement aux SCUIO, existaient des Cellules d'Accueil, d'Information et d'Orientation, qui se sont développées à partir de 1973, mais dont le fonctionnement n'était pas formalisé.

¹¹⁷ *PolDoc : BMIU Clermont-Ferrand - La bibliothèque de culture générale et d'information de la BMIU Sciences du Campus des Cézeaux*. [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 11 octobre 2014]. Disponible à l'adresse : http://poldoc.enssib.fr/ressource/bu/Clermont_BU2.htm. La charte mentionne une collaboration avec le SCUIO ; l'axe de développement qu'elle propose tient compte d'un des écueils possibles de tout « espace actualité » : « La BCGI doit construire une identité forte sur des créneaux précisément définis évitant de diluer ses collections dans un encyclopédisme indigent car privé de moyens suffisants. » Notre enquête ne nous a permis de retracer l'évolution de cet espace, qui n'existe plus aujourd'hui. L'exemple de Clermont-Ferrand reste toutefois lié au contexte d'une « bibliothèque municipale et interuniversitaire » (BMIU).

¹¹⁸ Le rôle joué par les BU dans l'insertion professionnelle des étudiants prend aujourd'hui davantage la forme de l'élaboration d'un continuum entre le lycée et l'université. Sur ce point, voir COLCANAP, Grégory. L'orientation et

que la présence de fonds liés à la rédaction de CV ou à la méthodologie dans ces espaces reste minoritaire : on trouve de tels fonds dans la « salle d'actualité » de la bibliothèque universitaire du Havre ou dans le « kiosque » de la bibliothèque Sainte Barbe (Paris), qui ne contiennent pas de collections de loisirs, invitant et confortant ainsi l'usage de ces espaces comme espaces supplémentaires de travail¹¹⁹.

Il en va autrement dans les bibliothèques de lecture publique dont on mentionne régulièrement les atouts pour « favoriser l'insertion professionnelle et l'accès à l'emploi¹²⁰ ». Qu'en est-il plus précisément de la présence de ces fonds documentaires appropriés et des services d'accompagnement à l'insertion dans les « espaces actualité enrichis » des bibliothèques de lecture publique en France aujourd'hui ? Quel rôle positif cette association peut-elle jouer dans un contexte de crise de l'espace public ?

2.1.2. Formation, autoformation et recherche d'emploi dans les bibliothèques de lecture publique : les « espaces actualité » comme lieux favorisant l' « insertion » ?

2.1.2.1. De politiques documentaires adaptées aux services d'aide à la recherche d'emploi : quelle situation dans les « espaces actualité » dans les bibliothèques de lecture publique en France ?

Dans les « espaces actualité enrichis » des bibliothèques de lecture publique, les fonds documentaires destinés à permettre l'autoformation (méthodes de langue en particulier), la préparation de concours administratifs, la constitution de CV, la préparation d'entretiens d'embauche ou encore la création d'entreprises occupent une place importante. Dans ces espaces, sont parfois également mis en place des dispositifs de formation et d'autoformation portant sur la maîtrise de l'informatique, de logiciels de bureautique, des langues (langues étrangères ou français), ou encore des ateliers d'aide à la constitution de CV¹²¹.

Si l'intérêt porté par les bibliothèques de lecture publique au rôle qu'elles peuvent jouer dans « l'information sur l'emploi », notamment en y consacrant des pôles dédiés, n'est pas neuf, la multiplication de réels services d'aide à l'emploi conjugués à des espaces presse est plus récente¹²² : il ne s'agit plus simplement de

l'insertion professionnelle à l'université : le rôle de la BU. Dans : PERRIN, Georges (dir.), *Favoriser l'insertion professionnelle et l'accès à l'emploi : les atouts des bibliothèques*. Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2013, p. 64-70. ISBN 979-10-91281-09-6.

¹¹⁹ Aussi la « salle d'actualité » de la BU du Havre comprend-elle avant tout des tables et chaises de travail, plus propices à l'usage de cet espace comme lieu d'étude dont les horaires d'ouverture sont plus larges que ceux de la bibliothèque elle-même, (entretien avec Hélène Coste). À la bibliothèque Sainte Barbe, on trouve à proximité de tables de travail équipées d'ordinateurs des sofas orange situés face à une grande baie vitrée : ces sofas favorisent la lecture de la presse ou d'ouvrages de méthodologie générale, dans la continuité de l'étude et non en rupture avec elle.

¹²⁰ Voir *Bibliothèques et emploi : le rôle des bibliothèques dans l'information sur l'emploi*. Paris : Bibliothèque publique d'information, 1998. ISBN 2-8424-6034-0. ; BOURION, Yoann. L'information sur l'accès à l'emploi dans les bibliothèques étrangères : quelques exemples. Dans : PERRIN, Georges (dir.), *Favoriser l'insertion professionnelle et l'accès à l'emploi : les atouts des bibliothèques*. Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2013. ISBN 979-10-91281-09-6.

¹²¹ Voir enquête, questions 35 et 43.

¹²² Voir notamment *Bibliothèques et emploi : le rôle des bibliothèques dans l'information sur l'emploi*. Paris : Bibliothèque publique d'information, 1998. ISBN 2-8424-6034-0. L'ouvrage mentionne notamment les expériences des

mettre à disposition de la documentation concernant l'emploi (le *Kompass*, par exemple) dans une « salle d'actualité », mais de proposer des dispositifs d'accompagnement à la recherche d'emploi. Cette conjonction fait de certains « espaces actualité enrichis » des lieux au service de l'insertion professionnelle, comme par exemple à la bibliothèque Mériadeck de Bordeaux, ou encore à la médiathèque Croix-Rouge de Reims. L'association de ces fonds et services aux collections de presse relève certes de contraintes d'espace mais semble aussi présenter une cohérence particulière et paraît susceptible d'aider les établissements à remplir un rôle social dans la cité. Un autre « espace actualité enrichi » phare, le « forum de l'actualité » de la médiathèque Émile Zola à Montpellier, a, enfin, pour projet d'utiliser les atouts de cet espace pour y placer l'intégralité des collections relatives à la recherche d'emploi et y ajouter des services d'aide à la création d'entreprises, témoignant, par ce choix, de la vitalité potentielle de cette association¹²³.

L'analyse de ces trois exemples nous permettra d'examiner les atouts ainsi que les limites de la présence d'un volet lié à l'insertion au sein d'un « espace actualité ».

L'« espace actualité » de la bibliothèque Mériadeck de Bordeaux est le plus grand espace en France à proposer cette association : suite à une réorganisation des services et des collections en 2008, la bibliothèque Mériadeck a repensé l'« espace actualité et information générale » créé dès l'ouverture en 1991 pour le recentrer sur certaines thématiques d'une part et pour y ajouter des collections et des services d'autoformation d'autre part. Yoann Bourion explique que l'implantation d'un espace internet au sein de l'« espace actualité » en 2005 avait montré une forte demande d'information de la part des usagers sur le monde du travail¹²⁴. La création du service d'autoformation, qui comprend 34 postes informatique connectés et plus de 9000 ouvrages constamment renouvelés (guides pratiques, annales de concours, méthodes de langues), visait à y répondre. Au-delà du financement d'une partie de l'équipement, le programme de labellisation Cyberbase®, a également permis la mise en place d'ateliers numériques qui font partie intégrante du projet d'accompagnement à la carte, qui est celui du service d'autoformation. Si le premier service offert est celui de la consultation d'internet, de sites de presse et de ressources d'autoformation sélectionnées par la bibliothèque (plus de 150 réservations par jour en 2014), huit postes en mezzanine sont dédiés à l'apprentissage des langues et en particulier du français langue étrangère. Les ateliers proposés permettent d'apprendre à accomplir des démarches en ligne, à utiliser le traitement de texte, ou encore à envoyer et recevoir des courriels¹²⁵. Si la technologie est un outil important et un pôle d'attraction de

bibliothèques de Lyon et de Grenoble, qui ont créé des services emplois dédiés mais qui ne sont pas reliés à un espace presse. Il est difficile de dater précisément le développement des lieux conjuguant espace presse et services de formation et d'aide à la recherche d'emploi, on peut cependant noter que les plus remarquables se développent à partir de 2004, période qui coïncide avec une remontée du chômage en France : en plus des trois exemples étudiés, voir aussi le « Kiosque – Regards Citoyens » de l'Astrolabe à Melun et le « pôle actualité » de la médiathèque de Béziers, créés lors de l'ouverture des établissements en 2008. Voir enquête, question 44.

¹²³ Entretien avec Pascale Nabaffa.

¹²⁴ ARPEL - *Un espace autoformation à la bibliothèque Mériadeck de Bordeaux* [en ligne]. [Consulté le 15 octobre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://arpel2010.aquitaine.fr/spip.php?article100002129>.

¹²⁵ Programme des ateliers de l'« espace actualité-autoformation », juin 2014, dépliant de la bibliothèque Mériadeck.

l' « espace actualité », avec le salon *epresse* (salon de lecture de la presse en ligne) et le Num'(espace dédié aux loisirs numériques), les bibliothécaires mettent l'accent sur l'accueil et l'accompagnement des usagers. Le système de réservation de poste a l'avantage d'encourager et de respecter l'autonomie de l'utilisateur ; il permet aussi à ce dernier, de poser une question sur la mise en page ou la rédaction d'un CV au détour d'un problème technique abordé avec le personnel. L'accompagnement ponctuel et quotidien, qui requiert une grande disponibilité, est formalisé lors d'ateliers avec la Maison de l'Emploi, qui, par le biais d'un dispositif intitulé « plateforme de l'initiative », fournit lors d'une permanence à la bibliothèque, des renseignements sur la création d'entreprise (dans le domaine de la restauration, par exemple). La création d'ateliers de rédaction de CV est également envisagée, la difficulté étant de trouver des partenaires durables pour rendre l'offre lisible, ainsi que des budgets¹²⁶. L' « espace actualité-autoformation », entièrement rénové en 2013, comme le reste de la bibliothèque, occupe désormais une surface de 1100 m² (sur environ 9000 m² accessibles au public) et est le premier espace public rencontré par les usagers. Au-delà de l'offre d'autoformation et d'accompagnement proposée, c'est peut-être aussi le confort du lieu lui-même et la proximité des collections de presse, qui se prêtent au feuilletage et permettent la convivialité, qui font la pertinence et le succès de cet espace et, plus généralement, de l'alliance d'un espace presse et d'un lieu d'accompagnement à l'insertion.

La migration de l'intégralité des collections relatives à l'emploi au sein du « forum de l'actualité » et l'introduction de services tournés vers le monde économique est un choix de réorganisation qui est également fait à la médiathèque Émile Zola de Montpellier. Le « forum de l'actualité » (594 m²), espace phare de la médiathèque ouverte en 2000 situé en vitrine au rez-de-chaussée, comprenait jusqu'en 2014 des usuels et de la presse uniquement sous forme papier. Le projet de réorganisation, qui prend acte de l'usage moindre des usuels qui rejoindront les salles de lecture et qui anticipe une diminution progressive de la place de la presse papier, est fondé sur la recherche d'une cohérence plus forte des collections concernant l'emploi et sur la mise en avant de la presse numérique par la mise à disposition de tablettes. Les ouvrages traitant de l'emploi, de la formation et de l'entreprise, qui appartiennent à des classes Dewey différentes et qui sont disposés dans des secteurs différents de la médiathèque, seront regroupés dans cet espace¹²⁷. Le recentrement de la politique documentaire et de la politique de services autour des questions d'emploi et de formation est vu comme l'évolution logique d'un espace qui, avec ses 24 postes informatique, propose une offre conséquente de formations à la maîtrise des outils informatique et multimédia. Ce projet a également pour objectif une diversification du public du « forum de l'actualité », aujourd'hui majoritairement composé d'étudiants et de retraités. La création de partenariats avec Pôle Emploi, avec la Mission Locale ou encore avec les structures de l'agglomération qui traitent du développement économique devrait permettre à la fois de proposer un accompagnement à la recherche d'emploi, mais également de faire connaître les dispositifs de formations et les politiques de

¹²⁶ Entretien avec Yoann Bourion et Philippe Lannegrand.

¹²⁷ Le « forum de l'actualité » est aujourd'hui un espace de consultation sur place : les collections concernant l'emploi se situant dans cet espace ne sont actuellement pas empruntables tandis que les ouvrages empruntables sont situés dans les différents pôles du secteur adulte. Le projet privilégie donc la cohérence thématique du point de vue de l'utilisateur, ainsi que le caractère pratique : les ouvrages concernant l'emploi et la formation seront désormais tous situés dans le forum, et une majorité sera empruntable.

développement économique de l'agglomération : l'objectif est donc de proposer dans cet espace une ouverture forte sur l'environnement économique local et de séduire des publics divers, en proposant des services pertinents à la fois pour l'utilisateur en recherche d'emploi ou de formations, pour l'utilisateur en quête d'opportunités économiques et plus généralement pour le grand public¹²⁸. La présence dans ce même espace de la presse économique (quotidiens et hebdomadaires nationaux et quotidiens régionaux) sous forme papier ou électronique paraît constituer, dans cette perspective, un atout intéressant pour articuler les problématiques économiques locales à des enjeux plus globaux. Par ailleurs, le « forum de l'actualité » propose un espace visible et accessible qui permet de toucher un public très large.

À une échelle moindre, occupant une surface de 40 m² au rez-de-chaussée pour une médiathèque de 2100 m², le service « actualités-emploi-formation » de la médiathèque Croix-Rouge de Reims, créé à l'ouverture de la médiathèque en 2003, issu de « la volonté des élus de la ville et de la direction du réseau des bibliothèques », se présente comme « fer de lance du rôle social que doit jouer la bibliothèque dans la cité¹²⁹ » : la bibliothèque est, en effet, située dans un quartier qui concentre un certain nombre de difficultés sociales et dont les institutions sont absentes. Voisinant avec des revues comme *Rebondir*, *L'Étudiant*, *La Gazette des communes* ou encore *Les petites Affiches Matot Braine* (revue sur l'économie locale), les 1800 volumes proposés dans l'espace concernent la recherche d'emploi et la création d'entreprise, la préparation des examens du secondaire (brevet, baccalauréat) et la préparation des concours de la fonction publique, ce dernier constituant le fonds le plus emprunté. La plus-value de cet espace réside surtout dans l'accompagnement proposé : accueil de groupes en collaboration avec des structures d'insertion (*Job 51*, *Action Jeunes Reims*) et ateliers d'aide individuelle à la rédaction de CV proposée en lien avec l'association EGEE (Entente entre les Générations pour l'Entreprise et l'Emploi)¹³⁰.

Si la présence de « points emploi » dédiés est courante dans les bibliothèques de lecture publique, le recentrement de certains « espaces actualité enrichis » sur les services liés à l'emploi, à la formation, ou encore à la valorisation du monde économique invite à étudier les atouts et les limites de cette hybridation.

2.1.2.2. Atouts et limites des « espaces actualité » : entre cohérence, visibilité, mixité des publics et imprécision des rôles

S'il est difficile d'évaluer l'efficacité des « espaces actualité-emploi-formation » comme lieux d'insertion, l'on peut toutefois noter que cette hybridation comporte certes des limites, mais aussi quelques atouts notables.

Marc Lorient note que l'« insertion » n'est pas un concept sociologique, mais une notion administrative entrée dans le langage courant à la fin des années 1980. Il note que la même défiance est exprimée par les sociologues concernant le terme

¹²⁸ Entretien avec Pascale Nabaffa. Ce projet de service ainsi que les partenariats qu'il implique sont actuellement à l'étude.

¹²⁹ ITHIER, Jean-André. Pour l'information professionnelle et l'emploi : le service « Actualités Emploi Formation » à la médiathèque Croix-Rouge de Reims. Dans : PERRIN, Georges (dir.), *Favoriser l'insertion professionnelle et l'accès à l'emploi : les atouts des bibliothèques*. Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2013, p. 104-110. ISBN 979-10-91281-09-6.

¹³⁰ Entretien avec Christine Dumay.

d' « exclusion¹³¹ ». L'« insertion », explique-t-il, vise « des individus, qui seraient exclus à un titre ou un autre de la participation à un système social intégré » et renvoie à « une catégorie d'action publique visant à pallier les défaillances des mécanismes d'intégration à un niveau essentiellement individuel¹³² ». Nous retenons ici ce terme politique d' « insertion professionnelle », auquel se réfèrent généralement les bibliothécaires¹³³, pour désigner les actions visant à favoriser le retour à l'emploi et à pallier les failles des mécanismes d'intégration professionnelle.

Pour ce qui est de la stricte « insertion professionnelle », ces « espaces actualité enrichis » se heurtent aux mêmes difficultés que les points « emploi formation » dédiés : les compétences des bibliothèques rencontrent parfois leurs limites lorsqu'il s'agit, par exemple, d'aider un usager à rédiger un CV ou une lettre de motivation ; le recours à des partenariats, s'il s'avère judicieux et permet une complémentarité intéressante avec les compétences relationnelles et documentaires des bibliothécaires, tire souvent son efficacité de la longévité des relations nouées, longévité parfois mise en péril par la fragilité des structures associatives ou par les restrictions budgétaires. S'il est impossible d'affirmer que les « espaces actualité enrichis » jouent un rôle dans le retour à l'emploi, notamment parce que cela est difficilement mesurable et que, de surcroît, le contexte économique est aujourd'hui défavorable, ils remplissent toutefois une fonction de rapprochement de l'utilisateur et du monde professionnel qui peut s'avérer précieuse. Leur présence au sein de la bibliothèque constitue, par ailleurs, un signal fort de la dimension sociale du projet de l'établissement.

L'hybridation des collections au sein des « espaces actualité-emploi-formation » pourrait *a priori* sembler être un atout, le voisinage de collections de presse tournées vers la situation économique et proposant des offres d'emploi et de collections et d'outils permettant la rédaction de CV offrant une cohérence particulière. Dans les faits, expliquent pourtant certains professionnels, ce n'est pas cette cohérence documentaire qui fait le succès de ces espaces. La présence, fortement attractive, de points d'accès à internet est souvent un des éléments qui ont orienté le choix de l'implantation du « point-emploi-formation » au sein de cet espace. Cette présence présente plusieurs atouts : les ateliers proposés autour de ces outils (maîtrise du traitement de texte, etc.) s'inscrivent dans la continuité de la proposition et peuvent attirer un public d'abord intéressé par l'accès internet et découvrant ainsi les autres services de l'espace ; par ailleurs, en proposant un accès internet gratuit à tous les publics ces espaces peuvent contribuer à diminuer la fracture numérique et à restaurer l'égalité d'accès à l'information : ce service, utilisé par des publics divers, pourrait sembler favoriser une certaine mixité sociale du lieu¹³⁴. C'est cette même mixité sociale, toutefois relative, qui était déjà notée dans les études de public sur la « salle d'actualité » de la BPI. Elle reste cependant

¹³¹ LORIOU, Marc (dir.). *Qu'est-ce que l'insertion ? Entre pratiques institutionnelles et représentations sociales*. Paris : L'Harmattan, 1999, p. 7. ISBN 2-7384-7499-3.

¹³² *Ibid.* p. 9. Marc Lorient explique que la notion d'insertion se définit relativement au concept durkheimien d'intégration. Pour Durkheim, note-t-il, « un groupe ou une société sont intégrés quand leurs membres se sentent liés les uns aux autres, par des croyances, des valeurs, des objectifs communs, le sentiment de participer à un même ensemble sans cesse renforcé par des interactions régulières. », p. 7.

¹³³ Voir CHOURROT, Olivier et MELLER-LIRON, Elisabeth. Bibliothèques et insertion professionnelle. *Bulletin des Bibliothèques de France* [en ligne]. Janvier 2009. [Consulté le 18 octobre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2009-02-0006-001>. et PERRIN, Georges, *op. cit.*

¹³⁴ Voir enquête, questions 15 et 43. Pour les publics et la dimension sociale du lieu, voir questions 45, 46, et 48. Voir également le *verbatim* de la question 49.

difficile à mesurer, les indicateurs usuels d'inscription et d'emprunt étant peu adaptés à ces espaces d'information, de consultation et de détente.

Au-delà de la mixité sociale espérée, les qualités mêmes des « espaces actualité » donnent une cohérence particulière au choix de cet espace comme lieu d'implantation d'un « point-emploi-formation ». Souvent situés à l'entrée des bibliothèques, dans des lieux visibles, très accessibles, connus pour être gratuits¹³⁵, ces « espaces actualité » sont des lieux de passage et des lieux non segmentants : ne s'adressant pas uniquement aux demandeurs d'emploi, ils présentent l'avantage de ne pas désigner l'utilisateur d'abord comme demandeur d'emploi comme le ferait une institution¹³⁶. La présence familière de bibliothécaires ne représentant pas les institutions liées à l'aide sociale et à l'emploi et proposant un accueil qui peut, si l'utilisateur le désire, être plus personnalisé, peut enfin être un atout. Serge Paugam note, en effet, que certains demandeurs d'emploi peuvent parfois se trouver au premier stade d'un processus de disqualification sociale, qu'il identifie comme celui de la fragilité : les résultats de l'enquête menée à la BPI montrent que ces publics, sensibles à la déstructuration du temps induite par le chômage et soucieux de ne pas être distingués des autres usagers, viennent à la bibliothèque pour structurer leur temps autour d'un projet précis (autoformation, recherche d'emploi, apprentissage d'une langue étrangère) et cherchent à se confondre avec les autres usagers¹³⁷. La présence d'un « espace actualité-emploi-formation » paraît alors particulièrement adaptée, les usagers conservant une forte autonomie au sein d'un espace très structurant (notamment par la régulation des durées d'accès à internet) et échappant à un stigmate qui est craint. L'insertion que favorisent les « espaces actualité » enrichis d'un « point emploi formation » est peut-être moins professionnelle que sociale : en offrant ces collections et ces services, ces lieux permettent à tous les usagers de fréquenter un même espace public que l'on pourrait dire « inclusif ».

Les « espaces actualité enrichis » peuvent ainsi donner une vitalité nouvelle à l'espace public au sein de la cité, à la fois comme lieu favorisant l'insertion sociale, mais aussi comme espace à la fois physique et abstrait où il est possible de fabriquer ses opinions propres, et éventuellement de les confronter à celles des autres.

2.2. DES LIEUX DE DÉCRYPTAGE DES MÉDIAS ET DE DÉBATS CITOYENS : POUR UN « ESPACE PUBLIC » D'ÉCHANGES ET DE CONFRONTATIONS ?

Par la documentation qu'ils proposent, les « espaces actualité » semblent être des lieux propices à la mise en perspective de l'« actualité monde », à l'élaboration d'une distance critique par rapport au traitement médiatique de l'information, ainsi qu'à la construction et à l'échange d'opinions, ces dernières activités constituant le

¹³⁵ Nous parlons de la gratuité de l'usage des lieux et de la consultation des ressources.

¹³⁶ Ou comme le fait, de manière certes moins visible, un « point emploi » dédié. L'on notera que ces « espaces actualité » ont noué davantage de partenariats avec des associations qu'avec des institutions.

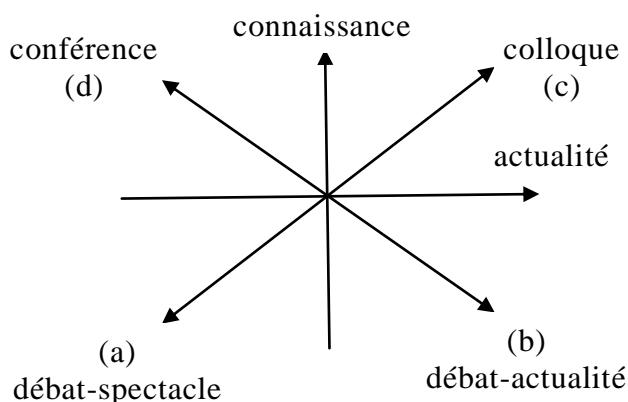
¹³⁷ Voir PAUGAM, Serge, GIORGETTI, Camila, ROULLIN, Benoît, et al. *Des Pauvres à la bibliothèque : Enquête au Centre Pompidou*. Paris : Presses universitaires de France, 2013. ISBN 978-2-13-061902-4. Les deux autres phases du processus de disqualification sociale recensées sont la dépendance et la rupture. L'état de demandeur d'emploi n'implique bien sûr pas nécessairement l'entrée dans un processus de disqualification sociale, mais est cependant un facteur de risque.

fondement de ce que l'on appelle l'« espace public », au sens abstrait du terme. Pourtant, si les manifestations autour de l'actualité littéraire ou culturelle sont fréquentes, celles qui traitent de l'actualité politique, économique ou sociale sont plus rares. Quelle plus-value et quelle contribution à la vitalité de l'« espace public » ces choix de cohérence des « espaces actualité » peuvent-ils apporter, en particulier ceux qui mettent l'accent sur le débat autour de l'actualité politique, économique et sociale¹³⁸ ?

2.2.1. Les bibliothèques, entre envies et réticences ?

2.2.1.1. Les débats de la « salle d'actualité » de la BPI : la transparence comme modèle pour les bibliothèques de lecture publique ?

Analysant dix ans de débats au Centre Georges Pompidou, qui constituent ce qu'ils appellent *L'Université cachée*, Annie Benveniste et Joël Roman dressent une typologie des débats répartie autour de deux axes que sont la connaissance et l'actualité¹³⁹ :



Les débats de la « Revue parlée » relèvent, expliquent les auteurs, du « débat-spectacle » en ce que la « présentation de ces rencontres est magistrale et met en scène le côté spectaculaire de la parole¹⁴⁰ ». Ce n'était pas le cas des « débats-actualité », qui avaient pour thème l'actualité éditoriale, mais aussi l'actualité politique ou sociale, abordée sous un angle sociologique ou

¹³⁸ Il ne s'agit pas ici de minimiser la capacité des rencontres littéraires à susciter et à nourrir les débats dans les bibliothèques, mais de mettre l'accent sur un phénomène plus rare, et plus à même de donner une identité particulière aux « espaces actualité ». On notera que, dans les bibliothèques de lecture publique, les rencontres littéraires ont souvent lieu dans les espaces adultes ou dans les auditoriums. À l'inverse, certains « espaces actualité » des bibliothèques universitaires accueillent des cafés et rencontres littéraires : nous y revenons dans la partie 2.3.2.4. de cette étude.

¹³⁹ BENVENISTE, Annie et ROMAN, Joël. *L'Université cachée : Dix Ans de débats au Centre Georges Pompidou*. Paris : Bibliothèque publique d'information, 1991, p. 25. ISBN 2-902706-31-6. Dans cet ouvrage, les auteurs distinguent trois périodes : celle de la mise en place des débats (1978-1982) ; celle de la généralisation des débats, qui concerne les instances et les thèmes (1982-1985) ; celle d'une remise en ordre des débats, caractérisée par une plus grande formalisation (1985-1989).

¹⁴⁰ *Ibid.*, p. 27. La « Revue parlée », conçue et animée par Blaise Gautier, reprenait les rubriques d'une revue littéraire pour les adapter à l'oral et au monde contemporain.

philosophique¹⁴¹. Le modèle de ces débats était celui d'*Apostrophes*, à cette différence près qu'un autre acteur était présent – le public :

Le public rencontrait les intervenants, comme fortuitement, puisqu'au départ, la Salle d'Actualité ne possédait pas de lieu réservé, clos et insonorisé. L'animation se passait sur le lieu de l'événement, au milieu des rayonnages présentant les dernières parutions, des lecteurs et des promeneurs¹⁴².

Les débats étaient guidés par un principe d'immédiateté, pendant de la transparence, qui fut au cœur de la création du centre. Ce principe s'incarnait dans la mise en espace des débats, qui pouvaient concerner « les femmes et la crise » (1978), « l'Afrique des inquiétudes » (1979) ou encore « la drogue » (1980) :

Dans l'idéologie qui préside à la création de Beaubourg, l'accès à la culture est conçu comme spontané, sans médiation. Il est favorisé par l'architecture du lieu où domine la transparence. À cette visibilité sans médiation de la culture renvoie l'immédiateté du débat qui ne demande pas de préparation, puisque ce serait précisément de la confrontation de paroles que naîtrait la vérité.

L'analyse ethnographique des débats confirme cet aspect non médiatisé du débat-actualité. Le lieu de sa mise en scène, tout d'abord, est banalisé. Les intervenants sont à hauteur du public, parfois assis en arc de cercle, faisant salon. Le face à face avec le public se fait presque immédiatement après une brève présentation du thème du débat et de ses participants¹⁴³.

Si les débats de la troisième période (1985-1989), caractérisée par une plus grande formalisation, conduisent à une production de contenus proche de celle des séminaires universitaires, comme c'est le cas avec le cycle « La fabrique du corps humain et les droits de l'homme », ceux qui ont lieu dans la « salle d'actualité » dès la création du centre ne s'inspirent pas de ce modèle. Ils étaient, au début, explique Christine Thomé, programmés deux semaines à l'avance par les équipes de la salle, pour être au plus près de l'actualité¹⁴⁴.

L'héritage des débats de la « salle d'actualité » est donc double : le « débat-actualité » transformé en séminaire, qui fait du Centre, et de la « salle d'actualité » en particulier, une université cachée, mais aussi et surtout, le « débat-actualité » plus spontané, fondé sur les valeurs au cœur de la création du Centre : la transparence, l'immédiateté de l'accès aux enjeux du débat et la circulation libre de la parole.

La présence du débat sur le lieu-même où l'information était diffusée de manière multiple et contradictoire est significative : le dispositif traduit ce souci d'immersion des usagers, qu'il s'agisse d'habités bousculés dans leurs habitudes ou de passants happés par un débat inattendu. Le choix du temps et du lieu du débat mettait, par ailleurs, physiquement les lecteurs de quotidiens et de revues en position d'être des acteurs potentiels de « l'espace public » et d'y faire entendre leur voix.

¹⁴¹ *Ibid.*, p. 31.

¹⁴² *Ibid.*, p. 32.

¹⁴³ *Ibid.*

¹⁴⁴ Entretien avec Christine Thomé.

Annie Benveniste et Joël Roman rappellent que ces dispositifs n'échappaient certes pas à quelques risques inhérents à ce type de manifestations orales que sont la recherche de la reconnaissance mutuelle et de la validation par les pairs ou par un auditoire. Le bref rappel de leur histoire dans le contexte de l'étude des orientations possibles des « espaces actualité » aujourd'hui vise à mettre au jour deux axes potentiels du débat d'actualité : l'inspiration universitaire, plus classique et plus verticale, et l'inspiration que l'on pourrait appeler « participative », plus horizontale, où le public devient acteur presque malgré lui.

2.2.1.2. Débattre de l'actualité dans les « espaces actualité » des bibliothèques universitaires ? Éclairage sur la rareté d'une pratique

Le « débat d'actualité » d'inspiration universitaire, qui s'inspire des colloques ayant lieu dans les centres de recherche, s'invite logiquement assez peu dans les « espaces actualité » des bibliothèques universitaires.

Par ailleurs, les « espaces actualité » des BU n'accueillent pas de débats d'actualité d'inspiration plus « participative », à une exception notable près : la bibliothèque de Sciences Po¹⁴⁵.

L'espace du kiosque de la bibliothèque de Sciences Po, ouvert en 2010, a été pensé pour être un espace de débats, dimension qui est aujourd'hui valorisée dans un projet de réaménagement¹⁴⁶. L'espace, situé au rez-de-chaussée, comprend 40 places de lecture environ et est souvent utilisé comme un espace de travail. Sa configuration permet une utilisation comme lieu de débats ; il accueille un écran diffusant les programmes de BFM TV en continu et comprend des étagères circulaires mobiles ouvrant et fermant l'espace pour créer une zone d'échanges, à l'image de l'arène politique.



1. Le kiosque de la bibliothèque de Sciences Po, 2013. (Hélène Robin).

La présence de caméras et de micros transforme cet espace en espace événementiel mis à disposition des laboratoires de recherche, de la bibliothèque elle-même qui peut valoriser ses fonds à l'occasion d'expositions thématiques (du 1^{er} au 30 octobre 2014 : *1964-2014, 50 ans après le coup d'État militaire au Brésil*) et inviter des auteurs pour des

signatures ou des artistes pour des expositions dans le cadre de la semaine des arts, mais aussi des étudiants, amenés à être acteurs et organisateurs de débats autant que participants. Le kiosque accueille les événements de la semaine thématique des étudiants¹⁴⁷, ainsi que les tournages d'interviews d'acteurs de la vie politique pour

¹⁴⁵ Voir enquête, question 43.

¹⁴⁶ La bibliothèque du 27 rue Saint Guillaume a rouvert en 2010, après travaux. Le projet est aujourd'hui de redonner de la visibilité aux sept quotidiens présents en déplaçant dans les étages les collections de périodiques reliées et présentes dans l'espace (13 ml, dont *Le Débat*, peu consulté). Entretien avec Eva Bellingshausen, Marie-Cécile Potier-Ferrando, Hélène Robin et Cécile Touitou.

¹⁴⁷ Le kiosque a notamment accueilli la *Queer Week*, lancée par les étudiants de Sciences Po en 2010.

Sciences Po TV, chaîne animée par et pour les étudiants et ciblant aussi le grand public : par exemple *5' chrono* et *Témoins de campagne*¹⁴⁸.

Le kiosque se fait ainsi microcosme de la scène politique, lieu où les étudiants deviennent acteurs de la vie publique, où les journalistes ou politiciens en herbe exercent leurs talents. Il fonctionne ainsi, en partie comme lieu où les enseignements trouvent un prolongement inédit. Cette particularité explique le caractère singulier du dispositif dans les bibliothèques d'enseignement supérieur : il est difficile de trouver des animateurs pour les débats d'actualité en bibliothèque publique ou en bibliothèque universitaire ; le kiosque a ceci de particulier qu'il est animé par les étudiants et qu'il contribue à leur formation comme acteurs politiques de la cité.

2.2.1.3. *Les envies et les faits : raisons d'un décalage*

Si la « salle d'actualité » de la BPI fut d'emblée, et de manière presque évidente, un lieu de débats, tel n'est pas le cas des « espaces actualité » ultérieurs.

L'enquête montre, en effet, que les « espaces actualité » sont souvent des espaces dans lesquels il y a peu d'animations. Le cas échéant, il s'agit d'ateliers multimédias, d'aides à la formation ou à l'autoformation, ou d'expositions¹⁴⁹.

Pourtant, les items « offrir un lieu de débats et d'animation culturelle » et « former les usagers au décryptage des médias » figurent en bonne place dans la liste des missions attribuées par les bibliothécaires interrogés aux « espaces actualité ». Si l'item « offrir un lieu de débats et d'animation culturelle » est trompeur en ce qu'il recouvre davantage de modalités que le débat d'actualité évoqué ici, il subsiste cependant un décalage entre les missions projetées et les animations effectives¹⁵⁰. Est-il possible d'en rendre compte ?

Rares sont aujourd'hui les bibliothèques qui proposent une initiation au décryptage des médias et/ou des débats d'actualité : c'est le cas notamment de la médiathèque José Cabanis de Toulouse, de la médiathèque André Malraux de Strasbourg, de l'établissement Pierres Vives à Montpellier, ou encore de la BDP du Rhône¹⁵¹.

La rareté des débats d'actualité dans les bibliothèques est sans doute à attribuer à des raisons structurelles : les établissements qui se lancent dans cette aventure disposent d'une surface importante, et d'un public potentiellement nombreux. L'organisation de débats, très gourmande en temps et en moyens matériels et humains (tant à l'intérieur de la bibliothèque qu'à l'extérieur), est alors légitimée et facilitée par l'écho que pourra avoir cette action. Existe-t-il

¹⁴⁸ *Bibliothèque de Sciences Po : Rapport d'activité 2010* [en ligne], p. 10. [Consulté le 18 novembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://www.sciencespo.fr/bibliotheque/sites/sciencespo.fr/bibliotheque/files/pdfs/rapport-activite-2010.pdf> ; *Bibliothèque de Sciences Po : Rapport d'activité 2011* [en ligne], p. 34. [Consulté le 18 novembre 2014]. Disponible à l'adresse : http://www.sciencespo.fr/bibliotheque/sites/sciencespo.fr/bibliotheque/files/pdfs/rapport-activite-2011_0.pdf.

¹⁴⁹ Voir enquête, question 43.

¹⁵⁰ Voir enquête, question 50.

¹⁵¹ Ces données non exhaustives sont issues de l'enquête conduite dans le cadre de cette étude. Le réseau des bibliothèques de la ville de Paris propose les « jeudis de l'actualité », qui occupent une position à part, dans la mesure où elles n'ont pas nécessairement lieu dans l'« espace actualité » des établissements et entendent privilégier le retrait réflexif par rapport aux sujets abordés : voir QUEFFÉLEC, Cécile. *Penser et mettre en œuvre des missions de partage culturel : comparaison des bibliothèques et des radios publiques (France Inter, France Culture)*. Mémoire de DCB. Villeurbanne : ENSSIB, 2013, p. 48.

toutefois d'autres freins ? Il pourrait s'avérer intéressant de conduire une enquête qualitative auprès des bibliothécaires pour sonder les réactions face aux changements d'identité professionnelle potentiellement induits par ces pratiques. L'organisation de débats de société qui permettent de simples confrontations d'opinions ou de véritables échanges argumentés exige, en effet, une conception élargie du rôle des bibliothèques et des bibliothécaires. La bibliothèque n'est alors pas seulement un lieu où l'on diffuse des informations, des savoirs et des cultures, mais aussi un lieu où ces informations, savoirs et cultures sont remis en question non pas individuellement, mais collectivement au sein même du lieu qui les a mis à disposition. Le bibliothécaire ou l'intervenant n'est pas seulement celui qui diffuse l'information de manière verticale à un usager récepteur, mais les usagers et les intervenants sont parties prenantes d'une interaction verbale qui se veut plus horizontale et plus collective.

Si les expériences d'initiation au décryptage des médias et d'organisation de débats demeurent de fait aujourd'hui relativement rares, elles permettent, dans une certaine mesure, de redonner à l'« espace actualité » une forme de vitalité comme « espace public » où s'échangent et se forment des opinions.

2.2.2. Fournir des outils pour comprendre l'actualité, la mettre en perspective et en débattre

2.2.2.1. Proposer, opposer ? La mise en scène et en espace des politiques documentaires des collections de presse

Le développement de la capacité à mettre en perspective l'actualité, à comprendre qu'elle est construite, et à en débattre en tenant compte de ces prismes médiatiques, est l'un des objectifs de l'éducation aux médias, dont l'importance est affirmée dans la charte de Grunwald, portée par l'UNESCO en 1982¹⁵².

L'éducation aux médias et l'initiation à leur décryptage, qui constitue un de ses volets, passe d'abord, dans les bibliothèques, non seulement par une politique documentaire qui intègre le pluralisme des analyses et points de vue sur l'actualité, et ce tant dans le choix des périodiques que celui des autres documents, mais aussi par leur mise en scène et en espace, propre à exposer la nature potentiellement contradictoire de l'information.

Comme nous l'avons mentionné, l'étude de la représentation du pluralisme de la presse dans les bibliothèques excède le champ de ce travail et mériterait de faire l'objet d'une étude propre. Le respect du pluralisme de l'information dans les bibliothèques se mesure notamment à l'aune du nombre de titres proposés. En 2012, l'enquête de la DGMIC dénombre 4726 titres de presse écrite de périodicité différente, classés dans six grandes catégories : presse nationale d'info générale et politique (112) ; presse locale d'info générale et politique (453) ; journaux gratuits (170) ; presse spécialisée grand public (2437) ; presse spécialisée technique et pro (1410) ; journaux gratuits d'annonces (144)¹⁵³. Les choix documentaires et les

¹⁵² Voir UNESCO. *Media education: A global strategy for development* [en ligne]. 1982. [Consulté le 29 octobre 2014]. Disponible à l'adresse : http://www.mediaculture-online.de/fileadmin/user_upload/Medienbildung_MCO/fileadmin/bibliothek/buckingham_media-education/buckingham_media-education.pdf ; BELLETANTE, Joseph. *L'Éducation aux médias en bibliothèque*. Mémoire de DCB. Villeurbanne : ENSSIB, 2011.

¹⁵³ DIRECTION GÉNÉRALE DES MÉDIAS ET INDUSTRIES CULTURELLES. *Chiffres de l'année 2012 pour la presse - définitifs* [en ligne], p. 3. [Consulté le 11 novembre 2014]. Disponible à l'adresse :

choix de mise en espace reflètent la fonction attribuée à l'espace actualité : alors que l'on trouve 132 titres répartis sur 1000 m² à la médiathèque André Malraux de Strasbourg, la bibliothèque Mériadeck de Bordeaux propose 300 titres répartis sur 1100 m² tandis le Forum de l'actualité (médiathèque Émile Zola, Montpellier) accueille 380 titres environ (dont 10 quotidiens, 39 hebdomadaires français et 21 titres de presse étrangère) sur 594 m² ; les différences observées soulèvent deux questions : celle de la « départementalisation » des périodiques, qui conduit à s'interroger sur ce qui fait actualité, et celle de la saturation de l'espace par les collections papier, qui conduit à s'interroger sur la gestion de l'abondance de l'information.

L'on trouve des traces de la première interrogation dans les réponses au questionnaire : à la médiathèque de l'Abbaye-Nelson Mandela (Créteil), le Kiosque (325 m²) propose 150 titres environ, axés sur l'actualité et la presse locale, les autres périodiques étant situés dans les espaces adultes. La migration de ces périodiques dans le kiosque est toutefois envisagée. À l'inverse, à la médiathèque de Vaise, les périodiques de musique, cinéma, informatique ne sont pas proposés dans l'espace actualité mais dans les espaces adultes. Choisir de présenter non pas toutes les collections de périodiques mais uniquement les collections de presse d'actualité et de presse magazine dans cet espace permet de s'affranchir de la contrainte du support et de proposer une vision de l'actualité propre à chaque établissement¹⁵⁴.



2. La « salle d'actualité » de la BPI, 1996.(Christine Thomé).

La présence de la presse *people* dans cet espace pourrait ainsi traduire une vision élargie de ce qui fait actualité : il s'agit certes de répondre à une demande forte des usagers, mais cela peut également permettre de traiter des questions d'actualité par le prisme de l'anecdote. La présence de certains périodiques dans l'« espace actualité » peut d'ailleurs être co-construite par les usagers et les bibliothécaires : à Toulouse (médiathèque José Cabanis), le « kiosque » situé dans l'« espace actualité » propose des titres pris à l'essai par la bibliothèque et sur le maintien desquels les usagers sont invités à se prononcer : le magazine *Causeur* a ainsi suscité des réactions très controversées, justifiant que la bibliothèque s'y abonne. En accueillant les titres de cette manière dans ce pôle, la bibliothèque signale l'espace comme lieu de débats et de confrontation d'idées¹⁵⁵.

La presse papier a cet avantage sur la presse électronique de permettre une mise en espace qui favorise cette confrontation d'idées. Disposées en *facing* les

<http://www.culturecommunication.gouv.fr/content/download/99003/884651/version/2/file/Chiffres+de+l%27ann%C3%A9e+2012+pour+la+presse++d%C3%A9finitifs.pdf>.

¹⁵⁴ Voir enquête, questions 28 et 29.

¹⁵⁵ Voir enquête, question 38.

uns à côté des autres, les unes de presse peuvent dialoguer et témoigner de la nature contradictoire de l'information : les présentoirs de la « salle d'actualité » de la BPI permettaient ce dialogue, et d'autres dispositifs de présentation des hebdomadaires le font aujourd'hui.

Un véritable travail d'horloger des médias pouvait et peut ainsi être mené par des usagers entourés par des informations contradictoires, expérience qui a d'autant plus de portée que les informations y sont souvent visuelles. Les mises en regard de dessins de presse menées dans la « salle d'actualité », et qui ont, par la suite, trouvé un prolongement plus formalisé dans les expositions *Presse citron* de l'espace presse de la BPI, témoignent de la pertinence de cet outil¹⁵⁶.

2.2.2.2. *Monter, démonter : l'usager, horloger des médias*

La mise en espace des collections de presse n'est pas le seul élément qui contribue à l'éducation aux médias. L'on peut se demander si l'éducation aux médias et l'initiation à leur décryptage doivent passer par une exposition didactique des procédés de construction de l'information. Des modalités plus actives d'appropriation des règles du traitement médiatique de l'information peuvent, en effet, sembler plus pertinentes. La meilleure façon de comprendre que toute information est construite et de parvenir à mettre l'actualité en perspective est de construire l'information soi-même, explique Charlotte Henard¹⁵⁷. La forme de l'atelier radiophonique ou télévisuel de création d'un journal pourrait ainsi s'avérer efficace.

Lancés en mars 2010 lors de la *Semaine de la presse et des médias*, les ateliers radiophoniques ont depuis lieu tous les ans à cette occasion à la médiathèque José Cabanis de Toulouse. Ils visent à permettre à chacun d'« explorer le système des médias et de développer son goût pour l'actualité¹⁵⁸ ». Après une brève présentation des outils (montage, capture et intégration du son), les ateliers prennent la forme de la « réalisation d'un commentaire de l'actualité », ou encore de la « réalisation d'une émission de A à Z », en équipe. Les ateliers invitent les participants à choisir une information, à comparer la façon dont elle est traitée dans les différents médias, et à proposer leur propre brève radiophonique sur le sujet¹⁵⁹. Les usagers ne sont alors pas les récepteurs passifs d'une information, mais les acteurs de la construction d'une information nouvelle, mise en perspective et élaborée en commun. L'exercice semble propre à développer le regard critique d'usagers, qui, en démontant et en remontant différemment des mécanismes de présentation de l'information se font, pour ainsi dire, « horlogers des médias ». Le regard critique de chacun s'enrichit, par ailleurs, de la confrontation avec celui des autres participants de l'atelier. Enfin, la réalisation de microtrottoirs permet aux usagers d'évaluer l'état de l'opinion sur une question

¹⁵⁶ BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE D'INFORMATION. *Communiqué de Presse - Exposition Presse Citron- Du 30 mars au 18 avril 2011- Espace Presse BPI*. (Document interne), [s. d.].

¹⁵⁷ Entretien avec Charlotte Henard.

¹⁵⁸ *Manifesta-Mars10.pdf* [en ligne], p. 13. [Consulté le 31 octobre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://www.bibliotheque.toulouse.fr/Manifesta-Mars10.pdf>.

¹⁵⁹ « Après avoir découvert le studio et les différents médias à leur disposition dans la médiathèque, les participants choisiront une actualité qui les fait réagir. Seuls ou en petit groupe, ils chercheront sur le web et dans la presse écrite des articles sur ce sujet. Ils débattront de la façon dont la même actualité est traitée dans les médias et écriront à leur tour une brève sur le sujet, qu'ils enregistreront. » *Ibid.*

d'actualité et, en prenant conscience de l'homogénéité ou de la diversité des points de vue exprimés, de se construire peu à peu leur opinion propre.

Les ateliers, auxquels participent une quinzaine de personnes, sont organisés conjointement avec l'association *radio.com-unik* et animés par deux de ses membres¹⁶⁰. En diffusant les productions des ateliers sur son site, sous le titre *La Cabane à Cabanis*, l'association permet de leur donner une audience et de faire entendre la polyphonie des traitements de l'actualité.

Une autre manière de mettre en perspective l'actualité consiste à faire des sujets d'actualité des objets de débat au sein même de l'« espace actualité » : le fait d'être littéralement au cœur de l'actualité semble, en effet, propice à la prise de position et à la circulation de la parole des usagers.

2.2.2.3. Faire circuler la parole : parole descendante, parole horizontale et parole articulée

Rares, on l'a vu, sont les bibliothèques à tenter l'aventure du débat au sein de leur « espace actualité ». L'organisation d'actions de ce type est, effet, une démarche lourde, coûteuse en moyens humains et, pourrait-on dire, risquée, dans la forme participative qui nous intéresse ici, en ce qu'elle fait le pari de donner la parole à des publics qu'on peut estimer peu habitués à exprimer leur opinion, du moins au sein de cet espace, souvent statique et occupé par des séjourners¹⁶¹.

¹⁶⁰ *Radio.com-unik – Ateliers Radiophoniques* [en ligne]. [Consulté le 1 novembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://www.radiocomunik.eu/>.

¹⁶¹ Une étude sur les séjourners, qui pourra nourrir la réflexion sur les espaces du rez-de-chaussée (notamment le « pôle actualité »), a été menée à la médiathèque José Cabanis. Médiathèque José-Cabanis : enquête sur les nouveaux usagers. Dans : *LaDépêche.fr* [en ligne]. [Consulté le 20 novembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://www.ladepeche.fr/article/2013/12/30/1784830-mediathèque-josé-cabanis-enquête-sur-les-nouveaux-usagers.html?nav=mobile>.



3. Le « pôle actualité » de la médiathèque José Cabanis de Toulouse. (Charlotte Henard).

Au « pôle actualité » de la médiathèque José Cabanis de Toulouse, l'organisation de débats est au cœur d'un projet de service centré sur la mise en perspective de l'actualité. Le dispositif choisi, tant dans sa configuration spatiale que dans les modes de participation, privilégie l'horizontalité.

Charlotte Henard explique ainsi avoir choisi d'organiser, à partir de février 2013, des débats au sein du « pôle actualité » avec un média *pure player*, les modalités de participation au débat sur internet abolissant les hiérarchisations de

la prise de parole et permettant une libération et une spontanéité de l'expression. Davantage qu'un article diffusé dans la presse papier, l'article diffusé en ligne (et ici seulement en ligne) suscite les commentaires, les *tweets*, les (dés)approbations sur *facebook*, et est l'objet d'un dialogue dans lequel le statut de simple internaute confère *a priori* aux interventions des participants une égale légitimité. Le dispositif choisi, intitulé « Le débat du mois », s'inspire précisément de ces modes de fonctionnement. Une des difficultés de l'organisation de débats d'actualité étant liée à leur nécessaire réactivité par rapport aux événements faisant l'actualité, les journalistes de *Carré d'Info* et le personnel du « pôle actualité » ont choisi de s'intéresser à des sujets impliquant les habitants de Toulouse et sa région à moyen et long terme et permettant des angles d'approche pluriels : économique, politique, social, etc. Les sujets choisis s'inscrivent ainsi à la fois dans le temps relativement long des politiques municipales et régionales et dans le temps immédiat de la vie quotidienne. Il a été ainsi possible de mettre des questions en débat, par exemple « la LGV (ligne à grande vitesse) à Toulouse est-elle indispensable ? » (5 février 2013), « la réputation festive de Toulouse est-elle usurpée ? » (21 février 2013), « Et si Airbus déménageait ? » (18 avril 2013), etc.

Ce rendez-vous régulier était préparé bien en amont : un mois avant le débat, un article produit par les journalistes de *Carré d'Info* était publié en ligne, enrichi au long du mois de données ou d'interviews, et ouvert aux commentaires. Le débat avait lieu un mois plus tard dans le « pôle actualité » en présence des journalistes, de deux invités (experts ou acteurs, etc.), de la bibliothécaire en charge de l'organisation et du public présent. La séance commençait par une présentation du dispositif par le bibliothécaire et une brève prise de parole des journalistes, la parole étant ensuite distribuée dans le public. On peut parler de parole horizontale non seulement en référence à la disposition des sièges, disposés au même niveau que ceux des intervenants, mais aussi en référence à la circulation équitable de la parole entre les participants, quel que soient leur statut, au sein de l'espace et au-delà, puisque les débats étaient également *livetweetés*¹⁶². Il serait peut-être plus juste de parler de « parole articulée » au sens où les prises de parole s'articulent à un traitement de l'actualité présenté en amont et le discutent. Les inconvénients

¹⁶² Charlotte Henard note que ces modalités renouvellent le débat politique : lorsque des élus participent au débat, le dispositif les contraint à s'affranchir du discours officiel et à entrer dans un dialogue plus authentique. Nous parlons au passé : le dispositif a, en effet, pris fin suite à la fermeture du site *Carré d'Info*. D'autres formes de débat participatif dans le « pôle actualité » sont aujourd'hui à l'étude.

d'une spontanéité non réglée peuvent ainsi être contournés et les débats s'avérer constructifs.

Il importe désormais de s'interroger sur les atouts et les limites de ces divers dispositifs de mise en perspective de l'actualité ainsi que leur contribution à la vitalité de l'espace public.

2.2.3. Atouts et limites des « espaces actualité » comme espaces critiques

2.2.3.1. Réappropriations de l'espace public

Les atouts de ces dispositifs de mise en perspective de l'actualité au sein même des « espaces actualité » sont multiples.

La mise en espace des collections de presse permet de mettre au jour la pluralité des traitements de l'actualité et la disposition des unes donne ainsi l'occasion aux usagers d'être en contact avec des points de vue divers et de construire une opinion. L'organisation d'ateliers de réalisation d'un journal permet aux usagers d'endosser momentanément le rôle de journaliste et de prendre ainsi une part active dans l'espace public. En passant du statut de récepteur de l'information à celui de producteur, l'utilisateur se réapproprie une place et une voix. La participation à des débats d'actualité est également l'occasion pour les usagers de mettre à profit la diversité des points de vue acquis au sein de l'« espace actualité » pour construire et faire entendre une opinion qui s'enrichisse des différents traitements de l'actualité présents.

La vitalité de l'« espace public » produite par ces dispositifs se mesure aussi à l'aune du succès de ces animations¹⁶³ : l'« espace actualité » devient ainsi une caisse de résonance des questions qui agitent la cité, fait s'exprimer des voix différentes et permet, comme les ateliers, à des usagers qui se côtoient parfois sans se rencontrer de tisser des liens.

2.2.3.2. Échelle, temporalités inactuelles et frilosités politiques

Ces atouts ne doivent toutefois pas être surestimés. La possibilité de mettre en perspective de l'actualité dépend, par ailleurs, de la taille de l'espace, qui doit être assez grand pour permettre la mise en scène d'un nombre conséquent de titres et pour accueillir des manifestations. La mise en valeur des collections de presse est également amenée à évoluer avec le développement de la presse numérique. Si les abonnements aux bouquets présentent l'avantage d'offrir un nombre de titres inédit, ce pluralisme de l'information est difficile à valoriser. Les titres sont, en effet, consultables successivement, mais ne peuvent être visibles en même temps : le dialogue des unes dans l'espace n'est plus possible. La possibilité de mettre en perspective l'actualité dépend, enfin, des moyens en personnel de la structure et de sa capacité à nouer des partenariats durables (journalistes, professionnels de médias, etc.) et à instaurer une périodicité. De fait, ces activités ont surtout lieu dans des bibliothèques de taille importante.

¹⁶³ Une centaine de personnes pour le débat sur la ligne à grande vitesse, trente-cinq environ pour celui sur la réputation festive de Toulouse, une soixantaine pour celui sur les conséquences d'un déménagement possible d'airbus.

Enfin, si le débat d'actualité peine à se développer dans les bibliothèques, cela est aussi lié aux temporalités particulières de la communication autour des animations en bibliothèque : celles-ci doivent souvent y être annoncées deux mois à l'avance et l'actualité s'accommode mal de ces prévisions. La temporalité est également celle de la cité : en période d'élections, l'organisation de débats semble, en effet, plus difficile. La place possible des élus au sein de ces débats pose d'ailleurs question : gages d'un possible renouvellement de la parole politique, leur présence ne peut-elle aussi parfois constituer une entrave à la liberté du choix des sujets et un risque potentiel pour l'orientation des débats ?

La vitalité nouvelle de l'espace public qui peut résulter de cette mise en perspective de l'actualité est double. La présence d'un public varié et différent du public habituel de l'action culturelle en bibliothèque ainsi que la circulation de la parole et l'expression des opinions permettent de régénérer l'espace public abstrait. Par ailleurs, débattre, et débattre dans le respect de règles qui autorisent une spontanéité mesurée et donnent une place égale à chacun, c'est aussi apprivoiser des manières de bien « vivre ensemble » et réaffirmer l'importance de l'« espace actualité » comme lieu public commun à tous.

2.3. DES « LIEUX COMMUNS » : VIVRE ENSEMBLE DANS L'« ESPACE PUBLIC »

Si tous les « espaces actualité » ne peuvent aujourd'hui offrir un accompagnement à l'emploi ou un lieu de débat et mise en perspective de l'actualité, tous proposent aux usagers de s'approprier un « lieu commun ».

Par l'expression « lieu commun », nous référons à la fois à un espace banal, présent et attendu dans toute bibliothèque, mais aussi à un lieu public commun à tous, qui n'exclut personne, et permet de rassembler une communauté d'utilisateurs qui pourront tisser des liens – même silencieux – et apprendre à vivre ensemble¹⁶⁴. Cela est vrai pour les bibliothèques de lecture publique et pour les bibliothèques universitaires, avec des enjeux différents toutefois.

En mettant l'accent sur le confort du lieu, l'atmosphère, la convivialité, les règles assouplies – voire les horaires d'ouverture étendus – des « espaces actualité », les bibliothèques configurent ces lieux comme des espaces non intimidants où l'on peut être à la fois seul(s) et ensemble et dans l'« espace public ».

2.3.1. Les « espaces presse » dans les bibliothèques de lecture publique : avant-postes des troisièmes lieux ?

Si la bibliothèque dans son ensemble est aujourd'hui considérée comme un « troisième lieu » potentiel, entre le foyer et le lieu de travail, les « espaces presse » semblent être l'espace de la bibliothèque le plus à même de jouer ce rôle¹⁶⁵. Les collections (presse quotidienne, hebdomadaires) sont familières,

¹⁶⁴ Voir enquête, question 13, questions 45, 48 et 49.

¹⁶⁵ Voir OLDENBURG, Ray. *The great good place: cafés, coffee shops, bookstores, bars, hair salons, and other hangouts at the heart of a community*. Cambridge, Mass. : Da Capo Press, 1999. ISBN 978-1-56924-681-8. Mathilde Servet rappelle que l'existence d'une activité sociale de conversation n'est pas un critère discriminant pour distinguer un troisième lieu : bien que les bibliothèques ne rassemblent pas toutes les caractéristiques des troisièmes lieux, elles en adjoignent d'autres. Les « espaces actualité » nous semblent être les espaces les plus proches du troisième lieu dans les

proches des documents que l'on trouve chez soi, sur la table de salon, au travail, près de la machine à café, ou encore au café, au salon de thé, ou au pub, autres troisièmes lieux emblématiques. Les « espaces presse » des bibliothèques sont ainsi parfois, en France, des avant-postes des troisièmes lieux, permettant d'introduire un assouplissement des règles et des postures et un zonage des usages.

2.3.1.1. Les « espaces presse » troisièmes lieux à l'étranger

Au-delà des exemples connus, comme prolonge l' « espace presse » du DOK Centrum à Delft, prolongé par un café, ou le café de l'OBA d'Amsterdam qui propose des journaux et magazines internationaux, les « espaces presse » sont souvent vu, à l'étranger, comme des lieux où créer les conditions de rencontres informelles.

Dans le *Model programme for public libraries*, programme collaboratif et interactif danois destiné à repenser les relations entre les bibliothèques et la cité, créé et soutenu par la *Danish Agency for Culture and RealDania*, l'accent est mis sur la bibliothèque comme lieu de rencontres. Le programme s'inscrit dans la suite du programme PLACE (*Public libraries – arenas for citizenship*, 2007-2012). Les « espaces presse » y sont cités comme un lieu pouvant permettre les rencontres informelles (*spaces for informal meetings*) ou comme des lieux particulièrement à même d'accueillir un café (*café concepts*¹⁶⁶). Le programme cite l'exemple de la bibliothèque Rentemestervej de Copenhague et du Café Glad, qui offre un large choix de journaux et revues¹⁶⁷, mais aussi, plus simplement de la bibliothèque central de Copenhague, qui, en proposant dans son « espace presse » un mobilier bas permettant l'échange, remplit cette fonction.

Par leur configuration accueillante et non segmentante, les « espaces presse » semblent ainsi conçus pour favoriser une des déclinaisons possibles du troisième lieu : à savoir générer des rencontres de faible intensité (*low intensity meetings*) où les usagers prêtent attention à des usagers différents d'eux et leur adressent éventuellement la parole¹⁶⁸.

En France, les réaménagements visent également aujourd'hui à apporter un certain confort et à favoriser la mixité sociale au sein de cet « espace public »¹⁶⁹.

bibliothèques dans la mesure où ils rassemblent des habitués propres à constituer une communauté, où ils sont particulièrement accessibles, car non intimidants, et où ils constituent – plus encore que d'autres espaces de la bibliothèques – de véritables forums démocratiques. SERVET, Mathilde. *Les bibliothèques troisième lieu*. Mémoire de DCB. Villeurbanne : ENSSIB, 2009, p. 23-31.

¹⁶⁶ *The Library as a Meeting Space - MODEL PROGRAMME FOR PUBLIC LIBRARIES* [en ligne]. [Consulté le 22 novembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://modelprogrammer.kulturstyrelsen.dk/en/the-changing-public-library/the-library-as-a-meeting-space/#.VHCh7cm2ZM0>.

¹⁶⁷ *Case: Rentemestervej Library - MODEL PROGRAMME FOR PUBLIC LIBRARIES* [en ligne]. [Consulté le 22 novembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://modelprogrammer.kulturstyrelsen.dk/en/cases-for-inspiration/case-rentemestervej-library/#.VHCzKcm2ZM0>.

¹⁶⁸ « The PLACE project works with a variety of forms of meetings, including 'the low-intensity meeting' where people notice others with another cultural or age-related background, and where it is easy to get chatting to strangers. As many as 48 % indicate that they chat to strangers at the library. » *The Library as a Meeting Space - MODEL PROGRAMME FOR PUBLIC LIBRARIES* [en ligne]. [Consulté le 22 novembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://modelprogrammer.kulturstyrelsen.dk/en/the-changing-public-library/the-library-as-a-meeting-space/#.VHCh7cm2ZM0>.

¹⁶⁹ Voir enquête, questions 22, 23 et 27.

2.3.1.2. Les « espaces presse » en France : des non-lieux aux lieux de convivialité ? Retrouver les autres et se retrouver

Généralement situés à proximité des halls des bibliothèques, les « espaces presse » sont aussi souvent des lieux de passage polyvalents, (présence de présentoirs, photocopieuses, etc.). À ce titre, ils peuvent courir le risque d'être réduits à être ce que Marc Augé nomme des « non-lieux ». Le « non-lieu » se définit comme un espace négatif et caractérise « un espace qui ne peut se définir, ni comme identitaire, ni comme relationnel, ni comme historique¹⁷⁰ » : les supermarchés, aires d'autoroutes et autres halls de gare, sont potentiellement des non-lieux en ce que les individus s'y croisent sans échanger et y demeurent anonymes. Le risque du non-lieu est présent dès lors que l'homme ne s'approprie pas ces espaces et a avec eux une relation de simple consommation.

Ce qui fera la différence entre un « espace presse » fonctionnant comme un « non lieu » et un « espace presse » fonctionnant comme un « espace public » est lié à la présence d'un mobilier confortable disposé de manière à favoriser les échanges (assises encerclant une table basse, par exemple), à la présence ou non d'un café, ou encore à la localisation dans l'espace de la bibliothèque.

Les « espaces presse » sont aujourd'hui peu nombreux à intégrer un café ou un espace de restauration¹⁷¹. C'est notamment le cas de l'« espace actualité » de la médiathèque André Labarrère de Pau : d'une surface de 200 m² dans un établissement d'une surface publique de 6 000 m² environ ouvert en juin 2012, l'« espace actualité », situé face à la place du marché, propose une restauration rapide biologique et des boissons chaudes, accessibles par distributeurs. La proximité des halles ainsi que les horaires d'ouverture étendus ont modifié la fréquentation du lieu, dont l'accès est indépendant du reste de la bibliothèque. Alors que dans l'ancienne bibliothèque de quartier, la salle de presse était fréquentée par des personnes à la retraite, l'« espace actualités », qui comprend un écran de télévision, des postes d'accès à internet et 35 titres de périodiques, les autres titres étant présentés dans les espaces thématiques, est aujourd'hui également fréquentés par des actifs ou des gens faisant leur marché. La recherche de la convivialité était, en effet, au cœur du projet qui portait, à l'origine, le nom de « brasserie des idées ». Une nouvelle offre et une nouvelle localisation permettent ainsi une plus grande mixité des publics, amenés à partager l'espace et à passer un moment ensemble¹⁷².

La recherche de la mixité des publics a également guidé le projet du « petit salon » de la bibliothèque Louise Michel (Paris, 450 m²) : il ne s'agit pas tant d'un espace presse que d'un lieu confortable visible depuis l'extérieur de la bibliothèque et qui en constitue la vitrine¹⁷³. Cette surface de 40 m² aux couleurs et matières chaleureuses (murs rouges, parquet, tapis épais, lampes de salon, canapé, banquette et fauteuils), zone un peu en retrait des plateaux et plus calme que le reste de la bibliothèque, a rapidement été investie par les lecteurs de presse, et quelques présentoirs à périodiques y ont été placés, accueillant 5 quotidiens et 8 à 10 hebdomadaires d'actualité. Le « petit salon » est à l'image du salon d'un

¹⁷⁰ AUGÉ, Marc. *Non-lieux : introduction à une anthropologie de la surmodernité*. Paris : Éditions du Seuil, 1992, p. 100. ISBN 2-02-012526-9.

¹⁷¹ Voir enquête, question 26.

¹⁷² Entretien avec Geneviève Gourmelon.

¹⁷³ Entretien avec Hélène Certain.

appartement privé ou de ceux des cafés *Starbucks* ; il est utilisé comme un lieu de rencontres et de rendez-vous, de socialisation autour d'un café (apporté par les bibliothécaires) et de conversations calmes sur des assises partagées avec d'autres usagers (canapé). L'usage du « petit salon » comme espace où l'on peut lire la presse, et la laisser sur les tables basses, est un usage parmi d'autres ; cette configuration permet une diversification des publics et met l'accent sur le caractère « commun » du lieu : lieu familial de tous, le « petit salon » vise aussi à être un lieu partagé, qui échappe à une appropriation exclusive.

Lorsque la parole est donnée aux habitants de Lezoux pour dessiner le plan d'usage de leur nouvelle médiathèque, ils placent le « coin presse » près de l'entrée et légendent cette zone « citoyenneté et convivialité », indiquant ainsi une envie de faire de cet espace un lieu d'échanges¹⁷⁴. En l'absence d'enquêtes qualitatives récentes et d'observations ethnographiques de grande ampleur, il est toutefois difficile de savoir si les « espaces actualité » fonctionnent aujourd'hui comme des lieux d'échanges et de rencontres¹⁷⁵. En favorisant le confort et la convivialité, le mobilier et l'atmosphère des « espaces actualité » permettent à la fois de retrouver les autres, mais aussi de *se* retrouver parmi les autres. Si le contact des autres n'est pas toujours recherché par les usagers, leur présence l'est : il est ainsi possible dans les « espaces actualité » d'être « seul avec les autres¹⁷⁶ », pour reprendre les thèses de D. W. Winnicott. En offrant au moins deux possibilités d'interaction avec les autres (la coprésence et la conversation), les « espaces actualité » trouvent une pertinence forte comme « espace public », comme « lieu commun ».

La fonction sociale des « espaces actualité » comme « lieux communs » propres à une communauté est également prégnante dans les bibliothèques universitaires.

2.3.2. Entre « espaces actualité » et « espaces détente » : la nouvelle vitalité des espaces alternatifs dans les bibliothèques universitaires

2.3.2.1. Regards outre-Atlantique : des collections non académiques aux « espaces lounge » dans les bibliothèques universitaires

La présence de collections non académiques, composées de magazines et de bestsellers, au sein des bibliothèques universitaires américaines est fréquente même si elle est aujourd'hui confrontée à deux obstacles : les diminutions budgétaires et le remplacement progressif des magazines par leur version

¹⁷⁴ BÜRKI, Reine, MORINEAU, Julia et TOUITOU, Cécile. Congrès ABF 2013. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne]. 2013, n° 5. [Consulté le 23 novembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2013-05-0075-001>. ISSN 1292-8399.

¹⁷⁵ Voir enquête, questions 47 et 48.

¹⁷⁶ Dans « De la capacité d'être seul », D. W. Winnicott explique que « (...) l'état de solitude est un état qui, paradoxalement, implique toujours la présence de quelqu'un d'autre. » WINNICOTT, Donald Woods. *De la pédiatrie à la psychanalyse*. Paris : Payot, 1969, p. 211. ISBN 2-228-14350-2.

numérique¹⁷⁷. Ces *browsing* collections, présentes dans 70 % des bibliothèques universitaires d'après une enquête menée en 2007, sont pour la plupart présentées dans un espace dédié¹⁷⁸. À l'université de Wisconsin-Milwaukee, 800 titres sont présentés (romans, poésie, essais, etc.) ; des titres sont ajoutés toutes les semaines et y demeurent pour une durée de 3 à 4 mois¹⁷⁹. Les motivations rejoignent celles qui ont guidé l'instauration des salles de culture générale en France dans les années 1960 : encourager la lecture étudiante et susciter la curiosité et l'interdisciplinarité.

À ces raisons s'ajoutent aujourd'hui la demande d'espaces de détente dans des bibliothèques où les besoins différenciés nécessitent un zonage des activités : ces *browsing collections* sont parfois situées dans des petits salons confortables, qui offrent également d'autres services (des jeux de plateau pour la bibliothèque de l'université d'Iowa¹⁸⁰, ou un café pour l'université de Waterloo au Canada¹⁸¹). La présence de collections non académiques suggère, en effet, une atmosphère de détente, distincte de celle des autres espaces de la bibliothèque ; les autres activités de détente (visionnage d'émissions de télévision, écoute de musique, etc.) semblent parfois prendre le pas sur les activités de lecture et sur les collections, et elles sont l'expression de nouveaux besoins en espaces.

2.3.2.2. De nouveaux besoins en espaces dans les bibliothèques universitaires : vers des lieux de détente et de sociabilité

Au-delà des espaces d'étude solitaire, de travail en groupe, de salles de formation, le besoin d'endroits pour se détendre et socialiser s'est récemment exprimé à l'occasion des réflexions menées autour des mutations des bibliothèques universitaires en *learning centres*. Le rapport que Suzanne Jouguelet consacre à ces mutations en 2009 rappelle notamment que ces lieux comprennent « des espaces conviviaux, ouverts et flexibles » et que la réussite d'un *learning commons*, espace communautaire d'information, implique de « fournir un espace de travail accessible et esthétique, incluant des salles de travail en groupe, des espaces de détente et des espaces calmes¹⁸² ».

Si elle s'inscrit dans la lignée du développement des « salles de culture générale » dans les années 1960, la création d'espaces alternatifs aux espaces d'étude s'en différencie, notamment parce qu'elle est guidée par des études de publics, et donc par la demande. Des espaces à périmètre visible, compréhensibles pour les jeunes étudiants,

¹⁷⁷ KIRK, Tom. What Has Happened to Browsing Collections in Academic Libraries? *Library Issues* [en ligne]. 2010, Vol. 30, n° 4. [Consulté le 24 novembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://www.libraryissues.com/sub/PDF3005May2010.pdf>.

¹⁷⁸ ALBITZ, Rebecca S., AVERY, Christine et ZABEL, Diane. *Rethinking Collection Development and Management*. [S. l.] : ABC-CLIO, 2014, p. 161. ISBN 9781610693066.

¹⁷⁹ *Browsing Collection | UWM Libraries* [en ligne]. [Consulté le 24 novembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://uwm.edu/libraries/media/browsing/>. Les modalités de mise à disposition de ces collections sont diverses : prêt de la bibliothèque de la lecture publique, location auprès d'une librairie, etc.

¹⁸⁰ *Browsing Library and Chapel - Iowa State University Memorial Union* [en ligne]. [Consulté le 25 novembre 2014]. Disponible à l'adresse : http://www.mu.iastate.edu/en/services_facilities/browsing_library_and_chapel/.

¹⁸¹ *Browsers Café - Dana Porter Library | UW Food Services* [en ligne]. [Consulté le 25 novembre 2014]. Disponible à l'adresse : <https://uwaterloo.ca/food-services/content/browsers-cafe-dana-porter-library>.

¹⁸² JOUGUELET, Suzanne. *Les Learning centres : un modèle international de bibliothèque intégrée à l'enseignement et à la recherche* [en ligne]. Rapport n°2009-022. 2009, p. 42. [Consulté le 26 novembre 2014]. Disponible à l'adresse : http://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2009/33/6/Rapport_Learning_Centers_7-12_RV_131336.pdf.

qui seraient des lieux de transition entre les centres de documentation des lycées et la BU peuvent sembler aujourd'hui particulièrement pertinents. Florence Roche rappelle qu'à l'heure de la dématérialisation, la bibliothèque universitaire représente un « lieu d'ancrage » pour les étudiants : elle est le lieu où les étudiants se familiarisent avec les normes de leur métier d'étudiant ; elle est aussi le lieu privilégié d'une sociabilité réelle¹⁸³. Cela est d'autant plus vrai que de nombreux étudiants passent souvent des journées entières à la bibliothèque. Espaces de détente, espaces calmes et espaces conviviaux ne recouvrent pas nécessairement les mêmes besoins et ne sont pas nécessairement confondus. Dans une enquête menée à l'université de Lille 3, les étudiants consultés ont exprimé leur besoin d'un « espace détente » baigné de lumière naturelle, équipé du wifi, au niveau sonore faible, mais permettant toutefois des conversations posées, autorisant la consommation de nourriture et de boissons, et situé à proximité des collections dites de « culture générale » (bandes dessinées, presse généraliste)¹⁸⁴. Les demandes exprimées sont parfois paradoxales et exigent que ce lieu commun soit à même de concilier des usages différents : un lieu peut-il à la fois satisfaire le besoin de sociabilité et celui d'intimité et de détente ? Peut-on manger à proximité des collections ? Les collections à même de s'accommoder de ces usages divers sont-elles un supplément d'âme ou peuvent-elles faire la force d'un tel lieu commun ?

2.3.2.3. Des espaces en développement dans les BU en France

Les réponses au questionnaire et les entretiens menés confirment le développement de ces espaces alternatifs en BU et la diversité des choix opérés¹⁸⁵. De nouveaux espaces se sont créés ou sont en cours de création à l'université de Lille 3, à l'UPMC, ou encore à l'université de Lyon 3. Tandis qu'une majorité de BU proposent des « espaces presse », quelques unes ont choisi de proposer des « espaces actualité enrichis ». La question du nom, des fonctions possibles de cet espace et de la possibilité qu'ils soient des « espaces détente » fait débat : une majorité de bibliothécaires soulignent que les « espaces détente » sont nécessaires en BU aujourd'hui et que les « espaces actualité » peuvent jouer ce rôle, notamment dans les BU de sciences, tandis que quelques autres différencient deux types d'espace¹⁸⁶. La réticence à confondre les deux espaces (dans les discours et parfois dans les faits) mériterait d'être étudiée. L'influence du modèle des bibliothèques de lecture publique n'y est sans doute pas étrangère. Cette réticence nous semble liée notamment à l'absence de définitions communes des expressions « espace détente » (convivialité et/ou calme) et « espace actualité » (lieu et/ou service). L'une des caractéristiques communes de ces espaces est de proposer aux étudiants et à la communauté universitaire en général un « lieu commun » : un lieu qui fédère une communauté.

Ces « lieux communs » ont souvent une atmosphère particulière et une identité forte qui fait d'eux des « lieux de l'intime », des « lieux du partage », ou

¹⁸³ ROCHE, Florence. Quel avenir pour la bibliothèque en tant que lieu ? Dans : ROCHE, Florence et SABY, Frédéric (dir.), *L'avenir des bibliothèques : l'exemple des bibliothèques universitaires*. Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2013, p. 153. ISBN 979-10-91281-13-3.

¹⁸⁴ SAVOIRS SPHÈRE. *Réalisation d'une enquête auprès du public sur les usages et les attentes relatifs à la Bibliothèque Universitaire Centrale de Lille 3 dans le cadre du projet Learning Center Thématique archéologie / égyptologie de l'Université Lille 3 : présentation des résultats de l'enquête*. 21 mars 2013, p. 34. (Document interne).

¹⁸⁵ Voir enquête, question 23.

¹⁸⁶ Voir enquête, questions 24, 50, 51, et 52.

encore des lieux modulables et participatifs : trois accents qui infléchissent la nature des liens qui se créent.



4. La BG, université de Lyon 1 (1964-2009) (Jean-Louis Rocher)

Héritier de la bibliothèque générale (BG), créée en 1964, l'espace *Quartier Libre* de la bibliothèque de l'université de Lyon 1, qui a ouvert en 2009 après 3 ans de fermeture, met l'accent sur l'intimité du lieu. Les rayonnages sont volontairement bas, pour faire une large place à la lumière qui pénètre par de grandes baies vitrées et marquer la différence de

l'espace. Des assises individuelles confortables et colorées qui sont les mêmes que celles qui se trouvent dans les étages, placées, voire cachées, parmi les rayonnages, permettent de s'isoler et protègent l'utilisateur comme un cocon.

Le lieu est saturé de collections, à la fois sur les murs et au centre, qui jouent le rôle de cloisons proposant des lieux abrités au sein d'un espace d'actualités et de loisirs. Le silence est l'une des grandes caractéristiques du lieu : pensé comme un lieu pour soi où l'on peut lire, *Quartier Libre* se passe de la présence d'un bibliothécaire, car le lieu s'autorégule et imprime ainsi ses propres règles sociales, apprenant aux étudiants à être ensemble et à respecter les limites de chacun¹⁸⁷.



5. Quartier Libre, université de Lyon 1 (2014) (Laurence Crohem)

D'autres « espaces actualité », eux aussi hérités des bibliothèques de culture générale, ont fait le choix de devenir un lieu de convivialité. Ainsi, « La Bulle », à la bibliothèque des Sciences et Techniques de l'université de Bordeaux 1, d'abord encline à faire de cet endroit un lieu calme de lecture et d'expositions, a installé un distributeur de boissons dans une enclave au sein de cet espace ouvert. Le lieu est organisé en zones distinctes avec des assises appropriées : bacs à BD et transats ou magazines et canapés. Le choix a clairement été de ne pas saturer l'espace de collections. L'installation d'une machine à café a fortement influencé la fréquentation du lieu : les allées et venues y sont plus nombreuses, les séjours plus courts, et le lieu est désormais plus bruyant, bruit qui communique avec les

¹⁸⁷ Entretien avec Florence Gaume.

espaces de travail. Les usages se sont aussi libérés : « La Bulle » est certes le lieu qui rassemble les collections de BD, le lieu où les étudiants se ressourcent, mais aussi celui qui concentre tous les usages de la bibliothèque considérés comme moins légitimes (manger, travailler par terre, dormir). Les usages considérés comme moins appropriés sont ainsi contenus dans ce lieu, permettant au reste de la bibliothèque de conserver une atmosphère relativement propice à l'étude, même si le bruit s'y communique parfois¹⁸⁸.

À une échelle moindre (40 m²), la bibliothèque de l'UVSQ a fait le choix de faire de la Buvette un « espace actualité enrichi » semi-ouvert, contenant des collections de presse, des BD, de la *fantasy*, des présentoirs mobiles mettant en valeur mangas et DVD, etc. ainsi que des distributeurs de boissons et de nourriture : le lieu est utilisé par les étudiants pour leur pause-déjeuner, attire les enseignants-chercheurs, qui viennent emprunter ces collections non académiques et est utilisé comme lieu d'exposition ou comme lieu événementiel (conférence de presse de rentrée). Ici, la sociabilité est privilégiée à l'intimité et le lieu a la même fonction de contenir les usages plus bruyants et moins traditionnels, avec les mêmes réserves liées à l'isolation acoustique¹⁸⁹.

Ces interrogations posent la question de la nature possible de ces « lieux alternatifs » au sein d'une bibliothèque universitaire : le choix est-il celui d'un lieu intime et clos, que l'on pourrait rapprocher d'un « espace détente » ou au contraire celui d'un lieu plus ouvert et plus convivial, proche des troisièmes lieux que l'on retrouve dans les bibliothèques de lecture publique¹⁹⁰ ?

Deux projets en cours ou aboutis permettent de rendre compte de ces deux orientations existant aujourd'hui au sein des bibliothèques universitaires : celui de la bibliothèque de la Manufacture, de l'université de Lyon 3 et celui de la bibliothèque centrale de l'université de Lille 3.

La bibliothèque de la Manufacture possède depuis 2005 une « salle d'actualités » très polyvalente (journaux, photocopieurs, ordinateurs, DVD, BD, canapés, etc.) qui peine aujourd'hui à trouver une identité propre et qui devient un lieu de travail pour les étudiants. L'enjeu du projet en cours est d'en faire un « espace à part¹⁹¹ », inspiré de l'atmosphère de *Quartier Libre*, comprenant des collections de détente et un mobilier adapté, voire des jeux de plateau pouvant se jouer de manière silencieuse. L'enjeu est de redonner une identité à cet espace et d'en faire une zone calme permettant à chacun de se ressourcer.

Le choix de la bibliothèque de l'université de Lille 3 nous semble déplacer les enjeux du débat de manière intéressante : il ne s'agit pas ici de choisir entre actualité, convivialité ou détente, car en donnant au lieu le label « Espace Vie Étudiante » et en configurant un lieu modulable, la bibliothèque propose un lieu de vie en prise avec les demandes de publics qui ne sont pas homogènes et qui varient avec le rythme de la vie universitaire. Elle est conçue comme « un lieu confortable où l'on vient pour travailler seul ou en petits groupes, se retrouver, se détendre, lire, s'informer, regarder une vidéo... », ou encore comme « un espace de détente intermédiaire ». Le lieu est « convivial, flexible et polyvalent » et est « ouvert,

¹⁸⁸ Entretien avec Sylvie Barbier.

¹⁸⁹ Entretien avec Marie-Estelle Créhalet et Marie-Pierre Hurel.

¹⁹⁰ Voir enquête, questions 51 et 52.

¹⁹¹ Entretien avec Guillaume Krawiec.

donc, à la vie du campus et à tous ses acteurs, et à de nouveaux projets¹⁹². » Ces espaces ne sont pas dépourvus de collections. Pour autant, celles-ci diffèrent des collections des bibliothèques de lecture publique.

2.3.2.4. Quelles politiques documentaires pour des espaces non académiques ?

L'intérêt de la présence de documentation non académique dans les bibliothèques universitaires semble aujourd'hui de plus en plus acceptée, mais se heurte toutefois aux restrictions budgétaires¹⁹³. Dans les « espaces actualité enrichis » des bibliothèques universitaires, les BD, manga et DVD dominant. C'est le cas à *Quartier Libre*, riche de 10 000 documents environ, et dont les emprunts représentent à eux seuls 25 % des emprunts de la bibliothèque. La politique documentaire est orientée vers l' « actualité et le loisir », et non plus vers la culture générale. Florence Gaume définit ainsi le lieu comme une « bibliothèque de lecture publique pour les 18-25 ans » : on y trouve de la *young adult literature*, qui côtoie les derniers prix littéraires et les guides de voyage. Les livres d'art de l'ancienne BG (bibliothèque générale) ont été désherbés, l'enjeu étant de procurer des collections cohérentes. Si l'on trouve quelques collections liées à la vie étudiante (vie quotidienne, cuisine, etc.), la documentation liée à l'orientation a été déplacée dans les étages. La presse occupe une place marginale, et la question de la légitimité de sa place dans l' « espace-détente » est régulièrement posée, comme ce fut le cas lors de la création de l'espace vie étudiante de la bibliothèque de l'université de Lille 3¹⁹⁴.

Plus que les collections d'actualité, ce sont ainsi les collections de détente qui sont privilégiées¹⁹⁵, tendance révélée par les noms adoptés pour ces espaces, évoquant l'évasion, le cocon, l'intimité.

2.3.2.5. Des lieux animés, des lieux de sociabilité et de rencontre pour la communauté universitaire ?

Ces lieux de détente sont-ils aussi des lieux de rencontre et de sociabilité ?

Plusieurs espaces ont noté être les rares lieux de la bibliothèque à attirer les enseignants-chercheurs (la *BUvette*, *Quartier Libre*, etc.) : il s'agit donc de lieux de mixité, même s'il ne s'agit pas pour autant de lieux de rencontre.

La sociabilité peut également être créée par l'animation culturelle. Si à *Quartier Libre* les animations sont fréquentes (*Quai du Polar* tous les ans), celles-ci ont cessé à *La Bulle*, suite à la suppression d'un poste de conservateur. À l'heure

¹⁹² *Un Espace Vie étudiante à la BU! - Inforum, le blog infos de Lille3* [en ligne]. [Consulté le 8 décembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://inforum.univ-lille3.fr/2014/11/un-espace-vie-etudiante-a-la-bu/>, et entretien avec Anne Morenvillé.

¹⁹³ Voir enquête, questions 36 et 37.

¹⁹⁴ Suite à des accords avec la presse quotidienne régionale, et pour concurrencer la presse gratuite, un grand nombre d'exemplaires sont mis à disposition dans les universités (*La Voix du Nord* à Lille 3, *Sud-Ouest* à Bordeaux 1), montrant ainsi que l'intérêt porté par les groupes de presse aux publics étudiants. Le service est payant pour les universités, mais gratuit pour les étudiants. Ces exemplaires ne sont pas nécessairement exposés dans les « espaces actualité », dont la visée semble davantage axée sur la détente et la consultation posée de l'information que sur la mise à disposition d'une information à emporter. Ainsi à la BUST, le présentoir de *Sud-Ouest* n'est pas situé dans *La Bulle*, mais juste à l'entrée de la bibliothèque.

¹⁹⁵ Voir enquête, question 35.

des réductions de budget, est-il possible et légitime de maintenir des lieux animés¹⁹⁶ ?

Si la sociabilité du lieu peut être liée à l'animation culturelle qui y règne, celle-ci n'est pas nécessairement coûteuse, car elle peut être le fait des étudiants eux-mêmes, comme c'est le cas dans l'espace vie étudiante de la bibliothèque de Lille 3.

Ces « lieux communs » sont-ils aussi des lieux ouverts sur la cité, accueillant le grand public ? De tels lieux sont encore rares, mais un projet est en cours au grand établissement documentaire Condorcet, montrant ainsi, au-delà de la question du financement des bibliothèques, que le développement d'espaces publics communs participe d'une tendance et d'un besoin.

Les nouvelles cohérences développées pour les « espaces actualité » des bibliothèques universitaires diffèrent selon l'univers (bibliothèques universitaires ou bibliothèques de lecture publique). Toutes ont cependant pour but de recréer un « lieu commun », comme réponse, réelle mais limitée, à la crise de l'espace public. Les « espaces actualité » sont aussi un moyen de dynamiser les bibliothèques, en posant la question de la frontière de leurs missions et en relégitimant le rôle des bibliothécaires.

¹⁹⁶ Les « espaces actualité » sont, en effet, des lieux privilégiés de l'animation culturelle en BU. Voir enquête, question 43.

3. LES « ESPACES ACTUALITÉ » : DES OPPORTUNITÉS POUR DYNAMISER LES BIBLIOTHÈQUES ?

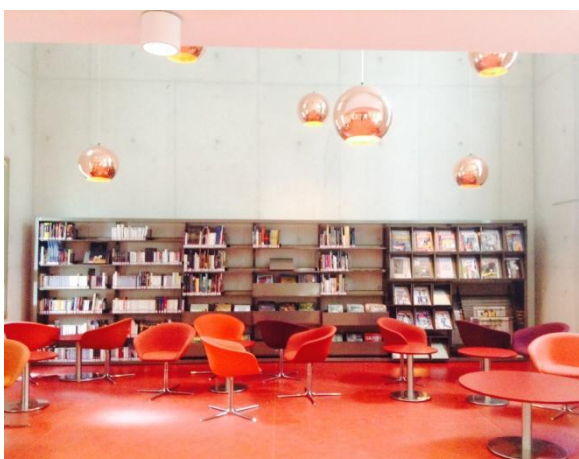
De par leur situation spatiale privilégiée (entrée, rez-de-chaussée), les « espaces actualité » sont les lieux idéaux pour être des lieux d'innovation *dynamisant* les bibliothèques, au sens étymologique du terme, c'est-à-dire leur donnant une force et une orientation particulières et relégitimant le rôle des bibliothécaires.

3.1. LES BIBLIOTHÉCAIRES DES « ESPACES ACTUALITÉ », ENTRE MISSIONS TRADITIONNELLES ET NOUVELLES COMPÉTENCES : UNE LÉGITIMITÉ RÉAFFIRMÉE

3.1.1. Un bibliothécaire fantôme ?

Fréquentés par des publics d'habitues s'appropriant le lieu, les « espaces actualité » sont décrits dans un blog comme des lieux dans lequel les usagers ne recherchent pas la présence du bibliothécaire, mais apprécient voire souhaitent son absence¹⁹⁷.

Au-delà de la provocation, le billet pose la question du rôle d'un bibliothécaire que l'on pourrait dire « fantôme ». Nombreux sont les « espaces actualité » dans lesquels on ne trouve pas de bibliothécaires¹⁹⁸ : ainsi à *Quartier Libre*, la banque d'accueil prévue n'a jamais été utilisée : les étudiants s'y installent et utilisent l'espace comme espace de lecture.



6. La BUvette, UVSQ, 2014. (Laurence Crohem).



7. La Bulle, BUST, Bordeaux, 2014. (Laurence Crohem).

De la même manière, à la *BUvette* ou à *La Bulle*, le lieu est non surveillé et entièrement réapproprié par les étudiants. Dans l'espace vie étudiante de la

¹⁹⁷ *Bibliothèque = Public: On se presse à l'espace Actualités* [en ligne]. [Consulté le 11 décembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://bibliothequepublic.blogspot.fr/2008/06/on-se-presse-lespace-actualits.html>.

¹⁹⁸ Voir enquête, question 42.

bibliothèque de l'université de Lille 3, le choix a été fait d'avoir recours à des moniteurs étudiants, pour une plus grande proximité avec les publics.

Le cas des bibliothèques de lecture publique est plus variable et dépend essentiellement de la nature de l'espace : « espace presse » simple, souvent sans présence de bibliothécaire, et « espace actualité enrichi », requérant souvent la présence d'une équipe pour proposer les services, comme c'est le cas à Bordeaux ou à Toulouse.

Pour les « espaces actualité » à l'orientation troisième lieu, la question du rôle exact du bibliothécaire dans ces espaces se pose : en l'absence de services fournis, le rôle du bibliothécaire se borne-t-il à un rôle de surveillance, par exemple ? Elle se pose également pour les bibliothécaires des « espaces actualité enrichis » : la polyvalence de leurs missions ne les transforme-t-elle pas en bibliothécaires relais conscients de leurs limites ?

3.1.2. Un bibliothécaire relais ?

Dans les bibliothèques de lecture publique, les « espaces actualité enrichis » jouent, en effet, régulièrement un rôle social. Il est cependant parfois difficile pour les bibliothécaires d'investir ce terrain. Ainsi, au pôle Vie du Citoyen de Rennes, le projet est aujourd'hui d'accueillir la demande d'information sociale et administrative, mais de ne pas y répondre directement : les bibliothécaires renverront à une ligne directe d'information sociale mise en place par le conseil général. Pour faciliter les démarches individuelles, la mise en place d'une ligne directe vers ce service et accessible gratuitement depuis la bibliothèque est envisagée¹⁹⁹.

Dans les « espaces actualité enrichis » qui choisissent d'assumer ce rôle social, les bibliothécaires se heurtent aux limites possibles de leur polyvalence. Ainsi, les services tournés vers l'emploi, comme celui de la médiathèque Croix-Rouge de Reims, peuvent, par exemple, aider à la mise en forme d'un CV, mais estiment ne pas avoir les compétences pour juger de son contenu et participer à son élaboration. Dans ce type d'espace, la question des partenariats est donc cruciale et l'une des compétences du bibliothécaire est bien d'être le relais de ces contacts avec les associations et les institutions.

Par ailleurs, le bibliothécaire de ces espaces fournisseurs de services est plus que jamais amené à travailler en équipe : équipes de la « maison de l'emploi » pour la bibliothèque Mériadeck de Bordeaux, équipes de journalistes pour le « pôle actualité » de la bibliothèque de Toulouse. Un tel partage des compétences implique-t-il que le bibliothécaire mette les compétences documentaires qui sont les siennes en synergie avec celles de ses partenaires, et se fasse, pour ainsi dire « journaliste des collections » ?

¹⁹⁹ Entretien avec Marie-Luce Poupard ; voir *Info sociale en ligne* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 22 décembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://www.info-sociale35.fr/>.

3.1.3. Un bibliothécaire journaliste ... des collections ?

3.1.2.1. Panoramas de presse, webographies, et sélections de contenus en ligne, valeurs ajoutées des bibliothèques ?

L'expression de Lionel Dujol faisant du bibliothécaire un « journaliste de ses collections » renvoie à l'activité de sélection et d'éditorialisation de contenus : webographies, sitographies, revues de presse en ligne sont, explique-t-il des valeurs ajoutées pour les bibliothèques²⁰⁰.

Au sein d'un « espace actualité », se faire « journaliste des collections », c'est opérer une sélection et rassembler l'information pour lui donner une cohérence, et faire œuvre de documentaliste : c'est, paradoxalement, enrichir le contenu en réduisant la profusion de l'information. La réalisation de webographies, comme celle de dossiers de presse par le passé, est très gourmande en temps (personnels) et sa consultation par les usagers est limitée. L'enquête montre que les bibliothèques de lecture publique sont peu nombreuses à les réaliser, et plusieurs bibliothécaires ont exprimé des doutes sur l'efficacité de ces outils²⁰¹. Les signets de la BnF ont, par ailleurs, vu leur consultation chuter de 120 000 à 18 000 visites par mois entre 2006 et 2012²⁰².

Ces activités trouvent leur origine dans les panoramas de presse : on pense, par exemple, aux dossiers de presse papier de la bibliothèque de Sciences Po, créés dès 1945, intégrés dans le catalogue comme sélection consultable (et indexés avec un résumé en 1988), et arrêtés en 2005. Entre 1945 et 2005, une collection de 18 000 dossiers a été constituée, chaque dossier contenant environ 300 coupures de journaux (pas d'articles de revue). Ces dossiers, numérisés à partir de 2005, sont désormais accessibles en ligne²⁰³. Aujourd'hui, avec la sélection d'articles déjà effectuée par des agrégateurs comme *Google Actualités*, la curation de contenu paraît apporter une valeur ajoutée.

3.1.2. 2. La production de contenus en ligne : éclairer l'actualité par la profondeur des collections

Au-delà des activités de sélection et d'organisation de l'information, la bibliothèque peut également éclairer l'actualité en produisant un contenu. « Dire le monde », pour reprendre le projet de Patrick Bazin, ce n'est pas seulement rassembler, sélectionner et ordonner les informations disponibles, c'est aussi éclairer une question d'actualité non plus par la diversité des périodiques, mais par la profondeur des collections.

Tel est le projet de *Points d'Actu !*, service géré par la bibliothèque municipale de Lyon, et mis en place en avril 2006, qui propose des « repères pour comprendre l'actualité²⁰⁴ » :

²⁰⁰ Lionel Dujol | *La bibliothèque apprivoisée* / Page 4 [en ligne]. [Consulté le 11 décembre 2014]. Disponible à l'adresse : <https://labibapprivoisee.wordpress.com/author/hulot26/page/4/>.

²⁰¹ Voir enquête, question 43.

²⁰² *Répertoires de signets — Bibliopedia* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 24 décembre 2014]. Disponible à l'adresse : http://www.bibliopedia.fr/wiki/R%C3%A9pertoires_de_signets.

²⁰³ POSTEL-VINAY, Sylvie. *Bibliothèque de Sciences-Po : brève histoire des dossiers de presse (document interne)*. 2010. Document transmis par Marie-Cécile Potier-Ferrando.

²⁰⁴ *Points d'actu - Sommaire* [en ligne]. [Consulté le 13 décembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://www.pointsdactu.org/>.

Comprendre l'actualité : information, controverse, actualité brûlante... les bibliothécaires s'emparent du sujet, le mettent en perspective, proposent des références pour mieux comprendre et élargir le débat : des livres, des sites, des films, des revues, des dossiers, des images²⁰⁵ ...

Le projet, qui faisait suite au succès du *Guichet du Savoir*, inverse la politique de la demande pour se placer dans une logique d'offre visant le public de l'honnête homme et suivant l'actualité, traitée avec redondance dans la presse malgré la diversité de celle-ci (répétition de dépêches AFP, par exemple) : « Rebondir sur l'actualité était donc la clé permettant de répondre à une curiosité des publics tout en convoquant les ressources de la bibliothèque », explique Bertrand Calenge²⁰⁶. Selon Lionel Dujol, il ne s'agit pas tant de promouvoir les collections de la bibliothèque « que de mettre à disposition de tous une expertise bibliothécaire²⁰⁷ ». Le service exploite donc les compétences de médiation documentaire, en particulier numériques, des professionnels, en exigeant de chacun non seulement une connaissance des collections physiques, mais aussi une capacité à les valoriser en relation avec l'actualité.

Structuré comme un magazine, *Points d'Actu !* reprend les principes d'une publication éditoriale papier en simplifiant la chaîne de production : les départements thématiques ont vocation à traiter les sections « Points sur l'actualité », proposant des « 'articles bibliographiques' sur des questions d'actualité » et « Dossiers repère », plus étoffés et régulièrement mis à jour, tandis que les « nouvelles sélections » et les « points sur le net » sont confiés aux bibliothèques du réseau et à l'équipe du *Guichet du Savoir*.

Le principe de *Points d'Actu !* n'est pas celui de la réaction immédiate à une actualité brûlante : la mise en perspective proposée est celle de sujets d'actualité prévisible ou récurrente. La production de contenus d'actualité, par le temps qu'elle exige, souligne à nouveau le rapport difficile de la bibliothèque au temps court et à l'immédiateté. Elle présente l'avantage de mobiliser les équipes autour d'un projet et de montrer l'articulation et la cohérence de l'offre de la bibliothèque avec l'actualité. Elle montre, en revanche, ses limites pour des bibliothèques de petite taille : si l'une des plus grandes bibliothèques de lecture de France peut, en effet, produire un contenu de qualité reconnu et rencontrant un public, cela n'est pas nécessairement vrai de bibliothèques de taille plus modeste. Pour qu'il soit possible au bibliothécaire de se faire « journaliste de ses collections », la bibliothèque doit avoir une taille critique et une visibilité préalable.

L'éclairage de l'actualité par l'épaisseur et la profondeur des collections est également possible par le biais des collections physiques : les bibliothèques éphémères thématiques autour de l'actualité permettent ainsi d'articuler la bibliothèque dans son ensemble à l'« espace actualité ».

²⁰⁵ *Le point sur l'actualité - Points d'actu* [en ligne]. [Consulté le 13 décembre 2014]. Disponible à l'adresse : http://www.pointsdactu.org/rubrique.php?id_rubrique=6.

²⁰⁶ *Genèse / Développer la médiation documentaire numérique* [en ligne]. [Consulté le 13 décembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://mediationdoc.enssib.fr/lire-en-ligne/sommaire/iii-se-former-et-accompagner-les-equipes/points-d-actu-une-voix-singuliere/genese>.

²⁰⁷ DUJOL, Lionel. Web 2.0., de nouveaux usagers en bibliothèque ? Dans : *Marketing libraries in a Web 2.0 world*. Berlin : De Gruyter Saur, 2011, p. 72. ISBN 978-3-11-026331-2.

3.1.2.3. Une politique documentaire valorisée par l'éphémère

Avec la disparition des usuels, ce sont aussi les collections physiques permanentes qui ont tendance à disparaître des « espaces actualité enrichis ». Ainsi, au pôle *Vie du Citoyen* des *Champs Libres*, à Rennes, les 3000 usuels ou ouvrages de synthèse sur l'actualité et les questions de société sont en passe d'être abandonnés au profit de collections mobiles et éphémères. Le fonds est actuellement un fonds de consultation acquis uniquement pour l'espace *Vie du Citoyen* : un fonds de roulement permettrait d'une part de réduire le travail d'acquisition nécessaire à la mise en place d'un fonds propre ; par ailleurs, ce fonds serait empruntable et toujours en prise avec l'actualité et avec les ateliers mis en place dans le pôle *Vie du Citoyen*.

Si la mise en place d'espaces thématiques en rapport avec l'actualité n'est pas neuve, le lien tissé avec les « espaces actualité » semble aujourd'hui plus fort.



8. Carré d'Actu, bibliothèque de la Part-Dieu, Lyon. (Laurence Crohem).

À la bibliothèque de la Part-Dieu, un « espace actualité » a été créé en juin 2014, intitulé *Carré d'Actu*. Contrairement à d'autres « espaces actualité », il est situé au deuxième étage, dans le hall, dans un endroit de passage. Les périodiques sont disposés sur des étagères en *facing* qui recouvrent deux pans de mur perpendiculaires. Face à ces étagères, se trouvent des assises incurvées, qui serpentent dans le hall. La configuration spatiale matérialise une conception de l'actualité considérée comme un ruban entre les collections.

La question de la pertinence d'un « espace actualité » se pose depuis longtemps à la bibliothèque de la Part-Dieu : avec la disparition de la bibliothèque d'information générale, les périodiques ont été disséminés dans les départements, et un « espace détente » avec quelques quotidiens a été créé au rez-de-chaussée. La création de *Carré d'Actu* répond à une double préoccupation : satisfaire la demande émise par les usagers d'un « espace actualité » propre, et faire de l'« espace actualité » non pas un espace à part de la bibliothèque, mais au contraire un espace relié aux autres, rappelant que l'actualité est partout²⁰⁸. *Carré d'Actu* se prolonge par un bar à tablettes, qui relie également les départements.

²⁰⁸ Noëlle Drogat-Landré et Anne-Cécile Hyvernat rappellent la permanence de la question de la pertinence d'un « espace actualité » à la bibliothèque de la Part-Dieu.

L'idée du ruban d'actualité est renforcée par une bibliothèque thématique sur roulettes située dans le hall et intitulée *Focus Actu*, nourrie par tous les départements autour d'une question d'actualité, et renouvelée régulièrement²⁰⁹. L'une des thématiques concernait notamment la question de l'indépendance des nations, en écho au référendum sur l'indépendance de l'Écosse. La présence conjointe de *Carré d'Actu* et de *Focus Actu* dans le même espace fait de l'actualité le lieu de passage entre les collections.



9. *Focus Actu*, bibliothèque de la Part-Dieu, Lyon. (Laurence Crohem).

Si dans les « espaces actualité » des bibliothèques universitaires, l'axe majeur de la politique documentaire est celui de la détente, d'autres politiques documentaires plus éphémères sont possibles. Au-delà des périodiques, la politique documentaire de la salle d'actualité de la BNU nouvelle, ouverte en novembre 2014, s'oriente ainsi autour de deux axes : l'un concerne la valorisation de la recherche, l'autre la valorisation des événements culturels du Grand Est²¹⁰. Une politique documentaire analogue était mise en place dans l'ancienne salle d'actualité pour l'actualité du livre allemand. L'actualité s'interprète ainsi en relation à un public, universitaire et étudiant, et à un territoire, et la salle d'actualité joue un rôle d'interface entre les presses universitaires, les chercheurs et le lectorat potentiel, et rappelle également le rôle joué par la bibliothèque dans un territoire, soulignant ainsi sa proximité avec d'autres institutions culturelles et son rôle de requalification urbaine. Il s'agit d'exposer systématiquement les publications des Presses Universitaires de Strasbourg, monographies et périodiques, mais aussi les publications des enseignants-chercheurs de l'UNISTRA et de l'UHA chez d'autres éditeurs. Cette politique de valorisation implique un contact étroit avec les enseignants-chercheurs pour faire connaître ce service. Les ouvrages sont voués à demeurer un mois en salle d'actualité et ne sont pas empruntables pendant cette période, puis sont traités en urgence et remis dans les départements concernés pour être empruntables. Le fonds est ainsi constamment changeant, à l'image de celui d'une librairie : il permet non seulement de valoriser la production scientifique de la communauté universitaire et d'en donner une image juste à un temps donné, mais permet également de faire dialoguer les productions entre elles et de souligner les échos possible entre différents domaines de recherche. En d'autres termes, la salle d'actualité peut non seulement diffuser les productions de la recherche, mais aussi susciter d'autres axes²¹¹.

Au-delà des productions scientifiques, la « salle d'actualité » de la BNU nouvelle vise à valoriser un territoire, en mettant, par exemple, en valeur, les

²⁰⁹ On trouve une autre bibliothèque éphémère à proximité du département « Société », dont les thématiques ne sont pas centrées sur l'actualité.

²¹⁰ *Salle d'actualité* | BNU [en ligne]. [Consulté le 16 décembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://www.bnu.fr/services/salle-actualite>.

²¹¹ Informations communiquées par Julien Gueslin, conservateur à la BNU.

catalogues des expositions proposées en Alsace et en Lorraine, ainsi que les grandes expositions nationales. Ils sont mis en place le jour de l'ouverture de l'exposition et restent disponibles pendant toute la durée de l'exposition. La mise à disposition des catalogues s'accompagnerait des dépliants afférents aux expositions concernées, et un échange de valorisation des publications entre institutions est envisagé.

Cette mise en scène de l'éphémère fait appel à des compétences professionnelles spécifiques, comme la capacité à travailler en équipe, à mettre en place une veille documentaire, à nourrir des contacts avec les enseignants-chercheurs, les institutions et les éditeurs. Si l'esprit n'est pas tout à fait le même que celui de la « salle d'actualité » de la BPI, dans la mesure où il ne s'agit pas d'un service de presse, l'importance du lien avec les éditeurs est à nouveau soulignée : mettre à disposition des ouvrages dans la salle d'actualité, c'est aussi en assurer la promotion.

Au-delà de la mise à disposition traditionnelle des périodiques, la valorisation de la recherche et de la culture dans la salle d'actualité permet à cette dernière de jouer un rôle important d'interface entre l'université, le monde, la ville et les usagers ; valoriser ainsi l'éphémère et faire de l'« espace actualité » un espace en mouvement, c'est aussi faire de ce dernier un lieu où sans cesse s'exposent les nouveautés : un lieu susceptible d'être porteur d'innovation dans les établissements.

3.2. LES « ESPACES ACTUALITÉ » : DES ESPACES D'INNOVATION ET DES DISPOSITIFS POUR DYNAMISER LES BIBLIOTHÈQUES ?

3.2.1. Dynamiser les bibliothèques ? Les vertus d'un espace en mouvement

Le mot même d'*actualité* évoque, on l'a vu, l'idée de mouvement. La caractéristique même des « espaces actualité » est, en effet, d'être sans cesse en évolution, car en prise avec le présent²¹².

Dire que les « espaces actualité » sont des espaces en mouvement, ce n'est pas seulement évoquer leur évolution ou leur modularité, c'est aussi souligner leur capacité à dynamiser un établissement²¹³.

Cette capacité peut être liée à l'organisation interne des établissements. Charlotte Henard rappelait ainsi que l'un des moyens trouvés à la médiathèque José Cabanis de Toulouse pour redonner une identité et une légitimité au Pôle Actualité fut de lui transférer la gestion de tous les périodiques alors que celui-ci ne les contenait pas tous. Les « espaces actualité » peuvent ainsi jouer un rôle majeur et transversal dans l'organisation interne des établissements et à décroquer les services. Cela est également le cas si la responsabilité de l'« espace actualité » est associée à une autre : ainsi, Charlotte Henard rappelle que la responsabilité conjointe du pôle Société et du Pôle Actualité lui permet

²¹² Voir enquête, question 23.

²¹³ Les « espaces actualité » stimulent l'imagination : voir enquête, question 51.

d'avoir un regard distancié sur les sujets d'actualité et de pressentir les sujets qui feront débat.

Cette capacité est aussi liée à la situation privilégiée des « espaces actualité » dans les établissements : souvent situés au rez-de-chaussée et premiers espaces traversés ou vus par les usagers, ils sont aussi des lieux-vitrines permettant de signaler l'orientation et la politique d'un établissement. Ainsi, à la médiathèque André Malraux de Strasbourg, le « département actualité », est situé à proximité d'un café et d'un vaste espace « Télévisions du monde », évoquant celui de la BPI, et signale une politique d'établissement orientée vers l'accueil : abri pour l'hiver, l'espace télévisions attire des publics précaires peu habitués aux bibliothèques et fonctionne ainsi comme un refuge, mais aussi comme une zone d'appel permettant de rendre la bibliothèque accessible²¹⁴. Les « espaces actualité », zones de frottement entre la bibliothèque et la ville, peuvent ainsi être considérés comme un outil de reconquête des publics éloignés, et comme fers de lance du rôle social des bibliothèques, l'enjeu restant de ne pas viser un public de seuls habitués, mais de veiller à la mixité pour faire de ce lieu un lieu non exclusif.

Enfin, les « espaces actualité » sont constamment en évolution et en prise avec le présent : ils ne mettent pas simplement à disposition la presse et la documentation d'actualité, mais, en proposant des nouvelles offres de services, ils interrogent l'actualité des espaces dans les bibliothèques. Quand les « espaces actualité » interrogent leurs frontières, ils contribuent à dynamiser les bibliothèques en indiquant d'autres relations possibles entre la bibliothèque et le présent de la cité.

3.2.2. Vers des « espaces membranes » ? Quand les « espaces actualité » accompagnent le mouvement de la Cité

Espaces vivants, les « espaces actualité » peuvent être considérés comme des « espaces membranes », pour filer une métaphore organique : ils semblent, en effet, être un lieu où se régulent les échanges entre la cité et la bibliothèque, voire un lieu qui accompagne le mouvement de la cité.

Dans le cadre de l'aménagement du quartier de la Part-Dieu, la bibliothèque aimerait développer une large ouverture du rez-de-jardin sur la ville, dans le cadre d'un projet intitulé *Bibliopolis*²¹⁵. Un « espace actualité » y serait installé, avec d'autres services destinés aux lève-tôt, des paniers de lecture à emporter, etc²¹⁶. Un « espace actualité » peut ainsi être un élément moteur dans un projet de requalification urbaine et de redynamisation d'un quartier. S'agissant ici d'un quartier d'affaires et de passage ouvert sur la gare, cet « espace membrane » pourrait ainsi devenir un endroit où butiner, où attendre un train, un endroit respirant au rythme de la ville. Si le concept est différent de la mise en place actuelle de *Carré d'Actu* et de *Focus Actu*, les deux interprétations de l'« espace actualité » montrent que celui-ci est vu comme un espace en mouvement, comme

²¹⁴ Espaces télé de la médiathèque : un abri en hiver. Dans : *CUEJ.info* [en ligne]. [Consulté le 20 décembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://www.cuej.info/web-en-continu/espaces-tele-de-la-mediathèque-un-abri-en-hiver>.

²¹⁵ *Bibliothèque Lyon Part-Dieu | ABCD Culture* [en ligne]. [Consulté le 20 décembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://www.abcd-culture.com/bibliothèque-lyon-part-dieu/>.

²¹⁶ Entretien avec Noëlle Drogat-Landré.

un lieu où l'utilisateur circule et comme une zone d'échanges entre des espaces contigus.

Capoter le mouvement de la cité et l'accompagner n'implique pas nécessairement pour l'« espace actualité » d'être dans la bibliothèque : cette zone de frottements avec la ville peut, par exemple, être un avant-poste de la bibliothèque et en assurer la promotion pour attirer un public qui ne fait pas partie des publics habituels. Les jeunes adultes et jeunes actifs sont aujourd'hui peu nombreux à être inscrits dans les bibliothèques. Les amener à les fréquenter relève donc d'une gageure. S'ils ne vont pas à la bibliothèque, il est possible que la bibliothèque vienne à eux par le biais de relais, comme le *biblio.bato*, pour reprendre l'expérience de bibliothèque éphémère menée à Bordeaux²¹⁷, ou par le biais d'autres « bibliopoints ou biblio. ». Les « bibliopoints » « permettent de multiplier des propositions de bibliothèques dans une proximité géographique et humaine. Petites formes, les biblio. sont des contractions de bibliothèques positionnées dans les flux contemporains, physiques et virtuels, comme autant de « points » accompagnant le quotidien des citoyens²¹⁸. »

Dans le réseau des médiathèques de la métropole de Dunkerque, l'attention s'est portée sur le projet de mise en place d'un « espace actualité » hors les murs, surnommé OBB en interne, *Open Bar Bibliothek*²¹⁹. En néerlandais, l'expression *openbare bibliotheek* signifie « bibliothèque publique ». En français, l'expression évoque aussi un bar : l'interférence est volontaire puisque l'« espace actualité » sera installé dans un espace public doté d'un café fonctionnant probablement sous délégation de service public et proposant gratuitement des boissons chaudes. À l'image de la ville de Dunkerque, l'OBB est donc conçue comme un « espace frontière » entre plusieurs cultures : entre la culture néerlandaise et la culture française, mais aussi entre la bibliothèque et la cité.

Il s'agit, en effet, de déployer ce que Claude Poissenot appelle une « zone chaude » de la bibliothèque pour attirer les publics cibles que sont les étudiants et les actifs et de déployer une microbibliothèque au sein du *Bateau Feu*, scène nationale dont le projet est d'être un théâtre ouvert sur la ville²²⁰. En prise avec les temps de la ville, la microbibliothèque serait ouverte de 12 h à 20 h 00 et proposerait sur des étagères basses à roulettes 12 à 15 mètres linéaires d'ouvrages sur des sujets intéressant les citoyens au sein d'un espace café et restauration : on y compterait 7 ou 8 tables d'un mètre de diamètre. Les horaires d'ouverture différents de ceux de la bibliothèque permettent ainsi de drainer un public différent. Ouverte pendant le temps qui précède le spectacle, OBB ne serait pas ouverte pendant l'entracte, ce temps étant moins propice à la découverte. La presse quotidienne régionale et nationale serait présente, sans souci d'exhaustivité, mais avec une visée éclectique : on devrait pouvoir y trouver autant le dernier numéro de *Politis* que celui de *Nous Deux*. La mise en scène souhaitée relève davantage du

²¹⁷ *Biblio.Bato* [en ligne]. [Consulté le 21 décembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://www.bibliofrance.org/index.php/ressources/o-b-n-i-objet-bibliophilique-non-identifie/73-biblio-bato>.

²¹⁸ BOUFFANGE, Serge et HABÉRARD, Marie-Laure. La « Biblio. » | Bulletin des bibliothèques de France. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne]. 2012, n° 2. [Consulté le 21 décembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2012-02-0012-002>. ISSN 1292-8399

²¹⁹ Ce projet est actuellement à l'étude. Les informations concernant ce projet et exposées dans les paragraphes suivants ont été recueillies lors d'un entretien avec Amaël Dumoulin.

²²⁰ *Qui sommes-nous?* [en ligne]. [Consulté le 21 décembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://lebateaufeu.com/qui-sommes-nous>.

salon ou de la salle d'attente (avec des magazines posés en tas) que de la bibliothèque, qui privilégie les meubles à périodiques. Si la presse est vue comme produit d'appel ici limité à la consultation, l'emprunt serait possible pour les ouvrages, puisque l'OBB constituerait l'un des points du réseau. En mettant à disposition le livre dont on parle, l'espace vise à être un lieu de palabres, un lieu où le débat peut naître : les collections seraient liées à l'actualité nationale et internationale, mais aussi à la programmation du *Bateau Feu*.

Au-delà de la conquête de nouveaux publics, cet « espace membrane » présente des avantages en termes de conduite du changement : proche d'un café-librairie, la microbibliothèque implique, en effet, des postures d'accueil différentes de la part des bibliothécaires. Disposant d'un portable connecté au wifi et d'un bureau mobile minimal qui contraste avec les banques d'accueil massives, le bibliothécaire voit ses fonctions s'élargir du prêt vers l'accueil : la configuration de l'espace invite à différencier les deux fonctions et à mettre l'accent sur le renseignement et le conseil et est ainsi un laboratoire du changement de la politique d'accueil dans les différents services.

Utiliser l' « espace actualité » comme un « espace membrane » détaché de la bibliothèque, c'est aussi s'interroger sur la place des collections au sein de la structure et sur le rapport entre les collections et les usagers. L'OBB serait, en effet, utilisée comme outil permettant la mise en place de « collections flottantes ». Par « collections flottantes », on entend des collections nomades : au sein d'un réseau, les usagers peuvent rendre les livres empruntés dans n'importe quel site du réseau. Les bibliothécaires laissant les documents à l'endroit rendu, les lecteurs contribuent ainsi à constituer le fonds de chaque bibliothèque ou de chaque « bibliopoint » : les collections physiques sont ainsi pensées en termes de flux et de représentation par rapport à un public d'usagers donnés. Dans la mesure où les usagers font venir l'ouvrage où ils le souhaitent et le rendent au lieu qui leur convient, le fonds, vivant, finit par refléter la demande et les pratiques de lecture des usagers d'un lieu : « C'est l'ensemble des usagers qui configure l'offre présentée en rayon, tandis qu'une offre invisible demeure accessible sur demande²²¹ ». La naissance d'un fonds reflétant progressivement la consommation nécessite cependant, selon Dominique Lahary, quelques correctifs relevant d'une logique de prescription pour maintenir l'équilibre entre « demande explicite » et « offre inattendue ».

« Espaces membranes » accompagnant le mouvement de la cité, les « espaces actualité » peuvent ainsi être utilisés à la fois comme des outils permettant de conduire le changement au sein des équipes et de diffuser une conception participative des collections, voire plus généralement de la bibliothèque.

3.2.3. Vers des espaces participatifs ? *Fab labs* et « espaces actualité » : des frontières poreuses

Les « espaces actualités » se prêtent volontiers aux expériences participatives : ainsi, le Pôle Vie du Citoyen, aux Champs Libres, à Rennes, a fait l'objet d'un Biblioremix. « L'idée est de réunir des participants aux compétences diverses (bibliothécaires, lecteurs, bidouilleurs, designers, architectes, usagers ou non des bibliothèques...), et de leur proposer d'esquisser leur vision de la

²²¹ LAHARY, Dominique. *Le fonds flottant ou la main invisible* [en ligne]. 2003. [Consulté le 21 décembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://www.lahary.fr/pro/2004/fonds-flottant.htm>.

bibliothèque idéale, à travers des questions, des problèmes concrets et des projets à réaliser²²². » Une description précise de ce projet nous permettra d'analyser les apports possibles d'une orientation collaborative et participative à un « espace actualité ».

Créé en 2006, à l'ouverture des Champs Libres, le pôle Vie du Citoyen (533 m²) est divisé en un rez-de-chaussée qui offre un « espace actualité » avec presse quotidienne nationale et régionale, la projection de dépêches AFP permettant la mise en perspective de l'actualité, et une mezzanine qui propose des revues magazines une zone pour l'accès à internet et à l'autoformation²²³.

Un groupe de travail mis en place en 2013 a permis de dresser une typologie des publics (12 profils type) et d'envisager l'évolution de cet espace dans le cadre du Biblioremix. Analysant les axes actuels (l'offre documentaire imprimée, le serveur d'impression, la presse accessible, la presse d'actualité, les usages d'internet, l'autoformation, la médiation de groupe) le groupe de travail fait état du rôle de la bibliothèque comme lieu d'intégration et de construction du lien social et conclut à l'intérêt de proposer une offre innovante²²⁴.

Depuis 2006, les besoins semblent avoir évolué pour cet espace très fréquenté (600 visiteurs par jour). Les *Paroles d'association*, réunions citoyennes informatives qui se tiennent tous les deux mois, rassemblent environ 40 personnes : leur développement est envisagé sous une forme qui soit plus participative et moins verticale²²⁵. Le succès de l'atelier *wikipedia*, mené par l'association *wikirennnes* et consistant à enrichir *wikipedia* à partir des ressources de la bibliothèque, a conduit à interroger de nouveaux usages de l'espace et à construire une nouvelle conception de l'« espace actualité ».

Réunissant quinze participants, « composés pour moitié du personnel de la bibliothèque et pour l'autre moitié des intervenants extérieurs aux compétences variées », le Biblioremix du 28 novembre 2013 a permis de formuler trois propositions en prise avec une conception élargie de la citoyenneté : *le bac à sable*, comme « lieu où les usagers peuvent partager, donner ou rechercher des compétences ou des savoirs » ; *le plateau d'intérêts partagés*, comme « dispositif tactile où les ressources évoluent et s'enrichissent au fil des contributions des usagers » ; *le patio-café-jardin*, comme « espace redessiné, ouvert vers l'extérieur, entièrement modifiable et dédié à l'échange et la convivialité²²⁶ ».

Les trois propositions mettent en avant la participation et la coopération des usagers et s'inspirent des troisièmes lieux (*le patio-café-jardin*), mais aussi des *fab labs* ou des *makerspaces*, ou encore des *espaces 3C*. Le terme *fab lab* désigne à l'origine les ateliers de fabrication numériques développés au MIT à Boston et décrits par Neil Gershenfeld, et renvoie également à la fabrication de prototypes pour des projets artistiques, industriels ou personnels²²⁷. Si la fabrication d'objets

²²² Le projet. Dans : *Biblio Remix* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 21 décembre 2014]. Disponible à l'adresse : <https://biblioremix.wordpress.com/le-projet/>.

²²³ *Le pôle Vie du Citoyen* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 22 décembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://www.bibliotheque-rennesmetropole.fr/informations-pratiques/nos-espaces/le-pole-vie-du-citoyen/>.

²²⁴ Les informations qui suivent sont issues d'un entretien avec Marie-Luce Poupard.

²²⁵ Les thèmes retenus en 2013-2014 sont les liens avec les détenus (association *Génépi*), l'habitat participatif (association *Parasol*), ou encore les chantiers solidaires (association *Concordia*).

²²⁶ VdC Remix en novembre 2013. Dans : *Biblio Remix* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 22 décembre 2014]. Disponible à l'adresse : <https://biblioremix.wordpress.com/vdc-remix-en-novembre-2013/>.

²²⁷ The Fab Charter [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 23 décembre 2014]. Disponible à l'adresse :

peut sembler éloignée du projet de l'espace *Vie du Citoyen*, la notion de partage des compétences et des savoirs, présente dans les *makerspaces* et les *espaces 3C*, domine ici. Les *espaces 3C* (collaboration, créativité, connaissance), dont le premier a été créé à l'école de technologie supérieure de Montréal, sont conçus pour favoriser les échanges²²⁸. Dans chacune des propositions du Biblioremix, la bibliothèque abandonne la position de prescripteur pour être plus ouverte aux apports des usagers.

À partir des mots-clés produits par le Biblioremix, les équipes ont réfléchi à une mise en espace : la presse d'actualité, les revues et magazines, ainsi que des tablettes avec la presse numérique seront situés au rez-de-chaussée, tandis que la mezzanine, lieu de passage dénommé le « patio », sera utilisée pour la dimension participative. Le « patio » sera divisé en quatre zones : le carré des ateliers, la passerelle-café, le patio-jardin, et l'espace-forum. Dans le carré des ateliers, pourraient avoir lieu des ateliers en langue étrangère, des guichets du numérique, des ateliers d'échange de savoirs. L'espace forum accueillerait non seulement les paroles d'association, mais aussi des bibliothèques vivantes, permettant un échange et un partage d'expériences²²⁹.

La valorisation de la participation et de la collaboration des usagers permet d'instaurer une autre conception de la « vie du citoyen » : le citoyen n'est pas simplement celui à qui l'on apporte une information administrative ou juridique, mais devient un acteur à part entière de l'échange de savoirs. Cette pluralité des rôles (récepteur et acteur) est particulièrement intéressante au sein d'un « espace actualité ». La notion de « bibliothèque participative » répond, en effet, à celle de « démocratie participative », qui fait du citoyen un acteur et un co-décideur de la vie collective. Vincent Chapdelaine explique que l'on s'oriente « vers une bibliothèque participative » : « [...] là où la bibliothèque peut jouer le plus grand rôle, et profiter au maximum de cet énorme atout qu'est son ancrage dans l'espace physique, c'est non seulement en jumelant les usagers aux documents et aux services, mais en facilitant les rencontres et la collaboration entre les usagers eux-mêmes, détenteurs incontournables de culture et de connaissance²³⁰. » Si les bibliothèques, et en particulier les « espaces actualité », ont atteint « l'âge de la participation », cette maturité vise aussi à permettre aux citoyens de se réapproprier un mode de transmission du savoir et des compétences, à leur donner une forme d'*empowerment*. Si les frontières entre *fab labs* et « espaces actualité » sont aujourd'hui poreuses, cela est le signe que l'actualité et la relation au présent en bibliothèque ne s'appréhendent plus simplement par des collections ou des flux constamment renouvelés, mais aussi par des dynamiques vivantes et participatives.

<http://fab.cba.mit.edu/about/charter/>. Pour les distinctions entre fab labs, hackerspaces, et makerspaces, voir *Is it a Hackerspace, Makerspace, TechShop, or FabLab?* Dans : MAKE [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 23 décembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://makezine.com/2013/05/22/the-difference-between-hackerspaces-makerspaces-techshops-and-fablabs/>. Plutôt que les différences, nous retiendrons ici l'aspect collaboratif de ces lieux.

²²⁸ À propos — *Espace 3C* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 23 décembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://e3cets.com/a-propos/>.

²²⁹ Une bibliothèque vivante a déjà eu lieu dans l'espace « Vie du Citoyen » dans le cadre de la semaine de la santé mentale en 2013. *La maladie mentale à livre ouvert* | Site de Rennes, Ville et Métropole [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 23 décembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://metropole.rennes.fr/actualites/les-themes/vie-sociale/la-maladie-mentale-a-livre-ouvert/>.

²³⁰ Vincent Chapdelaine - *Transformation des bibliothèques* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 23 décembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://vincentac.com/category/transformationbibliotheques/>.

Dans les bibliothèques universitaires, la relation au présent et à l'actualité peuvent également s'appréhender par d'autres modalités participatives, comme la mise en scène de la production des savoirs.

3.2.4. Vers la mise en scène de la production des savoirs ? Quand les « espaces actualité » exposent la recherche en mouvement

Pour les communautés universitaires, l'actualité ne relève pas seulement des domaines politiques, sociaux, culturels et économiques, mais peut également se rapporter à l'actualité de la recherche. L'exemple de la salle d'actualité de la BNU nouvelle montre qu'il est possible de valoriser l'actualité de la recherche au sein d'un « espace actualité » offrant presse et magazines.

L'expérience des *learning centres* montre que d'autres interprétations de l'actualité sont possibles. En plus des « espaces détente » et « espaces vie étudiante », qui permettent aux étudiants de se réapproprier un lieu, certaines structures proposent d'exposer l'actualité de la recherche : en proposant un lieu où la recherche en mouvement devient visible, elles permettent à la bibliothèque de mettre en valeur ses atouts et de montrer le rôle qu'elle joue au sein de l'université dans le cycle de production des savoirs.

Lilliad, Learning Center Innovation de l'université de Lille 1 dont l'ouverture est prévue en 2016, proposera aux étudiants un internet café de 90 places (ambiance musicalisée, horaires d'ouverture en accord avec ceux de la bibliothèque, service de restauration et presse), ainsi que l'*Xperium*, structure de 300 m², visant à exposer la recherche en mouvement²³¹.

L'*Xperium* s'inspire de deux modèles : l'*expérimentarium* de l'université libre de Bruxelles et le *laboratoire de Merlin* de l'espace des sciences des Champs Libres à Rennes. L'*expérimentarium* se définit comme « le musée de physique de l'Université Libre de Bruxelles. Sa mission principale est de sensibiliser et d'instruire les élèves de classes primaires et secondaires, à travers des visites interactives ainsi que des ateliers²³². » L'*expérimentarium* remplit ses missions en proposant des « ateliers », des « visites guidées », des « expositions à thème²³³ ». Au-delà des élèves des classes secondaires et des étudiants en science, l'*expérimentarium* vise également le grand public. L'orientation muséale permet à l'*expérimentarium* d'opérer cette ouverture (participation à la nuit des musées, etc.) et de constituer une interface entre l'étude et la recherche en physique à l'ULB et le grand public. Le fonctionnement du laboratoire de Merlin a également inspiré l'*Xperium* : « Le laboratoire de Merlin est un espace exploratoire où le visiteur réalise lui-même des expériences scientifiques. Trente manipulations lui permettent de faire un lien avec de nombreux thèmes du quotidien : mécanique,

²³¹ Documentation - LILLIAD Learning center Innovation - Le projet architectural - Université Lille 1 [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 24 décembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://doc.univ-lille1.fr/LILLIAD/Le-projet-architectural/>. Une structure temporaire, d'une surface de 195 m² est actuellement testée : cette préfiguration de l'espace final a permis d'infléchir le projet initial et notamment d'augmenter la surface de l'espace.

²³² Université Libre de Bruxelles - page 2 [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 24 décembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://www.ulb.ac.be/sites/musees/experimentarium/presentation.html>.

²³³ L'Expérimentarium de l'ULB - Accueil [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 24 décembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://www.experimentarium.be/>.

électricité, sons, vision, pression, corps humain, illusions, odeurs²³⁴... » L'*expérimentarium* a inspiré l'*Xperium* par sa situation et son public-cible tandis que le *laboratoire de Merlin* a insufflé l'esprit interactif²³⁵.

Situé à l'avant-poste du *learning center* et premier espace rencontré, l'*Xperium* vise les élèves du secondaire, les étudiants de première année, ainsi que les entreprises (par le biais des thématiques de l'*Xperium*, en lien avec les pôles de compétitivité de la région). Le but est d'exposer la diversité du champ scientifique et des métiers qui peuvent lui être associés et d'attirer de nouveaux étudiants, de montrer la recherche en train de se faire, dans un souci d'interdisciplinarité croisant les disciplines enseignées à l'université de Lille 1: la première programmation portait sur le thème « Connaître, transmettre, agir : quels instruments²³⁶ ? » La programmation de l'*Xperium* pourrait être prolongée par celle des autres espaces événementiels de l'université et davantage orientés vers le grand public²³⁷.

La dimension humaine et l'interaction sont au cœur du dispositif : il est prévu d'organiser sept ateliers par thématique annuelle. Les ateliers seront animés par des doctorants spécialisés dans le domaine devant de petits groupes dans une scénographie ludique.



10. L'*Xperium* (Dominique Tissoires)

Au sein du dispositif, les bibliothécaires rédigent les bibliographies et webographies et coordonnent et mettent en forme les supports de communication. Leur rôle est également de définir une politique d'acquisition pour les projets de l'*Xperium* et de valoriser les productions documentaires de l'équipe, qu'il s'agisse des dossiers pédagogiques ou des vidéos produites. Le dispositif permet aux bibliothécaires de tisser des liens forts avec les enseignants-chercheurs et de constituer une interface entre les lycéens et les étudiants et le monde de la recherche.

Au sein d'une structure universitaire, l'*Xperium* constitue une réinterprétation originale des « espaces actualité » : le mouvement et le présent exposés sont ici ceux du monde de la recherche et le dispositif adopte le mode participatif et interactif dont on a déjà noté le succès dans d'autres espaces citoyens. La structure dynamise potentiellement la bibliothèque elle-même en replaçant cette dernière au cœur du processus de production des savoirs, en complément à l'activité des laboratoires : le dispositif

²³⁴ *Espace des sciences - Le laboratoire de Merlin | Espace des sciences* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 24 décembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://www.espace-sciences.org/archives/espace-des-sciences-le-laboratoire-de-merlin-0>.

²³⁵ Entretien avec Laurent Matejko.

²³⁶ Les thématiques de l'*Xperium* croisent ainsi sciences dures (physique, chimie, etc.) et sciences humaines et sociales (statistiques, géographie).

²³⁷ Laurent Matejko rappelle que la question des publics (liens avec les entreprises et avec le grand public) reste ouverte.

rappelle, en effet, que les connaissances, savoirs et inventions s'élaborent à partir de sources (les ressources pédagogiques, la production scientifique mises à disposition par la bibliothèque) et qu'ils constituent eux-mêmes de nouvelles sources pour des développements futurs. En mettant à disposition des contenus enrichis et une expertise dans l'indexation et la valorisation, les bibliothécaires replacent ainsi la bibliothèque au cœur d'un cycle et contribuent à son *advocacy*, à la promotion de sa place dans la communauté universitaire.

Par leur localisation, leur fonctionnement et leur projet, les « espaces actualité » sont à même de dynamiser les bibliothèques, en réaffirmant la légitimité du bibliothécaire et en renouvelant ses missions, et en orientant les politiques d'établissement : lieux du mouvement par excellence, les « espaces actualité » peuvent, en effet, être des fers de lance de l'innovation en bibliothèque.

CONCLUSION

Nés dans les années 1970 et devenus stars des médiathèques dans les années 1990, les « salles d'actualité » et « espaces actualité » ont fortement évolué. Perçus comme des lieux permettant « la recherche de l'imprévu », pour reprendre le paradoxe noté par Martine Poulain, et proposant presse écrite, nouveautés, médias de flux et mises en perspective via des dossiers de presse dans l'univers de la lecture publique, et tournés vers la culture générale dans les bibliothèques universitaires, ils sont peu à peu devenus des espaces au service du citoyen, proposant un accompagnement à la recherche d'emploi, une mise en perspective de l'actualité, et un lieu où l'on peut se retrouver.

Étudier des espaces en mouvement comme le sont les « espaces actualité », c'est s'interroger sur les façons de nommer cet espace et sur les glissements de sens qui s'opèrent : *Quartier Libre*, *La bulle*, *espace vie étudiante*, *Vie du Citoyen*, *Xperium*, *Open Baare Bibliotheeke*... Les noms actuels évoquent davantage la liberté, le cocon, l'expérience interactive et l'ouverture que l'actualité, entendue dans le sens restrictif d'organisation raisonnée de l'information. Ce glissement n'est pas anodin : il tend à désigner les « espaces actualité » comme des lieux où l'atmosphère et l'ambiance jouent un rôle primordial.

À l'heure où l'arrivée de la presse numérique pourrait reconfigurer les collections, les « espaces actualité » gardent, en effet, une pertinence forte en tant que lieux aptes à régénérer l'espace public. Un glissement s'opère de l'actualité vers la citoyenneté : certains espaces deviennent davantage des espaces détente, offrant aux usagers un lieu où se retrouver soi parmi les autres, tandis que d'autres se tournent vers une dimension plus animée, conviviale et participative, permettant aux citoyens de s'appropriier le lieu et le projet et contribuant fortement à la construction d'une communauté. Ces deux modalités représentent deux déclinaisons de la façon dont les individus peuvent négocier leur relation à la communauté et à la société.

Loin d'être des lieux d'où les bibliothécaires sont absents, les « espaces actualité » sollicitent ces derniers autrement. Journalistes des collections et médiateurs de l'information, de ses supports et de ses outils, les bibliothécaires se font aussi spécialistes de l'accueil au sein d'espaces qui sont des « espaces membranes », des lieux en forte interaction avec la cité et propices à porter l'innovation au cœur des établissements, pour en faire de véritables bibliothèques citoyennes, en prise avec le présent, comme c'est le cas avec l'*OBB* ou avec l'*Xperium*.

Les « espaces actualité » sont ainsi avant tout des lieux d'expérimentation concrète, ancrés dans un territoire et dans les réalités des communautés. L'enjeu professionnel consiste alors à se demander régulièrement de quel lieu commun public et citoyen ces communautés ont besoin à un moment donné, et à réinventer au quotidien ce « lieu commun » pour en faire un « lieu citoyen », un véritable espace public d'échanges, de partage et de rencontres, toujours actuel, toujours en mouvement.

Sources

Entretiens réalisés dans le cadre de l'étude

La liste des entretiens est présentée par ordre alphabétique. Lorsque ces derniers ont eu lieu à distance (par téléphone ou par échange de courriels), cette information est précisée entre parenthèses.

BARBIER, Sylvie (directrice de la BUST, université de Bordeaux), le 19 juin 2014.

BELLINGHAUSEN, Eva (responsable de la communication et de l'événementiel, bibliothèque de Sciences Po, Paris) ; POTIER-FERRANDO, Marie-Cécile (responsable des dossiers de presse, département valorisation et numérisation du patrimoine) ; ROBIN, Hélène (responsable du développement documentaire en économie, droit, sociologie, et autres disciplines) et TOUITOU, Cécile (responsable mission marketing), le 26 juin 2014. (Entretiens en présentiel et par courriel).

BOURION, Yoann (responsable du pôle « Système d'information – Bibliothèque numérique » des bibliothèques de lecture publique de Bordeaux) et LANNEGRAND, Philippe (responsable de l'« espace actualité – autoformation », bibliothèque Mériadeck, Bordeaux), les 20 et 21 juin 2014.

COSTE, Hélène (responsable du pôle Sciences Sociales, bibliothèque universitaire, Le Havre), le 30 juin 2014. (Entretien téléphonique).

CERTAIN, Hélène (directrice de la bibliothèque Louise Michel, Paris), le 12 novembre 2014.

CRÉHALET, Marie-Estelle (directrice de la bibliothèque de l'UVSQ) et HUREL, Marie-Pierre (responsable des acquisitions en physique et sciences de l'ingénieur), le 17 juin 2014.

DROGNAT-LANDRÉ, Noëlle (directrice des départements de la bibliothèque de la Part Dieu, Lyon) et HYVERNAT, Anne-Cécile (responsable du département Société, bibliothèque de la Part Dieu, Lyon), le 27 juin 2014.

DUMAY, Christine (responsable du secteur actualités-emploi-formation, médiathèque Croix-Rouge, Reims), le 19 septembre 2014. (Entretien téléphonique).

DUMOULIN, Amaël (directrice du réseau des bibliothèques de lecture publique de Dunkerque), le 17 novembre 2014.

GAUME, Florence (responsable de l'espace « Quartier libre », bibliothèque universitaire, université de Lyon 1), le 16 octobre 2014.

GOURMELON, Geneviève (directrice-adjointe de la médiathèque André Labarrère, Pau), le 26 juillet 2014.

HÉNARD, Charlotte (responsable des pôles Société et Actualité, médiathèque José Cabanis, Toulouse), le 26 septembre 2014. (Entretien téléphonique).

KRAWIEC, Guillaume (responsable de la salle d'actualités, bibliothèque de la manufacture, université de Lyon 3), le 30 juin 2014.

- MATEJKO, Laurent (chef de projet LILLIAD, learning center innovation, université de Lille 1), le 23 octobre 2014.
- MORENVILLÉ, Anne (en charge du projet de restructuration de la bibliothèque universitaire centrale, université de Lille 3), le 11 juillet 2014.
- NABAFFA, Pascale (responsable du Forum de l'Actualité, médiathèque centrale d'agglomération Émile Zola, Montpellier), le 12 juillet 2014. (Entretien téléphonique).
- POUPARD, Marie-Luce (responsable du département des publics, bibliothèque des Champs Libres, Rennes), le 23 juillet 2014. (Entretien téléphonique).
- THOMÉ, Christine (responsable de l'espace presse, BPI), le 16 juin 2014. L'entretien portait sur l'expérience de la salle d'actualité de la BPI et son fonctionnement de 1977 à 1997.

Bibliographie et webographie sélectives

1. Actualité(s), et « espaces actualité » : définitions, contexte historique, textes officiels et études spécifiques

1.1. Définitions

BÉGUEC, Annelise, LAFON, Bernard, MEYER, Anne, *et al.* *Qu'est-ce que l'actualité ?*. Mémoire de recherche DCB. Villeurbanne : ENSSIB, 2005.

DEKENS, Olivier. *Philosophie de l'actualité*. Paris : Ellipses, 2008. ISBN 978-2-7298-4051-8.

FOUCAULT, Michel. *What is Enlightenment? / Michel Foucault, Info* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 23 décembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://foucault.info/documents/whatisenlightenment/foucault.whatisenlightenment.en.html>.

1.2. Contexte historique

1.2.1. Les actualités filmées

Les actualités filmées françaises. Perpignan : Institut Jean Vigo, 1997. *Les cahiers de la cinémathèque*. ISBN 2-906027-08-1.

GOMERY, Douglas. Daily news at the movies : les salles d'actualités des années trente et quarante. Dans : BORDAT, Francis et ETCHEVERRY, Michel (dir.), *Cent ans d'aller au cinéma : le spectacle cinématographique aux États-Unis, 1896-1995*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 1995, p. 87-98. ISBN 2-86847-164-1.

1.2.2. L'influence des bibliothèques étrangères

BOWEN, Judith, WALLEY, E.D. et WATSON, Joyce. The Management of community information services in the public library. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne]. 1981, no 6. [Consulté le 20 novembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1981-06-0369-013>.

DEPARTMENT FOR CULTURE MEDIA AND SPORT. *Framework for the Future: Libraries, Learning and Information in the Next Decade* [en ligne]. [2003]. [Consulté le 11 octobre 2014]. Disponible à l'adresse : http://webarchive.nationalarchives.gov.uk/+http://www.culture.gov.uk/reference_library/publications/4505.aspx.

NIVELET-IMBERT, Marie-José. Community information. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne]. 1982, no 9-10. [Consulté le 20 novembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1982-09-0574-009>.

ROADS, James. Du rôle des bibliothèques comme service d'informations sociales. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne]. 1984, no 3. [Consulté le 20 novembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1984-03-0220-003>.

1.2.3. Les débuts en France

1.2.3.1. Dans les bibliothèques de lecture publique

Congrès 2013 : *La bibliothèque, fabrique du citoyen - Association des Bibliothécaires de France* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 20 novembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://www.abf.asso.fr/6/47/352/ABF/congres-2013-la-bibliotheque-fabrique-du-citoyen?p=1>.

Dossier de presse : *ouverture des Champs Libres* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 29 novembre 2014]. Disponible à l'adresse : http://www.leschampslibres.fr/uploads/media/Dossier_presse_ouverture_LCL.pdf

ANIESA, Ange. *Construction et aménagement de la bibliothèque municipale Lyon Part-Dieu : 1963-1978*. Mémoire de DCB. Villeurbanne : ENSSIB, 2013.

BALLEY, Noëlle. Le bibliothécais sans peine. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne]. 2007, n° 3. [Consulté le 26 décembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-03-0078-015>.

BOUFFANGE, Serge. *Le Service d'actualité et d'information de la Bibliothèque municipale de Bordeaux*. Mémoire de DCB. Villeurbanne : ENSSIB, 1992.

CALENGE, Bertrand. Eugène Morel (1869-1934) et la lecture publique. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne]. 1994, n° 2. [Consulté le 20 novembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1994-02-0093-014>.

DENNERY, Étienne. Discours prononcé par M. Étienne Dennerly, Directeur chargé des bibliothèques et de la lecture publique, pour l'inauguration de la Bibliothèque municipale de Lyon, le 6 décembre 1972. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne]. 1973, n 1. [Consulté le 28 novembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1973-01-0001-001>.

GALVEZ, Marie. *Accueillir le grand public à la BnF : origines, permanences et évolutions*. Mémoire de DCB. Villeurbanne : ENSSIB, 2011.

GERMAIN, Marc et LORIUS, Marion. Architectures des bibliothèques municipales à vocation régionale. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne]. 2000, n° 3. [Consulté le 29 novembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2000-03-0039-003>.

GUDIN DE VALLERIN, Gilles. De l'équilibre des publics et des collections. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne]. 2000, n° 3. [Consulté le 29 novembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2000-03-0056-005>.

LAMY, Jean-Philippe. Vers de nouveaux services dans les bibliothèques publiques. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne]. 1992, n° 6. [Consulté le 20 novembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1992-06-0054-008>.

LE SAUX, Annie. Information du citoyen en bibliothèque. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne]. 2003, n° 6. [Consulté le 23 décembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2003-06-0101-010>.

MERKLEN, Denis. *Pourquoi brûle-t-on des bibliothèques ?*. Villeurbanne : Presses de l'ENSSIB, 2013. ISBN 979-10-91281-14-0.

NETCHINE, Eve et STRAUCH, Edmée. La « salle B » ou 70 ans de lecture publique à la bibliothèque nationale. Dans : BLASSELLE, Bruno et PORTES, Laurent (dir.), *Mélanges autour de l'histoire des livres imprimés et périodiques*. Paris : Bibliothèque nationale de France, 1998, p. 242-266. ISBN 2-7177-2063-4.

QUEFFÉLEC, Cécile. *Penser et mettre en œuvre des missions de partage culturel : comparaison des bibliothèques et des radios publiques (France Inter, France Culture)*. Mémoire de DCB. Villeurbanne : ENSSIB, 2013.

RÉMOND, Alain. Médiactuelle : projet de salle d'actualité à la Bibliothèque de France. Dans : *Rapports des groupes de travail, 1991*. Paris : Établissement public de la Bibliothèque de France, 1991. ISBN 2-909485-00-5.

1.2.3.2. Dans les bibliothèques universitaires

Colloque de l'AUPELF. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne]. 1966, n° 6. [Consulté le 6 décembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1966-06-0201-001>.

PolDoc : BMIU Clermont-Ferrand - La bibliothèque de culture générale et d'information de la BMIU Sciences du Campus des Cézeaux. [en ligne]. [1997]. [Consulté le 11 octobre 2014]. Disponible à l'adresse : http://poldoc.enssib.fr/ressource/bu/Clermont_BU2.htm.

BERTRAND, Annie. Les enjeux et le fonctionnement d'un service d'actualité et de culture générale dans les bibliothèques universitaires : l'exemple de la bibliothèque de l'université de technologie de Compiègne. Dans : *Actualité, informations, services de référence en bibliothèques*. Bordeaux : Presses universitaires de Bordeaux, 2000, p. 85-100. ISBN 9782911850141.

BLETON, Jean. Quelques réflexions sur les nouvelles bibliothèques universitaires françaises de science et de médecine. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne]. 1982, n° 5. [Consulté le 6 décembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1982-05-0255-001>.

FRAISSE, Emmanuel. Une mission lecture étudiante. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne]. 1994, n° 1. [Consulté le 8 décembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1992-01-0038-006>.

GILLOT, Delphine. *Le Service Commun de Documentation de l'Université du Havre*. Rapport de stage DCB. Villeurbanne : ENSSIB, 2003.

GLEYZE, Alain. *Concentration et déconcentration dans l'organisation des bibliothèques universitaires françaises de province (1855-1985)* [en ligne]. Thèse de doctorat. Lyon : Université de Lyon 2, 1999. Disponible à l'adresse : <http://demeter.univ-lyon2.fr:8080/sdx/theses/lyon2/1999/agleyze>.

GRELLIER, Jacqueline. La bibliothèque universitaire de Toulouse, section sciences. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne]. 1972, n° 1. [Consulté le 6 décembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1972-01-0001-001>.

GUINARD, Jacques. La nouvelle Section des sciences de la Bibliothèque de l'Université de Bordeaux. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne]. 1965, n° 8. [Consulté le 6 décembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1965-08-0293-002>.

HAZZAN, Guy. Haute curiosité et lectures infinies. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne]. 2004, n° 1. [Consulté le 8 décembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2004-01-0056-002>.

HAZZAN, Guy. Les desseins animés de Saint-Jérôme. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne]. 1985, n° 5. [Consulté le 6 décembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1985-05-0402-004>.

KRAVTCHENKO, Suzanne et PAUL, Georges. La section droit-lettres de la nouvelle Bibliothèque universitaire de Grenoble-Saint-Martin-d'Hères. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne]. 1969, n° 4. [Consulté le 6 décembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1969-04-0131-001>.

ROCHER, Jean-Louis. La bibliothèque universitaire de Lyon-La Doua après cinq ans de fonctionnement. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne]. 1970, n° 11. [Consulté le 6 décembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1970-11-0545-001>.

ROUX, Jean-Yves. La section sciences. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne]. 1971, n° 3. [Consulté le 6 décembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1971-03-0125-002>.

TRÉNARD, Louis. *De Douai à Lille, une université et son histoire*. Villeneuve-d'Ascq : Université de Lille III, 1978. ISBN 2-85939-098-7.

TRUFFERT, Françoise. *Un exemple de Salle de Culture Générale dans une section scientifique de Bibliothèque UNiversitaire : le cas de Lyon 1*. Mémoire de DCB. Villeurbanne : ENSSIB, 1992.

1.3. Textes officiels

Charte des bibliothèques [en ligne]. [1991]. [Consulté le 27 décembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/1096-charte-des-bibliotheques.pdf>.

La Déclaration de Glasgow sur les bibliothèques, les services d'information et la liberté intellectuelle [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 20 novembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://archive.ifla.org/faife/policy/iflastat/gldeclar-f.html>.

Décret n°86-195 du 6 février 1986 relatif aux services communs universitaires et interuniversitaires d'accueil, d'orientation et d'insertion professionnelle des étudiants. / *Legifrance* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 11 octobre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=LEGITEXT000006065414&dateTexte=20080609>.

Décret n° 2011-996 du 23 août 2011 relatif aux bibliothèques et autres structures de documentation des établissements d'enseignement supérieur créées sous forme de services communs / *Legifrance* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 20 novembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000024497856&dateTexte=&categorieLien=id>.

The Lyon Declaration On Access to Information and Development [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 20 novembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://www.lyondeclaration.org/>.

UNESCO >> WebWorld | Manifeste de l'UNESCO sur la bibliothèque publique [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 11 octobre 2014]. Disponible à l'adresse : http://www.unesco.org/webworld/libraries/manifestos/libraman_fr.html.

1.4. Études spécifiques sur les « espaces actualité » dans les bibliothèques en France

BEUDON, Nicolas. *Actualité et information dans les bibliothèques publiques*. Mémoire d'étude. Villeurbanne : ENSSIB, 2008.

BEUDON, Nicolas. *Les services d'actualité et d'information dans les bibliothèques publiques*. Mini-mémoire. Villeurbanne : ENSSIB, 2008.

BRIOT, Marie-Rose. *La salle d'actualité : un nouveau service dans les médiathèques des années 90*. Projet de recherche pour le DSB. Villeurbanne : ENSSIB, 1992.

DINCLAUX, Marie et VOSGIN, Jean-Pierre (dir.). *Actualité, informations, services de référence en bibliothèques*. Bordeaux : Presses universitaires de Bordeaux, 2000. ISBN 2-911185-04-8.

2. Études sur la presse

Étude Audipresse One : l'audience de la presse en France de janvier à décembre 2013. [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 22 décembre 2014]. Disponible à l'adresse : http://www.audipresse.fr/media/document/one2013/CP-Audipresse_ONE-ONE_GLOBAL_2013.pdf.

CHARON, Jean-Marie. *La presse magazine*. Paris : La Découverte, 2008. ISBN 978-2-7071-5607-5.

DIRECTION GÉNÉRALE DES MÉDIAS ET INDUSTRIES CULTURELLES. *Chiffres de l'année 2012 pour la presse - définitifs* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 11 novembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://www.culturecommunication.gouv.fr/content/download/99003/884651/version/2/file/Chiffres+de+l%27ann%C3%A9e+2012+pour+la+presse+-+d%C3%A9finitifs.pdf>.

LE FLOCH, Patrick et SONNAC, Nathalie. *Économie de la presse à l'ère numérique*. Paris : La Découverte, 2013. ISBN 978-2-7071-7642-4.

PEYROU, Mathilde. *La presse people dans les bibliothèques municipales*. Mémoire de DCB. Villeurbanne : ENSSIB, 2012.

3. Lieux et espaces

3.1. La notion d'espace public

AUGÉ, Marc. *Non-lieux : introduction à une anthropologie de la surmodernité*. Paris : Éditions du Seuil, 1992. ISBN 2-02-012526-9.

DELBAERE, Denis. *La fabrique de l'espace public : ville, paysage et démocratie*. Paris : Ellipses, 2010. ISBN 978-2-7298-6158-2.

OLDENBURG, Ray. *The great good place: cafés, coffee shops, bookstores, bars, hair salons, and other hangouts at the heart of a community*. Cambridge, Mass., : Da Capo Press, 1999. ISBN 978-1-56924-681-8.

PAQUOT, Thierry. *L'espace public*. Paris : La Découverte, 2009. ISBN 978-2-7071-5489-7.

3.2. L'espace en bibliothèque

BERTRAND, Anne-Marie. Le génie du lieu. Dans : BERTRAND, Anne-Marie et KUPIEC, Anne (dir.), *Ouvrages et volumes: architecture et bibliothèques*. Paris, France : Éd. du cercle de la librairie, 1997, p. 171-203. ISBN 2-7654-0657-X.

CHAPDELAIN, Vincent - *Transformation des bibliothèques* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 23 décembre 2014]. Billet de blog. Disponible à l'adresse : <http://vincentac.com/category/transformationbibliotheques/>.

Case: Rentemestervej Library - MODEL PROGRAMME FOR PUBLIC LIBRARIES [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 22 novembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://modelprogrammer.kulturstyrelsen.dk/en/cases-for-inspiration/case-rentemestervej-library/#.VHCzKcm2ZM0>.

JOUGUELET, Suzanne. *Les Learning centres : un modèle international de bibliothèque intégrée à l'enseignement et à la recherche* [en ligne]. Rapport n°2009-022. [S. l.] : [s. n.], 2009. [Consulté le 26 novembre 2014]. Disponible à

l'adresse : http://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2009/33/6/Rapport_Learning_Centers_7-12_RV_131336.pdf.

ROCHE, Florence. Quel avenir pour la bibliothèque en tant que lieu ? Dans : ROCHE, Florence et SABY, Frédéric (dir.), *L'avenir des bibliothèques : l'exemple des bibliothèques universitaires*. Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2013, p. 140-161. ISBN 979-10-91281-13-3.

SERVET, Mathilde. *Les bibliothèques troisième lieu*. Mémoire de DCB. Villeurbanne : ENSSIB, 2009.

The Library as a Meeting Space - MODEL PROGRAMME FOR PUBLIC LIBRARIES [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 22 novembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://modelprogrammer.kulturstyrelsen.dk/en/the-changing-public-library/the-library-as-a-meeting-space/#.VHCh7cm2ZM0>.

4. Collections, services, publics et usages

4.1. Collections

ALBITZ, Rebecca S., AVERY, Christine et ZABEL, Diane. *Rethinking Collection Development and Management*. [S. l.] : ABC-CLIO, 2014. ISBN 9781610693066.

KIRK, Tom. What Has Happened to Browsing Collections in Academic Libraries? *Library Issues* [en ligne]. 2010, Vol. 30, n° 4. [Consulté le 24 novembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://www.libraryissues.com/sub/PDF3005May2010.pdf>.

LAHARY, Dominique. *Le fonds flottant ou la main invisible* [en ligne]. 2003. [Consulté le 21 décembre 2014]. Billet de blog. Disponible à l'adresse : <http://www.lahary.fr/pro/2004/fonds-flottant.htm>.

4.2. Services

4.2.1. L'accompagnement vers l'emploi

4.2.1.1. Le modèle anglo-saxon :

Business - Library of Birmingham [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 20 novembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://www.libraryofbirmingham.com/business>.

Idea Store - Idea Store Employment Advice [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 20 novembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://www.ideastore.co.uk/about-us-idea-store-employment-advice>.

Jobs Info - Jobs & Training Information at your Library - Nottingham City Council [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 20 novembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://www.nottinghamcity.gov.uk/jobsinfo>.

UCLA Career Center - Career Center Library [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 20 novembre 2014]. Disponible à l'adresse :

<http://www.career.ucla.edu/Student/Resources-Reports-and-Media/Career-Center-Library>.

BELL, Steven. Career Services and Academic Libraries: A Good Fit | From the Bell Tower. Dans : *Library Journal* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 20 novembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://lj.libraryjournal.com/2013/06/opinion/steven-bell/career-services-and-academic-libraries-a-good-fit-from-the-bell-tower/>.

4.2.1.2. En France

Bibliothèques et emploi : le rôle des bibliothèques dans l'information sur l'emploi. Paris : Bibliothèque publique d'information, 1998. ISBN 2-8424-6034-0.

BOURION, Yoann. L'information sur l'accès à l'emploi dans les bibliothèques étrangères : quelques exemples. Dans : PERRIN, Georges (dir.), *Favoriser l'insertion professionnelle et l'accès à l'emploi : les atouts des bibliothèques*. Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2013. ISBN 979-10-91281-09-6.

CHOURROT, Olivier et MELLER-LIRON, Élisabeth. Bibliothèques et insertion professionnelle. *Bulletin des Bibliothèques de France* [en ligne]. Janvier 2009. [Consulté le 18 octobre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2009-02-0006-001>.

COLCANAP, Grégory. L'orientation et l'insertion professionnelle à l'université : le rôle de la BU. Dans : PERRIN, Georges (dir.), *Favoriser l'insertion professionnelle et l'accès à l'emploi : les atouts des bibliothèques*. Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2013, p. 64-70. ISBN 979-10-91281-09-6.

ITHIER, Jean-André. Pour l'information professionnelle et l'emploi : le service « Actualités Emploi Formation » à la médiathèque Croix-Rouge de Reims. Dans : PERRIN, Georges (dir.), *Favoriser l'insertion professionnelle et l'accès à l'emploi : les atouts des bibliothèques*. Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2013, p. 104-110. ISBN 979-10-91281-09-6.

LORIOU, Marc (dir.). *Qu'est-ce que l'insertion ? Entre pratiques institutionnelles et représentations sociales*. Paris : L'Harmattan, 1999. ISBN 2-7384-7499-3

4.2.2. *La mise en perspective de l'actualité*

La Base de presse Bpi-Doc [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 27 novembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://www.bpi.fr/medias/la-base-de-presse-bpi-doc>.

Points d'actu - Sommaire [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 13 décembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://www.pointsdactu.org/>.

Répertoires de signets — Bibliopédia [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 24 décembre 2014]. Disponible à l'adresse : http://www.bibliopedia.fr/wiki/R%C3%A9pertoires_de_signets.

BELLETANTE, Joseph. *L'Éducation aux médias en bibliothèque*. Mémoire de DCB. Villeurbanne : ENSSIB, 2011.

CALENGE, Bertrand. *Points d'actu, une voix singulière / Développer la médiation documentaire numérique* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 13 décembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://mediationdoc.enssib.fr/lire-en-ligne/sommaire/iii-se-former-et-accompagner-les-equipes/points-d-actu-une-voix-singuliere>.

DUJOL, Lionel. Web 2.0., de nouveaux usagers en bibliothèque ? Dans : *Marketing libraries in a Web 2.0 world*. Berlin : De Gruyter Saur, 2011. ISBN 978-3-11-026331-2

STRA, Claire. Les panoramas de presse. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne]. 2004, n° 6. [Consulté le 27 novembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2004-06-0051-007>.

DUJOL, Lionel. / *La bibliothèque apprivoisée / Un exemple de projet de médiation globale dans les médiathèques du pays du Romans*. [en ligne]. [02/06/2011.]. [Consulté le 11 décembre 2014]. Disponible à l'adresse : <https://labibapprivoisee.wordpress.com/author/hulot26/page/4/>.

POSTEL-VINAY, Sylvie. *Bibliothèque de Sciences-Po : brève histoire des dossiers de presse (document interne)*. 2010.

Radio.com-unik – Ateliers Radiophoniques [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 1 novembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://www.radiocomunik.eu/>.

UNESCO. *Media education: A global strategy for development* [en ligne]. 1982. [Consulté le 29 octobre 2014]. Disponible à l'adresse : http://www.mediaculture-online.de/fileadmin/user_upload/Medienbildung_MCO/fileadmin/bibliothek/buckingham_media-education/buckingham_media-education.pdf.

4.3. Publics et usages : la dimension sociale des « espaces actualité »

BROCHARD, J.-C. *Bibliothèque = Public: On se presse à l'espace Actualités* [en ligne]. [11/06/2008]. [Consulté le 11 décembre 2014]. Billet de blog. Disponible à l'adresse : <http://bibliothequepublic.blogspot.fr/2008/06/on-se-presse-lespace-actualits.html>.

DONNAT, Olivier. Les pratiques culturelles à l'ère numérique | Bulletin des bibliothèques de France. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne]. 2010, n° 5. [Consulté le 22 décembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2010-05-0006-001>.

EVANS, Christophe. Les publics populaires | Bulletin des bibliothèques de France. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne]. 2014, n° 1. [Consulté le 22 décembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2014-01-0106-009>.

GLOBAL, T. N. S. *Enquête paneuropéenne destinée à évaluer les perceptions des utilisateurs à l'égard des avantages liés aux technologies de l'information et de la*

communication dans les bibliothèques publiques [en ligne]. 2013. [Consulté le 21 décembre 2014]. Disponible à l'adresse : <https://digital.lib.washington.edu/xmlui/handle/1773/24053>.

GRANDANGER, Claire, et KRUPPA, Marc-André. Espaces télé de la médiathèque : un abri en hiver. Dans : *CUEJ.info* [en ligne]. [11/02/2012.]. [Consulté le 20 décembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://www.cuej.info/web-en-continu/espaces-tele-de-la-mediathèque-un-abri-en-hiver>.

GROS, Jean-Noël. Médiathèque José-Cabanis : enquête sur les nouveaux usagers. Dans : *LaDépêche.fr* [en ligne]. [30/12/2013]. [Consulté le 20 novembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://www.ladepeche.fr/article/2013/12/30/1784830-mediathèque-jose-cabanis-enquête-sur-les-nouveaux-usagers.html?nav=mobile>.

PAUGAM, Serge, GIORGETTI, Camila, ROULLIN, Benoît, BEJARANO, Ingrid, FERREYROLLES, Juliette et PAUGAM, Lena. *Des Pauvres à la bibliothèque : Enquête au Centre Pompidou*. Paris : Presses universitaires de France, 2013. ISBN 978-2-13-061902-4.

POISSENOT, Claude. Les multifréquentants. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne]. 2000, n° 3. [Consulté le 22 décembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2000-03-0004-001>.

TOUITOU, Cécile. Perceptions des bibliothèques publiques européennes | Bulletin des bibliothèques de France. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne]. 2014. [Consulté le 21 décembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/contributions/perceptions-des-bibliotheques-publiques-europeennes-0>.

WINNICOTT, Donald Woods. *De la pédiatrie à la psychanalyse*. Trad. par Jeannine KALMANOVITCH. Paris : Payot, 1969. ISBN 2-228-14350-2.

5. L'exemple de la salle d'actualité de la BPI

AROT, Dominique, BATT, Chris, BAZIN, Patrick, *et al.* *Les 25 ans de la BPI : encyclopédisme, actualité, libre accès*. Paris : Bibliothèque publique d'information, 2003. ISBN 2-84246-078-2

BENVENISTE, Annie et ROMAN, Joël. *L'Université cachée : Dix Ans de débats au Centre Georges Pompidou*. Paris : Bibliothèque publique d'information, 1991. ISBN 2-902706-31-6

BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE D'INFORMATION. *Communiqué de Presse - Exposition Presse Citron- Du 30 mars au 18 avril 2011- Espace Presse BPI*. (Document interne).

GOURHAND, Anne et STRA, Claire. Public Info Presse Service. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne]. 1997, n° 3. [Consulté le 27 novembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1997-03-0016-002>.

LÉANDRI, Ange. *Graffiti et société : Bibliothèque publique d'information, salle d'actualité, Centre national d'art et de culture Georges Pompidou, 29 juillet-31 août 1981*. Toulouse : Université de Toulouse-Le Mirail, 1981.

MARINET, Anne. Le téléphone public d'information. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne]. 1984, n° 3. [Consulté le 27 novembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1984-03-0208-002>.

POULAIN, Martine. Douceurs et métamorphoses des rencontres : La salle d'actualité de la BPI et ses usagers. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne]. 1986, n° 4. [Consulté le 13 octobre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1986-04-0300-002>.

POULAIN, Martine et BARBIER-BOUVET, Jean-François. *Publics à l'œuvre : pratiques culturelles à la Bibliothèque publique d'information du Centre Pompidou*. Paris : la Documentation française, 1986. ISBN 2-11-001622-1.

SEGUIN, Jean-Pierre. *Comment est née la BPI : Invention de la médiathèque*. Paris : Bibliothèque publique d'information, 1987. ISBN 2-902706-14-6.

6. Autres « espaces actualité » en France et à l'étranger aujourd'hui

6.1. Bibliothèques de lecture publique

Info sociale en ligne [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 22 décembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://www.info-sociale35.fr/>.

La maladie mentale à livre ouvert / Site de Rennes, Ville et Métropole [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 23 décembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://metropole.rennes.fr/actualites/les-themes/vie-sociale/la-maladie-mentale-a-livre-ouvert/>

Le pôle Vie du Citoyen [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 22 décembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://www.bibliotheque-rennesmetropole.fr/informations-pratiques/nos-espaces/le-pole-vie-du-citoyen/>.

Le projet. Dans : *Biblio Remix* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 21 décembre 2014]. Disponible à l'adresse : <https://biblioremix.wordpress.com/le-projet/>.

VdC Remix en novembre 2013. Dans : *Biblio Remix* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 22 décembre 2014]. Disponible à l'adresse : <https://biblioremix.wordpress.com/vdc-remix-en-novembre-2013/>.

RIO, Hélène. *ARPEL - Un espace autoformation à la bibliothèque Mériadeck de Bordeaux* [en ligne]. [27/02/2009]. [Consulté le 15 octobre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://arpel2010.aquitaine.fr/spip.php?article100002129>.

6.2. Bibliothèques universitaires

Browsers Café - Dana Porter Library / UW Food Services [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 25 novembre 2014]. Disponible à l'adresse : <https://uwaterloo.ca/food-services/content/browsers-cafe-dana-porter-library>.

Browsing Collection / UWM Libraries [en ligne]. [s. d.].
[Consulté le 24 novembre 2014]. Disponible à l'adresse :
<http://uwm.edu/libraries/media/browsing/>.

Browsing Library and Chapel - Iowa State University Memorial Union [en ligne].
[s. d.]. [Consulté le 25 novembre 2014]. Disponible à l'adresse :
http://www.mu.iastate.edu/en/services_facilities/browsing_library_and_chapel/.

Bibliothèque de Sciences Po : Rapport d'activité 2010 [en ligne]. [s. d.].
[Consulté le 18 novembre 2014]. Disponible à l'adresse :
<http://www.sciencespo.fr/bibliotheque/sites/sciencespo.fr.bibliotheque/files/pdfs/rapport-activite-2010.pdf>.

Bibliothèque de Sciences Po : Rapport d'activité 2011 [en ligne]. [s. d.].
[Consulté le 18 novembre 2014]. Disponible à l'adresse :
http://www.sciencespo.fr/bibliotheque/sites/sciencespo.fr.bibliotheque/files/files/pdfs/rapport-activite-2011_0.pdf.

MORENVILLÉ, Anne. *Un Espace Vie étudiante à la BU ! - Inforum, le blog infos de Lille3* [en ligne]. [26/11/2014.]. [Consulté le 8 décembre 2014]. Billet de blog.
Disponible à l'adresse : <http://inforum.univ-lille3.fr/2014/11/un-espace-vie-etudiante-a-la-bu/>.

SAVOIRS SPHÈRE. *Réalisation d'une enquête auprès du public sur les usages et les attentes relatifs à la Bibliothèque Universitaire Centrale de Lille 3 dans le cadre du projet Learning Center Thématique archéologie / égyptologie de l'Université Lille 3 : présentation des résultats de l'enquête.* 21 mars 2013.

6.3. Aux frontières des « espaces actualité »

À propos — Espace 3C [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 23 décembre 2014].
Disponible à l'adresse : <http://e3cets.com/a-propos/>.

Bibliothèque Lyon Part-Dieu / ABCD Culture [en ligne]. [s. d.].
[Consulté le 20 décembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://www.abcd-culture.com/bibliotheque-lyon-part-dieu/>.

Documentation - LILLIAD Learning center Innovation - Le projet architectural - Université Lille 1 [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 24 décembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://doc.univ-lille1.fr/LILLIAD/Le-projet-architectural/>.

Espace des sciences - Le laboratoire de Merlin / Espace des sciences [en ligne].
[s. d.]. [Consulté le 24 décembre 2014]. Disponible à l'adresse :
<http://www.espace-sciences.org/archives/espace-des-sciences-le-laboratoire-de-merlin-0>.

L'Experimentarium de l'ULB - Accueil [en ligne]. [s. d.].
[Consulté le 24 décembre 2014]. Disponible à l'adresse :
<http://www.experimentarium.be/>.

Salle d'actualité | BNU [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 16 décembre 2014].
Disponible à l'adresse : <http://www.bnu.fr/services/salle-actualite>.

The Fab Charter [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 23 décembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://fab.cba.mit.edu/about/charter/>.

Université Libre de Bruxelles - page 2 [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 24 décembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://www.ulb.ac.be/sites/musees/experimentarium/presentation.html>.

BOUFFANGE, Serge et HABÉRARD, Marie-Laure. La « Biblio. » | Bulletin des bibliothèques de France. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne]. 2012, n° 2. [Consulté le 21 décembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2012-02-0012-002>.

DUREL, Éric. *Biblio.Bato* [en ligne]. [24/10/2011]. [Consulté le 21 décembre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://www.bibliofrance.org/index.php/ressources/o-b-n-i-objet-bibliophile-non-identifie/73-biblio-bato>.

Table des annexes

QUESTIONNAIRE : ENQUÊTE SUR LES « SALLES D'ACTUALITÉ » ET LES « ESPACES ACTUALITÉ » DANS LES BIBLIOTHÈQUES EN FRANCE	112
PRÉSENTATION DES RÉPONSES OBTENUES	119

QUESTIONNAIRE : ENQUÊTE SUR LES « SALLES D'ACTUALITÉ » ET LES « ESPACES ACTUALITÉ » DANS LES BIBLIOTHÈQUES EN FRANCE

Les questions présentées en rose concernent tous les répondants. Les questions présentées en bleu concernent toutes les bibliothèques de lecture publique ; celles présentées en vert concernent les bibliothèques universitaires.

Certaines questions ont été posées à certains répondants en fonction de leurs réponses précédentes : elles sont présentées en orange et en italiques.

Le contexte : votre établissement ?

1. Quel est le type de votre établissement ?

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Bibliothèque/médiathèque tête de réseau | <input type="checkbox"/> Bibliothèque universitaire |
| <input type="checkbox"/> Bibliothèque/médiathèque du réseau | <input type="checkbox"/> Bibliothèque interuniversitaire |
| <input type="checkbox"/> Bibliothèque / médiathèque (n'appartenant pas à un réseau) | <input type="checkbox"/> Bibliothèque (inter)universitaire en construction ou en projet |
| <input type="checkbox"/> Bibliothèque / médiathèque en construction ou en projet | <input type="checkbox"/> Bibliothèque de grand établissement |
| <input type="checkbox"/> BMVR | <input type="checkbox"/> autre, précisez : |

2. Quand votre établissement a-t-il été construit ?

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> entre 2010 et aujourd'hui | <input type="checkbox"/> entre 1975 et 1990 |
| <input type="checkbox"/> entre 2005 et 2010 | <input type="checkbox"/> avant 1975 |
| <input type="checkbox"/> entre 1990 et 2005 | |

3. Quelle est la surface de votre établissement (disponible pour l'accueil du public) ?

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> moins de 500 m ² | <input type="checkbox"/> entre 4000 et 6000 m ² |
| <input type="checkbox"/> entre 500 et 1000 m ² | <input type="checkbox"/> entre 6000 et 8000 m ² |
| <input type="checkbox"/> entre 1000 et 2000 m ² | <input type="checkbox"/> entre 8000 m ² et 10 000 m ² |
| <input type="checkbox"/> entre 2000 et 4000 m ² | <input type="checkbox"/> plus de 10 000 m ² |

4. Votre établissement est situé dans une commune de

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> plus de 100 000 habitants | <input type="checkbox"/> plus de 30 000 habitants |
| <input type="checkbox"/> plus de 50 000 habitants | <input type="checkbox"/> moins de 30 000 habitants |

5. plus précisément à

- > liste des communes de plus de 100 000 habitants (choisir dans la liste)
- > liste des communes de plus de 50 000 habitants (choisir dans la liste)

6. Votre établissement est

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> une bibliothèque pluridisciplinaire | <input type="checkbox"/> une bibliothèque de Droit, d'Économie ou de Gestion |
| <input type="checkbox"/> une bibliothèque de Sciences (ou de Sciences et Techniques) | <input type="checkbox"/> une bibliothèque de Médecine ou de Santé |
| <input type="checkbox"/> une bibliothèque de Lettres et/ou Sciences Humaines | <input type="checkbox"/> autre, précisez : |

7. A quel SCD (ou SICD) votre établissement est-il rattaché / de quelle BIU s'agit-il ?

- > Liste des SCD / texte libre pour les BIU

8. Votre établissement comprend

- moins de 300 places de lecture
 entre 300 et 500 places de lecture
 entre 500 et 700 places de lecture
 entre 700 et 1000 places de lecture
 plus de 1000 places de lecture

9. Quel est le nom de votre établissement ?

L'espace actualité

Un espace actualité dans la future bibliothèque ?

10. La création d'un "espace actualité", où les usagers pourraient lire la presse, se détendre, s'informer sur l'actualité et sur leur environnement, (et éventuellement s'autoformer) fait-elle partie des projets de la bibliothèque ?

- Oui non Autre

11. Pouvez-vous éventuellement apporter des précisions sur ce projet ?

12. Pourquoi n'avez-vous pas prévu ce type d'espace ?

Présence / absence d'un espace actualité dans l'établissement

13. Votre établissement dispose-t-il aujourd'hui d'une "salle d'actualité"/ d'un "espace actualité", un lieu dans lequel les usagers peuvent lire la presse, feuilleter un magazine (ou une BD ?), se détendre, s'informer sur l'actualité ou la vie quotidienne, (et éventuellement s'autoformer), etc. ?

- oui non autre, précisez :

14. Savez-vous quand cet espace a été créé ?

15. Cet espace vise d'abord à permettre à l'utilisateur de (par ordre d'importance)

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> s'informer sur l'actualité | <input type="checkbox"/> lire pour le plaisir |
| <input type="checkbox"/> trouver des informations sur la vie quotidienne | <input type="checkbox"/> retrouver des amis |
| <input type="checkbox"/> se former ou s'autoformer | <input type="checkbox"/> se connecter à internet |
| <input type="checkbox"/> développer sa culture générale | <input type="checkbox"/> Autre, précisez : |
| <input type="checkbox"/> se détendre | |

16. Y a-t-il eu un espace actualité dans le passé ?

- oui non

17. En quoi consistait cet espace ? Savez-vous quand il a été créé et quand et pourquoi il a été fermé/réhabilité ?

18. La création d'un espace actualité fait-elle partie des projets de la bibliothèque ?

- oui, précisez non. Si non, pourquoi ?

Le lieu

19. S'agit-il d'un espace ouvert ou d'un espace fermé ?

- ouvert fermé

20. Cet espace est situé

- près de l'entrée de la bibliothèque, au rez-de-chaussée dans un endroit de passage à un autre endroit de la bibliothèque

21. Les horaires d'ouverture de cet espace sont-ils les mêmes que ceux de la bibliothèque ?

- oui non, ils sont plus étroits non, ils sont plus larges

22. Cet espace a-t-il été rénové ou réaménagé récemment (moins de 5 ans) ou des projets sont-ils en cours ?

- oui non autre, précisez :

23. Pouvez-vous éventuellement préciser ces réaménagements / projets ?

24. Quel est le nom exact de cet espace ?

- espace actualité(s)
 salle d'actualité(s)
 kiosque
 autre, précisez

25. Quelle surface cet espace occupe-t-il ?

26. Y a-t-il un distributeur de boissons dans cet espace ?

- oui non autre, précisez :

27. Quel mobilier aménage cet espace (par ordre d'importance)?

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> chauffeuses | <input type="checkbox"/> tables de travail |
| <input type="checkbox"/> sofas | <input type="checkbox"/> chaises |
| <input type="checkbox"/> tables basses | <input type="checkbox"/> autre, précisez : |

Les collections

28. Combien de titres de presse papier (quotidiens, hebdomadaires, mensuels, magazines, presse étrangère, etc.) y avez-vous placés environ ?

29. Avez-vous privilégié un axe concernant ces collections de presse papier ? (accent sur la presse locale, accent sur les magazines d'information, changement dans les titres choisis pour les faire découvrir, etc.)

30. Avez-vous souscrit un abonnement à une / des bases de presse généraliste?

- non, pas d'abonnement Factiva Pressdisplay autre, précisez
 Europresse LeKiosk.fr Pressens

31. Où ces bases de presse sont-elles consultables ?

- dans l'espace actualité (grâce à des ordinateurs ou tablettes situés dans l'espace)
 dans un autre endroit de la bibliothèque (grâce à des ordinateurs ou tablettes)
 à distance
 autre, précisez

32. Pourquoi avez-vous choisi cette ou ces base(s) plutôt que d'autres ? Quelle est votre stratégie en matière de presse en ligne ?

33. Comment faites-vous connaître cette offre de presse en ligne ? (par ordre d'importance)

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> pas de médiation particulière | <input type="checkbox"/> explications sur le site internet de la bibliothèque |
| <input type="checkbox"/> médiation sur place sur les tablettes (ateliers, etc.) | <input type="checkbox"/> revue de presse en ligne à partir des sites de presse |
| <input type="checkbox"/> médiation sur place sur les ordinateurs (ateliers, etc.) | <input type="checkbox"/> autre, précisez : |
| <input type="checkbox"/> signalisation sur place (fantômes, flyers) | |

34. Suite à ces abonnements, avez-vous désabonné certains titres papier dans cet espace ?

- non
 oui, quelques titres
 oui, un grand nombre de titres
 autre : précisez :

35. Quelles autres collections avez-vous installées dans cet espace (par ordre d'importance) ?

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> cet espace ne comprend que la presse | <input type="checkbox"/> des guides touristiques |
| <input type="checkbox"/> des ouvrages éclairant l'actualité | <input type="checkbox"/> des BDs |
| <input type="checkbox"/> l'actualité éditoriale (derniers romans, essais, etc.) | <input type="checkbox"/> des mangas |
| <input type="checkbox"/> des ouvrages ou logiciels d'autoformation | <input type="checkbox"/> des dvds |
| <input type="checkbox"/> des ouvrages d'aide à la constitution de CV et à la recherche d'emploi | <input type="checkbox"/> de la littérature classique |
| <input type="checkbox"/> des guides pratiques (vie quotidienne, aspects juridiques) | <input type="checkbox"/> des romans policiers |
| <input type="checkbox"/> de la documentation universitaire pratique (vie de l'étudiant, orientation) | <input type="checkbox"/> des bestsellers (fiction) |
| <input type="checkbox"/> des usuels (dictionnaires, etc.) | <input type="checkbox"/> Autre, précisez : |

36. S'agit-il d'une offre dite "de loisir" ?

- oui
 non, les collections sont en lien étroit avec les enseignements disciplinaires
 autre, précisez :

37. Selon vous, une collection dite "de loisir"

- n'a pas sa place en BU
 est intéressante car elle offre détente et ouverture d'esprit aux étudiants
 autre, précisez :

38. Les usagers participent-ils activement au choix des documents, abonnements et services au sein de cet espace?

- oui, (précisez) non autre, précisez :

39. Les documents de cet espace sont-ils empruntables ?

- non
- oui, pour une durée moins longue que les autres documents
- oui, pour la même durée que les autres documents
- autre, précisez :

40. Cet espace propose

- des ordinateurs connectés au web
- des prises
- une connexion wi-fi
- des tablettes
- des écrans de télévision
- des écrans de diffusion
- aucun de ces éléments
- autre, précisez :

41. Que diffusent ces écrans de télévision ou ces écrans de diffusion ?

- des dépêches AFP
- des émissions de télévision étrangère
- de la web-TV
- de la vidéo à la demande
- des DVDs
- Autre, précisez :

42. Un(e) bibliothécaire est-il présent(e) dans cet espace ?

- oui
- non
- Autre, précisez :

43. Quels services ou animations proposez-vous au sein de cet espace ? (par ordre d'importance) Pouvez-vous donner un ou deux exemples ?

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> pas d'animation dans cet espace | <input type="checkbox"/> une aide à la recherche d'emploi |
| <input type="checkbox"/> une programmation culturelle | <input type="checkbox"/> des débats de société |
| <input type="checkbox"/> des expositions | <input type="checkbox"/> des ateliers de décryptage des médias |
| <input type="checkbox"/> des ateliers multimédia | <input type="checkbox"/> une revue de presse en ligne |
| <input type="checkbox"/> une aide à la formation ou l'autoformation | <input type="checkbox"/> Autre, précisez : |

44. Avez-vous un point d'aide à la recherche d'emploi / aide à la formation (ou un kiosque citoyen) en dehors de cet espace ?

- oui
- non
- autre, précisez :

45. Diriez-vous que cet espace est

- peu fréquenté
- moyennement fréquenté
- très fréquenté
- autre, précisez :

46. Disposez-vous de moyens pour évaluer la fréquentation de cet espace (comptage, bornes, études) ?

- non
- oui, par des comptages spécifiques
- oui, par le biais d'études de publics
- autre, précisez :

47. D'après vos observations, que viennent faire les usagers de cet espace (par ordre d'importance) ?

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> lire la presse | <input type="checkbox"/> se reposer, se détendre |
| <input type="checkbox"/> lire des documents sur place | <input type="checkbox"/> rencontrer d'autres personnes |
| <input type="checkbox"/> utiliser internet et/ou s'autoformer | <input type="checkbox"/> flâner |
| <input type="checkbox"/> chercher une information spécifique (vie pratique, juridique, etc.) | <input type="checkbox"/> travailler |
| <input type="checkbox"/> emprunter des documents | <input type="checkbox"/> autre, précisez : |

48. Cet espace fonctionne-t-il comme un lieu de rencontres et d'échanges ?

- oui non Autre, précisez :

49. Avez-vous noté des éléments intéressants concernant les publics et la fréquentation (échanges, types de publics) ?

Et pour vous, un espace actualité...

Cette partie concerne votre vision de ce qu'est un espace actualité.

50. Quelles doivent être, selon vous, les missions d'un véritable "espace actualité" aujourd'hui ? (par ordre d'importance)

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> éclairer l'actualité économique, sociale et politique | <input type="checkbox"/> former les usagers au décryptage des médias |
| <input type="checkbox"/> informer le citoyen (par des informations pratiques et locales) | <input type="checkbox"/> offrir un lieu de débats et d'animation culturelle |
| <input type="checkbox"/> mettre à disposition l'actualité éditoriale | <input type="checkbox"/> offrir un lieu de détente et de rencontres |
| <input type="checkbox"/> offrir aux usagers un moyen d'améliorer leur culture générale | <input type="checkbox"/> autre : précisez : |
| <input type="checkbox"/> favoriser l'insertion professionnelle et la formation | |

51. L'espace actualité idéal, c'est ou ce serait, pour vous ...

52. Selon vous, la communauté universitaire a-t-elle besoin d'espaces de détente ou de convivialité dans la bibliothèque ? Pour vous, un espace détente et un espace actualité, est-ce la même chose ?

Quelques chiffres

Les chiffres souhaités sont un ordre de grandeur pour l'année 2013 Si vous ne connaissez pas ces chiffres, vous pouvez passer à la fin du questionnaire en cliquant sur le bouton de suite.

53. Combien d'ouvrages contient cet espace (hors périodiques, DVD inclus) ?

54. Quel est le budget documentaire global de l'établissement ?

55. Quel est le budget documentaire de l'espace actualité (hors périodiques) ?

56. Combien l'établissement totalise-t-il de prêts ?

57. Combien l'espace actualité totalise-t-il de prêts ?

PRÉSENTATION DES RÉPONSES OBTENUES

Nous présentons ici les réponses obtenues, et les commentons brièvement dans les encadrés.

Le contexte : votre établissement ?

Questions 1 à 9

Cette partie permet d'analyser le profil des répondants.

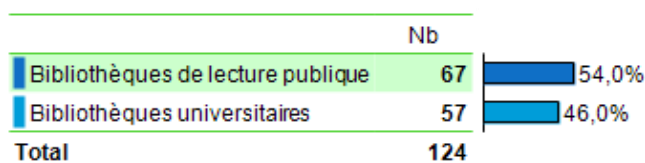
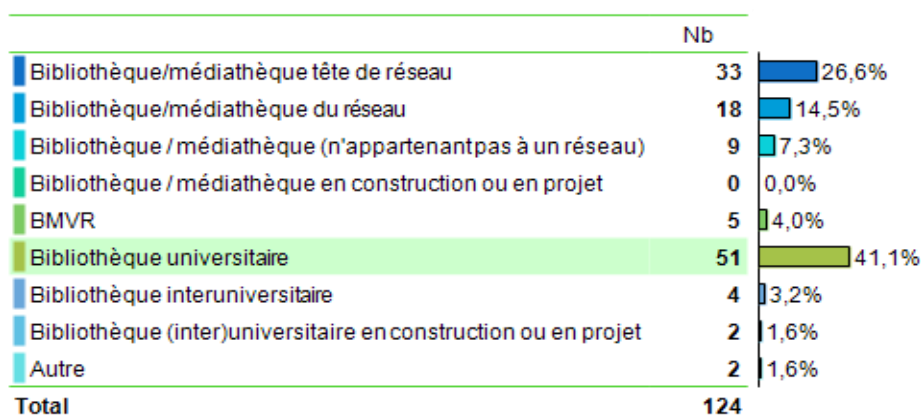
Le questionnaire a été envoyé :

➤ Pour la lecture publique, aux établissements situés dans les 41 communes de plus de 100 000 habitants, et dans les 82 communes de plus de 50 000 habitants, avec une demande de diffusion aux annexes éventuelles. La BDP des Bouches du Rhône ainsi que Pierres Vives, établissements atypiques ouverts au grand public ont été considérés comme des bibliothèques de lecture publique et ont également été contactés. 125 établissements ont été contactés directement, 67 réponses ont été recueillies, soit un taux de réponse de 53,6 %.

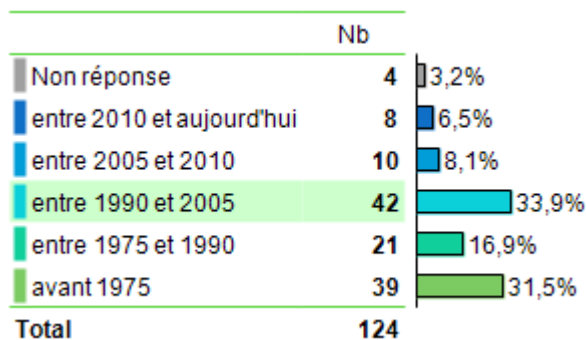
➤ Pour les bibliothèques universitaires, aux 77 SCD ou SICD et aux 7 bibliothèques universitaires, avec une demande de diffusion aux bibliothèques de plus de 300 places de lecture, soit 84 établissements contactés directement, et 57 réponses, c'est-à-dire un taux de réponse de 74 %.

L'on notera le bon taux de réponse du questionnaire, signe d'un intérêt pour les « espaces actualité ».

1. Quel est le type de votre établissement ?

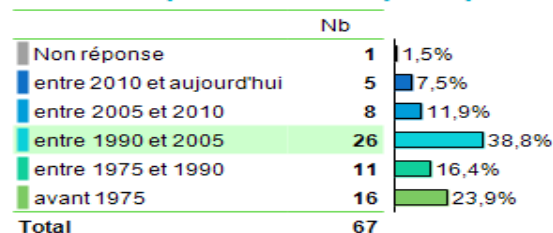


2. Quand votre établissement a-t-il été construit ?

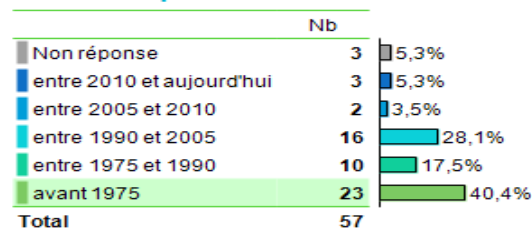


Ensemble des répondants

[** TYPE/ BM ou BU] Parmi "Bibliothèques de lecture publique"

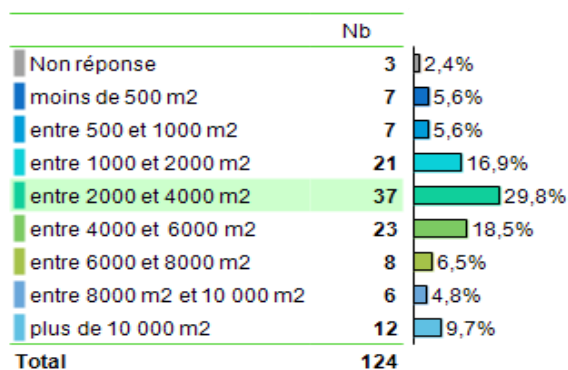


[** TYPE/ BM ou BU] Parmi "Bibliothèques universitaires"



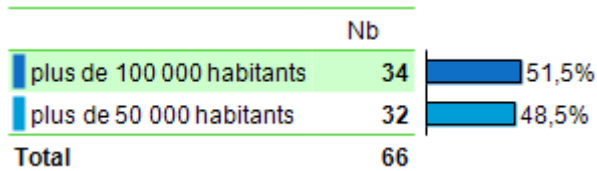
Dans les bibliothèques de lecture publique, les répondants sont essentiellement des médiathèques construites entre 1990 et 2005, tandis que dans les bibliothèques universitaires, il s'agit de bibliothèques construites avant 1975. On notera que cela correspond à une période faste pour les salles d'actualité en lecture publique et pour les salles de culture générale en BU.

3. Quelle est la surface de votre établissement (disponible pour l'accueil du public) ?



Les établissements répondants ont majoritairement une surface comprise entre 2000 et 6000 m², qu'il s'agisse de la lecture publique ou des bibliothèques universitaires. Cette taille conséquente est intéressante pour l'étude qui vise autant les « espaces presse » que les « espaces actualité » enrichis, qui exigent davantage d'espace.

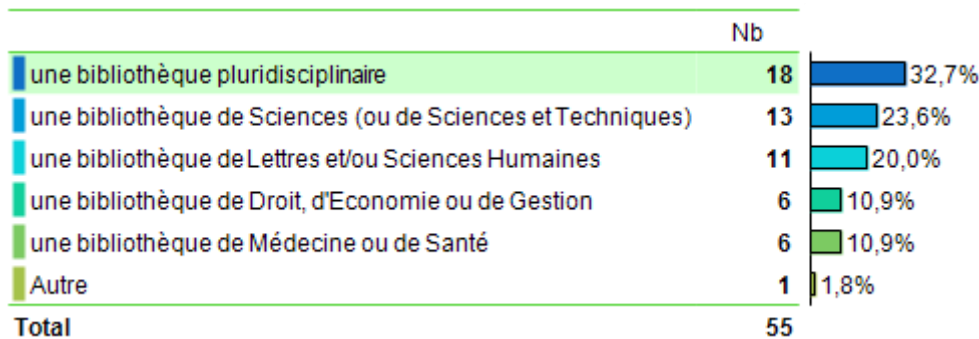
4. Votre établissement est situé dans une commune de



5. plus précisément à

- > liste des communes de plus de 100 000 habitants (choisir dans la liste)
- > liste des communes de plus de 50 000 habitants (choisir dans la liste)

6. Votre établissement est



7. A quel SCD (ou SICD) votre établissement est-il rattaché / de quelle BIU s'agit-il ?

> Liste des SCD / texte libre pour les BIU

8. Votre établissement comprend

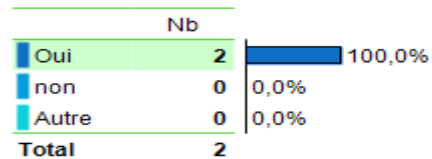


9. Quel est le nom de votre établissement ?

L'espace actualité

Un espace actualité dans la future bibliothèque ?

10. *La création d'un "espace actualité", où les usagers pourraient lire la presse, se détendre, s'informer sur l'actualité et sur leur environnement, (et éventuellement s'autoformer) fait-elle partie des projets de la bibliothèque ?*



11. *Pouvez-vous éventuellement apporter des précisions sur ce projet ?*

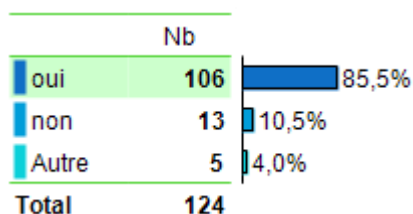
Les deux projets évoqués concernent des bibliothèques universitaires.

12. *Pourquoi n'avez-vous pas prévu ce type d'espace ?*

(Cette question dépendant de la question 10, elle n'a pas obtenu de réponse.)

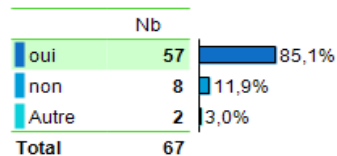
Présence / absence d'un espace actualité dans l'établissement

13. Votre établissement dispose-t-il aujourd'hui d'une "salle d'actualité"/ d'un "espace actualité", un lieu dans lequel les usagers peuvent lire la presse, feuilleter un magazine (ou une BD ?), se détendre, s'informer sur l'actualité ou la vie quotidienne, (et éventuellement s'autoformer), etc. ?

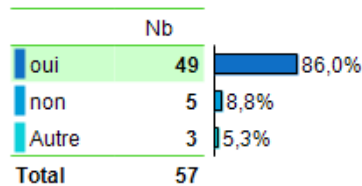


Ensemble des répondants

[** TYPE/ BM ou BU]
Parmi "Bibliothèques de lecture publique"

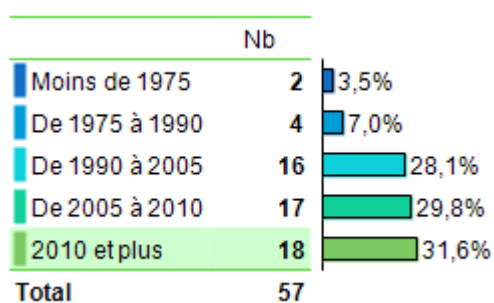


[** TYPE/ BM ou BU]
Parmi "Bibliothèques universitaires"



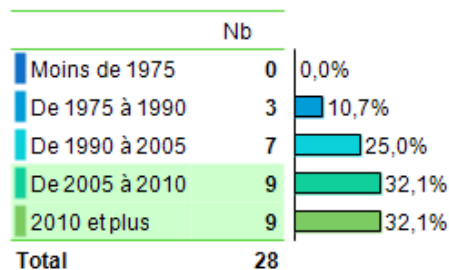
Plus de 85 % des bibliothèques ayant répondu proposent un « espace actualité », tant pour les bibliothèques de lecture publique que pour les bibliothèques universitaires. Les « espaces actualité » sont donc des « lieux communs » au premier sens du terme : ce sont des lieux fréquents et banals dans les bibliothèques.

14. Savez-vous quand cet espace a été créé ?



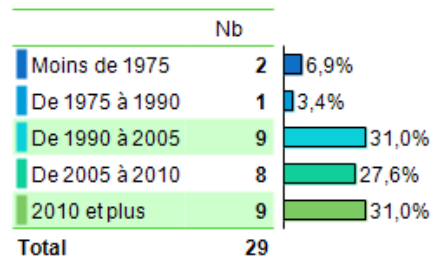
Ensemble des répondants

[** TYPE/ BM ou BU] Parmi
"Bibliothèques de lecture publique"



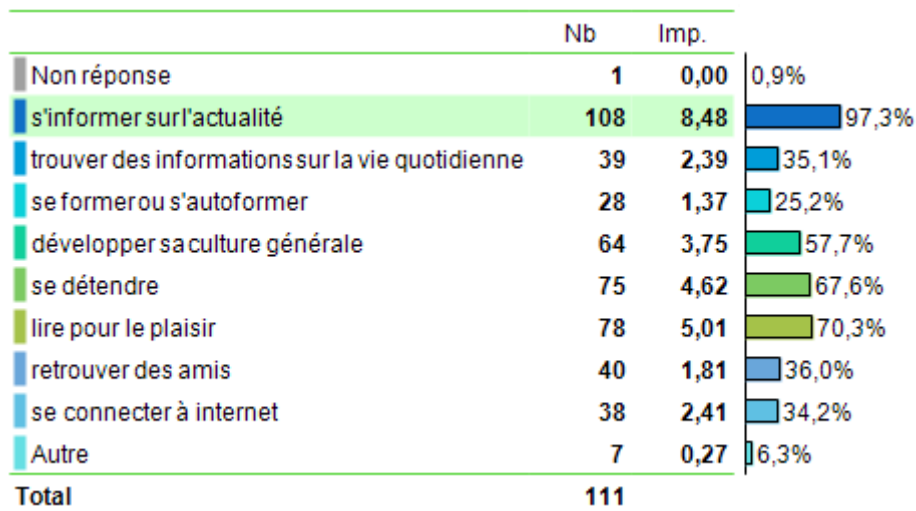
La date moyenne de création est 2003, les dates extrêmes étant 1964 et 2014.

[** TYPE/ BM ou BU] Parmi
"Bibliothèques universitaires"



Les résultats sont ici particulièrement intéressants : si les « espaces actualité » ont été les « stars des médiathèques » dans les années 1990, les espaces créés plus récemment (depuis 2005) sont deux fois plus nombreux, montrant la vitalité de ce concept. Les créations ont peut-être impliqué des évolutions, qu'il s'agit d'interroger. Contrairement à une idée reçue, les « espaces actualité » ne sont donc pas des espaces du passé, même s'ils changent de forme et évoluent.

15. Cet espace vise d'abord à permettre à l'utilisateur de (par ordre d'importance)



Ensemble des répondants.

Parmi les autres réponses, on trouve notamment : « Imprimer », « faire des photocopies », « travailler », « manger ».

Détails d'une question ordonnée

[** TYPE/ BM ou BU] Parmi "Bibliothèques de lecture publique"

Cet espace vise d'abord à permettre à l'utilisateur de (par ordre d'importance)

	Rang 1	Rang 2	Rang 3	Rang 4	Rang 5	Rang 6	Rang 7	Rang 8	Rang 9	Total	Importance
s'informer sur l'actualité	52	5	1	0	0	1	0	0	0	59	8,80
trouver des informations sur la vie quotidienne	0	9	8	8	2	1	0	0	0	28	3,22
se former ou s'autoformer	1	1	3	5	3	3	1	4	0	21	1,80
développer sa culture générale	0	5	4	5	5	4	4	0	0	27	2,56
se détendre	1	5	11	8	7	5	0	0	0	37	3,88
lire pour le plaisir	4	17	11	6	2	1	3	1	0	45	5,25
retrouver des amis	0	0	2	4	4	3	4	4	0	21	1,53
se connecter à internet	1	14	10	2	2	2	1	1	0	33	3,83
Autre	0	2	0	0	0	0	0	0	3	5	0,32

Détails d'une question ordonnée

[** TYPE/ BM ou BU] Parmi "Bibliothèques universitaires"

Cet espace vise d'abord à permettre à l'utilisateur de (par ordre d'importance)

	Rang 1	Rang 2	Rang 3	Rang 4	Rang 5	Rang 6	Rang 7	Rang 8	Rang 9	Total	Importance
s'informer sur l'actualité	34	7	5	2	1	0	0	0	0	49	8,12
trouver des informations sur la vie quotidienne	0	3	3	3	2	0	0	0	0	11	1,43
se former ou s'autoformer	1	0	3	1	1	1	0	0	0	7	0,88
développer sa culture générale	3	12	9	10	3	0	0	0	0	37	5,12
se détendre	7	12	9	7	3	0	0	0	0	38	5,47
lire pour le plaisir	5	11	10	3	4	0	0	0	0	33	4,73
retrouver des amis	0	3	2	7	2	4	1	0	0	19	2,14
se connecter à internet	1	2	2	0	0	0	0	0	0	5	0,76
Autre	0	0	0	1	1	0	0	0	0	2	0,22

Les « espaces actualité » ont majoritairement été conçus pour permettre aux usagers de s'informer sur l'actualité, de lire pour le plaisir et de se détendre et de développer sa culture générale. Toutefois, l'importance accordée à ces items varie selon le type de bibliothèque : la mention « s'informer sur l'actualité » domine très largement dans les bibliothèques de lecture publique, alors que c'est moins le cas dans les bibliothèques universitaires. Les bibliothèques de lecture publique placent également « trouver des informations sur la vie quotidienne », ainsi que « se connecter à internet » en deuxième position. « Lire pour le plaisir », « se détendre » et « développer sa culture générale » arrivent en deuxième position en BU, montrant ainsi la dimension intime et affective du lieu tel qu'il a été conçu. 15 répondants ont d'ailleurs placé ces items en première position.

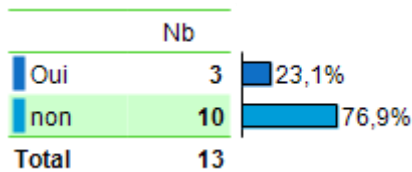
16. Y a-t-il eu un espace actualité dans le passé ?

	Nb	
oui	2	15,4%
non	11	84,6%
Total	13	

17. En quoi consistait cet espace ? Savez-vous quand il a été créé et quand et pourquoi il a été fermé/réhabilité ?

Cette question n'a pas obtenu de réponse.

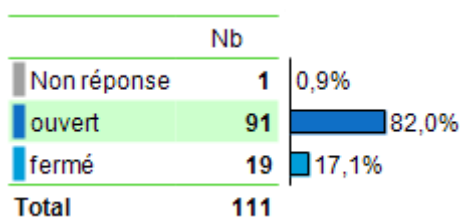
18. La création d'un espace actualité fait-elle partie des projets de la bibliothèque ?



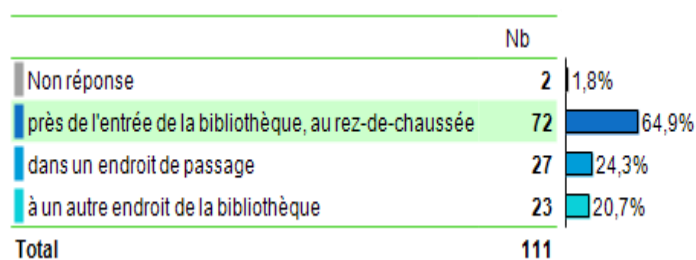
Les bibliothèques qui ne proposent pas d' « espace actualité » ne projettent en général pas d'en créer un. On peut se demander si cela est lié à des questions d'espace ou à des questions de projet.

Le lieu

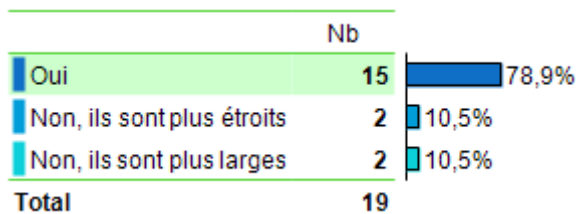
19. S'agit-il d'un espace ouvert ou d'un espace fermé ?



20. Cet espace est situé



21. Les horaires d'ouverture de cet espace sont-ils les mêmes que ceux de la bibliothèque ?

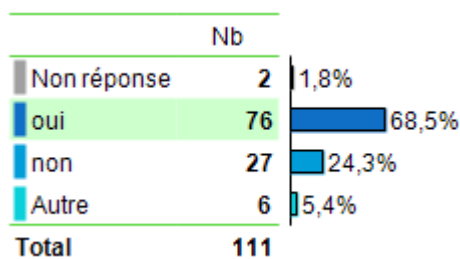


Moins de 20 % des « espaces actualité » sont des espaces clos (des salles). Toutefois, pour ces espaces clos, les horaires d'ouverture sont très largement les mêmes que pour le reste de l'établissement.

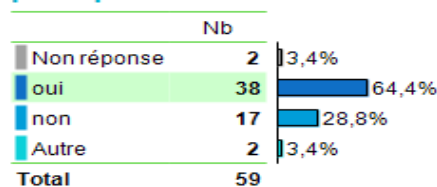
Les « espaces actualité » sont situés à plus de 65 % au rez-de-chaussée et fréquemment dans un endroit de passage : ce sont des espaces qui ont donc été conçus pour être facilement accessibles, visibles et fréquentés : ils peuvent donc

être des endroits où l'on se familiarise avec la bibliothèque, et où on découvre fortuitement quelque chose, tout autant que des lieux fréquentés pour eux-mêmes. Sur ces points, il n'y a pas de différence entre bibliothèques de lecture publique et BU.

22. Cet espace a-t-il été rénové ou réaménagé récemment (moins de 5 ans) ou des projets sont-ils en cours ?

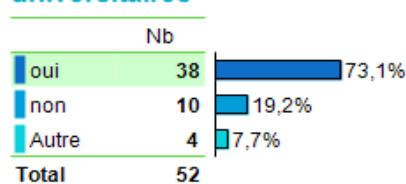


[** TYPE/ BM ou BU] Parmi "Bibliothèques de lecture publique"



Ensemble des répondants

[** TYPE/ BM ou BU] Parmi "Bibliothèques universitaires"



Les réponses confirment la vitalité des « espaces actualité » : ce sont des lieux qui ont fait ou vont faire l'objet de réaménagements. L'on notera une forte proportion (73 %) en BU : cela peut-être le signe de nouveaux besoins auxquels l'« espace actualité » est invité à répondre.

23. Pouvez-vous éventuellement préciser ces réaménagements / projets ?

Les réponses reçues (*verbatim*, sélection)

Pour la lecture publique :

- 2003 : transfert des usuels dans les salles de travail de chaque secteur thématique. / 2007 : repositionnement des rayonnages en créant des pôles thématiques, ajout de postes informatiques, regroupement des tables de travail dans une zone bien identifiée. 2014 : projet d'intégration d'un pôle thématique Emploi, métiers, formation.
- projet en cours d'étude de réaménagement en fonction des missions de l'espace (par ex : réaménagement de la mezzanine pour créer un espace collaboratif avec ateliers dans l'esprit fablab).
- renforcement de l'offre numérique par l'intégration de la "Maison de l'Internet" municipale à compter du 1er octobre 2014

- l'espace presse qui était dans une petite salle a été déplacé à l'entrée de la médiathèque. Projet de racheter des sièges confortables et deux petites tables. Acquisitions de tablettes qui pourront être utilisées dans cet espace.
- avant, il y avait aussi les BD. Réflexion sur le rôle de cette salle où les lecteurs viennent avant tout travailler.
- antérieurement situé dans l'espace accueil et tables de travail, il est aujourd'hui dans le même espace que l'accueil et les BD adultes et les postes de consultation Internet rapide, les tables de travail ayant été placées ailleurs.
- changement du sol (moquette enlevée pour du lino), éclairages de plus forte puissance, peintures refaites
- changement de mobilier pour présenter un nombre supplémentaire de revue, achat de nouvelles assises, mise en place d'une machine à café
- réorganisation thématique des revues (X 2)
- janvier 2013 : ouverture au public d'un espace convivial entièrement repensé autour de la presse imprimée et en ligne (2 tablettes tactiles proposent la presse en ligne), à proximité immédiate d'un espace Détente (cafétéria). Possibilité d'accrochage d'expositions, et mobilier entièrement conçu sur roulettes pour permettre l'organisation d'événements culturels. Wifi gratuit dans tous les espaces.
- Réaménagement d'un petit salon de lecture plus convivial
- réimplantation totale de l'espace pendant la phase 2 de la requalification du bâtiment. Ouverture d'un salon e-presse. Ouverture du num', espace dédié aux loisirs et cultures numériques
- changements du mobilier pour créer un espace plus convivial
- création d'une espace de médiation numérique appelé "L'@ppli"
- orientation 3eme lieu, innovations et amélioration de l'accueil des séjourners ou sédentaires

Pour les bibliothèques universitaires

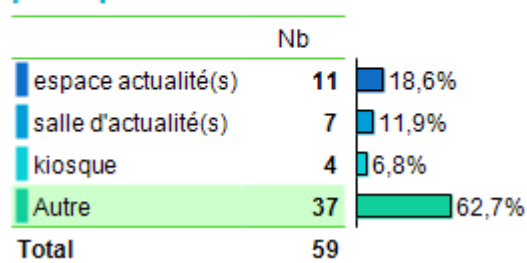
- restructuration du hall de la BU de Sciences : création d'une cafétéria (CROUS) avec possibilité de lecture de titres de presse (quotidienne ou hebdomadaire) ; fonds BD ; fonds romans, méthodes audiovisuelles (langues, permis de conduire) ; emprunt de liseuses
- étude pour l'aménagement d'un espace plus vaste, de détente
- cet espace a été réaménagé avec du mobilier plus contemporain, fauteuils en couleurs...., dans un espace visible depuis l'entrée de la bibliothèque. Depuis un an environ cet espace est équipé de distributeurs de boissons.
- isolation acoustique à l'étude, soit en fermant l'espace et/ou en tapissant les murs de toiles acoustiques.
- salle de CG intégrant la presse d'actu une volonté accrue d'y mettre en valeur l'actu des expos, voire des publications universitaires, de le labelliser "espace maison de l'étudiant" (travail en cours avec la VP vie étudiante pour labelliser certains espaces sur le campus)..
- dans le cadre de l'aménagement d'une salle "nouveaux usages" pour la rentrée 2015, un espace actualité va être créé autour de la presse quotidienne et hebdomadaire générale.

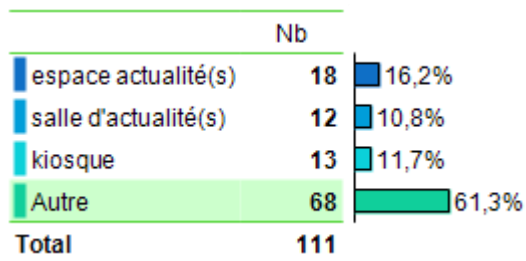
- à l'occasion du réaménagement des espaces, nous avons supprimé des cloisons pour ouvrir l'espace, modifié le mobilier. Nous avons créé une jonction entre l'espace presse et l'espace dédié aux langues en créant un espace baptisé "actu ´ langues".
- 2008 : création d'un Espace Presse / Espace nouvellement créé et destiné à être évalué dans le cadre d'un prochain LibQual
- en 2013, en complément de notre offre presse et revues habituelles, nous avons mis en place des "Kiosques Découverte" dans 4 bibliothèques du SCD : Chaque Kiosque Découverte propose une sélection de revues papier (numéros isolés) auxquelles les BU ne sont pas abonnées. Le public est invité à voter pour ses revues préférées.
- Mobilier convivial pour les espaces détente. Intégration de BD et de fonds de romans
- achats de mobilier (fauteuils, lampe, tables basses)
- suppression d'étagères à périodiques, pour réaménager un espace avec fauteuils, tables basses
- séparation du fonds de vulgarisation scientifique de la lecture loisir à la faveur d'un réaménagement plus global de la salle de lecture, qui a débouché sur la relocalisation du nouveau kiosque dans un nouvel espace comprenant romans, journaux et revues. Un fonds BD est ensuite venu s'ajouter dans cet espace.
- la BU accueille donc la médiathèque, outre les collections d'économie et de sciences et sport. Nous avons un projet de restructuration complète pour aller vers un Learning centre. La médiathèque sera un peu réduite (mais l'espace est actuellement très large, elle n'en souffrira donc pas), et nous prévoyons un espace détente en plus, immédiatement après le sas d'entrée.

En lecture publique, un certain nombre de projets sont axés sur la presse numérique. Dans les deux univers, de nombreux projets sont axés sur le confort, la détente et/ou la convivialité, soulignant ainsi l'importance de ce « lieu commun ».

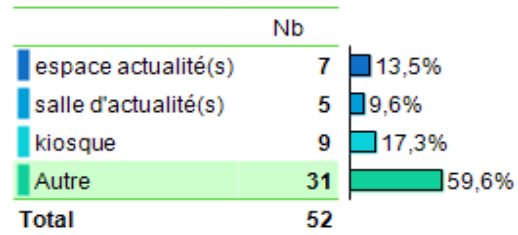
24. Quel est le nom exact de cet espace ?

[** TYPE/ BM ou BU] Parmi "Bibliothèques de lecture publique"





[** TYPE/ BM ou BU] Parmi "Bibliothèques universitaires"



Ensemble des répondants

- Plus de 60 % des « espaces actualité » portent un nom spécifique qui lui confère une identité. Dans les bibliothèques de lecture publique, on insiste sur la presse, tandis que les BU privilégient l'accent sur la détente.

Les autres noms mentionnés :

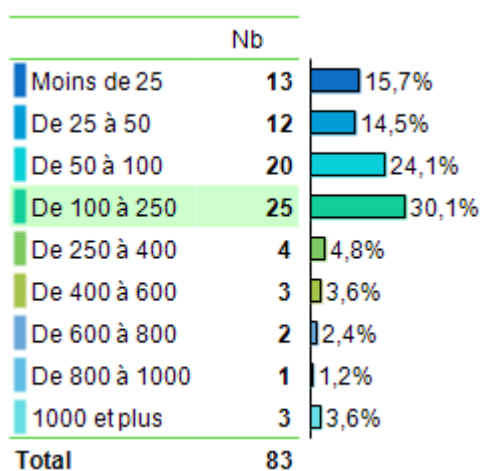
Pour la lecture publique :

- Forum de l'actualité ; Vie du citoyen ; salle de lecture (3) ; Presse (5) ; Espace des citoyens ; périodiques (6) ; espace actualité-emploi-formation ; auditorium (car sert aussi à faire des animations, les meubles portant les revues étant déplaçables car sur roulettes) ; AVQ - Actualité et Vie Quotidienne ; Carré d'actu ; Espace actualité et autoformation ; salle Pergaud ; Espace citoyenneté ; "Presse" pour notre signalétique suspendue, "Actualités" pour la signalétique posée. "Actu" lorsqu'on en parle entre nous. ; le boc@l pour l'espace semi fermé et Hall actualités ; Nom du département dans lequel se situe cet espace Actualités : " Accueil, Actualités, Information " ; Pôle Actualité (anciennement pôle Actualités) ; espaces ne portant pas de nom spécifique

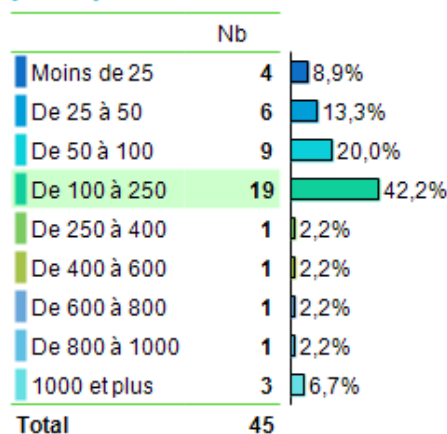
Pour les bibliothèques universitaires

- Espace Actualité/Presse ; Café des Sciences ; Espace détente ; Espace Presse-actualités-BD ; Salle de culture générale (2) ; "La Bulle" ; Actualité et vie étudiante ; Buvette ; Carré Presse ; Espace Presse, Espace CD, DVD et BD ; Quartier Libre ; Actu'Langues ; Espace Presse actualités (2) ; Espace "Culture & Actualités" ; Détente - Presse – BD ; Espace bandes dessinées ; Salles Périodiques, Réussir ses Études et Démarrer dans la Vie Active; Salle enjeux d'actu et salle Vers l'emploi ; Médiadoc - Espace Culture Générale ; Espaces Découvertes ; Médiathèque ; Pôle Culture et Presse ; espaces ne portant pas de nom spécifique

25. Quelle surface cet espace occupe-t-il (en m²)?



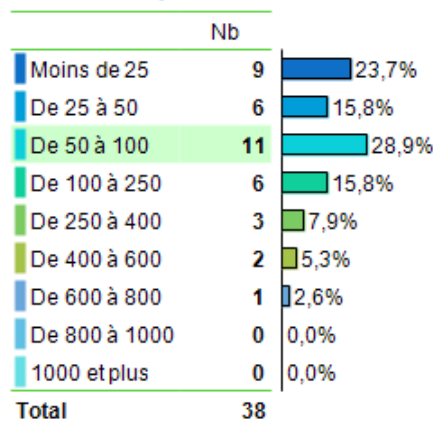
[** TYPE/ BM ou BU] Parmi "Bibliothèques de lecture publique"



Ensemble des répondants

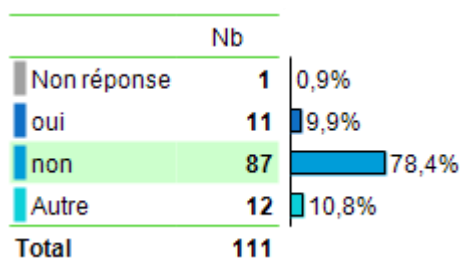
La surface moyenne est de 161 m², les surfaces extrêmes étant 5 et 1200 m².

[** TYPE/ BM ou BU] Parmi "Bibliothèques universitaires"

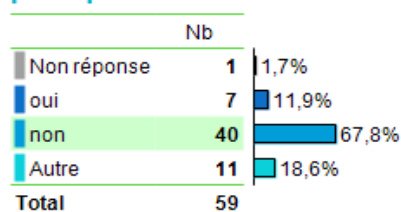


Les « espaces actualité » sont plus vastes dans les bibliothèques de lecture publique : cette moyenne est sans doute due à la présence de très grands « espaces actualité enrichis », alors que ceux-ci sont plus rares en BU (Quartier Libre, etc.).

26. Y a-t-il un distributeur de boissons dans cet espace ?

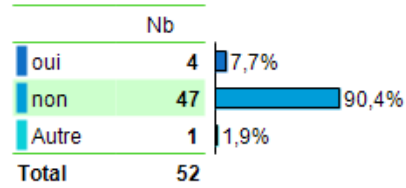


[** TYPE/ BM ou BU] Parmi "Bibliothèques de lecture publique"



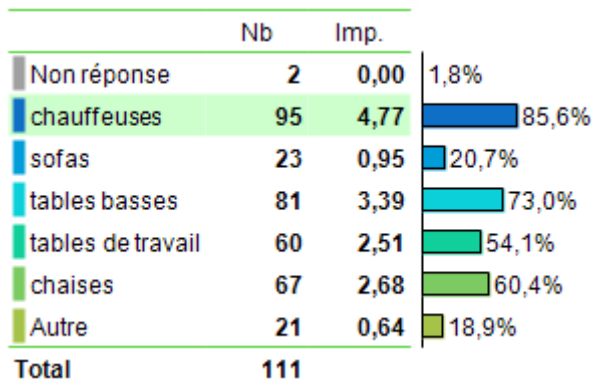
Ensemble des répondants

[TYPE/ BM ou BU] Parmi "Bibliothèques universitaires"**



Parmi les réponses « autre », on trouve la mention de la présence de distributeurs de boissons à proximité immédiate ou de projets de café ou de petite restauration, ce principalement dans les bibliothèques de lecture publique..

27. Quel mobilier aménage cet espace (par ordre d'importance)?



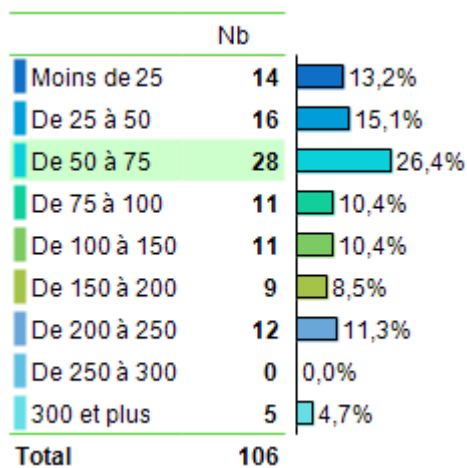
Ensemble des répondants

Parmi les réponses « autre », on trouve la mention de la présence de banquettes, étagères, poufs colorés, lampadaires, ordinateurs, tables de bistrot, tapis de jeux, tableaux pour les petites annonces, photomatons.

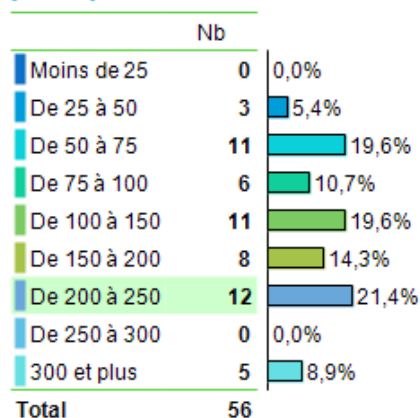
Le mobilier est essentiellement axé sur le confort : chauffeuses et tables basses prédominent. Toutefois, on trouve des tables de travail dans les bibliothèques de lecture publique, davantage que dans les bibliothèques universitaires : ce mobilier est parfois réclamé par un public de personnes âgées souhaitant s'attabler pour lire leur quotidien.

Les collections

28. Combien de titres de presse papier (quotidiens, hebdomadaires, mensuels, magazines, presse étrangère, etc.) y avez-vous placés environ ?



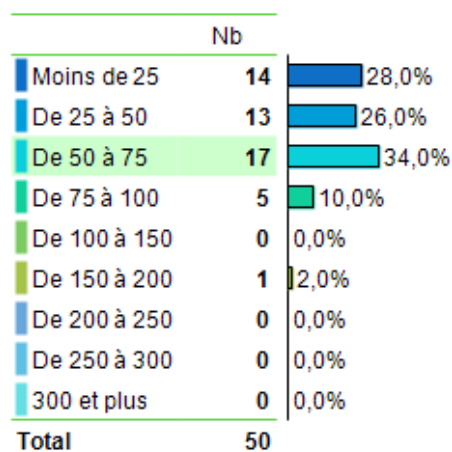
[** TYPE/ BM ou BU] Parmi "Bibliothèques de lecture publique"



Ensemble des répondants

Le nombre moyen de titres est de 95, et varie de 5 à 380 titres.

[** TYPE/ BM ou BU] Parmi "Bibliothèques universitaires"



Les abonnements papier sont nettement moins nombreux dans les bibliothèques universitaires : cela s'explique par le recours massif aux bases de données et par une offre moindre de revues et de magazines hors du champ académique (pas de magazines de jardinage, bricolage, etc.).

29. Avez-vous privilégié un axe concernant ces collections de presse papier ? (accent sur la presse locale, accent sur les magazines d'information, changement dans les titres choisis pour les faire découvrir, etc.)

Les réponses obtenues (*verbatim*, sélection).

Pour la lecture publique :

- magazines d'informations et presse locale, régionale, nationale
- titres pour le public adulte uniquement ; présence de titres arts vivants (thématique de la médiathèque) ; offre généraliste et grand public, avec des titres qui se prêtent au feuilletage et à

la lecture sur place, à un usage détente, ; absence de certaines thématiques (musique, cinéma, informatique par exemple) qui sont proposées dans d'autres espaces de la médiathèque (manque d'espace en salle d'actualité pour accueillir tous les titres auxquels la médiathèque est abonnée) ; choix récent de développer aussi l'offre de mooks

- presse locale et magazines d'information , et loisirs; musique et cinéma
- presse généraliste, presse grand public, et magazines correspondant plus à notre public (presse économique, littéraire) etc.
- non, nombreuses thématiques traitées mais présence de journaux sur la Bretagne (en lien avec un fond local de document sur le même domaine)
- oui, dans un premier temps, des périodiques concernant la thématique de la bibliothèque : Maison, Jardin et Paysages
- quelques changements tous les ans pour faire découvrir des revues telles XXI, Transfuge, le 1....
- accent sur l'actualité (quotidien + hebdo) et la presse "attractive" grand public. Nous avons complété par des publications locales (programme de cinéma, sur la ville, etc.). Mais nous nous interrogeons sur la pertinence de laisser dans les espaces d'autres titres par contenu et allons peut-être tout redescendre dans le Kiosque.
- Espace forum: Axé sur l'actualité quotidienne et titres permettant un feuilletage rapide ; Salle d'actualité: magazine et revues plus denses ; 2 lieux avec 2 pratiques de lectures différentes.
- dans cet espace sont proposés les quotidiens locaux et nationaux, la presse généraliste, la presse féminine, la vie quotidienne (décoration, sport, cuisine, revues d'informations pour les consommateurs), recherche d'emploi
- presse locale, titres grand public, rotation des revues d'étude afin de les faire connaître
- 3 axes : le premier pour les quotidiens ; le deuxième pour les journaux d'actualité pure ; le troisième, le parti pris a été de mélanger les magazines quel que soit leur discipline, de loisir ou d'étude, afin de les faire découvrir au plus grand nombre.
- presse quotidienne française et étrangère, presse locale, magazines d'information générale
- rotation très régulière des titres, intégration des attentes du public

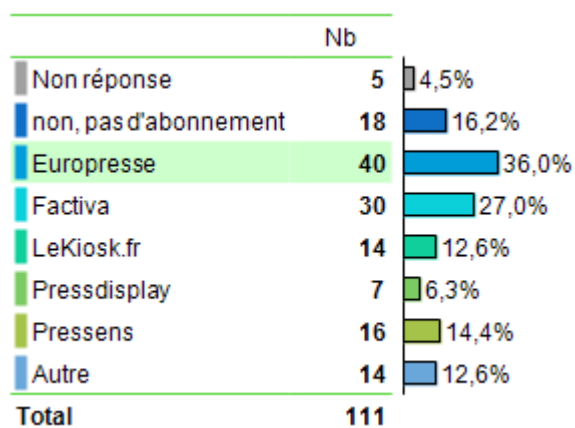
Pour les bibliothèques universitaires :

- information générale, actualités culturelles. Changement de plusieurs titres qui n'y avaient pas leur place (Livres Hebdo).
- accent sur la presse médicale française
- accent sur la presse d'information générale , mais aussi sélection de titres de vulgarisation de diverses disciplines (ex : Science et Vie, Lire,...)
- accent sur les magazines d'information, de culture générale et de loisirs (sport, cuisine). Changement tous les ans d'une partie des titres.
- presse quotidienne et hebdomadaire générale, française et étrangère
- pas d'axe particulier pour le papier. Projet de "kiosque" avec 3 tablettes (reliés à un socle fixe) présentant de nombreuses applications de presse (papier, radio et télé). Sera mis à disposition en septembre
- nous avons modifié notre sélection de titres suite à la souscription à Europresse et nous essayons aussi de faire découvrir des nouveaux titres.
- revues de création récente à découvrir (Le Tigre, XXI, etc)
- titres en rapport avec le public de santé (Quotidien du Médecin, Quotidien du Pharmacien, Le Généraliste) et de culture générale (Le Monde, Le Magazine du Monde).

- les titres sont retenus soit pour leur nouveauté, leur originalité éditoriale, leur qualité graphique, soit en lien avec l'actualité des campus (environnement, développement durable par exemple). Ces revues généralistes traitent d'actualité économique, socio-politique, environnementale ou culturelle. Ce sont des titres, pour la plupart apparus récemment dans le paysage de la presse francophone, qui ne sont pas encore très connus du public.
- proposer des revues représentant l'ensemble des disciplines autres que niveau recherche
- les périodiques thématiques y priment sur l'actualité immédiate
- presse quotidienne nationale et internationale
- mélange de presse quotidienne (y compris locale), magazines généralistes et titre de culture générale (Le Débat, Temps modernes,...).
- presse hebdo et quotidiens, revues d'information générale ou de loisirs (ex : beaux-arts)
- presse quotidienne et culturelle; théâtre et cinéma en particulier
- presse locale et nationale d'info générale, MOOKs (XXI, 6 mois)
- quotidiens, presse magazine, revues généraliste (Le Débat, Esprit, Futuribles, etc.)

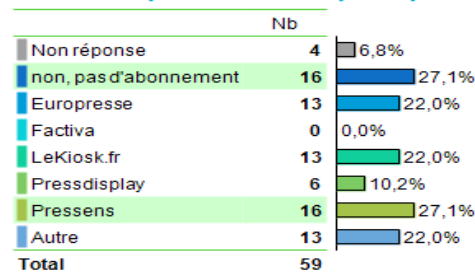
Les réponses reflètent un souci d'éclectisme dans les politiques documentaires de la presse papier.

30. Avez-vous souscrit un abonnement à une / des bases de presse généraliste ?

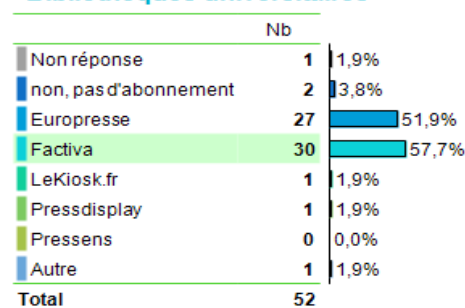


Ensemble des répondants

[** TYPE/ BM ou BU] Parmi "Bibliothèques de lecture publique"



[** TYPE/ BM ou BU] Parmi "Bibliothèques universitaires"



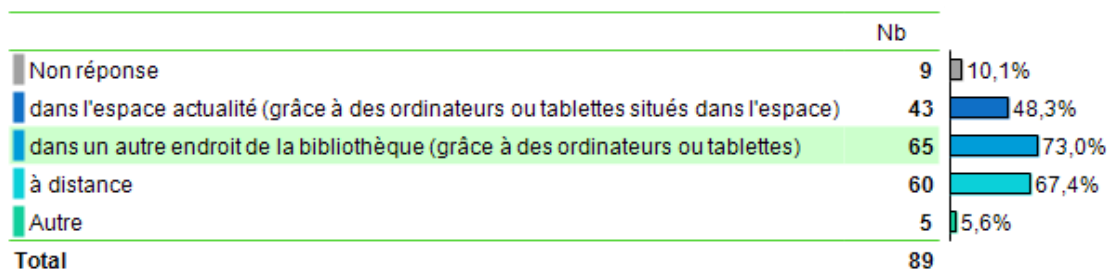
Parmi les réponses « autre », on trouve la mention de CDRap, Indexpresse, France Publications, Mediapart, AFP, Relay.

28 % des bibliothèques de lecture publique ayant répondu (et situées dans des communes de plus de 50 000 habitants) ne proposent pas d'abonnement à une base de presse. Quand une base de presse est proposée, elle n'est pas toujours accessible

à distance, pour des raisons de budget.

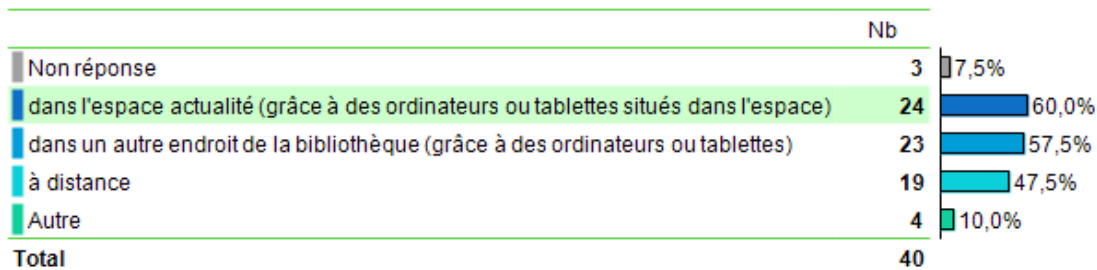
Les bases de presse magazine (Le kiosk ; pressdisplay) sont privilégiées par les bibliothèques de lecture publique tandis que les bibliothèques privilégient les bases de journaux nationaux et internationaux (Europresse, Factiva).

31. Où ces bases de presse sont-elles consultables ?

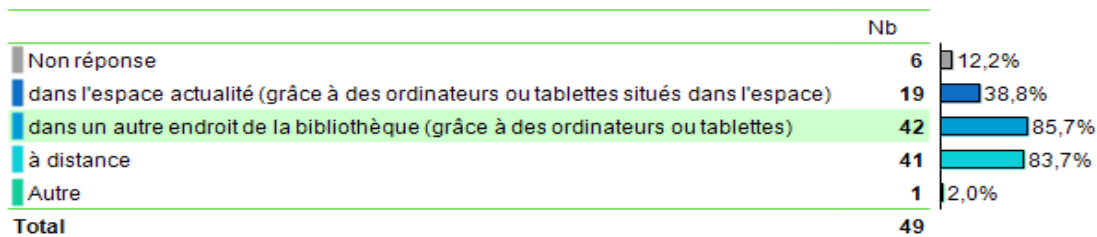


Ensemble des répondants

[** TYPE/ BM ou BU] Parmi "Bibliothèques de lecture publique"



[** TYPE/ BM ou BU] Parmi "Bibliothèques universitaires"



Dans les bibliothèques de lecture publiques, seules 47 % des bibliothèques proposant des bases de presse en ligne proposent un accès à distance : des raisons de budget sont souvent évoquées.

32. Pourquoi avez-vous choisi cette ou ces base(s) plutôt que d'autres ? Quelle est votre stratégie en matière de presse en ligne ?

Les réponses obtenues (*verbatim*, sélection):

- pour certaines, en lien avec les missions de conservation du patrimoine (Europresse et Indexpresse ont cet usage pour les curieux et les chercheurs). Pour d'autres, en lien avec la mission de lecture publique (Pressdisplay, AFP, Médiapart) et complément par rapport à l'offre papier (ex : Pressdisplay, titres internationaux et aussi en langues étrangères pour les publics étrangers fréquentant l'espace).
- la disponibilité en titres et en années de couverture.

- pour sa possibilité de recherche thématique et donc la complémentarité avec la politique documentaire, mise à jour des collections sur un thème et son intégration facile au sein du site de la médiathèque
- le Kiosk pour son côté "grand public", Europresse pour la recherche. Nous privilégions l'accès à distance.
- l'offre de presse en ligne à distance (par l'offre CVS) est très grand public, très magazine. L'objectif est de familiariser les lecteurs avec l'utilisation de la plateforme de ressources numériques avec la presse comme produit d'appel. Nous disposons également d'abonnements "LeKiosk.fr" consultables sur tablettes dans les espaces de la Médiathèque, choisis pour la grande diversité de titres proposés, notamment ceux que nous ne proposons pas en papier, mais cette offre a du mal à trouver son public.
- la stratégie est définie pour l'ensemble de notre réseau ; pour LeKiosk.fr, il s'agit de proposer une offre grand public, qui vient en complément des titres papier, et surtout accessible à distance ; Europresse permet un accès à un titre local très demandé (Le Progrès), avec possibilité de recherche, et accès à des articles que nous n'avons plus en version papier (durée de conservation courte des quotidiens)
- article pleins textes. Grands quotidiens français. Par contre coût trop élevé pour l'accès à distance. Nous avons fait une tentative de presse sur Ipad (Lekiosque.fr) mais les coûts sont devenus très élevés d'où un arrêt.
- cette base propose l'ensemble du catalogue et non un bouquet, accès en plein texte, recherche en plein texte et accès au format PDF. Prix fixe d'Europresse contrairement à d'autres.
- proposer la diversité de titres la plus large

33. Comment faites-vous connaître cette offre de presse en ligne ? (par ordre d'importance)

	Nb	Imp.	
Non réponse	4	0,00	10,5%
pas de médiation particulière	10	2,00	26,3%
médiation sur place sur les tablettes (ateliers, etc.)	6	0,94	15,8%
médiation sur place sur les ordinateurs (ateliers, etc.)	11	2,00	28,9%
signalisation sur place (fantômes, flyers)	19	3,59	50,0%
explications sur le site internet de la bibliothèque	26	4,50	68,4%
revue de presse en ligne à partir des sites de presse	3	0,38	7,9%
Autre	3	0,50	7,9%
Total	38		

Parmi les réponses « autre », on trouve la mentions d'informations données lors de l'inscription..

Détails d'une question ordonnée

Comment faites-vous connaître cette offre de presse en ligne ? (par ordre d'importance)

	Rang 1	Rang 2	Rang 3	Rang 4	Rang 5	Rang 6	Rang 7	Total	Importance
pas de médiation particulière	8	2	0	0	0	0	0	10	1,94
médiation sur place sur les tablettes (ateliers, etc.)	3	0	2	2	0	0	0	7	1,11
médiation sur place sur les ordinateurs (ateliers, etc.)	6	2	2	1	0	0	0	11	1,94
signalisation sur place (fantômes, flyers)	11	6	3	0	0	0	0	20	3,66
explications sur le site internet de la bibliothèque	6	14	4	3	0	0	0	27	4,51
revue de presse en ligne à partir des sites de presse	0	0	2	0	1	0	0	3	0,37
Autre	1	1	0	1	0	0	0	3	0,49

La médiation n'est actuellement pas très développée : la signalisation sur place est privilégiée, suivie par les explications sur le site internet de la bibliothèque. On notera la rareté des revues de presse en ligne.

34. Suite à ces abonnements, avez-vous désabonné certains titres papier dans cet espace ?

	Nb	
Non réponse	3	3,4%
non	55	61,8%
oui, quelques titres	21	23,6%
oui, un grand nombre de titres	4	4,5%
Autre	6	6,7%
Total	89	

Ensemble des répondants

Parmi les réponses « autre », on trouve la mention de la presse quotidienne internationale ainsi que de titres peu empruntés. Des raisons de budget sont évoquées.

Les désabonnements sont plus nombreux dans les bibliothèques universitaires. Dans les deux cas, le coût élevé de la presse quotidienne étrangère en format papier est évoqué.

[** TYPE/ BM ou BU] Parmi "Bibliothèques de lecture publique"

	Nb	
Non réponse	2	5,0%
non	26	65,0%
oui, quelques titres	8	20,0%
oui, un grand nombre de titres	1	2,5%
Autre	3	7,5%
Total	40	

[** TYPE/ BM ou BU] Parmi "Bibliothèques universitaires"

	Nb	
Non réponse	1	2,0%
non	29	59,2%
oui, quelques titres	13	26,5%
oui, un grand nombre de titres	3	6,1%
Autre	3	6,1%
Total	49	

35. Quelles autres collections avez-vous installées dans cet espace (par ordre d'importance) ?

	Nb	Imp.	
Non réponse	1	0,00	0,9%
cet espace ne comprend que la presse	49	7,12	44,1%
des ouvrages éclairant l'actualité	14	1,72	12,6%
l'actualité éditoriale (derniers romans, essais, etc.)	15	1,91	13,5%
des ouvrages ou logiciels d'autoformation	14	1,68	12,6%
des ouvrages d'aide à la constitution de CV et à la recherche d'emploi	21	2,52	18,9%
des guides pratiques (vie quotidienne, aspects juridiques)	14	1,64	12,6%
de la documentation universitaire pratique (vie de l'étudiant, orientation)	15	1,86	13,5%
des usuels (dictionnaires, etc.)	21	2,53	18,9%
des guides touristiques	12	1,25	10,8%
des BDs	33	4,49	29,7%
des mangas	21	2,60	18,9%
des dvds	20	2,51	18,0%
de la littérature classique	5	0,65	4,5%
des romans policiers	16	1,95	14,4%
des bestsellers (fiction)	12	1,41	10,8%
Autre	17	2,28	15,3%
Total	111		

Ensemble des répondants

Parmi les réponses « autre », on trouve la mention de catalogues d'exposition, documentaires, mini-dictionnaires dans toutes les langues, romans en langue étrangère, tables de nouveautés, CD, livres audio, ouvrages réservés par les lecteurs, ouvrages thématiques sur la cuisine, les animaux domestiques, la décoration, le sport, les problèmes sociaux.

[** TYPE/ BM ou BU] Parmi "Bibliothèques de lecture publique"

	Nb	Imp.	
Non réponse	1	0,00	1,7%
cet espace ne comprend que la presse	34	9,36	57,6%
des ouvrages éclairant l'actualité	8	2,05	13,6%
l'actualité éditoriale (derniers romans, essais, etc.)	3	0,74	5,1%
des ouvrages ou logiciels d'autoformation	8	1,88	13,6%
des ouvrages d'aide à la constitution de CV et à la recherche d'emploi	10	2,38	16,9%
des guides pratiques (vie quotidienne, aspects juridiques)	7	1,64	11,9%
de la documentation universitaire pratique (vie de l'étudiant, orientation)	4	0,97	6,8%
des usuels (dictionnaires, etc.)	11	2,81	18,6%
des guides touristiques	1	0,14	1,7%
des BDs	6	1,52	10,2%
des mangas	6	1,41	10,2%
des dvds	4	0,95	6,8%
de la littérature classique	1	0,22	1,7%
des romans policiers	2	0,45	3,4%
des bestsellers (fiction)	1	0,19	1,7%
Autre	8	2,12	13,6%
Total	59		

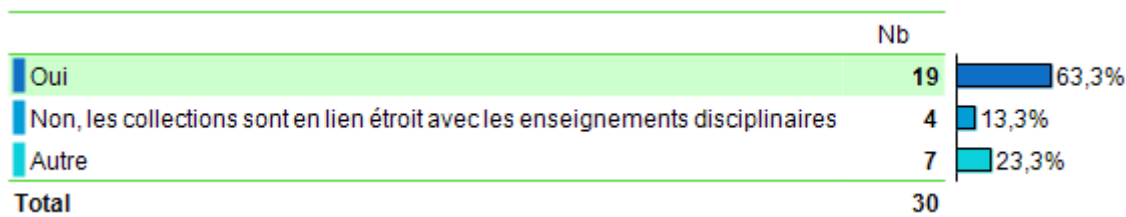
[** TYPE/ BM ou BU] Parmi "Bibliothèques universitaires"

	Nb	Imp.	
cet espace ne comprend que la presse	15	4,62	28,8%
des ouvrages éclairant l'actualité	6	1,35	11,5%
l'actualité éditoriale (derniers romans, essais, etc.)	12	3,21	23,1%
des ouvrages ou logiciels d'autoformation	6	1,46	11,5%
des ouvrages d'aide à la constitution de CV et à la recherche d'emploi	11	2,67	21,2%
des guides pratiques (vie quotidienne, aspects juridiques)	7	1,63	13,5%
de la documentation universitaire pratique (vie de l'étudiant, orientation)	11	2,87	21,2%
des usuels (dictionnaires, etc.)	10	2,21	19,2%
des guides touristiques	11	2,48	21,2%
des BDs	27	7,81	51,9%
des mangas	15	3,92	28,8%
des dvds	16	4,25	30,8%
de la littérature classique	4	1,12	7,7%
des romans policiers	14	3,62	26,9%
des bestsellers (fiction)	11	2,77	21,2%
Autre	9	2,46	17,3%
Total	52		

Les « espaces actualité » ne comprenant que la presse sont plus nombreux dans les bibliothèques de lecture publique que dans les bibliothèques universitaires. (Cela ne signifie pas nécessairement qu'il s'agit toujours d'« espaces presse » simples au sens où ils peuvent comprendre d'autres services (débat, etc.)) Les autres collections concernent essentiellement l'emploi et les guides pratiques. L'actualité éditoriale est peu présente. Dans les bibliothèques universitaires, les « espaces actualité » sont nombreux à proposer des BD, des mangas et des DVD. S'ils proposent l'actualité éditoriale, il s'agit surtout d'une offre de détente (peu

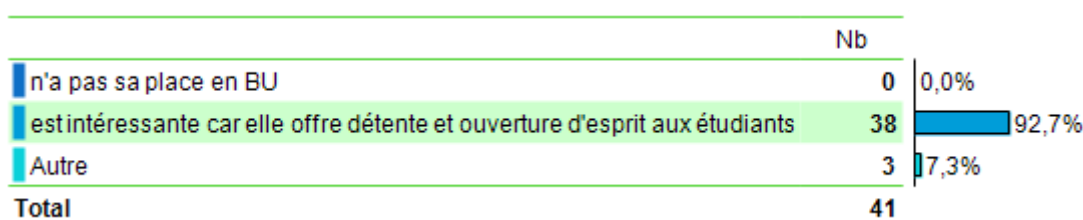
d'ouvrages éclairant l'actualité et peu de guides pratiques).

36. S'agit-il d'une offre dite "de loisir" ?

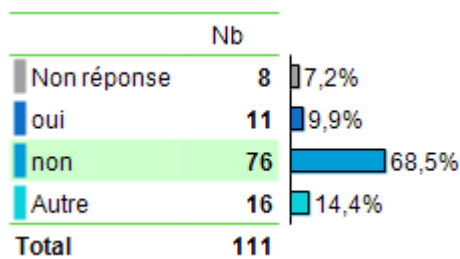


Parmi les réponses « autre », on trouve la mention de la cohabitation de collections de loisirs et de collections académiques dans ces fonds ; une certaine difficulté à distinguer les deux est parfois signalée.

37. Selon vous, une collection dite "de loisir"



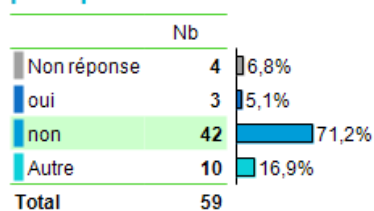
38. Les usagers participent-ils activement au choix des documents, abonnements et services au sein de cet espace?



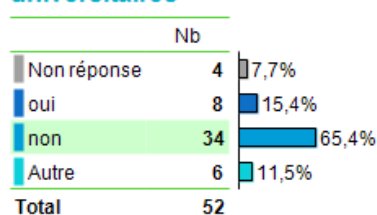
Ensemble des répondants

Parmi les réponses « autre », on trouve la mention du fait que les usagers n'utilisent pas cette possibilité ; on trouve aussi l'expression du souhait de développer les modalités de participation aux acquisitions.

[** TYPE/ BM ou BU] Parmi "Bibliothèques de lecture publique"

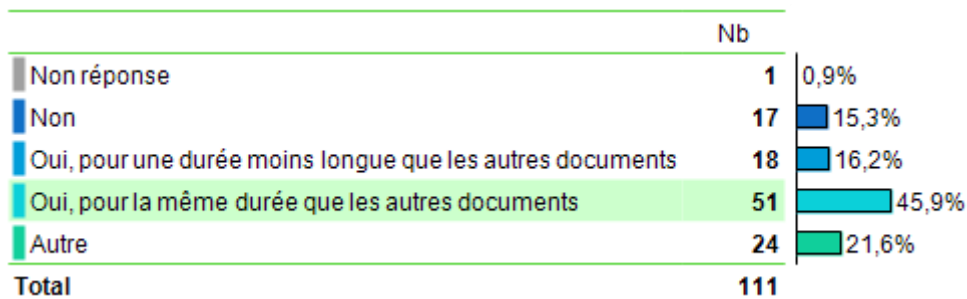


[** TYPE/ BM ou BU] Parmi "Bibliothèques universitaires"



La participation des usagers aux politiques d'acquisition reste peu développée : on note toutefois qu'elle est plus développée en BU, notamment grâce aux cahiers de suggestion.

39. Les documents de cet espace sont-ils empruntables ?



Ensemble des répondants

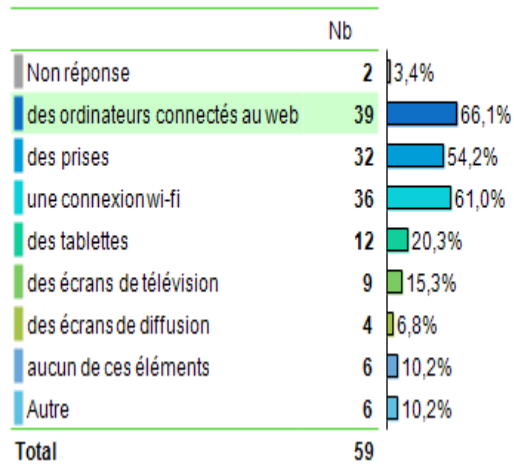
Parmi les réponses « autre », on trouve la mention du fait que les quotidiens et le numéro en cours des magazines ou revues ne sont pas empruntables.

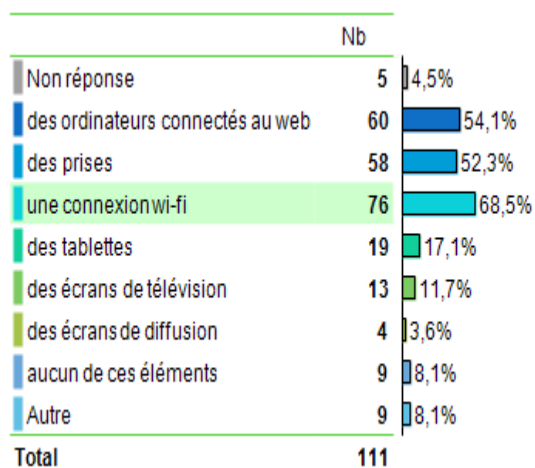
Il reste quelques « espace actualité » qui proposent des documents en simple consultation sur place, mais cette pratique est minoritaire, tant dans les bibliothèques de lecture publique que dans les bibliothèques universitaires.

Les services

40. Cet espace propose

[** TYPE/ BM ou BU] Parmi "Bibliothèques de lecture publique"

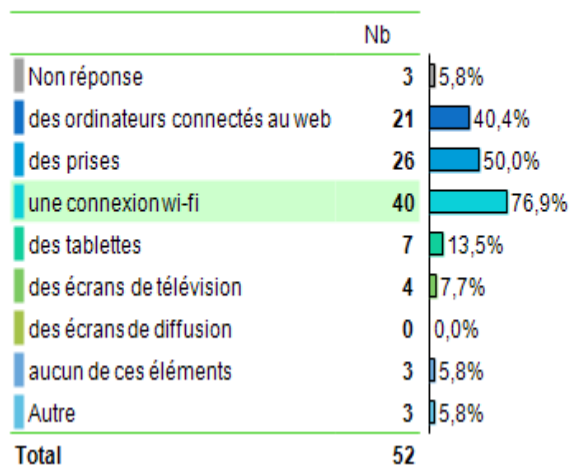




Ensemble des répondants

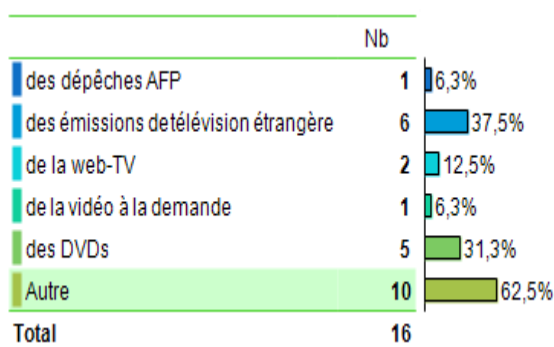
Parmi les réponses « autre », on trouve la mention de présentoirs, de liseuses, d'écrans présentant les actualités de la bibliothèque, de télégrandisseurs, d'imprimantes laser, et de photocopieurs.

[** TYPE/ BM ou BU] Parmi "Bibliothèques universitaires"



Dans les bibliothèques de lecture publique, les « espaces actualité » sont plus nombreux à proposer des écrans de télévision, des tablettes et des ordinateurs. Dans les bibliothèques universitaires, le wifi est plus présent, ce qui correspond également à la demande des étudiants.

41. Que diffusent ces écrans de télévision ou ces écrans de diffusion ?



On trouve très peu d'écrans de diffusion dans les bibliothèques universitaires. Les écrans présents dans les bibliothèques de lecture publique servent finalement peu à diffuser des émissions d'information.

42. Un(e) bibliothécaire est-il présent(e) dans cet espace ?

	Nb	
Non réponse	3	2,7%
oui	38	34,2%
non	54	48,6%
Autre	16	14,4%
Total	111	

Ensemble des répondants

Parmi les réponses « autre », on trouve la mention de bibliothécaires à proximité immédiate (espaces situés près des banques d'accueil).

[** TYPE/ BM ou BU] Parmi "Bibliothèques de lecture publique"

	Nb	
Non réponse	3	5,1%
oui	31	52,5%
non	20	33,9%
Autre	5	8,5%
Total	59	

[** TYPE/ BM ou BU] Parmi "Bibliothèques universitaires"

	Nb	
oui	7	13,5%
non	34	65,4%
Autre	11	21,2%
Total	52	

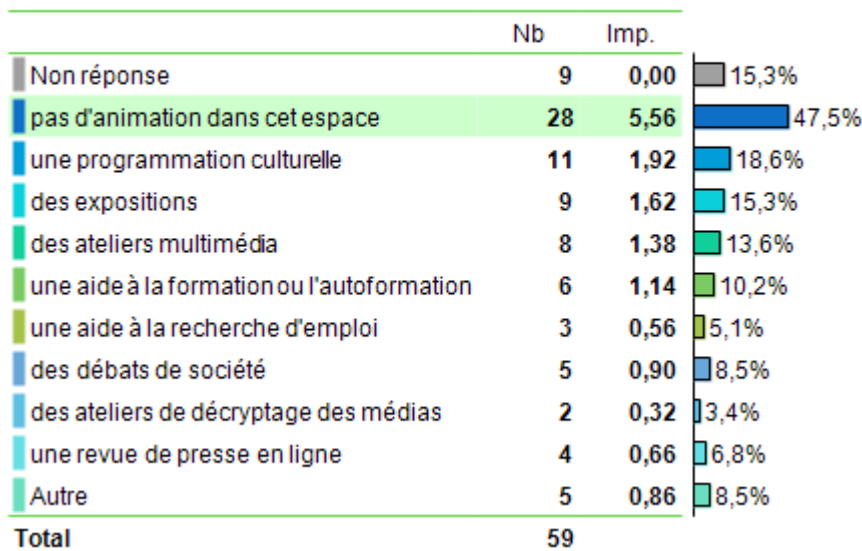
On voit ici que les bibliothécaires sont peu présents dans les « espaces actualité ». Nous parlons de « bibliothécaires fantômes » pour désigner ce phénomène.

43. Quels services ou animations proposez-vous au sein de cet espace ? (par ordre d'importance) Pouvez-vous donner un ou deux exemples ?

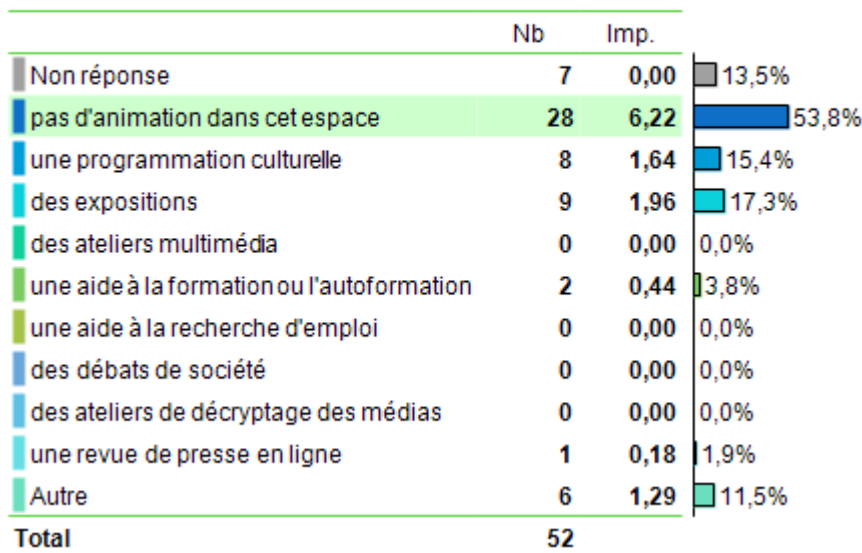
	Nb	Imp.	
Non réponse	16	0,00	14,4%
pas d'animation dans cet espace	56	5,87	50,5%
une programmation culturelle	19	1,79	17,1%
des expositions	18	1,78	16,2%
des ateliers multimédia	8	0,73	7,2%
une aide à la formation ou l'autoformation	8	0,81	7,2%
une aide à la recherche d'emploi	3	0,29	2,7%
des débats de société	5	0,47	4,5%
des ateliers de décryptage des médias	2	0,17	1,8%
une revue de presse en ligne	5	0,43	4,5%
Autre	11	1,06	9,9%
Total	111		

Parmi les réponses « autre », on trouve la mention de cafés littéraires, de conférences de presse, de démonstrations (sport, danse), de concerts, de tournois d'échecs, de services d'inscription rapide.

[** TYPE/ BM ou BU] Parmi "Bibliothèques de lecture publique"



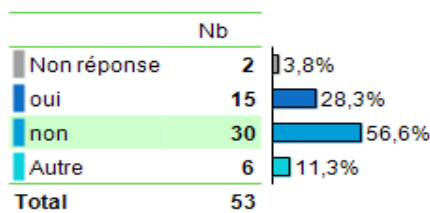
[** TYPE/ BM ou BU] Parmi "Bibliothèques universitaires"



Les « espaces actualité » ne sont pas nécessairement des espaces très animés : la moitié d'entre eux ne propose pas d'animations. Dans les bibliothèques de lecture publique, on trouve plutôt des expositions, des ateliers multimédia, de l'aide à la formation et à l'autoformation, une aide à la recherche d'emploi, des débats de société.

Les « espaces actualité » des BU qui proposent une animation proposent une programmation culturelle, et des expositions. Il est à noter que les « espaces actualité », parfois héritiers des « salles de culture générale » sont des lieux privilégiés pour l'animation culturelle en BU.

44. Avez-vous un point d'aide à la recherche d'emploi / aide à la formation (ou un kiosque citoyen) en dehors de cet espace ?

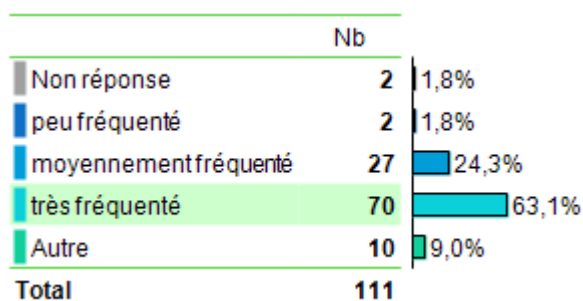


Parmi les réponses « autre », on trouve la mention de collections sur l'emploi et la formation, situées dans d'autres espaces.

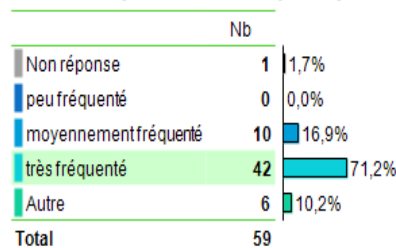
La question ne concernait pas directement l' « espace actualité », mais le reste de la bibliothèque. Elle a été posée aux bibliothèques ne proposant pas d'aide à la recherche d'emploi dans l' « espace actualité ». Contrairement à ce qui se passe dans les pays anglo-saxons, les bibliothèques sont peu nombreuses à proposer un point d'aide à la recherche d'emploi.

Les publics

45. Diriez-vous que cet espace est



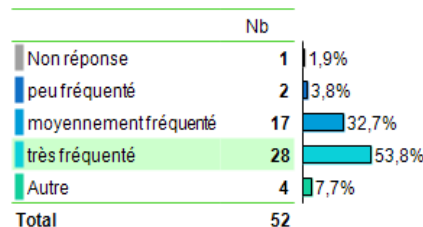
[TYPE/ BM ou BU] Parmi "Bibliothèques de lecture publique"**



Ensemble des répondants

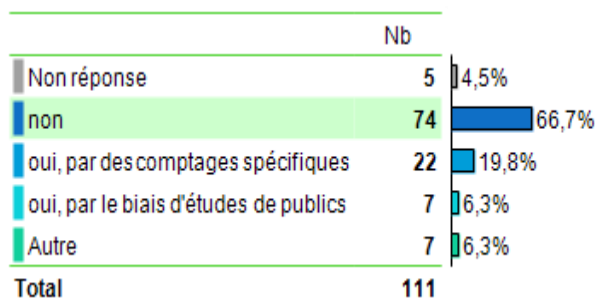
Parmi les réponses « autre », on trouve la mention de périodes de forte fréquentation entre 12 h et 14 h ou le samedi, ou l'indication que l'espace est encore trop récent pour que sa fréquentation puisse être estimée.

[TYPE/ BM ou BU] Parmi "Bibliothèques universitaires"**

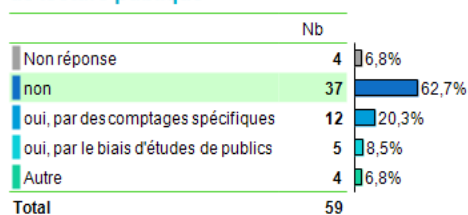


Les « espaces actualité » sont jugés plus fréquentés dans les bibliothèques de lecture publique qu'en BU. On notera qu'ils sont toutefois jugés très fréquentés en BU par 53 % des répondants. Il serait intéressant de savoir s'il s'agit d'une différence réelle ou d'une différence de perception. Par ailleurs, au-delà de la fréquentation, la durée de séjour serait un élément intéressant à connaître pour comprendre la façon dont cet espace est utilisé. On peut supposer qu'il est utilisé comme endroit pour faire une pause en BU, tandis que les pratiques de séjour sont plus développées dans les bibliothèques de lecture publique.

46. Disposez-vous de moyens pour évaluer la fréquentation de cet espace (comptage, études, etc.) ?



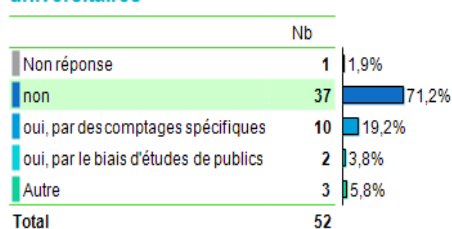
[TYPE/ BM ou BU] Parmi "Bibliothèques de lecture publique"**



Ensemble des répondants

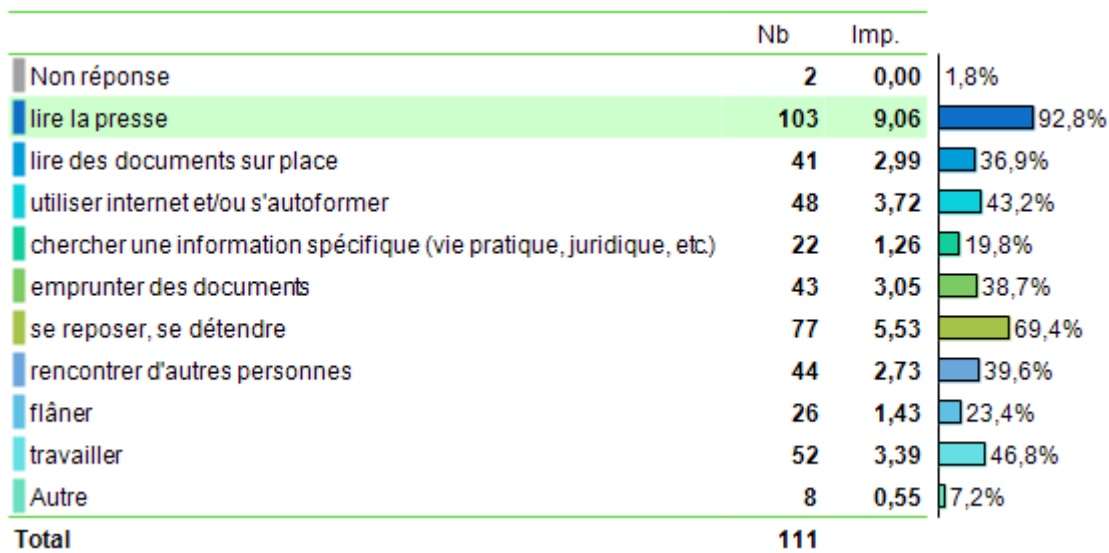
Parmi les réponses « autre », on trouve la mention d'observations : les sièges des espaces actualité, note-t-on, sont toujours occupés, et l'on voit même des étudiants assis par terre.

[TYPE/ BM ou BU] Parmi "Bibliothèques universitaires"**



Les bibliothèques disposent aujourd'hui de peu de données pour connaître les publics des « espaces actualité ».

47. D'après vos observations, que viennent faire les usagers de cet espace (par ordre d'importance) ?



Parmi les réponses « autre », on trouve les mentions : « dormir », « manger », « regarder la TV », « se rencontrer ».

[** TYPE/ BM ou BU] Parmi "Bibliothèques de lecture publique"

	Nb	Imp.	
Non réponse	1	0,00	1,7%
lire la presse	56	9,55	94,9%
lire des documents sur place	19	2,47	32,2%
utiliser internet et/ou s'autoformer	32	4,78	54,2%
chercher une information spécifique (vie pratique, juridique, etc.)	20	2,17	33,9%
emprunter des documents	24	3,24	40,7%
se reposer, se détendre	39	4,90	66,1%
rencontrer d'autres personnes	24	2,67	40,7%
flâner	15	1,40	25,4%
travailler	24	2,78	40,7%
Autre	4	0,52	6,8%
Total	59		

[** TYPE/ BM ou BU] Parmi "Bibliothèques universitaires"

	Nb	Imp.	
Non réponse	1	0,00	1,9%
lire la presse	47	8,49	90,4%
lire des documents sur place	22	3,59	42,3%
utiliser internet et/ou s'autoformer	16	2,51	30,8%
chercher une information spécifique (vie pratique, juridique, etc.)	2	0,22	3,8%
emprunter des documents	19	2,82	36,5%
se reposer, se détendre	38	6,25	73,1%
rencontrer d'autres personnes	20	2,80	38,5%
flâner	11	1,47	21,2%
travailler	28	4,08	53,8%
Autre	4	0,59	7,7%
Total	52		

Détails d'une question ordonnée

[** TYPE/ BM ou BU] Parmi "Bibliothèques de lecture publique"

D'après vos observations, que viennent faire les usagers de cet espace (par ordre d'importance)?

	Rang 1	Rang 2	Rang 3	Rang 4	Rang 5	Rang 6	Rang 7	Rang 8	Rang 9	Rang 10	Total	Importance
lire la presse	50	6	0	0	0	0	0	0	0	0	56	9,55
lire des documents sur place	0	9	3	1	3	2	0	1	0	0	19	2,47
utiliser internet et/ou s'autoformer	5	19	4	1	2	1	0	0	0	0	32	4,78
chercher une information spécifique (vie pratique, juridique, etc.)	0	0	8	1	6	2	2	0	0	1	20	2,17
emprunter des documents	2	7	8	3	3	0	0	0	1	0	24	3,24
se reposer, se détendre	0	9	13	8	3	2	3	1	0	0	39	4,90
rencontrer d'autres personnes	0	2	2	11	3	2	4	0	0	0	24	2,67
flâner	0	0	2	4	2	2	1	3	1	0	15	1,40
travailler	0	2	6	7	4	4	0	0	1	0	24	2,78
Autre	1	0	2	0	0	0	1	0	0	0	4	0,52

Détails d'une question ordonnée

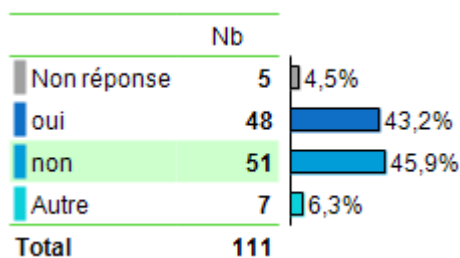
[** TYPE/ BM ou BUJ] Parmi "Bibliothèques universitaires"

D'après vos observations, que viennent faire les usagers de cet espace (par ordre d'importance)?

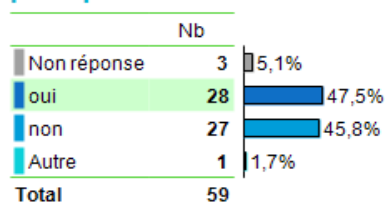
	Rang 1	Rang 2	Rang 3	Rang 4	Rang 5	Rang 6	Rang 7	Rang 8	Rang 9	Rang 10	Total	Importance
lire la presse	32	5	3	3	3	1	0	0	0	0	47	8,49
lire des documents sur place	2	8	9	2	0	1	0	0	0	0	22	3,59
utiliser internet et/ou s'autoformer	1	6	6	1	1	0	0	1	0	0	16	2,51
chercher une information spécifique (vie pratique, juridique, etc.)	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	2	0,22
emprunter des documents	1	6	2	6	3	0	1	0	0	0	19	2,82
se reposer, se détendre	7	11	11	8	1	0	0	0	0	0	38	6,25
rencontrer d'autres personnes	1	4	2	6	4	3	0	0	0	0	20	2,80
flâner	0	1	4	1	3	1	1	0	0	0	11	1,47
travailler	5	6	3	4	5	4	0	0	1	0	28	4,08
Autre	2	0	0	0	1	0	1	0	0	0	4	0,59

D'après les observations des bibliothécaires, les usagers viennent majoritairement lire la presse. Toutefois, les usages observés diffèrent selon l'univers (lecture publique ou bibliothèques universitaires) : l'utilisation d'internet est vue comme le deuxième usage dans les bibliothèques de lecture publique, suivi par le repos, la détente et la recherche d'une information spécifique. Dans les bibliothèques universitaires, la détente est vue comme une activité essentielle, tout comme la lecture sur place.

48. Cet espace fonctionne-t-il comme un lieu de rencontres et d'échanges ?



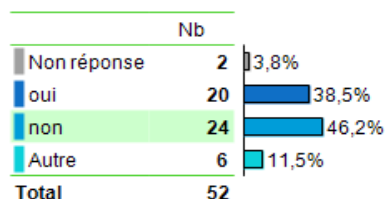
[** TYPE/ BM ou BUJ] Parmi "Bibliothèques de lecture publique"



Ensemble des répondants

Parmi les réponses « autre », on trouve surtout les mentions : « variable ».

[** TYPE/ BM ou BUJ] Parmi "Bibliothèques universitaires"



Les bibliothécaires observent que les « espaces actualité » sont, en partie, des lieux de rencontres et d'échanges : cela est davantage le cas dans les bibliothèques de lecture publique. En BU, les « espaces actualité » semblent aussi être un endroit où l'on peut être « seul parmi les autres », pour reprendre l'expression de D. W. Winnicott.

49. Avez-vous noté des éléments intéressants concernant les publics et la fréquentation (échanges, types de publics) ?

Les observations recueillies (*verbatim*, sélection)

Dans les bibliothèques de lecture publique :

- le Kiosque n'étant pas isolé du reste de la salle de lecture, la discrétion y est demandée. Les échanges se font plutôt dans le sas tout proche, à côté des machines à café. En revanche, l'appropriation des poufs pour faire de vraies siestes est tout à fait patente.
- 3 types de public et d'usage : - Lieu d'échange principalement pour les étudiants ; - Public d'habitues pour la lecture de la presse papier exclusivement (majoritairement séniors) et l'utilisation des postes informatiques ; - Public séjournant ou de passage pour lequel le Forum est un " troisième lieu " (séniors, personnes en situation d'exclusion, notamment sans domicile fixe). Présence régulière de personnes sans domicile fixe.
- proportion importante de publics étrangers, peu de jeunes (moins de 15 ans), forte proportion masculine, mélange social et culturel.
- beaucoup de séjournants, beaucoup d'habitues et des étudiants.
- du fait notamment de sa position au rez-de-chaussée, à côté d'un espace café avec distributeurs de boissons et nourriture, ainsi que de la présence de ordinateurs, accessibles dès 11 ans, l'endroit est très fréquenté, avec un public très diversifié et intergénérationnel
- public majoritairement masculin et retraité
- types de publics : retraités, élèves des collèges et lycées (période de préparation au baccalauréat), étudiants, chercheurs, touristes.
- ce lieu est très fréquenté, et très apprécié, pas les lecteurs de la presse à domicile comme par les lecteurs de la presse sur place. Mais la cohabitation avec le public de la cafétéria située à proximité immédiate peut être problématique à certaines heures.
- en salle d'actualité les usagers sont essentiellement des hommes. Beaucoup d'habitues et un certain âge. Dans le forum, il y a plus de mixité générationnelle et de genre.
- un certain nombre d'usagers se sont appropriés l'espace et viennent régulièrement jouer à des jeux de plateau et jeux de rôle.
- un public d'habitues, tant masculin que féminin. Lecture importante de la presse quotidienne, régionale comme nationale.
- de nombreuses personnes sans emploi dont la fréquentation est renouvelée régulièrement
- en période "normale", de septembre à mai, beaucoup de lecteurs/séjournants. En période d'exams, invasion des étudiants, public qui chasse tous les autres. En période creuse (été), flâneurs.
- pôle TV : fréquenté par une part de public en précarité et en difficulté sociale (personnes SDF, demandeurs d'asile...) ; Pôle presse : fréquentation matinale par des retraités (presse locale et régionale). Presse étrangère développée et appréciée par des lecteurs d'origines diverses (147 pays d'origine parmi les inscrits) ; Postes Internet : utilisés par des personnes venues en particulier des pays de l'Est qui consultent entre autres leur messagerie ; Cafétéria fréquentée par des publics très variés.

Pour les bibliothèques universitaires

- pause café, rencontre entre les étudiants, pause dans des journées de préparation d'examen... Nous avons constaté depuis l'ouverture de cet espace que les salles de travail sont plus calmes,

en particulier depuis l'installation de la machine à café. Cet espace a un peu une fonction de "sas de décompression" et est plus ouverte, en raison de son implantation actuelle, à tous les publics.

- oui, le lieu, conçu pour les étudiants, est assez bien utilisé par les personnels des Universités de ..., y compris les enseignants-chercheurs.
- les échanges peuvent être organisés par la bibliothèque ou spontanément par les étudiants qui se donnent rdv pour manger. Conçu comme un produit d'appel pour des étudiants scientifiques le fonds de BD a d'abord fait venir des enseignants.
- l'espace est très apprécié des étudiants, mais également des lecteurs extérieurs, qui viennent y consulter la presse
- présence de publics "extérieurs" à l'université qui viennent exclusivement lire la presse
- un coin sieste nous est régulièrement demandé, et nous pouvons constater le besoin dans l'espace culture générale.
- l'espace est trop petit pour permettre une réelle fréquentation ciblée.
- les étudiants y viennent en groupe, et l'utilisent comme lieu d'échange, en y parlant

Et pour vous, un espace actualité...

50. Quelles doivent être, selon vous, les missions d'un véritable "espace actualité" aujourd'hui ? (par ordre d'importance)

	Nb	Imp.	
Non réponse	16	0,00	12,9%
éclairer l'actualité économique, sociale et politique	84	6,43	67,7%
informer le citoyen (par des informations pratiques et locales)	65	4,58	52,4%
mettre à disposition l'actualité éditoriale	55	3,81	44,4%
offrir aux usagers un moyen d'améliorer leur culture générale	64	4,05	51,6%
favoriser l'insertion professionnelle et la formation	41	2,13	33,1%
former les usagers au décodage des médias	47	2,57	37,9%
offrir un lieu de débats et d'animation culturelle	37	1,95	29,8%
offrir un lieu de détente et de rencontres	73	4,39	58,9%
Autre	5	0,22	4,0%
Total	124		

Parmi les réponses « autre », on trouve les mentions : « confronter les points de vue », « être le lieu du vivre ensemble », « être un lieu qui leur ressemble ».

[** TYPE/ BM ou BU] Parmi "Bibliothèques de lecture publique"

	Nb	Imp.	
Non réponse	7	0,00	10,4%
éclairer l'actualité économique, sociale et politique	50	6,88	74,6%
informer le citoyen (par des informations pratiques et locales)	45	5,75	67,2%
mettre à disposition l'actualité éditoriale	34	4,25	50,7%
offrir aux usagers un moyen d'améliorer leur culture générale	29	2,83	43,3%
favoriser l'insertion professionnelle et la formation	25	2,13	37,3%
former les usagers au décodage des médias	32	3,05	47,8%
offrir un lieu de débats et d'animation culturelle	26	2,50	38,8%
offrir un lieu de détente et de rencontres	41	4,17	61,2%
Autre	2	0,07	3,0%
Total	67		

[** TYPE/ BM ou BU] Parmi "Bibliothèques universitaires"

	Nb	Imp.	
Non réponse	9	0,00	15,8%
éclairer l'actualité économique, sociale et politique	34	5,85	59,6%
informer le citoyen (par des informations pratiques et locales)	20	3,13	35,1%
mettre à disposition l'actualité éditoriale	21	3,27	36,8%
offrir aux usagers un moyen d'améliorer leur culture générale	35	5,56	61,4%
favoriser l'insertion professionnelle et la formation	16	2,13	28,1%
former les usagers au décodage des médias	15	1,98	26,3%
offrir un lieu de débats et d'animation culturelle	11	1,27	19,3%
offrir un lieu de détente et de rencontres	32	4,67	56,1%
Autre	3	0,42	5,3%
Total	57		

Détails d'une question ordonnée

[** TYPE/ BM ou BU] Parmi "Bibliothèques de lecture publique"

Quelles doivent être, selon vous, les missions d'un véritable "espace actualité" aujourd'hui ? (par ordre d'importance)

	Rang 1	Rang 2	Rang 3	Rang 4	Rang 5	Rang 6	Rang 7	Rang 8	Rang 9	Total	Importance
éclairer l'actualité économique, sociale et politique	32	10	3	2	1	1	1	0	0	50	6,88
informer le citoyen (par des informations pratiques et locales)	10	21	7	3	4	0	0	0	0	45	5,75
mettre à disposition l'actualité éditoriale	11	9	7	4	1	1	0	1	0	34	4,25
offrir aux usagers un moyen d'améliorer leur culture générale	0	3	9	9	3	1	2	2	0	29	2,83
favoriser l'insertion professionnelle et la formation	2	3	2	4	5	0	5	4	0	25	2,13
former les usagers au décodage des médias	0	5	8	5	5	7	0	2	0	32	3,05
offrir un lieu de débats et d'animation culturelle	2	4	5	3	5	3	2	2	0	26	2,50
offrir un lieu de détente et de rencontres	3	5	9	10	7	4	3	0	0	41	4,17
Autre	0	0	0	0	0	0	1	0	1	2	0,07

Détails d'une question ordonnée

[** TYPE/ BM ou BU] Parmi "Bibliothèques universitaires"

Quelles doivent être, selon vous, les missions d'un véritable "espace actualité" aujourd'hui ? (par ordre d'importance)

	Rang 1	Rang 2	Rang 3	Rang 4	Rang 5	Rang 6	Rang 7	Rang 8	Rang 9	Total	Importance
éclairer l'actualité économique, sociale et politique	20	7	4	2	1	0	0	0	0	34	5,85
informer le citoyen (par des informations pratiques et locales)	6	5	4	3	2	0	0	0	0	20	3,12
mettre à disposition l'actualité éditoriale	6	5	6	2	1	1	0	0	0	21	3,27
offrir aux usagers un moyen d'améliorer leur culture générale	9	14	6	4	1	0	1	0	0	35	5,56
favoriser l'insertion professionnelle et la formation	0	3	6	3	2	2	0	0	0	16	2,12
former les usagers au décryptage des médias	0	2	4	7	1	1	0	0	0	15	1,98
offrir un lieu de débats et d'animation culturelle	0	1	3	2	2	1	2	0	0	11	1,27
offrir un lieu de détente et de rencontres	5	10	6	6	3	1	0	1	0	32	4,67
Autre	2	0	0	0	0	0	0	1	0	3	0,42

Selon les bibliothécaires, les objectifs des « espaces actualité » sont essentiellement liés à l'éclairage de l'actualité. Ils diffèrent selon les univers. Dans les bibliothèques de lecture publique, l'espace devrait idéalement, selon eux, informer le citoyen et offrir un lieu de décryptage des médias. On remarque qu'il est aussi souhaité qu'ils puissent mettre à disposition l'actualité éditoriale, comme le faisait la « salle d'actualité » de la BPI. Dans les bibliothèques universitaires, l'« espace actualité idéal » devrait avant tout offrir un moyen d'améliorer sa culture générale et proposer un lieu de détente et de rencontres.

51. L'espace actualité idéal, c'est ou ce serait, pour vous ...

Les réponses obtenues (*verbatim*, sélection)

Pour les bibliothèques de lecture publique

- un projet et un lieu qui évoluent en fonction et en lien avec le public qui le fréquente et avec l'équipe qui l'anime...
- un lieu participatif, d'ouverture au monde et de compréhension des enjeux de société
- un espace où peut se former et s'exercer l'esprit critique des personnes sur les questions d'actualités.
- un lieu permettant de suivre l'actualité en temps réel et proposant les outils pour comprendre et expliquer cette actualité. Un lieu d'aide et d'échange sur les sujets les plus divers permettant la socialisation.
- un lieu où l'on peut à la fois trouver des ressources papier et des ressources en ligne, et où l'on peut échanger et débattre sur l'actualité.
- un espace vaste, où peuvent coexister des usages différents.
- un lieu à la fois avec des contenus mais également des animations, des rencontres avec des spécialistes qui éclairent encore plus l'actualité de leur point de vue, un lieu de débat sur l'actualité qui permette de mieux comprendre le monde.
- un lieu accueillant outre la presse et les postes de travail internet : un service de documentation généraliste (pour s'informer sur toutes les activités de la cité et les différents services publics ; un espace de rencontres permanent avec les professionnels des médias ; un laboratoire de langues pour l'apprentissage des langues européennes.
- un espace confortable, chaleureux, permettant toutes les formes de lecture de la presse sur place grâce à un mobilier adapté, un lieu calme mais pouvant être

ponctuellement animé (expos, rencontres,...), où l'on peut boire un café ou une boisson fraîche, où l'on pourrait discuter entre amis tout en permettant la lecture silencieuse.

- un lieu où l'on trouve tout ce que l'on cherche, d'où l'importance des ressources numériques accessibles également en interne avec des ordinateurs équipés de grands écrans tactiles et des tablettes (seront installés à ... avant la fin de l'année). Un espace lumineux, chaleureux, confortable et convivial.
- un lieu qui rassemble un public le plus diversifié possible et qui offre un accueil le plus confortable et agréable possible
- encore plus de titres, particulièrement internationaux, des cloisons pour séparer de manière légère différents types de public, encore plus de mobilier confortable. Ateliers d'initiation ou de perfectionnement au décryptage des médias. Un écran Actu alimenté par des sources type AFP (très onéreux).
- le même? avec surtout un café, la possibilité d'écouter de la musique, et de débattre fréquemment avec ses concitoyens...

Pour les bibliothèques universitaires

- un espace ouvert, vitrine de l'établissement, qui puisse accompagner le lecteur dans le décryptage des médias et lui permettre aussi de se détendre lorsqu'il a quelques minutes de libre.
- un espace placé près de l'entrée de la bibliothèque, bien visible à tout passage, confortable (places allongées aussi), connecté, où une petite restauration est possible
- un kiosque géant, avec un mur d'écrans tactiles proposant par défaut différentes chaînes d'actualités ou d'abonnement presse en ligne. Et une personne dédiée pour gérer l'animation culturelle. Le tout bien isolé avec une offre de restauration rapide!
- pour qu'un tel lieu soit vivant et remplisse son rôle (donner accès à l'actualité), il faudrait qu'il soit animé par les associations étudiantes par exemple, qu'elles l'habitent et que les usagers collaborent à la mise en place d'animations, de rencontres, etc.
- un espace où tout lecteur qui entre trouverait ce qui le passionne ou pourrait un jour l'intéresser (sans contrainte d'espace ni de budget du coup, ce qui est impossible bien sûr). Un endroit avec beaucoup de revues différentes sur tous les sujets que les lecteurs pourraient emprunter en virtuel via un compte.
- j'ai été chef de projet de la restructuration du hall de la BU des Sciences de ... (Café des Sciences), rénovation de l'accueil de la bibliothèque, création d'un espace actualités-détente (constitution des collections de BD, de fictions, de presse et de magazines, des collections imprimées et numériques d'auto-formation). Cet espace représente donc pour moi en partie l'idéal de ce que peut être un troisième lieu en BU...
- un espace situé dans un lieu de passage, aménagé de manière à permettre une lecture rapide, et proposant quotidiens, hebdomadaires et mensuels, sur supports papiers comme électroniques. Ce type d'espace devrait permettre un accès à l'information journalistique et aider à développer la culture générale des usagers.
- un espace faisant l'objet de dispositifs de médiation impliquant un travail critique et éducatif.
- un endroit accessible, accueillant, proposant une information de qualité, actualisée et réactive, trait d'union entre la BU et les publics. Prétexte à la mobilisation des dispositifs de l'action culturelle (conférences, projections, expo, concerts)

- un espace qui combinerait local/national/international et qui proposerait des ressources en ligne plus nombreuses. Des conférences sur des thèmes d'actualité seraient les bienvenues. Jusqu'à présent, les pauses partagées de la BU sont surtout centrées sur des thèmes philosophiques et littéraires. Il faudrait les élargir à des débats d'actualité.
- un lieu de rencontres et d'échanges entre les différentes catégories de publics, proposant tous les services et la convivialité souhaitée par les étudiants (petite restauration, guichet unique d'informations, dispositifs pédagogiques innovants)
- plus de bandes dessinées, plus de mangas, plus de comics. Plus de mobilier de type chauffeuses, sofas, etc. Bref, pas vraiment un espace actualité, mais un véritable espace "détente, loisir, culture générale".
- un espace Actualités est pour ma part aujourd'hui virtuel : *facebook, newsletters*
- un espace où l'utilisateur se sent bien...où il peut lire la presse ou une BD, se détendre ou dormir, prendre une collation, discuter, etc. Bref, un espace moins "contraignant" que les autres espaces de la bibliothèque !

52. Selon vous, la communauté universitaire a-t-elle besoin d'espaces de détente ou de convivialité dans la bibliothèque ? Pour vous, un espace détente et un espace actualité, est-ce la même chose ?

Les réponses obtenues (*verbatim*, sélection)

- 1.OUI. 2.NON, mais ce n'est pas antithétique !
- ce n'est pas nécessairement la même chose, il peut y avoir 2 lieux différents, mais un espace presse est de fait un lieu où l'étudiant se détend, attend ses amis etc. Quoi qu'on veuille mettre en place, de toutes manières, ils détourneront les lieux à leur commodité selon l'usage qu'ils en feront.
- si nous avons créé un espace détente, c'est que nous pensions cela souhaitable pour notre public. Un espace détente n'a pas exactement les mêmes missions ni collections qu'un espace actualité. Pour nous les BU sont des lieux de vie avec des espaces ayant des vocations et usages différents.
- oui la communauté en a besoin. Sur un campus de sciences où la différence est très nette entre les revues scientifiques et les revues d'actualité espace de détente et espace de presse peuvent être communs.
- il est nécessaire, à mon avis, d'avoir des espaces de détente et de convivialité en BU, mais ils ne sont pas forcément à confondre avec un espace actualité.
- oui pour un espace de détente en BU...je suis plus dubitative sur l'utilité d'un espace d'actualité...en revanche, les espaces d'exposition sont plus attractifs et permettent de réelles rencontres. Il faut sans douter déconnecter "détente" et "actualité": cette confusion rend l'une des deux fonctions inutiles (les étudiants se reposent ou s'arrêtent un moment, mais pas forcément pour s'informer, la lecture de la presse ne faisant plus partie des activités de loisir pour la plupart d'entre eux).
- ces espaces sont très importants dans la BU car les étudiants ont tendance à associer toutes les bibliothèques à des BU où ils ne viennent que pour les études. Leur montrer qu'une bibliothèque est aussi un lieu où l'on vient parce qu'on en a envie, même une fois adulte, est important. ... est une bibliothèque de loisirs et d'actualité, ce qui ne signifie pas qu'un espace détente est la même chose qu'un espace actualité mais que ... est un peu des deux. Cependant nos lecteurs ont bien compris que ... n'était pas le coin café : un vrai espace détente pour discuter, manger, boire et se "dégourdir les jambes" qui est dans le hall. ... reste un espace de la bibliothèque avec les mêmes règles de silence, c'est néanmoins un endroit où ils passent volontiers plusieurs heures à lire sur place, preuve que ce lieu leur apporte encore autre chose que le coin café.

- oui pour la 1ère question. Non pour la deuxième: un espace actualités est un espace qui a d'abord une vocation documentaire. On doit s'y trouver bien pour lire. Un espace détente est moins prescripteur d'usages.
- oui, très certainement. L'espace Presse a présentement cette fonction, en raison du mobilier essentiellement. Les collections de presse n'étant pas destinée à la conservation, elles sont les plus indiquées pour ce type de fonction (détente) et les lecteurs paraissent y trouver une certaine cohérence, même si les collections de revues ne paraissent pas utilisées de façon extensive. L'architecture limite par ailleurs beaucoup ce qu'il est possible d'envisager pour cet espace "détente".
- oui afin de favoriser la mixité des publics : étudiants, enseignants, personnels administratifs du campus... Les deux types d'espaces "détente" et "actualité" sont associés car ils débordent du champ académique (et aussi par manque d'espace !)
- espace détente et espace actualité ne sont pas forcément la même chose. Mais un espace actualité doit être convivial.
- pour moi, ce troisième lieu est essentiel, et c'est ce que nous avons essayé de réaliser dans le cadre de la rénovation du hall de la BU de Sciences : convivialité, restauration, détente, lecture loisir, actualités. Les frontières de ces espaces ont tendance de plus en plus à se rapprocher avec la généralisation de l'accès au web. Toutefois, l'espace détente garde une identité forte par la nécessité de calme qui accompagne une lecture loisir, la possibilité pour l'utilisateur d'avoir une intimité dans sa détente (ce que permet le mobilier ou la définition des espaces,...)
- le besoin est là. Ces espaces de lecture de la presse jouent un grand rôle dans notre attractivité.
- ces lieux sont la demande prioritaire des étudiants; pouvoir associer découvertes, informations et détente est un enjeu essentiel pour la vitalité de la BU comme lieu.
- oui, d'ailleurs certains usagers nous le disent (ils apprécient le choix de plus en plus important de quotidiens, magazines, etc.). Les étudiants et enseignants passent de plus en plus de temps sur le campus et fréquentent beaucoup les BU (du moins en LSHS) : il faut leur offrir des collections et espaces variés. Un espace détente peut offrir juste de chauffeuses et des distributeurs de boissons, ainsi que deux, trois titres de quotidiens. Un espace Actualités est davantage une fenêtre vers le monde.
- non ce n'est pas la même chose, et je trouverai intéressant dans l'idéal que les deux espaces puissent exister avec éventuellement quelques passerelles.
- à mon avis, espace détente et actualité sont 2 choses différentes, car les usages y sont différents. Si nous avons maintenu la presse dans le kiosque pour des raisons pratiques, nous avons clairement fait le choix d'avoir un vrai espace détente, à côté d'un espace de vulgarisation scientifique destiné à étayer la culture générale des usagers.
- oui, j'associerais les 2 notions, et je pense qu'il est indispensable à l'Université d'offrir ce type de service. Les universités sont souvent éloignées des centres ville, ce sont des lieux de vie à part entière...

Quelques chiffres

Ces chiffres ont été très peu renseignés et ne sont pas présentés ici.

Table des illustrations

1. LE KIOSQUE DE LA BIBLIOTHÈQUE DE SCIENCES PO, 2013. (HÉLÈNE ROBIN)	58
2. LA « SALLE D'ACTUALITÉ » DE LA BPI, 1996.(CHRISTINE THOMÉ).	61
3. LE « PÔLE ACTUALITÉ » DE LA MÉDIATHÈQUE JOSÉ CABANIS DE TOULOUSE. (CHARLOTTE HENARD).....	64
4. LA BG, UNIVERSITÉ DE LYON 1 (1964-2009) (JEAN-LOUIS ROCHER)	72
5. QUARTIER LIBRE, UNIVERSITÉ DE LYON 1 (2014) (LAURENCE CROHEM)	72
6. LA BUVETTE, UVSQ, 2014. (LAURENCE CROHEM).....	77
7. LA BULLE, BUST, BORDEAUX, 2014. (LAURENCE CROHEM).	77
8. CARRÉ D'ACTU, BIBLIOTHÈQUE DE LA PART-DIEU, LYON. (LAURENCE CROHEM).....	81
9. FOCUS ACTU, BIBLIOTHÈQUE DE LA PART-DIEU, LYON. (LAURENCE CROHEM).....	82
10 . L'XPERIUM (DOMINIQUE TISSOIRES)	90

Table des matières

SIGLES ET ABRÉVIATIONS	9
INTRODUCTION	11
1. DES SALLES DE PÉRIODIQUES AUX « ESPACES ACTUALITÉ » : JALONS HISTORIQUES, ESSAI DE DÉFINITION ET ENJEUX	15
1.1. Une lente émergence ? Jalons pour une histoire des « espaces actualité » dans les bibliothèques en France	15
1.1.1. <i>L'influence du modèle anglo-saxon et le « retard français »</i>	15
1.1.2. <i>La « salle d'actualité » de la BPI : modèle inimitable et inimité (1977-1997)</i>	17
1.1.2.1. L'origine de l'expression « salle d'actualité »	18
1.1.2.2. Quelle actualité ? Un panorama des médias et de l'édition... 18	
1.1.2.3. Des services : des dossiers de presse aux animations	20
1.1.2.4. Un succès public et critique.....	21
1.1.2.5. L'après « salle d'actualité » ?.....	22
1.1.3. <i>Les « espaces » et « salles d'actualité » dans les bibliothèques de lecture publique : une diffusion limitée ?</i>	23
1.1.4. <i>« Salles de culture générale » et « salles d'actualité » dans les bibliothèques universitaires : un bref historique des « espaces actualité » en BU</i>	26
1.2. « Actualité » et « espaces actualité » : des concepts élastiques ? ..	31
1.2.1. <i>L'intérêt des professionnels : des espaces fréquents, peu évalués, mais ponctuellement étudiés</i>	31
1.2.2. <i>L'« actualité » : une notion protéiforme</i>	33
1.2.2.1. Étymologie, définitions et usages	33
1.2.2.2. Une notion relative ?.....	35
1.2.3. <i>« Espace actualité » : expression vide, concept, ou lieu clairement identifié ?</i>	36
1.2.3.1. Un espace paradoxal en bibliothèque ?	36
1.2.3.2. Quelles finalités pour les « espaces actualité » ? Fonctions multiples d'un espace citoyen	37
1.2.3.3. Pour une typologie opératoire.....	40
1.3. Démarche, éléments d'état des lieux et enjeux actuels d'un espace polyvalent	41
1.3.1. <i>Le recueil des données : observations, enquête et entretiens</i>	41
1.3.2. <i>Éléments pour un état des lieux</i>	43
1.3.3. <i>Enjeux actuels d'un espace polyvalent : identité, technologie, aspiration à la convivialité et crise de l'espace public</i>	44
1.3.3.1. La polyvalence ? Atouts, inconvénients et hybridations nouvelles ?	44

1.3.3.2. Évolution des supports, des technologies, et des pratiques ?	45
1.3.3.3. Les « espaces actualité » comme « lieux communs » : faire face à la crise de l'espace public	46
2. (RÉ)INVENTER UN « LIEU COMMUN » : QUELLES IDENTITÉS ET QUELLES RÉPONSES POSSIBLES POUR LES « ESPACES ACTUALITÉ » FACE AUX DÉFIS CONTEMPORAINS ?	47
2.1. Des lieux d'autoformation et d'accompagnement à l'insertion : pour un « espace public » inclusif ?	48
2.1.1. <i>Regards outre-Manche et outre-Atlantique et spécificités du contexte français.....</i>	48
2.1.1.1. L'accompagnement à l'insertion dans les bibliothèques : quelques exemples anglo-saxons	48
2.1.1.2. Spécificités du contexte français : l'apanage des bibliothèques de lecture publique	49
2.1.2. <i>Formation, autoformation et recherche d'emploi dans les bibliothèques de lecture publique : les « espaces actualité » comme lieux favorisant l' « insertion » ?</i>	50
2.1.2.1. De politiques documentaires adaptées aux services d'aide à la recherche d'emploi : quelle situation dans les « espaces actualité » dans les bibliothèques de lecture publique en France ?.....	50
2.1.2.2. Atouts et limites des « espaces actualité » : entre cohérence, visibilité, mixité des publics et imprécision des rôles	53
2.2. Des lieux de décryptage des médias et de débats citoyens : pour un « espace public » d'échanges et de confrontations ?	55
2.2.1. <i>Les bibliothèques, entre envies et réticences ?.....</i>	56
2.2.1.1. Les débats de la « salle d'actualité » de la BPI : la transparence comme modèle pour les bibliothèques de lecture publique ?	56
2.2.1.2. Débattre de l'actualité dans les « espaces actualité » des bibliothèques universitaires ? Éclairage sur la rareté d'une pratique	58
2.2.1.3. Les envies et les faits : raisons d'un décalage.....	59
2.2.2. <i>Fournir des outils pour comprendre l'actualité, la mettre en perspective et en débattre</i>	60
2.2.2.1. Proposer, opposer ? La mise en scène et en espace des politiques documentaires des collections de presse	60
2.2.2.2. Monter, démonter : l'usager, horloger des médias	62
2.2.2.3. Faire circuler la parole : parole descendante, parole horizontale et parole articulée	63
2.2.3. <i>Atouts et limites des « espaces actualité » comme espaces critiques</i>	65
2.2.3.1. Réappropriations de l'espace public.....	65
2.2.3.2. Échelle, temporalités inactuelles et frilosités politiques	65
2.3. Des « lieux communs » : vivre ensemble dans l' « espace public »	66

2.3.1. Les « espaces presse » dans les bibliothèques de lecture publique : avant-postes des troisièmes lieux ?.....	66
2.3.1.1. Les « espaces presse » troisièmes lieux à l'étranger.....	67
2.3.1.2. Les « espaces presse » en France : des non-lieux aux lieux de convivialité ? Retrouver les autres et se retrouver	68
2.3.2. Entre « espaces actualité » et « espaces détente » : la nouvelle vitalité des espaces alternatifs dans les bibliothèques universitaires	69
2.3.2.1. Regards outre-Atlantique : des collections non académiques aux « espaces lounge » dans les bibliothèques universitaires	69
2.3.2.2. De nouveaux besoins en espaces dans les bibliothèques universitaires : vers des lieux de détente et de sociabilité	70
2.3.2.3. Des espaces en développement dans les BU en France	71
2.3.2.4. Quelles politiques documentaires pour des espaces non académiques ?	74
2.3.2.5. Des lieux animés, des lieux de sociabilité et de rencontre pour la communauté universitaire ?.....	74
3. LES « ESPACES ACTUALITÉ » : DES OPPORTUNITÉS POUR DYNAMISER LES BIBLIOTHÈQUES ?	77
3.1. Les bibliothécaires des « espaces actualité », entre missions traditionnelles et nouvelles compétences : une légitimité réaffirmée.....	77
3.1.1. Un bibliothécaire fantôme ?	77
3.1.2. Un bibliothécaire relais ?.....	78
3.1.3. Un bibliothécaire journaliste ... des collections ?.....	79
3.1.2.1. Panoramas de presse, webographies, et sélections de contenus en ligne, valeurs ajoutées des bibliothèques ?	79
3.1.2. 2. La production de contenus en ligne : éclairer l'actualité par la profondeur des collections	79
3.1.2.3. Une politique documentaire valorisée par l'éphémère.....	81
3.2. Les « espaces actualité » : des espaces d'innovation et des dispositifs pour dynamiser les bibliothèques ?	83
3.2.1. Dynamiser les bibliothèques ? Les vertus d'un espace en mouvement.....	83
3.2.2. Vers des « espaces membranes » ? Quand les « espaces actualité » accompagnent le mouvement de la Cité.....	84
3.2.3. Vers des espaces participatifs ? Fab labs et « espaces actualité » : des frontières poreuses.....	86
3.2.4. Vers la mise en scène de la production des savoirs ? Quand les « espaces actualité » exposent la recherche en mouvement	89
CONCLUSION.....	93
SOURCES	95
BIBLIOGRAPHIE ET WEBOGRAPHIE SÉLECTIVES	97
TABLE DES ANNEXES.....	111

TABLE DES ILLUSTRATIONS.....	157
TABLE DES MATIÈRES.....	159